Calade

Centres sociaux intercommunaux

Communauté de communes du Pays de Sommières

Calade à Sommières
Calade à Calvisson

Projet Social 2022-2026

Ville de
Calvisson

VILLE DE
SOMMIÈRES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GARD
3.0
Département

Pays de
Sommières

ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
du Gard

msa
santé
famille
retraite
services

Carsat
Retraite
& Santé
au travail
Languedoc-Roussillon

l'Europe
s'engage
en France
Fonds Social Européen

LEADER

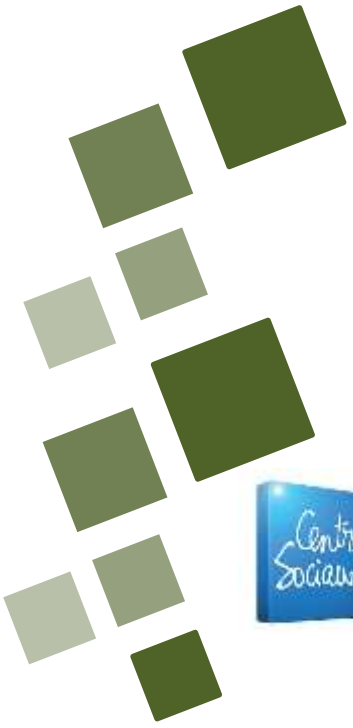

Centres
Sociaux

Sommaire

SOMMAIRE **5**

INTRODUCTION **9**

Le mot du bureau **11**

Identification du centre social **12**

- ✓ Repères réglementaires 14
- ✓ Repères historiques 16
- ✓ Instances de l'association 23

Calendrier et méthode de la réécriture du projet social **24**

- ✓ Méthode de travail 24
- ✓ Contenus abordés lors des comités de pilotage 28
- ✓ Composition du Comité de pilotage et de la Commission thématique logement 31

DIAGNOSTIC **33**

Recueil et analyse des données **35**

- ✓ Présentation du territoire d'intervention de Calade 35
  - *La communauté de communes du Pays de Sommières* *36*
- ✓ Population 38
  - *Un territoire toujours attractif* *38*
  - *Des enfants, des familles mais peu de jeunes adultes* *40*
  - *Mobilités résidentielles* *46*
- ✓ Les familles 49
  - *Toujours plus de familles monoparentales, des jeunes isolés* *49*
  - *Logement et parcours de vie* *51*
  - *Un territoire accueillant pour les familles* *58*
  - *La voiture reste indispensable* *60*
- ✓ L'emploi 63
  - *Une démographie portée par les « classes moyennes »* *63*
  - *Des actifs qui doivent se déplacer pour occuper un emploi* *65*
  - *De petites entreprises* *66*
  - *Chômage et marché du travail* *69*
  - *Une offre de formation initiale et professionnelle limitée* *73*
- ✓ Les revenus et le cadre de vie 75
  - *Revenu des ménages* *75*
  - *Taux de pauvreté et niveau de salaire* *76*
  - *Minimas sociaux* *78*

Evaluation **82**

- ✓ Bilan quantitatif et qualitatif 82
  - *Accueil et services aux habitants* *82*
  - *Enfance, jeunesse et familles* *83*
  - *Adultes et Séniors* *84*
  - *Insertion : Calade Pro et chantier d'insertion* *84*
  - *Pilotage* *85*

✓ Evaluation partagée 86
Les questions évaluatives *86*
Evaluation des orientations 2018-2022 .... *88*
Axes et objectifs généraux *93*
Evaluation des actions du projet social 2018-2022 .... *97*

✓ Les moyens 101
Ressources humaines *101*
Matériel *103*
Organigramme *105*
Bilan et compte de résultat 2019-2020 .... *106*

✓ Le partenariat 110
Concertation-partenariat-coordination *110*
Une dynamique partenariale *111*
Les différentes formes de partenariats *113*

LE PROJET SOCIAL 117
Description des orientations 2022-2026 119
✓ Lien social et ressources des personnes 120
✓ Vie locale et champs des possibles 122
✓ Projets citoyens 123

CALADE A CALVISSON 125
Animation globale 127
✓ Pilotage 127
✓ Accueil 132
✓ Espace socioculturel itinérant 137
Enfance, Jeunesse et Familles 143
✓ Accompagnement à la scolarité 143
✓ Jeunesse 148
✓ Familles et Soutien à la parentalité 153
✓ Maison des familles et des solidarités : co-animation avec le CCAS de Calvisson 160
Adultes et Séniors 164
✓ Adultes et Séniors, Autonomie, Âge et Partage 164
✓ Projets d'habitants, démarches citoyennes 170

CALADE A SOMMIERES 175
Animation globale 177
✓ Pilotage 177
✓ Accueil 182
✓ Espace socioculturel itinérant 187
Jeunesse et Familles 193
✓ Jeunesse 193
✓ Familles et Soutien à la parentalité 197
Adultes et séniors 204
✓ Adultes et Séniors, Autonomie, Âge et Partage 204
✓ Projets d'habitants, démarches citoyennes 211

Insertion **215**

- ✓ Calade Pro 215
- ✓ Chantier d'Insertion « Valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine » 220
- ✓ Chantier d'Insertion « Réemploi et économie circulaire » 225

BUDGETS **231**

PROCESSUS D'EVALUATION **235**

- ✓ Fiche d'évaluation 238

ANNEXES **243**

- ✓ Questionnaire « Bien vivre ensemble à Calade » 245
- ✓ Questionnaire « Calade et vous … même sans nous connaître » 249
- ✓ Questionnaire « Calade … pour tous les habitants » 250
- ✓ Statuts du Centre socioculturel intercommunal : Calade 253
- ✓ Composition du conseil d'administration 258
- ✓ Charte fédérale des centres sociaux 259
- ✓ Circulaire CAF N°2012-013 du 20 juin 2012 262
- ✓ Circulaire CAF N°2016-005 du 16 mars 2016 284

Introduction

Le mot du bureau

Lors de la réécriture du projet social de Calade, la question de la proximité est apparue centrale. La pandémie est venue questionner le lien social, le vivre ensemble et les habitants font part d'un besoin de faire ensemble au plus près de chez eux.

Un lieu,
Un lieu, itinérant et permettant à Calade de se déplacer dans les différents villages est en cours de construction. Cet espace socioculturel itinérant permet de relever le défi du « vivre ensemble et faire ensemble ». Chaque acteur du territoire, habitant, association ou institution peut se reconnaitre dans cet espace et s'impliquer dans la construction de projets dans son village. La culture, l'artisanat, le patrimoine culturel, l'environnement sont des thématiques qui intéressent les habitants, au-delà des questions sociales auxquelles Calade répond déjà.
Calade est un lieu, dans les murs des centres sociaux à Sommières ou Calvisson, comme dans les villages où elle intervient, où l'écoute, la solidarité et l'engagement collectif sont possibles.
Cette proximité se décline également dans les actions d'économie circulaire que Calade développe avec le soutien de la communauté de communes du Pays de Sommières et des Remendaires (coopération avec les recycleries de St-Hippolyte-du-Fort et St-Quentin-la-Poterie).

Des liens,
Des liens, uniques et précieux, font Calade. C'est par et pour les habitants que les projets naissent et existent. Calade facilite, par le partage d'activités, la création de liens entre générations, entre personnes d'horizon et de parcours de vie différents. Ces rencontres sont souvent riches, inattendues et font le plaisir du quotidien pour nombre d'entre nous.
La proximité du centre social dans les différents lieux où ses actions se déploient favorise la création de liens en dehors du centre et participe au mieux vivre ensemble. La situation particulière de cette dernière année nous a permis de mesurer l'importance du lien social et de la solidarité, et du rôle central du centre social pour les habitants et les partenaires.

Un lieu, des liens
Ce nouveau projet social se définit comme une feuille de route qui participe à la dynamique de développement et de changement et dans laquelle nous avons voulu que chaque acteur se reconnaisse. Il est le reflet de la « couleur Calade » : une écoute active et bienveillante, un accompagnement vers l'autonomie et le développement du pouvoir d'agir sur sa vie et son environnement immédiat, une réponse adaptée à sa demande.
Les habitants, les bénévoles, les salariés de Calade, continuent d'avancer et à chercher ensemble les chemins du possible.
Nous remercions tous les participants qui ont contribué à la réécriture de ce nouveau projet social qui structure les actions de Calade pour les quatre prochaines années et partage une représentation du lien social de proximité.

Identification du centre social

Calade, centre socioculturel en Pays de Sommières, ce sont deux centres socioculturels intercommunaux, sur la même zone d'influence et le même territoire d'intervention défini par la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Ces deux établissements, Calade à Sommières et Calade à Calvisson sont gérés par l'association.

EXTRAIT DES STATUTS

Article 1 : Dénomination

L'association communément appelée Calade, animation sociale en Pays de Sommières (Centre socioculturel intercommunal), est fondée conformément à la loi de 1901 entre les personnes physiques et morales adhérant aux présents statuts.
Sa durée est illimitée.
Son siège social est situé à Sommières, 31 rue Émilien Dumas. Il peut être déplacé par décision du conseil d'administration, soumise à ratification de l'assemblée générale suivante.
Par décision du Conseil d'Administration et par ratification de l'Assemblée Générale du 5 février 2000, le siège social est transféré au 1 rue Poterie BP 81005 - 30251 Sommières Cedex 1.

Article 2 : Objet

L'association a pour objet de gérer le Centre socioculturel intercommunal, à savoir :

- promouvoir tous services et activités à caractère social, éducatif, culturel, sportif.
- développer la participation et les échanges pour dynamiser le lien social entre toutes les catégories de la population et leurs associations.
- favoriser la solidarité au sein de l'intercommunalité.

Article 3 : Territoire

Déterminé par l'adhésion des communes, communauté de communes, collectivités territoriales aux présents statuts."

Créée le 28 novembre 1998, l'association Calade a succédé à l'association le Cart pour laquelle un premier agrément avait été accordé le 1er juin 1997.
La zone d'influence des centres socioculturels intercommunaux gérés par l'association Calade est déterminée par l'adhésion de la Communauté de communes du pays de Sommières au projet social.
La volonté de la communauté de communes du Pays de Sommières de soutenir et d'encourager la présence sur son territoire des centres socioculturels de Calade à Sommières et Calade à Calvisson s'est traduite par l'établissement d'une convention renouvelée tous les ans entre 1998 et 2012 avec pour objet le rôle d'animation globale et locale des centres socioculturels intercommunaux et une participation financière de la Communauté de communes du Pays de Sommières à la fonction pilotage de 2,20 € par habitant (en 2007).
Depuis 2013, le partenariat entre la Communauté de communes du Pays de Sommières et Calade est formalisé dans le cadre d'une Convention pluriannuelle d'objectifs pour une durée de trois ans. La convention en cours concerne la période 2019-2021.

Extrait de la convention

Préambule

Considérant que pour répondre aux besoins de la population du territoire intercommunal, la Communauté de communes du Pays de Sommières encourage le développement d'actions à caractère social, culturel et éducatif et souhaite associer les partenaires à la définition d'une politique sociale active, conformément à son objet statutaire.

Considérant les objectifs généraux de la politique sociale de la Communauté de communes du Pays de Sommières, déclinée comme suit :

- Contribuer à l'épanouissement personnel et collectif de tous les habitants du territoire :
  - découvrir l'autre, les différences (handicap, culture, …) ;
  - développer quantitativement et qualitativement les animations ;
  - favoriser la rencontre.
- Prendre en compte et développer sur le territoire une animation sociale participative :
  - travailler en lien avec les différents acteurs et opérateurs du territoire ;
  - impliquer les familles dans les instances de concertation, dans les structures, dans les projets ;
  - renforcer les liens entre l'école et les activités de loisirs.
- Favoriser les comportements citoyens et renforcer les solidarités :
  - prendre en compte la parole de l'enfant et de sa famille et en règle générale de tous les habitants ;
  - travailler sur le respect de l'environnement et du patrimoine ;
  - encourager les projets à l'initiative des citoyens.
- Décentraliser l'action d'animation :
  - répondre aux besoins des familles dans l'offre de loisirs de proximité ;
  - mailler le territoire intercommunal de propositions d'animations et d'activités.
- Mettre en place une organisation territoriale :
  - s'ouvrir sur d'autres territoires ;
  - réfléchir globalement sur l'accessibilité (en terme de tarifs, de diversité de l'offre, de distance, de culture, …).

Considérant que l'intervention de Calade, centre socioculturel intercommunal sur le territoire intercommunal auprès des élus de la communauté de communes et de la population, relève d'un projet concerté et partagé se réalisant dans le cadre d'un réel partenariat depuis de nombreuses années et ce à l'initiative de l'association ;

Considérant le projet initié et conçu par l'association « Projet social 2018-2022 » conforme à son objet statutaire dans lequel trois thèmes sont identifiés :

- Bien vivre ensemble, citoyenneté, familles ;
- Ressources des personnes, pouvoir d'agir ;
- Développement local, développement des services aux publics et du partenariat avec les autres acteurs, répondre au mieux aux nouveaux besoins des habitants.

Considérant que le programme d'actions ci-après présenté(e) par l'association participe de cette politique intercommunale ;

Considérant qu'il ne s'agit nullement d'une prestation d'un fournisseur à un bénéficiaire et donc, à fortiori, cette intervention ne présente aucun caractère marchand ;

Considérant que les actions entreprises occasionnant des dépenses de fonctionnement, engagées par l'association, font l'objet d'une procédure de subventionnement.

Article 1er : Objet de la convention
Par la présente convention, l'association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule le programme d'actions, comportant les obligations mentionnées à l'annexe I, laquelle fait partie intégrante de la convention :

- *développer sur le territoire intercommunal une animation participative ;*
- *développer l'animation collective avec et pour les familles ;*
- *soutenir les personnes dans leurs parcours de vie et favoriser les solidarités ;*
- *animer un espace d'innovations sociales en lien avec les problématiques du territoire.*

Dans ce cadre, la communauté de communes contribue financièrement à ce service.
La communauté de communes n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

Article 2 : Durée de la convention
La convention a une durée de 3 ans.

Article 3 : Condition de détermination du coût de l'action
3.1 Le coût total estimé éligible du programme d'actions sur la durée de la convention est évalué à 3 312 935 € conformément aux budgets prévisionnels figurant à l'annexe 2 et aux règles définies à l'article 3.3 ci-dessous.
Il a été retenu une augmentation annuelle de 2 % des actions financées en 2016.

Repères réglementaires

Circulaire n° 2012-013 du 20 juin 2012 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF)
Depuis le 20 juin 2012 la circulaire relative à l'animation de la vie sociale établie par la Direction des politiques familiale et sociale de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, annule et remplace toutes les précédentes circulaires relatives aux centres sociaux.

La circulaire est un document de doctrine qui a pour objectifs de :

- contribuer au développement d'une politique territoriale d'animation de la vie sociale ;
- développer la lisibilité et la cohérence de ce secteur d'intervention sociale en précisant les finalités et en actualisant les missions des structures ;
- clarifier les notions centrales de projet social et de participation ;

- préciser le rôle des Caisses d'allocations familiales et de clarifier les critères d'agrément ;
- encourager les différents acteurs à s'engager dans un partenariat renouvelé et renforcé.

La politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille s'appuie sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale.
Ces structures relevant de la politique d'animation de la vie sociale portent des missions d'intérêt général référées à un territoire délimité.
Toutes les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent les mêmes finalités et partagent des valeurs communes. « Le projet social » en est la clé de voute.

Des finalités qui transcendent l'ensemble des projets sociaux :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux. Ces derniers mis en évidence par des experts renvoient aux dimensions individuelle et collective de toute personne.
La finalité « la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité » constitue un axe d'action peu valorisé jusqu'à présent. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie, Il s'agit d'une spécificité des centres sociaux ; à ce titre, elle constitue un élément de leur plus-value sociale.

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale) sont confirmées :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Pour les centres sociaux, cinq missions complémentaires aux missions générales :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;

L'accueil basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.
Assuré à titre principal par une ou des personnes qualifiées, l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.
Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ ou sur leurs axes d'interventions prioritaires.

Circulaire n° 2016-005 du 16 mars 2016 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF)
Dans cette circulaire du 16 mars 2016, la Direction des politiques familiale et sociale de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales rappelle que la circulaire du 20 juin 2012 constitue le support de référence de la branche Famille pour sa politique d'intervention en matière d'animation sociale.

La circulaire mentionne les schémas départementaux de l'animation de la vie sociale en tant qu'instrument de déploiement de cette politique et précise les exigences de la branche Famille en matière d'appréciation des critères d'agréments des centres sociaux.

Parmi ces critères, la participation des habitants à l'élaboration du projet social et à la vie des équipements est l'élément central de l'agrément délivré par les Caf aux centres sociaux et espaces de vie sociale. Cette démarche participative des habitants doit être appréciée par les Caf indépendamment des modes de gestion des structures.
De même, au titre de l'examen des critères d'agrément des centres sociaux et du calcul des prestations de service, les Caf doivent vérifier les niveaux de qualification et temps d'activités des personnels des structures. La circulaire est accompagnée de référentiels pour les fonctions de directeur, référent « familles » et de chargé d'accueil.

Repères historiques

1998 - 2000 : la naissance de Calade
Calade, centre socioculturel intercommunal a obtenu son premier agrément par la Caisse d'allocations familiales du Gard en 1997. Géré par une association loi 1901, l'équipement a comme territoire d'intervention l'ensemble des communes constitutives de la Communauté de communes du Pays de Sommières.
Lors de la mise en place du centre social en 1997, la Communauté de communes comptait alors 8 communes, un territoire géographiquement éclaté et 8000 habitants.
Les objectifs généraux du premier projet font état de développement social local et de soutien à la fonction parentale.

En termes opérationnels, les priorités dégagées à l'issue du diagnostic social effectué en 1996 mettaient en évidence ;

- une préoccupation permanente relative à la mise en contact de publics différents,
- une recommandation visant à repérer les difficultés du public plutôt que les publics en difficulté.

Dans cette perspective et déjà en 1997, plusieurs actions sont mises en chantier dont en premier lieu un service d'accueil performant. Ouvert 5 jours sur 7, le centre social est à même d'accueillir visiteur, usager, adhérent, bénévole, professionnel. Un personnel spécifiquement formé à cette fonction va informer, orienter, écouter, et si nécessaire accompagner les personnes quel que soit l'objet de leur demande. L'ensemble du personnel du centre social est sensibilisé à cette notion d'accueil qui sous-tend écoute, disponibilité, mais aussi distanciation, analyse des situations pour une prise en compte de l'usager dans sa globalité et sa complexité.

La mission de Calade sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières est dès lors posée. Calade assure les fonctions générales d'accueil, d'information et de prévention. Il est ouvert à tous les habitants qui souhaitent prendre des initiatives pour maintenir et développer le lien social.

2000 - 2007 : le développement de Calade

Le deuxième projet social de Calade, pour la période 2000-2004, pose les bases d'un important développement du centre social. En effet, le territoire de la Communauté de communes est passé de 9 à 16 communes.
Calade sollicite donc un second agrément pour un second établissement (Calade à Calvisson) et développe les secteurs Famille (développement de l'action collective familles) et Insertion (création de l'Action Collective d'Insertion : épicerie solidaire et prêt de véhicule et prise en charge du Chantier d'insertion).

Initialement prévu pour mai 2003 le renouvellement du projet social de la structure est reporté au début de l'année 2004.
En effet sur cette période 1997-2003, la Communauté de communes du Pays de Sommières s'est considérablement agrandie et il s'agit alors de redéfinir le territoire d'intervention du centre social en vue de la réécriture du projet. Dans le cadre d'une démarche participative associant, élus, associations et habitants des communes, un diagnostic social est mis en œuvre par le centre social avec l'aide de la Fédération des centres sociaux du Languedoc-Roussillon.
Plus particulièrement, sont mises en évidence les questions liées à la périurbanisation d'un certain nombre de communes situées entre Nîmes et Sommières, parmi lesquelles Calvisson, 2ème bourg de la Communauté de communes.

Suite au diagnostic, la réécriture du projet social va être orientée à partir des éléments représentatifs de l'environnement social, économique, géographique du territoire de vie et des besoins exprimés des habitants :

- dimension géographique et humaine de la zone d'intervention qui recouvre l'ensemble de la Communauté de communes du Pays de Sommières dans sa configuration 2003.

- diversité dans la composition des communes : 2 bourgs de 4000 habitants, 14 autres communes de moins de 1500 habitants dont certaines de très petite taille.
- phénomènes de périurbanisation : très fort développement de l'habitat pavillonnaire, installation de nouvelles populations, jeunes couples ou retraités, en provenance d'autres régions, éloignements des lieux de travail, et leurs corollaires :
    - ✓ besoin de nouveaux services (crèches, garderies, cantines, transports),
    - ✓ demande pour recréer des liens sociaux, des lieux de rencontres, d'échanges, d'informations,
    - ✓ nécessité de concertation et de coordination entre les différentes initiatives, institutionnelles et associatives
- disparition de la société rurale au profit de nouveaux comportements sociétaux : familles éclatées, recomposées, pertes des repères, consumérisme, développement d'attitudes individualistes :
    - ✓ obligation d'activer une veille sociale et éducative vis-à-vis des enfants et des jeunes,
    - ✓ exigence de concevoir un projet spécifique, prenant en compte toutes les dimensions de l'environnement social, tous les acteurs, pour une action concertée avec les habitants.
- différence marquée entre les besoins de Sommières où la situation sociale demeure très dégradée et les besoins des communes en attente de développement socio-éducatif et socioculturel. A noter la nécessité de créer du lien entre les différentes composantes de la population (anciens et nouveaux habitants).

Calade pose dans son troisième projet social, pour la période 2004-2007, les bases d'une phase de stabilisation.
En effet, la période 2004-2007 a été une étape de fort développement concrétisé par :

- un déploiement territorial du fait de l'ouverture d'un second centre socioculturel à Calvisson (opérationnel dès le début de l'année 2005) et l'augmentation du nombre de sites d'accompagnement à la scolarité,
- la mise en place des actions collectives familiales pour le développement des ressources informatives et un appui à la fonction éducative,
- la mise en œuvre d'accompagnements individuels et collectifs des publics en situation de fragilité sociale avec l'ouverture d'une Action collective d'insertion et la reprise de gestion du Chantier d'insertion intercommunal.

<u>2008 - 2010 : la stabilisation des actions de Calade</u>
Le diagnostic partagé de territoire réalisé en 2007, pose plusieurs pistes de travail que Calade reprend dans son projet social :

- la nécessité de poursuivre un accueil compétent, organisé et au cœur d'une dynamique de relations partenariales permettant l'orientation du public vers le meilleur interlocuteur,
- l'importance du développement de services de proximité et donc de la présence de Calade dans chacune des communes de la Communauté de communes du Pays de Sommières,

- les besoins exprimés par les nouvelles familles arrivant sur le territoire en terme de soutien aux parents dans leur fonction éducative, de besoins d'informations de proximité,
- le souhait des associations d'être accompagnées pour le développement de leurs projets,
- l'intérêt de proposer des supports d'insertion sociale ou socioprofessionnelle innovants et complétant les dispositifs existants,
- la volonté des partenaires de poursuivre un travail en commun (échanger et construire ensemble) pour des problématiques transversales telles que la mobilité, la santé, l'emploi, le lien social.

Il s'agissait tout d'abord de poursuivre la mission première et fondamentale d'accueil, d'information et d'orientation de tous. Ensuite, de se donner les moyens d'intervenir de plus en plus sur l'ensemble des communes, d'aller physiquement vers les populations (sur leurs lieux et temps de vie). Enfin, d'asseoir sa fonction d'acteur de développement social, c'est-à-dire de proposer le partage de ses compétences, de ses valeurs et de ses outils au service du mieux vivre ensemble.
Comme nous le verrons plus loin, le deuxième axe de travail a été très difficile à mettre en œuvre et finalement peu développé.

<u>2011-2013 Calade, un acteur ancré dans le paysage social du Pays de Sommières</u>
<u>Les constats</u>
L'action entreprise par Calade contribue fortement au développement social local du territoire du Pays de Sommières.

- ✓ Pour les habitants : Calade est reconnu par ses usagers dans les 3 fonctions d'un centre social : lieu de service et d'activités, lieu de ressources et de projets, lieu de lien social et de convivialité.
- ✓ Pour les travailleurs sociaux partenaires : Calade est plébiscitée comme lieu ressources, facteur de mise en réseau des différents acteurs du territoire et médiateur entre ces acteurs et les habitants.

Lors de l'évaluation de l'existant, ont été mis en évidence les points à améliorer :

- « Aller vers » les habitants de la communauté de communes avec le projet «Calade itinérant», visant à proposer informations et animations dans les communes de la Communauté de communes du pays de Sommières,
- La dimension globale et transversale de Calade par le renforcement des actions partenariales et le souci de la cohérence d'actions territoriales.

Par ailleurs, on constate :

- Un environnement institutionnel en évolution avec la Révision générale des politiques publiques (RGPP) entrée dans sa phase effective en 2010 pour le Languedoc-Roussillon.
- La mise en place de la LOLF (loi organique des lois de finance) qui rationnalise les dépenses publiques et met en place l'acte 2 de la décentralisation accompagné

d'un transfert important de compétences et de charges vers les collectivités territoriales.
- Le tout dans une situation d'endettement public important et de crise financière.

Face à cette évolution de l'environnement, obligation est faite, pour continuer à être présent auprès des habitants du territoire, de s'adapter et trouver sa place et les moyens permettant d'agir.

Les préconisations et axes et objectifs du projet

- Continuité et consolidation de l'existant

Le projet social 2011-2013 s'inscrit dans la continuité des orientations et la reconduction des actions existantes, avec une fonction forte d'accueil et de recueil des demandes et besoins des habitants, en favorisant leur participation aux actions d'animation sociale, socioculturelle et familiale et une présence continue auprès des habitants dans leur vie et leurs projets.
3 orientations générales :

- ✓ "Développer sur le territoire une animation sociale participative"
- ✓ "Développer l'animation collective avec et pour les familles"
- ✓ "Soutenir les personnes dans leur parcours de vie et favoriser les solidarités"

- La préparation de l'avenir à court et long terme

Une quatrième orientation :

- ✓ « Animer un espace d'innovations sociales en lien avec les problématiques du territoire".
- ✓ Valorisation et développement d'un espace collaboratif de réflexion, d'échange, de proposition et d'action sur tout sujet ou problématique concernant le territoire et ses habitants.
- ✓ Travail collaboratif préparant l'évolution et l'avenir de Calade face aux besoins émergents, à l'adaptation nécessaire aux nouvelles dispositions réglementaires et financières.

2014-2018 L'adaptation de Calade aux évolutions sociétales

La reconnaissance de Calade par les habitants et les partenaires a conduit à maintenir les quatre orientations du précédent projet social, mais elles sont complétées par trois axes transversaux visant à répondre aux défis qui se présentent, pour la structure et pour le territoire.

La persistance des difficultés de mobilité entre les villages, l'éloignement de populations vis-à-vis du centre social, par méconnaissance ou en raison de la distance physique, rendent indispensable la mise en œuvre d'un axe intitulé « Aller Vers ». Il s'agit de permettre à tous les habitants du Pays de Sommières d'avoir la possibilité d'avoir accès aux services et activités du centre social et plus largement :

- o Allers vers les villages
- o Aller vers les personnes isolées
- o Aller vers : hors les murs

Calade s'engage ainsi à poursuivre le travail en partenariat et en réseau, à se baser sur les ressources existantes mais aussi à œuvrer sur les représentations.

La crise économique subie depuis plusieurs années s'accompagne d'un accroissement des inégalités. Des débats moraux animent la société, illustrés par des ouvrages tels « Indignez-vous » puis « engagez-vous » de Stéphane Hessel. Les centres sociaux constatent dans le même temps qu'ils sont davantage considérés comme des lieux de services que comme des lieux de projets. Localement, des projets comme le Fonds de Participation des Habitants (FPH) peinent à fonctionner, tandis que les instances animées par Calade ne mobilisent pas autant qu'escompté. La Fédération nationale des centres sociaux, convoque un congrès en 2013 sur le thème « la fabrique des possibles » autour du pouvoir d'agir des habitants. La circulaire CNAF de juin 2012, précédemment citée, donne pour objectif principal aux centres sociaux d'« être des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets ». Dans ce contexte, Calade décide de changer de posture en adoptant dans son projet social un deuxième axe sur le « Pouvoir d'Agir » qui doit permettre à tous les habitants de découvrir, de développer et de mettre en œuvre leur capacité d'initiative. Cette évolution nécessite de former le personnel de Calade et les bénévoles dirigeants afin d'interroger :

- la posture,
- les outils,
- mais aussi de valoriser ce qui se fait déjà,
- et d'évaluer les limites du fonctionnement actuel pour pouvoir les dépasser.

Il doit en découler un développement ou des modifications d'actions.

Malgré son ancrage dans le paysage social du Pays de Sommières, Calade doit améliorer sa communication envers les habitants et les élus car l'association n'est parfois pas assez visible voire peu lisible. En outre, des personnes ne pensent pas qu'elles peuvent venir à Calade, car elles ne savent pas ce qu'est un centre social. Les autres associations du territoire connaissent également des difficultés quant à la communication. Le troisième axe « Communication » entend permettre aux habitants, aux associations, aux institutions, aux bénévoles, aux salariés, de connaître et reconnaître le centre social comme un lieu d'écoute, un lieu relais, un lieu ressource. Une commission communication est ainsi mise en place. Les propositions d'actions prévoient notamment la mise à jour des supports numériques et physiques de Calade, de poursuivre l'organisation d'évènements et le travail sur l'interconnaissance partenariale.

Le projet social identifie également des publics prioritaires :

- Les personnes âgées, pour lutter contre l'isolement et prévenir la perte d'autonomie
- Les familles monoparentales, pour recréer de la solidarité entre adultes et renforcer l'estime de soi
- Les jeunes, pour accéder à l'emploi et à la citoyenneté
- Les personnes en difficultés sociales, pour accéder aux droits

2018-2022 Calade, pour tous les habitants et engagée dans la transition écologique

L'accueil est la mission primordiale du centre social depuis la création de l'association. Les efforts engagés pour aller vers la population, communiquer sur un service ouvert à tous les habitants, l'expérience dans l'accès aux droits et la médiation numérique, conduisent les partenaires à reconnaître et certifier l'accueil du centre social.

Initialement Point Info CAF, Calade obtient un label Maison de services au public délivré par l'Etat, pour chacun de ses établissements. Ce dispositif vise à déployer des guichets de proximité, avec un accès numérique ou une aide, à mesure que les démarches administratives sont dématérialisées. Il est adossé à des conventions bilatérales pour chaque type de service, Calade signe en premier lieu avec la CAF et la CARSAT.

Dans la pratique, les habitants viennent pour tout type de démarche, mais aussi pour des actes de la vie quotidienne, ou tout simplement pour recevoir une écoute, qui est la première posture de Calade depuis l'origine. Cette labellisation facilite l'appropriation et la reconnaissance par tous les habitants, et notamment ceux qui ignorent jusqu'alors qu'ils peuvent venir dans un centre social sans conditions de ressources.

L'Etat décide de faire évoluer son dispositif, avec un cahier des charges plus exigeant en termes de niveau et de qualité de services. Calade fait partie des premières structures à être reconnue France services. Entre-temps, la CARSAT attribue un label Guichet concerté au centre social, une certification qui désigne la possibilité pour les habitants de bénéficier d'entretien conseil et de diagnostic sur les sujets relevant de la Caisse. Enfin, le centre social est aussi reconnu Point conseil budget par l'Etat, pour l'accompagnement des habitants et la prévention du risque de surendettement.

Tous ces dispositifs et labels s'accompagnent de formations pour les salariés de Calade en charge de l'accueil. Ils amènent toujours plus d'habitants à fréquenter le centre social. On y trouve aussi davantage de permanences de partenaires. Le rapprochement des services avec la population dans un territoire rural fait partie des orientations initialement inscrites dans le projet social. Mais ce même territoire évolue, la population change, ces labélisations ne doivent pas dénaturer les relations entre l'accueil du centre social et les habitants, le but étant que le public continue de dire qu'il va à Calade.

L'ouverture du centre social s'illustre également à travers le bénévolat. L'engagement de l'association dans le développement du pouvoir d'agir se traduit d'abord par la formation de toute l'équipe, ce qui va effectivement faire évoluer la posture des professionnels ainsi que le fonctionnement de la structure. Une des conséquences est l'accroissement du nombre de bénévoles et de projets d'habitants. Cela suscite aussi de nouveaux domaines d'action, c'est-à-dire de thèmes en rapport avec des préoccupations sociétales, particulièrement en lien avec l'environnement. Un atelier vélo apparaît à l'initiative de salariés du chantier d'insertion, et l'activité se déploie désormais avec une recyclerie, et tout un ensemble de perspectives dans le champ de l'économie circulaire. La bourse aux vêtements, portée par des bénévoles et qui fête ses 10 ans, aura été un précurseur dans ce domaine.

Instances de l'association

Le conseil d'administration/Le bureau

Extrait des statuts

- Article 8 : Conseil d'Administration:
- ✓ L'association est dirigée par un Conseil d'Administration.
- ✓ Ce conseil a les pouvoirs les plus étendus pour prendre toute décision qui n'est pas réservée à l'assemblée générale.
- ✓ Il est garant des orientations définies par l'assemblée générale.
- ✓ Il anime les commissions de travail.
- ✓ Il prépare les budgets et suit les comptes.
- ✓ Il rend compte de sa gestion à l'assemblée générale et la fait approuver.
- ✓ Le conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an sur convocation de son Président ou à la demande d'au moins un tiers des membres.
- ✓ La présence effective de la moitié des membres plus un est nécessaire à la validité des délibérations.
- ✓ En cas de partage des voix la voix du Président est prépondérante.
- ✓ Tout membre du conseil d'administration qui sans excuse n'aura pas assisté à trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire.

Composition

Le conseil d'administration est composé de :

- 16 à 23 personnes ayant voix délibérative, soit :
  - ✓ 9 à 12 membres élus par l'assemblée générale parmi les membres adhérents, personnes physiques,
  - ✓ 3 à 5 membres élus par l'assemblée générale parmi les membres adhérents, personnes morales, présentés par leur collège,
  - ✓ 4 à 6 membres associés, représentants des communes, communauté de communes, collectivités territoriales, désignés par leur collège pour la durée de leur mandat électif.
- des personnes ayant voix consultative :
  - ✓ représentant les partenaires institutionnels dont nécessairement la CAF, le conseil départemental, La CCPS, la DDCS, ...
  - ✓ membres d'honneur.

En cas de vacance d'un poste parmi :

- les membres élus : le conseil d'administration pourvoit à son remplacement par cooptation avec validation par l'assemblée générale ordinaire suivante, le terme du mandat demeurant inchangé,
- les membres associés : à l'assemblée générale ordinaire suivante, le collège pourvoit au remplacement.

Renouvellement

Sont renouvelables par tiers à chaque assemblée générale ordinaire les membres adhérents élus, personnes physiques et personnes morales.

La désignation des membres à renouveler se fait par tirage au sort les deux premières années.

Bureau

Chaque année, le conseil d'administration élit au scrutin secret parmi les membres ayant voix délibérative un bureau composé de :

- Un Président
- Deux Vice-Présidents
- Un trésorier et si nécessaire un trésorier adjoint
- Un secrétaire et si nécessaire un secrétaire adjoint.

Le bureau se réunit au moins une fois par mois, il exécute les décisions du conseil d'administration. Il est chargé du suivi du fonctionnement au quotidien du centre social dont il est le moteur. Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.
En cas de vacance d'un poste, le C.A. pourvoit à son remplacement.
Le Président représente l'association dans les actes de la vie civile.
La gestion du personnel salarié est assurée par le président qui peut déléguer avec l'accord du bureau. La délégation doit être ratifiée par le conseil d'administration.
De même en ce qui concerne les délégations de signature.
Le Directeur (trice) peut être invité(e) par le bureau de manière permanente ou ponctuelle aux séances du conseil d'administration.

Calendrier et méthode de la réécriture du projet social

Méthode de travail

Un centre social reçoit son agrément de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Il élabore pour cela, tous les quatre ans, un projet social. Calade dispose de deux agréments, à Calvisson et Sommières pour la période 2018-2022, ils doivent être renouvelés au 1er avril pour la période 2022-2026.

Ainsi que mentionné dans la circulaire CNAF de juin 2012 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale, le projet social est la voûte d'un centre social grâce à sa démarche participative qui en fait un acteur du développement social local. Il permet d'identifier les besoins des habitants afin d'adapter ou renouveler les axes d'interventions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire.
Le projet social comprend deux parties :

- un diagnostic social territorial partagé intégrant l'évaluation des actions existantes.
- le projet en tant que tel présenté sous forme de fiches actions.

Le cadre réglementaire de l'agrément détaille les missions d'animation de la vie sociale qui doivent être mises en œuvre dans le respect de principes éthiques et déontologiques. Ces dispositions sont détaillées par la circulaire CNAF n°2012 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale. Le projet social est le document de référence de la structure d'animation de la vie sociale ; établi en fonction des problématiques sociales et des ressources

disponibles, il traduit concrètement les finalités et les missions de la structure dans un plan d'action. Pour agréer un projet social, la Caf mobilise un socle de critères :

- Le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;
- La formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure ;
- La pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;
- La cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;
- La faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure;
- L'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;
- L'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables ;
- Pour les centres sociaux, le niveau de qualification et le temps de travail du directeur.

Les finalités sont :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité

L'élaboration du projet social est une démarche partagée, à laquelle sont associés les habitants et les bénévoles, les associations locales, les institutions partenaires et les élus. Les salariés de Calade sont également pleinement mobilisés. Chacun contribue à un diagnostic du territoire et de ses besoins, à l'évaluation des actions du centre social, et à la construction d'orientations, d'objectifs et d'actions pour les quatre prochaines années.

Pour rappel et illustration, les orientations ainsi que les actions de l'actuel projet social de Calade sont :

- Bien vivre ensemble
- Ressources des personnes et des habitants
- Développement local

Les actions sont regroupées en thèmes :

- Pilotage
- Accueil et Services aux habitants
- Enfance, Jeunesse, Familles
- Adultes, Séniors
- Insertion

Le comité de pilotage, basé sur le volontariat, est composé :

- d'élus ou représentants de la communauté des communes,

- de membres du CA,
- de membres des institutions partenaires (Conseil Départemental, Pôle emploi, Mairies, associations…),
- d'associations partenaires,
- d'habitants, de bénévoles et de salariés de Calade.

Un planning d'une réunion par mois a été établi sur la période Novembre 2020 - Juin 2021.
A partir des disponibilités des personnes souhaitant participer, le comité de pilotage propose d'alterner les rencontres le mardi matin et le jeudi après-midi.

- Jeudi 12 novembre 2020, 14h à 16h30
- Mardi 8 décembre 2020, 9h30 à 12h
- Jeudi 14 janvier 2021, 14h à 16h30
- Mardi 9 février 2021, 9h30 à 12h
- Jeudi 11 mars 2021, 14h à 16h30
- Mardi 13 avril 2021, 9h30 à 12h
- Jeudi 20 mai 2021, 14h à 16h30
- Mardi 22 juin 2021, 9h30 à 12h

Deux séances ont été prévues pour la validation du document définitif :

- Jeudi 14 octobre 2021, 14h à 16h30
- Mardi 7 décembre 2021, 9h30 à 12h

Le rôle du Comité de pilotage est de valider au fur et à mesure les actions mises en place (diagnostic, projet, évaluation), de participer à l'analyse des résultats et de déterminer les orientations finales.

Le conseil d'administration de Calade adoptera alors le projet social qui sera transmis à la CAF du Gard avant le 31 décembre 2021.

Diagnostic partagé et évaluation

Le diagnostic est établi à partir de relevés de données statistiques INSEE et de sources administratives. Il concerne le territoire de la communauté de communes de Pays de Sommières, soit 18 communes pour 23 000 habitants.
Il doit respecter les points suivants :

- les données sont fiables et analysées.
- le point de vue des partenaires est intégré.
- l'expression des préoccupations et désirs des habitants est prise en compte.
- le travail de diagnostic guide le choix des objectifs et actions.

Les données sont présentées au fur et à mesure des rencontres du comité. Elles sont commentées et analysées par les participants, afin que soit portée une appréciation partagée sur les informations quantitatives, notamment à partir de l'expertise de chacun et de son regard sur le terrain. Il s'agit donc de donner du sens aux statistiques, et de faire émerger des sujets sur lesquels mobiliser le centre social.

Le diagnostic est complété par des enquêtes auprès des habitants et des participants des actions. Cela prend la forme de questionnaires ou sondages, d'entretiens mais aussi de temps d'échanges au cours des activités. La démarche mobilise aussi une commission thématique pour approfondir le diagnostic sur les sujets du logement et de l'hébergement, déterminés comme étant prioritaires par le comité de pilotage. Cette commission permet notamment d'inviter des professionnels et experts, et de mobiliser un réseau supplémentaire de partenaires pour travailler avec les habitants et bénévoles sur ce thème.

L'évaluation de l'actuel projet social 2018-2022 participe également du travail de diagnostic, elle s'appuie sur plusieurs sources. Il y a d'une part les rapports d'activité annuels de Calade, qui fournissent des données détaillées sur les activités ainsi qu'une première analyse sur les impacts de ces activités par rapport aux objectifs du projet social. L'année 2021 ne pourra être prise en compte qu'au fur et à mesure de la réécriture. D'autre part, un travail à partir de questions évaluatives sera mené. Cette démarche consiste à se demander quels sont les effets produits par le centre social, par exemple, est-ce que le lien social a été renforcé grâce à Calade. Pour répondre à ce type d'interrogations, les données d'activité de Calade sont complétées par les commentaires et analyses des habitants, des partenaires, en menant des travaux d'enquête et en faisant le lien avec les données du diagnostic.

Le travail de diagnostic s'est déroulé de Décembre 2020 à Juin 2021, et a associé l'ensemble des acteurs de la Communauté de communes du Pays de Sommières. En effet, ont été concertés les usagers de Calade, les élus du territoire, les professionnels du secteur médicosocial et les habitants non usagers. Cette démarche impliquant l'ensemble de la population quel que soit son statut en fait un véritable diagnostic partagé. Elle conduit à l'émergence de thèmes, d'enjeux, de ressources et de besoins sur lesquels le comité de pilotage recommande de mobiliser le centre social. Cela prend la forme d'orientations et d'objectifs généraux, qui seront repris à travers des fiches action.
La méthode veille à garantir la cohérence et donner un sens à l'intervention de Calade. Elle permet de définir concrètement quelles seront les actions à mettre en œuvre pour les quatre prochaines années, tout en prévoyant l'évaluation de celles-ci pour s'assurer de leur pertinence et du respect du projet social élaboré de manière partagée. Il est tout à fait possible, et même souhaitable, que des actions actuelles soient renouvelées, quitte à les adapter et à les faire évoluer. De nouvelles actions seront aussi proposées pour répondre aux besoins et enjeux identifiés, le centre social ayant vocation à s'adapter à son environnement et à développer des activités à partir de la demande des habitants.

Afin de suivre l'évolution des travaux, le comité de pilotage, composé d'acteurs du territoire, de partenaires institutionnels, de salariés et de bénévoles de Calade s'est réuni de Novembre 2020 à Décembre 2021.

Il convient de souligner que la réécriture du projet social a été confrontée à une crise sanitaire qui a conduit à l'adaptation de ses modalités. En fonction de la réglementation en vigueur, les rencontres se sont tenues en visioconférence ou bien en présence des

participants. Les enquêtes ont été administrées en ligne mais aussi directement auprès des habitants, le centre social ayant maintenu ses activités et ses services à la population.

Contenus abordés lors des comités de pilotage

Jeudi 12 novembre 2020, 14h à 16h30

- Présentation de la démarche
- Méthodologie
- Diagnostic partagé et évaluation
- Orientations et fiches actions
- Enjeux du territoire

Mardi 8 décembre 2020, 9h30 à 12h

- Enjeux du territoire et état des lieux de l'existant
- Questions évaluatives du projet social 2018-2022

Jeudi 14 janvier 2021, 14h à 16h30

- Bilan quantitatif et qualitatif 10
- Rencontre avec le service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO)

Mardi 9 février 2021, 9h30 à 12h

- Population
- Tranches d'âge
- Migrations résidentielles
- Composition des ménages
- Composition des familles
- Mobilité
- Formation

Jeudi 11 mars 2021, 14h à 16h30

- Catégories socioprofessionnelles, emplois et activités
- Revenu des ménages
- Chômage et marché du travail
- Allocataires de la CAF et revenu de solidarité active

Mardi 13 avril 2021, 9h30 à 12h

- Evaluation des axes du projet social et restitution des enquêtes auprès des habitants
- Bien vivre ensemble
- Ressources des personnes, du territoire
- Développement local

Jeudi 20 mai 2021, 14h à 16h30

Présentation des 3 axes de travail et énumération des attentes, des objectifs, des résultats attendus pour chacun d'entre eux :

- Lien social
- Vie locale et champs des possibles
- Développement local et projets citoyens

Mardi 22 juin 2021, 9h30 à 12h

- Priorisation des actions à développer pour chacun des axes

Jeudi 14 octobre 2021, 14h à 16h30

- Présentation du travail effectué par les salariés de Calade sur la formalisation de fiches actions.
- Travail participatif sur les fiches actions, suivi d'une restitution collective puis validation de celles-ci.

Mardi 7 décembre 2021, 9h30 à 12h

- Présentation finale et validation du Projet Social par le comité de pilotage.

Commission « Logement et Hébergement »

Date : 18 mars 2021

Ordre du jour de la rencontre : Présentation du Service intégré d'accueil et d'orientation du Gard (S.I.A.O.), par Madame Samia BOUAICHA, responsable de services Pôle Urgence/Veille Sociale à la Croix Rouge et son équipe. Etat des lieux de l'existant et des besoins sur le territoire.

Nombre de participants : 16 personnes

Présentation de la méthodologie d'enquêtes auprès des habitants de la Communauté de Communes du Pays de Sommières

« Bien vivre ensemble »

Outil : Questionnaire papier et formulaire en ligne

Lieu de rencontre du public :

Mise à disposition aux accueils

Publication en ligne et sur les réseaux sociaux

Rencontre avec le public lors des activités

Objectifs : connaître la satisfaction des participants aux activités et aux ateliers, mesurer la création de liens entre les personnes dans et en dehors de Calade, la contribution au bien vivre ensemble

« Calade et vous… même sans nous connaître »

Outil : Questionnaire papier et formulaire en ligne

Lieu de rencontre du public :

Mise à disposition aux accueils

Publication en ligne et sur les réseaux sociaux

Rencontre avec le public hors les murs, dans les villages, écoute large, présence dans toutes les communes hors celles accueillant un des centres sociaux Calade

Objectifs : connaître l'audience de Calade et les actions repérées dans les villages, recenser les besoins et les attentes des habitants en termes d'actions dans leur village

« Enquête participative, Calade pour tous les habitants »

Outil : Questionnaire papier et formulaire en ligne

Lieu de rencontre du public :

Mise à disposition aux accueils

Publication en ligne et sur les réseaux sociaux

Rencontre avec le public lors des activités

Objectifs : connaître la satisfaction des habitants par rapport au centre social, recenser les besoins en termes d'activité, évaluer l'impact des actions de soutien à l'autonomie dans la réduction des vulnérabilités

La mobilisation des acteurs professionnels de Calade

Les salariés ont été associés aux différentes phases de travail, à savoir :

- Présentation de la démarche diagnostic
- Invitation afin de participer au comité de pilotage et/ou aux différentes commissions spécifiques
- Consultation de l'équipe pour le choix et la construction des outils d'enquête
- Evaluation des axes du projet social en cours
- Evaluation des activités en fonction des critères d'utilité sociale
- Evaluation des actions en regard des axes de travail qui se dessinent et réflexion autour des perspectives à court, moyen et long terme
- Temps de travail spécifique à la rédaction des fiches actions

L'implication de l'équipe de professionnels de la structure dans cette démarche, est un moment fort de la vie de l'équipe. Il permet de se retrouver autour d'un objet commun « le projet social ».

Ces temps de travail inter-secteurs donnent du sens à l'action, renforcent les liens et permettent de faire évoluer les pratiques et les postures avec une finalité commune : l'animation de la vie sociale du territoire rythmée par les 3 valeurs : Démocratie, Solidarité et Dignité Humaine.

En résumé :

- 10 comités de pilotage avec des habitants, des partenaires, des salariés, des administrateurs pour valider l'avancée du projet,
- 3 enquêtes auprès des habitants du territoire
- 1 rencontre spécifique avec des acteurs locaux et des experts : professionnels, élus, bénévoles.
- 3 réunions de travail avec les salariés permanents de la structure autour de l'évaluation et la valorisation des différentes actions et en suivant 4 réunions de travail pour l'écriture des fiches actions
- 12 fiches actions revues ou créées par les professionnels et les bénévoles

Documentation étudiée

- Rapport d'activités et rapports financiers 2018-2019-2020
- Convention pluriannuelle d'objectifs avec la communauté de communes du Pays de Sommières
- Derniers Projets Sociaux de Calade
- Schéma départemental des services aux familles
- Données et documents INSEE
- Données population, logement, prestations CAF
- Données CD30 : APA
- Circulaire CNAF Juin 2012

Composition du Comité de pilotage et de la Commission thématique logement

Ont participé à ce comité pilotage:

Structure Nom

ARERAM SESSAD le petit passage(directeur) ..... Hervé Carlier
Banque Alimentaire du Gard ..... Violette Candais
Banque Alimentaire du Gard ..... Anne-Marie Peters
Banque Alimentaire du Gard ..... Pierre Ortega
Banque Alimentaire du Gard ..... Manon Pallier
CAF 30 (pôle développement partenarial) ..... Dounia Affitou
CAF 30 (pôle développement partenarial) ..... Cécilia Joubin
Calade administrateurs (Adhérent Usager) ..... Véronique Celma
Calade administrateurs (Adhérent Usager) ..... Micheline Helaleh
Calade administrateurs (Adhérent Usager) ..... Pierre Laverdant
Calade administrateurs (Adhérent Usager) ..... Martine Payre
Calade administrateurs (Adhérent Usager) ..... Bernadette Roudier
Calade administrateurs (Adhérent Usager) ..... Jacqueline Sauvelet
Calade administrateurs (Adhérent Usager) ..... Martine Theulle
Calade adhérent ..... Gisèle Morice
Calade adhérent ..... Hanane Mtiout
Calade bénévoles ..... Danielle Trabuc
Calade présidente ..... Marie-Louise Rolland
Calade représentants des salariés ..... Léa Avit
Calade représentants des salariés ..... Céline Schmitt
Calade stagiaires ..... Vaya Politi
Calade à Calvisson (directrice jusqu'au 31/12/20) ..... Sophie Almuneau
Calade à Calvisson (directrice à partir du 01/01/21) ..... Claire Thierry
Calade à Sommières ..... Stephan Jannez
CARSAT ..... Bénédicte Gayraud
CARSAT ..... Sonia Wattier
Centre Communal d'Action Sociale Calvisson ..... Sylvie Franchet- Friant
CMS UTASI Camargue Vidourle Service social territorial ..... Adeline Duplay
CMS UTASI Camargue Vidourle Service social territorial ..... Véronique Fize
CMS UTASI Camargue Vidourle Service social territorial ..... Séverine Grandais
CMS UTASI Camargue Vidourle Service social territorial ..... Viriginie Mejan
CIVAM du Gard (Directeur) ..... Antoine Carlin
CIVAM du Gard (Administrateur) ..... Pierre Goudard
Collège Le vignet ..... Mohamed Bouta (Principal)
Communauté de communes du Pays de Sommières (directrice générale adjointe) ..... Murièle Thibon
Communauté de communes du Pays de Sommières (relai emploi) ..... Christine Villegas
Communauté des Communes du Pays de Sommières ..... Bernard Clhuda
(Vice-président délégué aux à la petite enfance et enfance jeunesse, Maire d'Aujargues)
Communauté des Communes du Pays de Sommières ..... Marc Laroque
(Vice-président délégué aux affaires scolaires et périscolaires, Maire de Salinelles)
Commune Aujargues (Conseillère municipale) ..... Marie-Claude Poulet
Commune Aujargues (Conseillère municipale) ..... Martine Vervoitte
Commune Lecques (Conseillère municipale) ..... Marie-Thérèse Bouscaud
Commune Souvignargues (Conseillère municipale) ..... Françoise Canac
Commune Souvignargues (Conseiller municipal) ..... Dominique Chiaramonti
Commune Souvignargues (Conseillère municipale) ..... Danny Dumas
Commune Sommières (Conseillère municipale) ..... Lydia Guednée
CD 30 CFPPA(chargée de mission et projet santé autonomie) ..... Catherine Fenech
CD 30 MAIA (pilote de la MAIA Camargue Vidourle) ..... Manuel Gabarri
Croix rouge SIAO(coordinatrice) ..... Samia Bouaicha
Croix rouge SIAO(travailleur social) ..... Charlotte Bourgine
Croix rouge SIAO(travailleur social) ..... Muriel Vital
Fédération des Centres sociaux Languedoc Roussillon ..... Maxime Leguillon (délégué)
Le Maillon ..... Jean Hérisson
Médiathèque de Sommières ..... Séverine Depeyre
Pôle emploi ..... Pascale Violet
Pôle emploi ..... Radia Barbach

Diagnostic

Recueil et analyse des données

Présentation du territoire d'intervention de Calade

Le centre socioculturel intercommunal Calade intervient, avec ses deux établissements basés à Sommières et Calvisson, sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières.

18 communes sont regroupées.

- Aspères
- Aujargues
- Calvisson
- Cannes et Clairan
- Congénies
- Combas
- Crespian
- Fontanès
- Junas
- Lecques
- Montmirat
- Montpezat
- Parignargues
- Saint-Clément
- Salinelles
- Sommières
- Souvignargues
- Villevieille

La communauté de communes du Pays de Sommières

Rassemblant près de 24 000 habitants, la Communauté de communes du Pays de Sommières exerce des compétences dans les domaines économie, jeunesse, écoles, développement durable, tourisme, aménagement du territoire, services, cultures et loisirs. Elle agit en concertation avec chaque ville de la communauté pour organiser ensemble un avenir commun, plus solidaire et plus riche.
La Communauté de communes du Pays de Sommières se situe entre les deux agglomérations de Nîmes et de Montpellier, chacune distante d'une trentaine de kilomètres.

Créée en 1994, la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) prend en charge des compétences qui étaient auparavant dévolues aux communes :

- Compétences obligatoires
  - ✓ Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
  - ✓ Actions de développement économique.
  - ✓ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
  - ✓ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
  - ✓ Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.
  - ✓ Assainissement.
  - ✓ Eau.
- Compétences optionnelles
  - ✓ Protection et mise en valeur de l'environnement.
  - ✓ Politique du logement et du cadre de vie.
  - ✓ Politique de la ville.
  - ✓ Création, aménagement et entretien de la voirie.
  - ✓ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
  - ✓ Création et gestion des maisons de services au public et définition des obligations de services publics afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les citoyens, en convention avec le centre social intercommunal Calade à Sommières et à Calvisson.
  - ✓ Action sociale d'intérêt communautaire.
- Compétences facultatives
  - ✓ Service public d'assainissement autonome.
  - ✓ Mise en place d'une politique publique en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, création, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements collectifs
  - ✓ Organisation d'animations et de spectacles pour les enfants.

- ✓ Actions de communication dans les domaines de compétences communautaires.
- ✓ Participation à l'élaboration des bulletins communaux.

Depuis 1999, le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières qui connait un dynamisme démographique très fort, est marqué par une très forte représentativité des maisons dans son parc de résidences principales (à plus de 80%). Comme dans l'ensemble du territoire languedocien, le développement s'est produit par couronnes successives autour des villes centres, dans les communes périurbaines où le nombre significatif d'habitants et les nouveaux modes de vie engendrent des besoins désormais similaires à ceux des villes. En lisière des bourgs traditionnels qui maillaient le territoire agricole, de nouveaux quartiers se sont développés sous forme de lotissements en impasse destinés à la construction de maisons individuelles et de zones d'activités économiques et commerciales, le plus souvent le long des principales infrastructures routières.

Face au déclin du monde agricole, de nouvelles catégories socioprofessionnelles sont venues s'installer dans l'espace rural, suivies depuis 2007 par des arrivées massives de retraités. Il s'agit dorénavant de voir les populations actives migrantes et les retraités cohabiter dans un territoire rural périurbain qui s'engage dans de nouveaux objectifs de production de logements.
Afin de répondre aux stratégies de localisation des nouveaux habitants, la Communauté de communes du pays de Sommières s'est dotée en 2018 d'un projet de territoire, dont la stratégie se décline en cinq orientations :

- Renforcer les réseaux de télécommunications et de transports
- Orienter le développement économique vers des cibles clairement identifiées afin de les accompagner au mieux
- Dynamiser le secteur du tourisme
- Déployer une offre foncière et immobilière souple qui valorise au maximum l'existant et développe une offre nouvelle ajustée
- Maintenir et renforcer la qualité de vie dans le Pays de Sommières

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sommières en quelques chiffres clés

- 23 669 habitants en 2018 ; 21 410 habitants en 2013 ;
  - ✓ Soit une hausse de 10,6%, ou encore +1,7% de taux de croissance annuel moyen
- Taux de pauvreté en 2017 : 14,3% (France : 14,6%)
- Taux de propriétaires en 2017 : 66,5%, (France : 57,6%)
- Taux de logements vacants : 7,4% (France 8,1%)
- Type de familles : 6 876 familles sur le territoire
  - ✓ 3 014 couples avec enfants
  - ✓ 842 familles monoparentales « femmes »

- ✓ 217 familles monoparentales « hommes »
- ✓ 2 828 couples sans enfant ou avec enfants de +25 ans

Population

Un territoire toujours attractif

On dénombre 23 669 habitants au titre de la population légale en 2021. La croissance de la population est supérieure à la moyenne, en raison du solde apparent des entrées et sorties sur le territoire. Sur la dernière période, le taux de croissance annuel moyen se réduit, mais la décélération est moins forte que dans le reste du département. La population du Pays de Sommières continue d'augmenter trois fois plus vite qu'en France ou dans le Gard.

	1999 à 2007			**2007 à 2012**			**2012 à 2017**		
	CCPS	Gard	France	CCPS	Gard	France	CCPS	Gard	France
Variation annuelle moyenne en %	2,8	1,3	0,7	2,1	1	0,5	**1,5**	0,5	0,4
Due au solde naturel en %	0,4	0,2	0,4	0,4	0,3	0,4	0,2	0,2	0,3
Due au solde migratoire en %	2,4	1,1	0,3	1,7	0,7	0,1	**1,3**	0,4	0,1

Insee, recensements de la population

Ce rythme de croissance signifie que le territoire gagne 30 nouveaux habitants tous les mois. La population de Calvisson et Sommières évolue fortement. Cette croissance est encore plus rapide à Montpezat, Parignargues et Crespian.
Il y a des constructions dans tous les villages de la communauté de communes du Pays de Sommières. La loi Duflot de 2014 facilite la segmentation des terrains, ce qui accélère les possibilités de construction avec des terrains plus petits.
A Junas, Sommières ou Calvisson, les projets à l'initiative de promoteurs, ou encore la découpe de terrains par des particuliers, prennent le pas sur les constructions communales. Cette forme d'urbanisation peut présenter des inconvénients, en termes de consommation d'espaces ou d'inclusion dans le paysage. Mais elle pose surtout des questions sur l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, les relations au voisinage, particulièrement lorsque les maisons sont mitoyennes, ou encore de l'accessibilité des logements.
A Montpezat, une initiative citoyenne soutenue par la municipalité, a accompagné dans le village, avec un projet culturel, les transformations en cours, notamment l'émergence d'un ensemble immobilier après la démolition de la cave coopérative. L'un des thèmes de ce projet était l'accueil, et le lien entre nouveaux et anciens habitants.

Evolution annuelle moyenne de la population 2013-2018

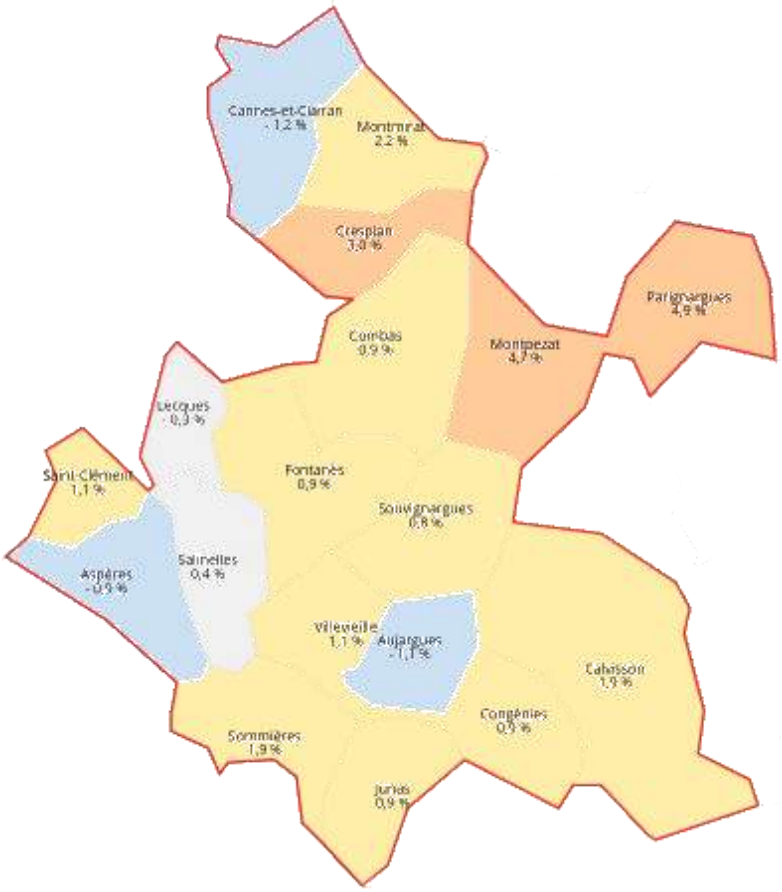

	Densité hab/km²	Population en 2018	Population en 2013	Population en 2008	Population en 1999	Evolution 2013-2018	Evolution 2008-2013
Aspères	50	507	531	464	347	-5%	14%
Aujargues	119	817	864	822	673	-5%	5%
Calvisson	201	5 833	5 298	4 588	3 597	10%	15%
Cannes-et-Clairan	45	540	575	378	309	-6%	52%
Combas	39	631	603	546	433	5%	10%
Congénies	193	1 667	1 595	1 542	1 072	5%	3%
Crespian	54	424	365	310	206	16%	18%
Fontanès	48	689	660	616	492	4%	7%
Junas	145	1 126	1 079	1 038	721	4%	4%
Lecques	90	466	472	371	216	-1%	27%
Montmirat	46	442	397	289	167	11%	37%
Montpezat	109	1 309	1 039	1 065	923	26%	-2%
Parignargues	62	687	540	585	567	27%	-8%
Saint-Clément	73	369	350	271	140	5%	29%
Salinelles	64	563	552	484	418	2%	14%
Sommières	480	4 972	4 536	4 510	3 677	10%	1%
Souvignargues	79	876	840	717	589	4%	17%
Villevieille	211	1 751	1 654	1 618	1 196	6%	2%
Pays de Sommières	122	23 669	21 950	20 214	15 743	8%	9%

Insee, recensements de la population

Bénéficiaires de la protection internationale ou subsidiaires

Dans un tout autre registre lié à l'attractivité et à la qualité d'accueil du territoire, il est remarqué depuis quelques années l'arrivée de personnes réfugiées, ayant dû quitter leur pays. Les questions d'intégration et d'accès à l'emploi, font dès lors partie des enjeux soulevés. Un audit est diligenté en 2021 par l'Etat afin de renforcer l'appréhension des situations, les dynamiques à l'œuvre, le parcours des personnes, les acteurs mobilisés. Calade est sollicitée, plusieurs actions portées par le centre social étant concernées par ces enjeux, voire spécifiquement soutenues par l'Etat dans ce domaine. Les consultants observent une présence significative des bénéficiaires de la protection internationale ou de la protection subsidiaire sur le territoire.

Trois types d'acteurs sont mobilisés dans ce domaine :

- Collectifs d'accueil des réfugiés
- Centre d'accueil des demandeurs d'asile et prise en charge des mineurs non accompagnés
- Accueils, ateliers sociolinguistique et alphabétisation de Calade

Sur le territoire, plusieurs groupes de citoyens se sont organisés sous forme de collectifs d'accueil des réfugiés. Ils interviennent notamment dans le cadre de la mise en place de couloirs humanitaires. La mobilisation de ces collectifs explique vraisemblablement la part importante de bénéficiaires recensée localement par rapport à l'ensemble du Gard. Ils facilitent l'insertion des réfugiés dans la vie quotidienne, l'hébergement et l'aide administrative. Le lien avec Calade pour l'apprentissage de la langue française ou l'accompagnement à la scolarité est opérant.

Des enfants, des familles mais peu de jeunes adultes

L'évolution de la pyramide des âges montre une nette progression du nombre d'enfants.

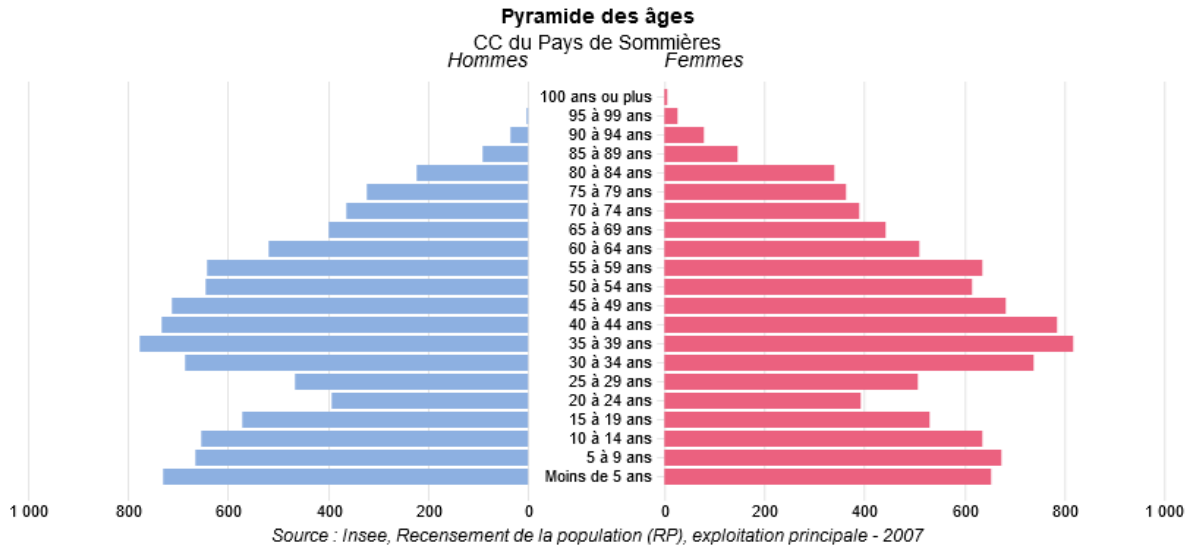

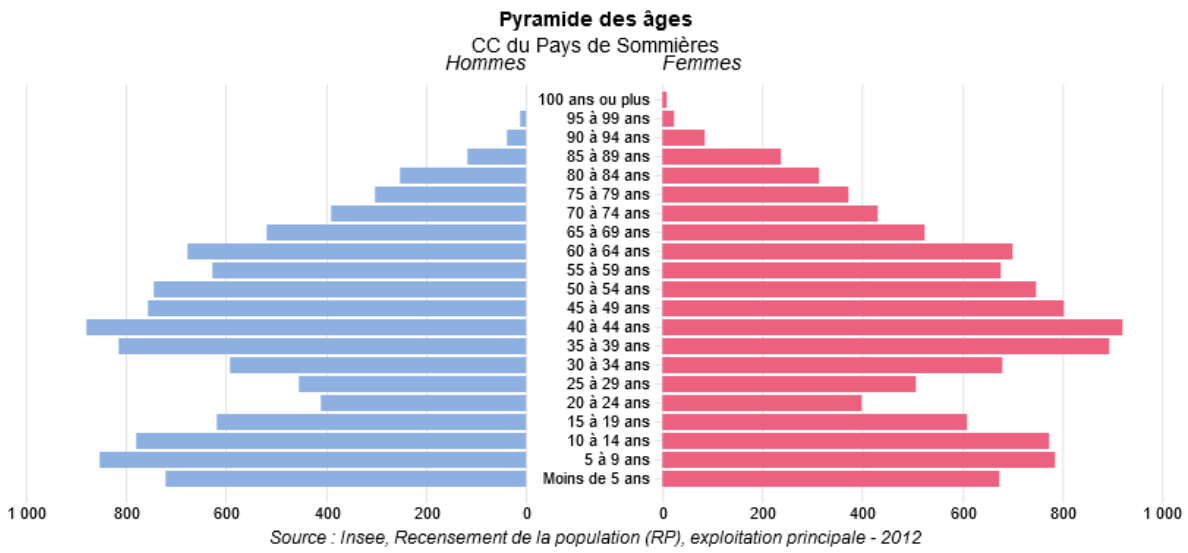

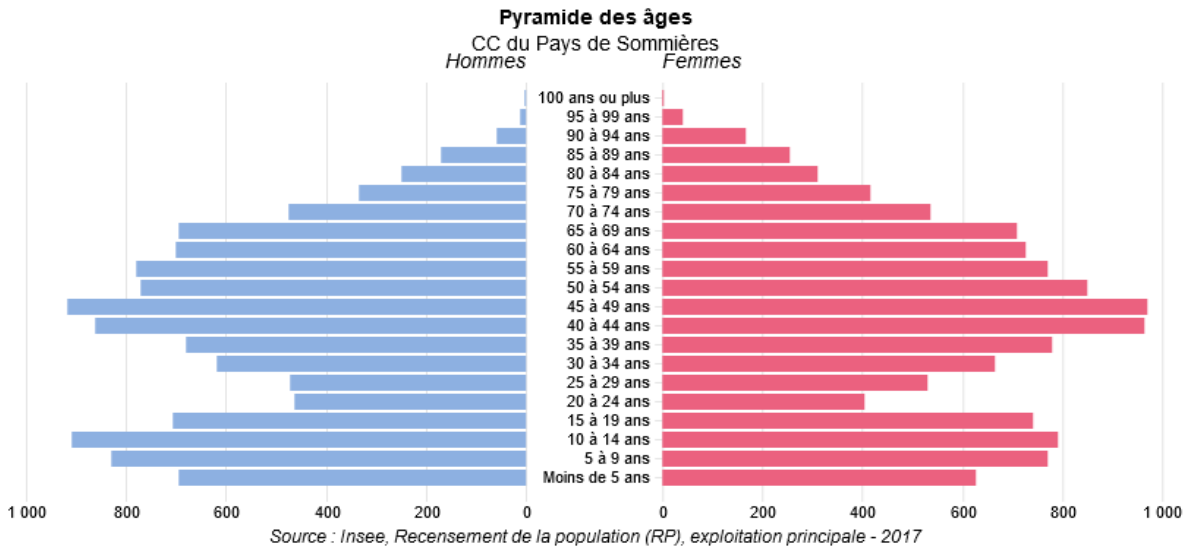

On constate que la part des personnes de 20 à 30 ans est particulièrement sous-représentée. Les jeunes quittent le territoire pour accéder à l'enseignement supérieur, à l'offre de formation pour adultes ou encore à l'emploi. Certains reviennent ensuite s'installer, ou d'autres venus d'autres territoires, à partir de la trentaine, ce qui laisse supposer un projet de vie ou familial.

Ce phénomène peut illustrer les besoins en mobilité des jeunes adultes mais aussi les enjeux en matière d'insertion sociale et professionnelle. Pour certains, compte-tenu de leur situation personnelle, il y a un risque d'être confrontés à des difficultés supplémentaires pour l'entrée dans la vie active.

La progression du nombre d'enfants n'empêche pas le territoire de connaître une part toujours plus grande des plus âgés dans la population, une tendance observée depuis longtemps en France, liée à l'allongement de l'espérance de vie. En contrepartie, la part des 0 à 14 ans et des 30 à 44 ans est ainsi en diminution, tout en restant au-dessus de la moyenne.

	2007	2012	2017	Gard	France
0 à 14 ans	20,5	21,1	**19,7**	17,3	18
15 à 29 ans	14,6	13,8	14,2	15,7	17,6
30 à 44 ans	23,1	22,0	**19,5**	17,4	18,8
45 à 59 ans	20,1	20,0	21,6	20,6	19,9
60 à 74 ans	13,4	14,9	16,4	18,7	16,3
75 ans ou +	8,3	8,1	8,6	10,3	9,4

Insee, recensements de la population

Le vieillissement apparent des habitants est sans doute accentué par l'installation de retraités dans le sud de la France. Une partie des séniors qui participent aux activités du centre social sont de nouveaux arrivants. Ils sont parfois éloignés de leur cercle familial ou amical, et sont en recherche de lien social. Ils peuvent proposer de mettre à disposition leurs compétences en tant que bénévole, utiliser les services de Calade ou encore s'inscrire dans différentes actions et ateliers.

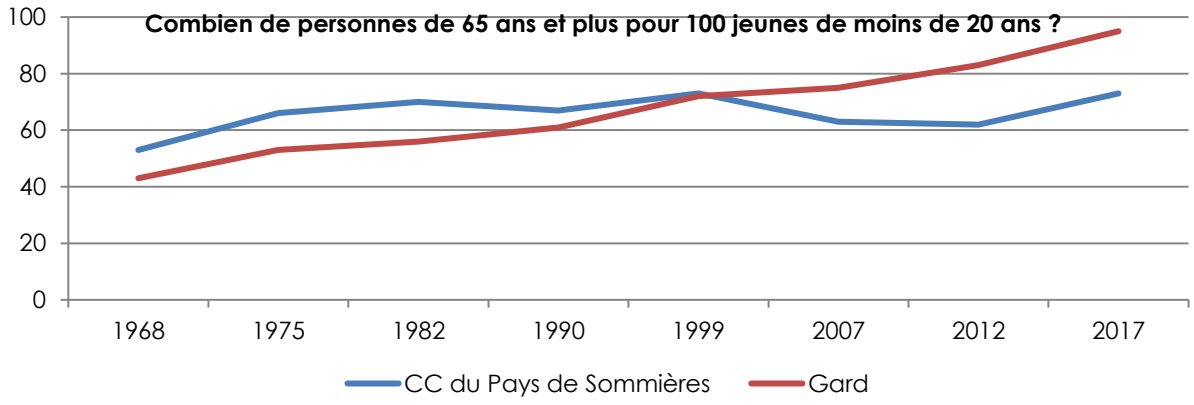

Insee, recensements de la population

Le Pays de Sommières suit cependant une trajectoire différente par rapport au Gard, avec un changement autour de 1999. Auparavant, il y avait davantage de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans que la moyenne départementale. Désormais, l'indice de vieillissement est plus favorable aux jeunes que dans le Gard, même si la part des plus de 65 ans continue de progresser.
On peut observer quelques différences entre les communes du Pays de Sommières quant aux parts des moins de 25 ans et des plus de 65 ans dans leur population respective.

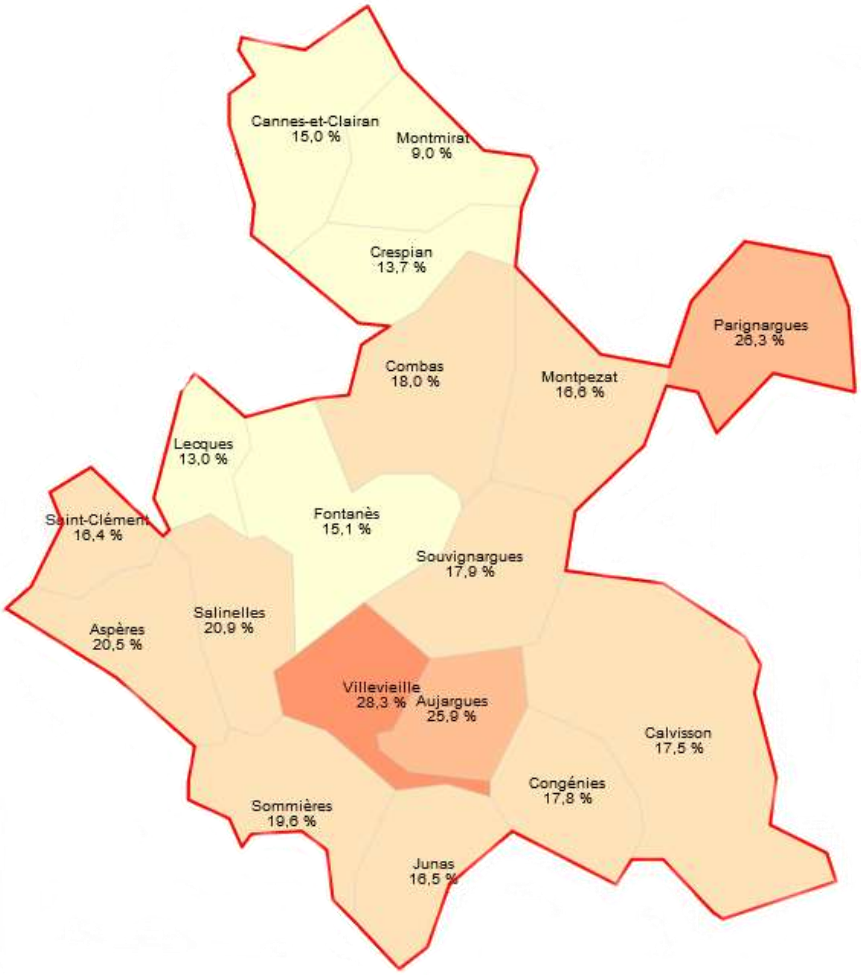

Part des personnes âgées de 65 ans ou plus

Insee, recensements de la population

La part des plus de 65 ans est plus élevée à Villevielle et Aujargues, ainsi qu'à Parignargues. La proximité de Sommières pourrait faciliter l'installation de séniors sur les communes limitrophes.
La faible part des séniors à Calvisson pose la question de la dynamique démographique et de la création de logements. Le développement récent de la commune s'observe notamment à travers la construction d'habitats individuels.

Parmi les plus jeunes, les moins de 25 ans sont particulièrement représentés à Lecques et Montmirat, où ils représentent plus de 37% de la population. Ces communes situées au nord du Pays de Sommières, sont éloignées des centres sociaux Calade. Il y a peut-être une action à envisager pour se rapprocher des jeunes de cette partie territoire. Certaines communes ont d'ailleurs sollicité Calade pour remédier à l'occupation de l'espace public par des jeunes.

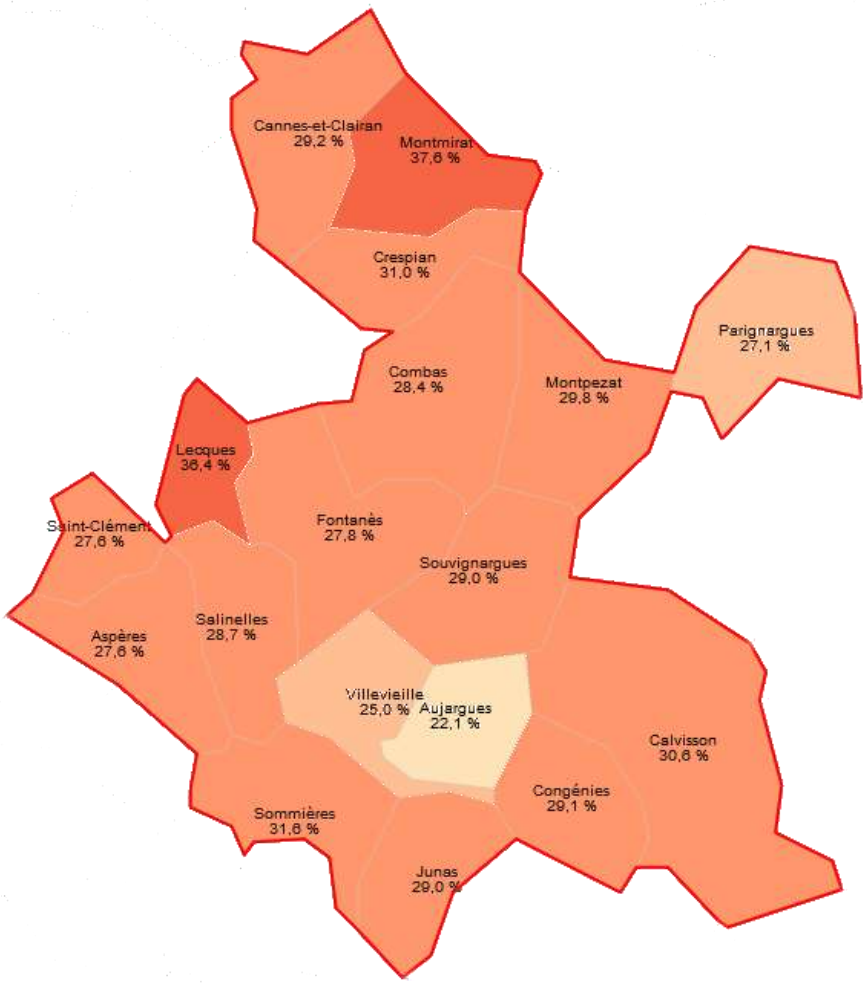

Part des personnes âgées de moins de 25 ans

Insee, recensements de la population

Perte d'autonomie, personnes en situation de handicap et aidants

Calade est membre de la table tactique de la MAIA, méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'autonomie. Celle-ci est pilotée par le conseil départemental du Gard. Dans ce cadre, des projets innovants pourraient être soutenus via la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Un intérêt est exprimé pour des projets « personnes handicapées – aidants », des démarches d'aller vers, de repérage et de signalements, ou dans un autre registre, la question de la relation intergénérationnelle, en particulier avec les chantiers d'insertion. Il est également rappelé que les personnes en situation de handicap rencontrent des difficultés pour leurs déplacements sur le territoire. Sont cités des exemples de « bus aidants » ou encore la « Cartadom », un recueil d'informations très utiles.

Les données statistiques sont le plus souvent agrégées au niveau départemental ou régional, voire national.

Les groupes iso-ressources (GIR) correspondent au niveau de perte d'autonomie des personnes. Il existe 6 GIR, le GIR 1 étant celui du plus fort degré de dépendance. L'appartenance à un GIR détermine l'ouverture de droits, et notamment de l'allocation

personnalisée d'autonomie (APA), réservée aux personnes des GIR 1 à 4. Le nombre de personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus est estimé dans l'enquête handicaps incapacités dépendance (HID) menée par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère des solidarités et de la santé. Cette même direction a pu procéder également à des enquêtes trimestrielles auprès des conseils départementaux. Dans la pratique, les données GIR n'existent pas au niveau communal, mais on peut solliciter le conseil départemental pour obtenir des informations qui permettent d'orienter le diagnostic. On dispose ainsi du nombre de bénéficiaires par commune au 31 décembre 2020 de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APAD) et de l'allocation personnalisée d'autonomie en établissement (APAE). , qui représentent au niveau intercommunal 413 personnes GIR 1 à 4.

	APAD	APAE
Aspères	6	7
Aujargues	12	3
Calvisson	56	30
Cannes-et-Clairan	5	3
Combas	5	6
Congénies	19	9
Crespian	5	1
Fontanès	8	2
Junas	12	3
Lecques	3	3
Montmirat	5	4
Montpezat	12	5
Parignargues	4	6
Saint-Clément	1	4
Salinelles	7	2
Sommières	66	42
Souvignargues	13	3
Villevieille	29	12
Pays de Sommières	268	145

On peut éventuellement procéder à une distribution par GIR, en s'appuyant sur la répartition observée au niveau départemental parmi les bénéficiaires de l'APA, une information que l'on trouve dans le diagnostic du schéma départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap 2016-2020, et également à partir des données de l'unité territoriale d'action sociale et d'insertion Camargue Vidourle. Celle-ci

comptabilise au 31 décembre 2020, parmi les bénéficiaires de l'APAD : 104 personnes GIR1 ; 740 personnes GIR2 ; 585 personnes GIR3 ; 383 personnes GIR4.
Une estimation uniquement statistique et proposée à titre d'information, donne la répartition suivante pour le Pays de Sommières :

- 10 personnes GIR1 ;
- 69 personnes GIR2 ;
- 54 personnes GIR3 ;
- 36 personnes GIR4.

Il est rappelé que Calade coopère avec plusieurs partenaires, certains services étant accueillis sous forme de permanences au centre social :

- SESSAD : Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile. Inclusion sociale et scolaire d'enfants et adolescents en situation de handicap. Entretiens réguliers dans les locaux de Calade avec des familles du territoire.
- SAVA : Service d'accompagnement vers l'autonomie pour les adultes en situation de handicap
- SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale des adultes en situation de handicap avec un hébergement dans le quartier de l'Arnède.
- Aide à domicile (notamment ADMR, présence 30) pour les familles bénéficiant de l'Allocation Education de l'Enfant Handicapé, et les personnes bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé ou Allocation Personnalisée d'Autonomie.

L'isolement des parents dont les enfants handicapés sont adultes et un temps de répit pour les aidants sont des préoccupations partagées par le comité de pilotage.

Mobilités résidentielles

En moyenne, plus d'une personne sur dix résidait dans un autre logement un an auparavant. Entre 2012 et 2017, cette tendance évolue peu, même si on constate une légère hausse de la mobilité résidentielle dans une même commune.

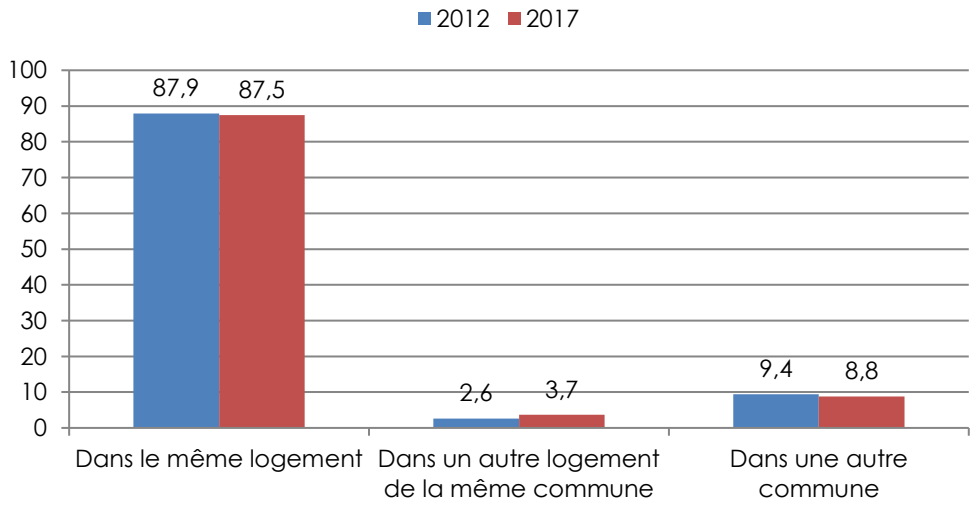

Insee, recensements de la population

Cette mobilité est différente selon les tranches d'âge. Plus les personnes sont jeunes, et plus elles auront tendance à emménager dans un logement de la même commune. A l'inverse, avec l'âge, les personnes déménagent plus facilement dans une autre commune.

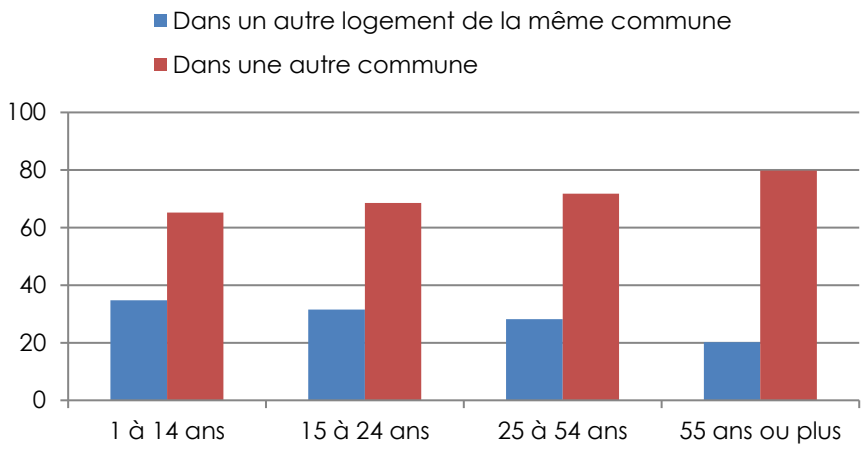

Insee, recensements de la population

Plus d'un tiers des habitants s'est installé il y a moins de 4 ans dans son logement actuel, ce qui représente près de 8 000 personnes.

Ancienneté d'emménagement des ménages en 2017

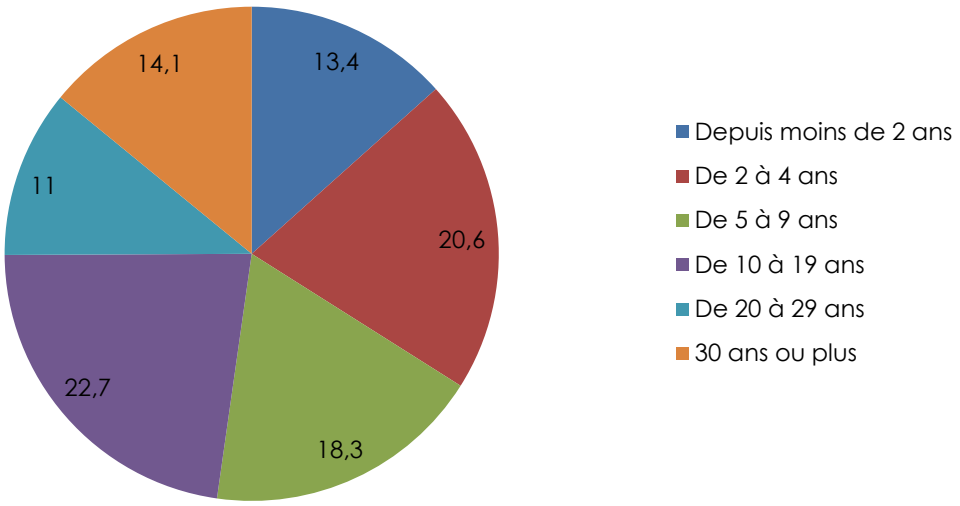

Insee, recensements de la population

Ceux qui sont installés depuis plus longtemps ont en général un logement plus grand, avec en moyenne une pièce de plus que le logement des personnes ayant emménagé dans les deux dernières années.

	Part des ménages en %	Population des ménages	Nb moyen pièces par logement	Nb moyen pièces par personne
Ensemble	100	23 182	4,3	1,8
Depuis moins de 2 ans	13,4	3 098	3,6	1,5
De 2 à 4 ans	20,6	4 951	3,9	1,6
De 5 à 9 ans	18,3	4 658	4,2	1,6
10 ans ou plus	47,8	10 475	4,7	2,1

Insee, recensements de la population

On pourrait aussi considérer que les primo-accédant ont maintenant des logements plus petits qu'auparavant, mais cela reste à vérifier. Est-ce dû à une hausse des loyers ? Le territoire se caractérise en tout cas par une plus grande part de propriétaires et de l'habitat individuel par rapport au département et à la moyenne nationale.

Les familles

Toujours plus de familles monoparentales, des jeunes isolés

La part des ménages d'une personne est en progression, notamment des femmes seules. Les familles monoparentales occupent une place toujours plus importante, l'atomisation de la cellule familiale constituant un phénomène de société.

Ménages selon leur composition

	2007	2012	2017
Ménages d'une personne	**25**	**26,3**	**28,5**
Hommes seuls	11,5	11,6	12,4
Femmes seules	13,5	14,7	**16,1**
Autres ménages sans famille	**2**	**2,6**	**1,9**
Ménages avec famille(s)	**73**	**71,2**	**69,5**
Couple sans enfant	29,5	28,5	28,6
Couple avec enfant(s)	34,7	32,5	30,5
Famille monoparentale	8,8	10,1	**10,5**

Insee, recensements de la population

Parmi les personnes vivant seules, on observe une hausse des tranches d'âge de 55 à 64 ans, mais aussi de 20 à 24 ans. Cela amène à s'interroger sur les conditions de vie de ces jeunes adultes et sur les raisons de leur isolement.

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules

	2007	2012	2017
15 à 19 ans	0,7	0,3	0,6
20 à 24 ans	8,6	6,2	**9,7**
25 à 39 ans	8,0	7,3	8,7
40 à 54 ans	10,3	10,9	11,5
55 à 64 ans	15,1	17,1	**19,4**
65 à 79 ans	22	23,5	23,8
80 ans ou plus	40,8	43,3	43,8

Insee, recensements de la population

Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Les colocataires n'entrent donc pas dans la catégorie des ménages d'une personne. Ils vivent dans un ménage de plusieurs personnes, en tant que personnes n'appartenant pas à une famille. La colocation est un phénomène observé à Sommières, particulièrement dans les rues basses. Les personnes vivent en colocation pour différentes raisons :

- Entre parents et enfants, des colocations sont organisées pour limiter les coûts
- Des colocations qui regroupent de jeunes occupants
- Des personnes plus âgées qui habitent en colocation, en raison de leurs faibles revenus ou vivant avec des minimas sociaux
- La colocation apparait à Sommières être une obligation plutôt qu'un choix de vie.

L'accès au logement social est difficile et les personnes seules ne sont pas prioritaires pour cet accès au parc social. Elles sont en outre attachées au territoire et ne souhaitent pas déménager pour accéder à un logement social ailleurs.
Sur Sommières il y a peu de logements sociaux d'une ou deux pièces, ce qui est un problème pour les personnes isolées. Dans la commune, on compte 48 logements sociaux avec deux pièces pour 310 logements composés de trois à cinq pièces.

Il y a de plus en plus de personnes isolées vieillissantes qui se retrouvent avec un « taux d'effort » de 40 ou 50% au lieu de 30%. Cela signifie que ces personnes consacrent jusqu'à la moitié de leur budget pour se loger, alors que le maximum attendu est de 30% selon les seuils d'acceptabilité et les dispositifs publics. Les aides au logement sont en diminution, les revenus aussi, tandis que les loyers augmentent.

On rencontre aussi cette situation de personnes âgées isolées confrontées à un coût du logement trop élevé dans les villages. Le précédent projet social montrait d'ailleurs que les séniors étaient plus impactés par les indices de précarité. Les témoignages de personnes qui ne chauffent pas leur logement en hiver sont fréquents.

Les interventions sur les économies d'énergie sont à développer. Il serait intéressant de communiquer davantage sur les dispositifs existants, d'autant qu'il peut y avoir un accès direct par les particuliers impactés, pour les propriétaires occupants mais aussi pour les locataires. Il existe le service local d'intervention pour la maitrise de l'énergie (SLIME), un dispositif national financé par l'Etat. Dans le Gard, ce dispositif repose sur des comités locaux d'intervention pour la maitrise de l'énergie (CLIME). Calade et le centre communal d'action sociale (CCAS) de Calvisson sont membres du CLIME, mais pas le CCAS de Sommières.
Pour accompagner les personnes en situation de mal logement, il est également recommandé de mobiliser le point conseil budget (PCB). C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières. Calade est labellisée point conseil budget et dispose des compétences pour réaliser cet accompagnement.

Logement et parcours de vie

Le centre médico-social accueille le public en difficulté. Sur les permanences des assistantes sociales, il y a au moins une problématique de logement : séparation, problèmes familiaux, impayés, insalubrité, expulsion, demande numéro logement social. Concernant l'inscription de la demande de logement social, le centre médico-social oriente vers Calade (France Services) puis auprès des centres communaux d'action sociale pour faire des demandes localisées. La difficulté liée au logement est essentiellement dans la recherche de logements sociaux à cause de séparation, de loyer inadapté par rapport au revenu, d'expulsion, parce qu'hébergé par un tiers. Le centre médico-social constate plutôt un besoin en logement parce que l'habitat actuel est précaire plus qu'un besoin d'hébergement d'urgence.

Commune	Parc social	Densité	Individuel	Collectif	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces et plus
Calvisson	118	5,01	66	52	4	20	53	38	3
Cannes-et-Clairan	7	3,02	7	0	0	0	3	4	0
Congénies	15	2,16	15	0	0	15	0	0	0
Junas	4	0,81	4	0	0	3	1	0	0
Montmirat	13	8,23	13	0	0	1	3	9	0
Montpezat	31	6,47	11	20	1	5	15	8	2
Sommières	358	16,17	89	269	7	44	136	149	22
Villevieille	10	1,35	10	0	0	0	4	5	1
Pays de Sommières	556	5,62	215	341	12	88	215	213	28

Répertoire du parc locatif social, 2020

Le mode de financement, prêts et subventions, pour la construction des logements sociaux détermine le barème de loyers appliqué. En fonction de la nature du prêt, le plafond de revenus pris en compte pour avoir droit au logement social est différent. Il existe ainsi trois niveaux de plafonds progressifs qui correspondent à trois niveaux de loyers. Plus le loyer est élevé, plus les plafonds de ressources des ménages le sont.

- le PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) réservé aux personnes en situation de grande précarité qui cumulent des difficultés sociales et économiques. Les loyers sont compris entre 4,56 €/m2 et 5,97 €/m2 selon les régions.
- le PLUS (prêt locatif à usage social) correspond aux HLM traditionnelles. Les loyers sont compris entre 5,14 €/m2 et 6,70 €/m2 selon les zones. Plus de 80 % des logements sociaux en France sont régis par ce plafond de loyer et de ressources.
- le PLS (prêt locatif social) finance des logements situés en priorité dans les zones dont le marché immobilier est le plus tendu.

Le taux de mobilité détermine les emménagements dans les logements proposés à la location depuis un an ou plus rapportés au nombre de logements proposés à la location depuis un an ou plus.

	PLAI	PLUS	PLS	Loyer moyen €/m²	Taux de mobilité en %
Calvisson	30	76	12	5,92	4,01
Cannes-et-Clairan	1	6	0	6,01	5,08
Congénies	0	0	15	8,93	0,00
Junas	1	3	0	6,18	13,33
Montmirat	4	9	0	5,28	25,00
Montpezat	5	13	13	6,10	0,00
Sommières	49	307	2	5,84	4,35
Villevieille	3	7	0	5,45	8,99
Pays de Sommières	93	421	42	5,90	7,69

Répertoire du parc locatif social, 2020

Le parc de logement social évolue principalement dans les communes de Sommières et Calvisson, qui accueillent le plus grand nombre d'habitants. Au cours des dernières années, des constructions ont été livrées entre 2015 et 2018 dans ces deux communes. Plus récemment, Congénies a enregistré des constructions entre 2018 et 2019. Depuis 2015, le nombre de logements sociaux progresse de 44%.

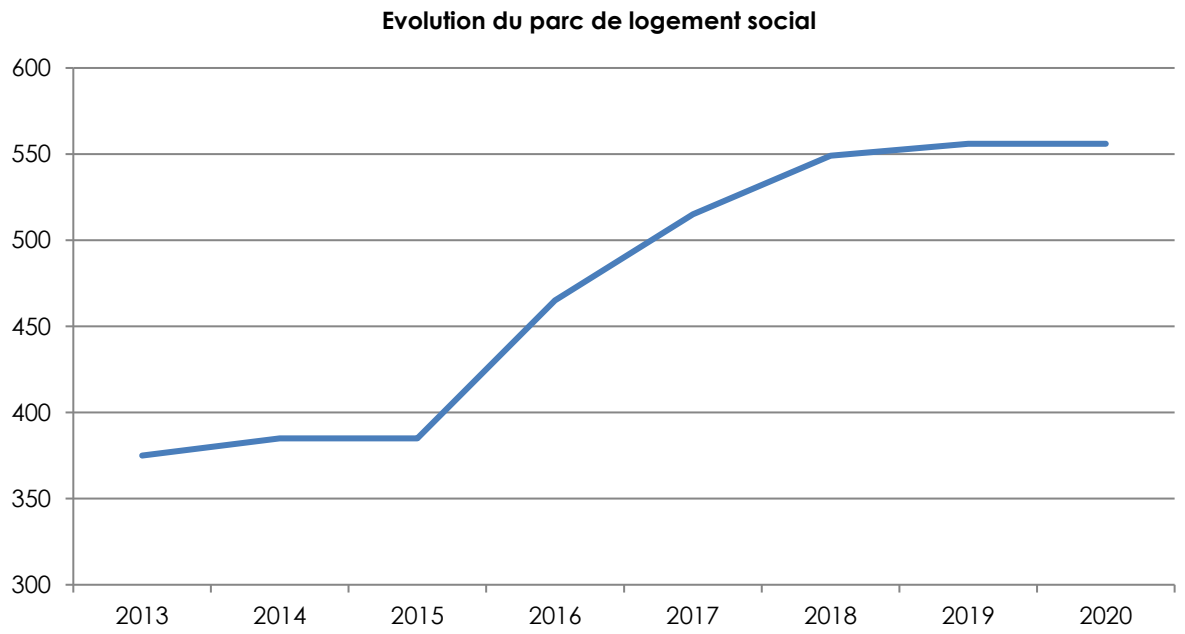

Répertoire du parc locatif social

La taille des logements est un sujet auxquels sont confrontés les centres communaux d'action sociale, avec en particulier la recherche de petits logements, rares sur le territoire. Ce type de logement peut être sollicité suite à une séparation, en raison de la composition du foyer et du niveau de revenu. L'offre de logements d'une ou deux pièces apparaît insuffisante par rapport aux besoins.
En dix ans, plus de 2 000 logements ont pourtant été construits. Si les studios restent peu nombreux, la part et le nombre de logements de deux pièces progressent sensiblement. Les constats évoqués ci-dessus, par rapport à certaines situations, seraient peut-être, alors, un sujet à rapprocher de la répartition des petits logements dans le territoire. Toutefois, ce sont les habitations de taille plus importante qui augmentent le plus fortement en volume. La maison individuelle représente plus de 80% du type d'habitat. En moyenne, elles comportent 4,6 pièces, tandis que les appartements en possèdent 2,9, ce qui porte la moyenne de l'ensemble à 4,3 pièces. Le nombre moyen d'occupants par résidence principale s'établit à 2,34, contre 2,45 dix ans auparavant, une tendance à la baisse constante depuis plusieurs recensements.

	2007		2012		2017	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Ensemble	7 888		8 943		9 899	
1 pièce	120	1,5	127	1,4	157	1,6
2 pièces	548	6,9	594	6,6	806	8,1
3 pièces	1 353	17,2	1 566	17,5	1 831	18,5
4 pièces	2 501	31,7	2 894	32,4	3 181	32,1
5 pièces ou plus	3 366	42,7	3 761	42,1	3 923	39,6

Insee, recensements de la population

Les centres communaux d'action sociale sont très peu sollicités pour de l'hébergement d'urgence, ils accueillent bien plus souvent des demandes de logement social. Ceux-ci sont peu nombreux, aucune commune du territoire n'est soumise à une obligation de construction dans ce domaine. Les initiatives en faveur du logement social sont donc l'expression d'une réelle volonté des communes : un des moyens utilisé par les villages est d'imposer, dans le plan local d'urbanisme, l'obligation pour les promoteurs d'inclure une part de logements sociaux dans leurs projets immobiliers. Ces demandes sont motivées par la recherche d'un loyer plus adapté au revenu, ou encore à la suite d'une séparation. Il y a davantage de demandes que de logements sociaux.

Des communes rencontrent aussi des difficultés avec des personnes qui s'installent sur des terrains non constructibles. Sans mise aux normes sanitaires de leur terrain, ces personnes installent de l'habitat léger, des caravanes. Cela relève soit d'un choix de vie, soit de

difficulté financière. Pour la mairie, cela pose des problèmes de législation, de salubrité et de précarité sanitaire.

Calade a interrogé ses services Accueil et Insertion sur les situations actuellement rencontrées et liées au logement pour les habitants d'une des communes du territoire. Cela concerne 16 personnes, soient 9 femmes et 7 hommes, de tous les âges, avec une part plus importante de personnes de 46 à 62 ans. Parmi ces personnes, 4 sont sans abri, 4 sont hébergées, 7 sont locataires et 1 est propriétaire. Le plus souvent, les difficultés sont liées à des problématiques relationnelles, pour 7 personnes, des questions d'accès logement pour 4 personnes, 2 autres en raison d'un logement inadapté, 2 évoquent des motifs d'insalubrité ou logement indécent et 1 fait l'objet d'une mesure d'expulsion. Par ailleurs, nous constatons régulièrement que des personnes vivent dans leur véhicule, aménagé ou non, sur le parking du camping municipal ou celui du Vidourle. Nous pensons qu'en moyenne on peut observer deux situations de ce type sur ces parkings, et c'est un public qui ne reste pas longtemps. Les informations étant insuffisantes, nous n'avons pas intégré ces éléments dans les données présentées ci-dessus. La CAF qui peut enregistrer des situations de non-décence de logements et diligenter des diagnostics. Sur les dernières années, le nombre de situations repérées sur le Pays de Sommières par la CAF évolue selon les données présentées ci-après.

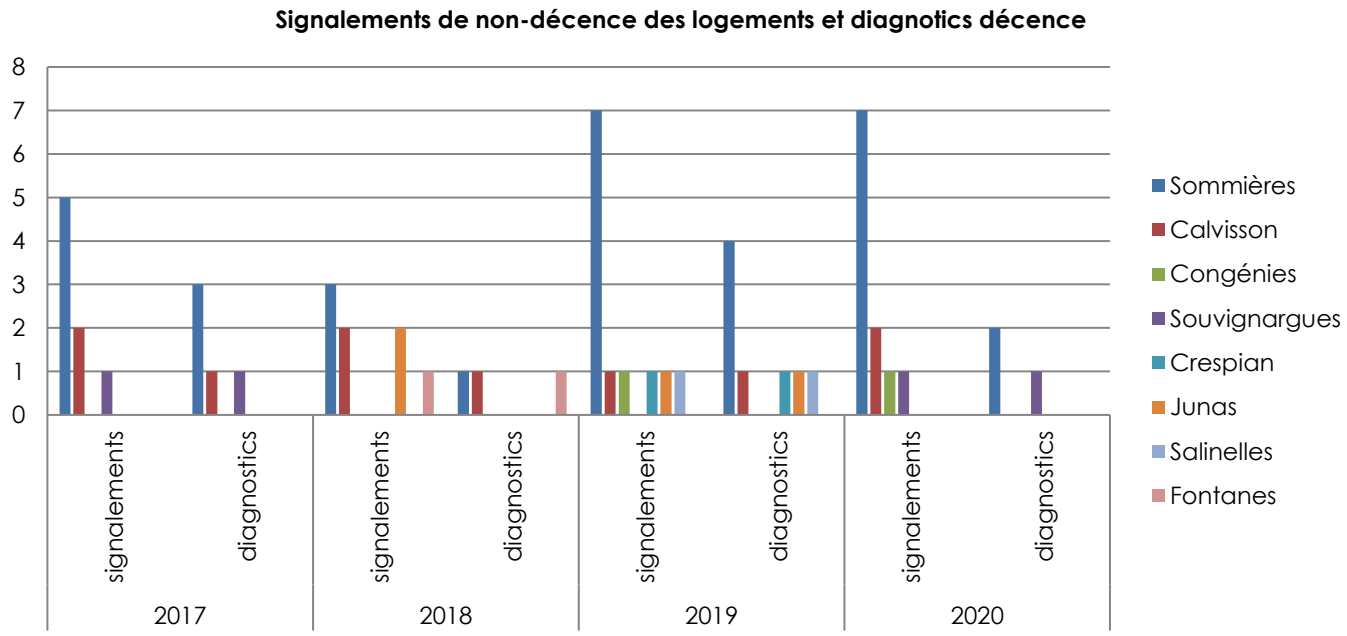

Caisse d'allocations familiales du Gard

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) du Gard effectue un travail de diagnostic spécifique avec un centre communal d'action sociale du territoire. Il est constaté qu'il y a beaucoup d'hébergement par des tiers et de problème d'insalubrité. Les associations membres de ce centre communal d'action sociale ont noté une part non négligeable de population nomade qui passe sur la commune, ainsi que des personnes qui

vivent sur des terrains non constructibles. A ce moment du diagnostic, le SIAO constate quelques cas de personnes sans abri accompagnées par les différentes associations.

La crise sanitaire a augmenté les problématiques de logement des habitants. Les personnes qui sont en logement insalubre rencontrent des difficultés énergétiques, qui entraînent des impayés et des problématiques supplémentaires. Un nouveau logement peut être le démarrage d'un cercle vertueux pour ces personnes en difficulté.

Hébergement et logement

Dans le cadre de la réécriture du projet social, une commission s'est réunie pour approfondir la question des difficultés liées au logement dans certaines situations. Le comité de pilotage a relevé plusieurs constats motivant cette démarche spécifique. Le logement, et particulièrement l'hébergement d'urgence, apparait comme un axe important. A travers ces questions se posent aussi les problématiques de foncier et d'immobilier.
Pour les situations d'urgence, il n'y a pas de solutions locales, il faut orienter vers les services à Nîmes. Le Centre Médico Social peut orienter les familles avec des enfants de moins de 3 ans et les femmes enceintes vers le Service d'Information et d'Orientation des parents Isolés mais les places sont limitées. La Clède, association alésienne, propose un outil de mobilité pour la mise à l'abri des femmes victimes de violence. Il peut y avoir des problèmes de relogement suite à des sinistres ou dans les situations de violences conjugales. Par ailleurs, il est parfois difficile d'accompagner les personnes sur les questions de relogement car elles sont souvent réfractaires à l'utilisation du 115.
Le service intégré de l'accueil et de l'orientation du Gard (S.I.A.O.) propose de faire un état des lieux des besoins et de contribuer au diagnostic de territoire, notamment au cours d'une rencontre avec les partenaires et professionnels.

A cette occasion, le SIAO est présenté par la Responsable de services Pôle Urgence et Veille Sociale de la Croix-Rouge, accompagnée par deux travailleuses sociales de son service qui interviennent sur le logement adapté et l'accompagnement des familles. Ce service gère notamment des activités connues sous les dénominations « 115 » et « Samu social ».

La conception des Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation résulte des concertations menées en 2008/2009 avec les partenaires associatifs dans le cadre du Chantier national prioritaire pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées.

Elle est fondée sur le constat que la phase de premier accueil, d'évaluation du besoin et d'orientation est primordiale pour un bon accompagnement des personnes, et qu'elle doit donc être organisée de manière cohérente, coordonnée et identique dans les départements.
En ce sens les SIAO constituent la pierre angulaire d'un service public de l'hébergement et de l'accès au logement mettant l'individu au cœur du dispositif.

Le SIAO a pour objectifs de :

- Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement
- Traiter avec équité toutes les demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante
- Coordonner les différents acteurs de la veille sociale
- Participer à la constitution d'observatoires locaux

Le SIAO a comme missions :

- Organiser et centraliser, sur le territoire départemental, l'ensemble des demandes de prise en charge de personnes ou de ménages privés de « chez soi »
- Mobiliser, pour répondre à ces demandes, l'ensemble de l'offre d'hébergement qu'elle soit « d'urgence » ou « d'insertion », ainsi que les dispositifs permettant chaque fois que c'est possible, un accès direct au logement
- Garantir la continuité de la prise en charge et la continuité des parcours des personnes en organisant notamment la fonction de référent personnel
- Organiser la coopération et le travail partenarial entre les acteurs, pour améliorer la connaissance réciproque et proposer les outils nécessaires à cette collaboration
- Contribuer à l'observation et à la connaissance de la nature des besoins et de leur évolution, ainsi que sur la structure de l'offre territoriale pour faire les propositions d'adaptation nécessaires

Le SIAO est donc le service phare du dispositif de veille sociale pour l'accueil et l'orientation de personnes en difficulté ayant des besoins d'hébergement d'urgence ou de logement adapté.

La Croix-Rouge porte, pour le département du Gard, ce service. Il regroupe :

- La plateforme 115 qui est une permanence téléphonique pour le département et une permanence physique sur Nîmes, Ales et sur certains territoires repérés. Le 115 est en lien direct avec les maraudes du Samu social ou équipes mobiles et les accueils d'urgence (de jour et d'hébergement d'urgence)
- Le pôle Insertion : accompagnement social des personnes vers le logement adapté et autonome. L'orientation est faite par des travailleurs sociaux vers l'offre de logement la plus adapté après un diagnostic social : logement de stabilisation, d'insertion ou logement adapté (résidence jeunes, intermédiation locative, maison de famille…). L'objectif étant de fluidifier le parcours de la rue au logement. L'enjeu est, pour les personnes en logement autonome, de se rendre visible auprès des bailleurs sociaux.
- La Veille sociale sur la question du logement. Le diagnostic fait aujourd'hui peut alimenter un diagnostic de territoire pour faire remonter les besoins en termes de logement et de dispositifs sociaux à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Par exemple, sur certains territoires, il y a des manques en termes de vie quotidienne (accès à des douches, vestiaire, repas, colis alimentaire), d'autres ont besoin de la mise en place de maraude ou de logements d'urgence.

La réalité de la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) est trop peu connue des services du SIAO pour avoir une information précise sur les besoins du territoire. Le SIAO n'a identifié qu'une vingtaine de situations. Le SIAO peut donc faire un état des lieux des besoins du territoire par commune et/ou pour la CCPS.

Il est rappelé que les personnes en charge de victimes de violence (homme, femme, enfant, couple…) peuvent appeler le 115 pour mettre à l'abri ces personnes, avec une prise en charge du taxi et de nuitées d'hôtel.
D'une manière générale, toutes les personnes peuvent se voir proposer un hébergement en hôtel car depuis le 17 octobre 2017, il n'y a plus de critères d'éligibilité. Mais avec 350 personnes à l'abri, la saturation des places d'hôtel est un frein non négligeable.

Les situations familiales de violence, qui conduisent à des demandes d'hébergement avec enfants, sont aussi prises en compte. Mme Bonnamich, déléguée aux droits des femmes et à l'égalité (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) est en train de faire un état des lieux des logements d'extrême urgence dans les communes pour les familles victimes de violence. L'Ordonnance de Non Conciliation est une démarche administrative un peu longue et de cela dépend l'accès aux logements pour les victimes. Lorsque la mise à l'abri se fait loin du domicile conjugal, la scolarité est prise en charge rapidement pour changer d'école. Les femmes quittent souvent le domicile conjugal juste au début des vacances scolaires pour faciliter l'adaptation des enfants à la nouvelle école. Tous les éléments de la vie quotidienne sont pris en charge par l'équipe du SIAO qui reçoit les familles victimes de violence, avec un soutien psychologique. Le SIAO prend également en charge l'organisation de la médiation avec les enfants pour le conjoint violent. Si la mise à l'abri se fait près du domicile conjugal (ce qui est peu fréquent), l'enfant peut rester dans l'école même si le parent vit dans un village voisin.

Les demandes d'hébergement ainsi que les situations de violence sont en augmentation. En 2019, 13 000 demandes d'hébergement d'urgence ont été formulées, ce nombre s'élève à 20 000 demandes en 2020. Le SIAO rencontre des publics qu'il ne voyait pas avant. En mai 2020 il y a eu une augmentation significative des prises en charge de personnes victimes de violence, notamment grâce à l'utilisation du dispositif national de mise à l'abri mis en place à partir des pharmacies. Depuis peu, un nouveau public de travailleurs en perte d'emploi arrive sur le 115. Le plan d'urgence hivernal a débuté en octobre et finira en juin. L'augmentation de la prise en charge des hébergements est encore en hausse en 2021.

Les représentantes du service Pôle Urgence et Veille Sociale précisent certaines de leurs missions. Le logement adapté est une alternative pour faciliter l'accès au logement autonome sur du long terme. L'équipe mobile recense les personnes qui sont mises à l'abri pour coordonner la suite de leur prise en charge.
Le SIAO est composé de 3 écoutants au 115 et des veilleurs de nuit du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) qui prennent le relai la nuit. Trois travailleurs sociaux interviennent sur l'hébergement, neuf travailleurs sociaux et un chef de service sont

mobilisés sur le SIAO pour le volet logement adapté, insertion, stabilisation et CHRS, et une personne est chargée du suivi administratif.

Numéros de téléphone d'urgence

Le 115 est un numéro d'urgence d'orientation des personnes sans abri vers des lieux d'hébergements notamment pour les personnes victimes de violence.

Le 3919 est un numéro d'urgence, de renseignement général pour les personnes victimes de violences.

Un territoire accueillant pour les familles

Comme indiqué précédemment, la part des familles monoparentales continue de progresser et ce phénomène s'inscrit dans le temps. Elle reste cependant en-deçà de la moyenne gardoise.

Sur le territoire du Pays de Sommières, les familles monoparentales constituées d'une femme seule avec enfant(s) sont la situation rencontrée dans la grande majorité des cas. Les familles monoparentales composées d'un homme seul avec enfant(s) représentent les trois quarts de l'évolution constatée de la monoparentalité au cours des cinq dernières années.

On comptabilise 842 familles monoparentales avec une femme seule, contre 811 précédemment. Les familles monoparentales avec un homme seul sont au nombre de 217 contre 124 au précédent recensement.

Les ateliers petites mains petits pieds de Calade, destinés aux parents et leurs enfants de moins de trois ans, accueillent aussi des pères seuls depuis quelques années. Cette tendance se retrouve désormais dans les mercredis en familles, des ateliers destinés aux familles avec des enfants plus âgés.

Cette spécificité intéresse particulièrement certains partenaires de Calade. Les gendarmes de la maison de confiance et de protection des familles, qui est le nouveau nom de la brigade de prévention de la délinquance juvénile, et dont les missions ont été élargies, sont ainsi venus participer à des ateliers et rencontres avec le secteur famille.

Composition des familles

	2007	2012	2017	Gard
Couples avec enfant(s)	**47,2**	**45,4**	**43,6**	**38,8**
Familles monoparentales	**12,3**	**14,5**	**15,2**	**16,7**
Hommes seuls avec enfant(s)	2,2	1,9	3,1	2,9
Femmes seules avec enfant(s)	10,1	12,6	12,1	13,8
Couples sans enfant	**40,5**	**40,1**	**41,2**	**44,5**

Insee, recensements de la population

Le territoire se distingue par un plus grand nombre de familles avec enfants que ce qui est observé dans le Gard, une tendance qui confirmerait l'attractivité du pays de Sommières pour cette population.
Les familles avec un ou deux enfants sont notamment plus nombreuses.

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2007	2012	2017	Gard
Aucun enfant	45,8	44,5	46,5	51,3
1 enfant	23,9	24,4	23,9	21,9
2 enfants	22,5	23	21,7	18,4
3 enfants	6,4	6,6	6,3	6,2
4 enfants et plus	1,4	1,6	1,6	2,2

Insee, recensements de la population

Le taux de familles monoparentales est différent selon les communes du Pays de Sommières. Les activités familles peuvent se déployer en tenant compte de la présence des familles monoparentales dans les villages. Calade a notamment répondu à l'appel à projets France relance de l'Etat pour créer un espace socioculturel itinérant, qui prendra en particulier la forme d'un véhicule aménagé. Cette action aura notamment pour but de participer à l'animation de la vie sociale dans les villages, développer les activités famille et étendre les activités numériques. Calade va développer des partenariats pour animer cet espace socioculturel itinérant, la finalité étant bien l'animation de la vie locale dans les villages avec les familles du village et leurs associations. Cette initiative, pour laquelle une réponse de l'Etat est attendue fin mars, est favorablement accueillie par les partenaires et le comité de pilotage.

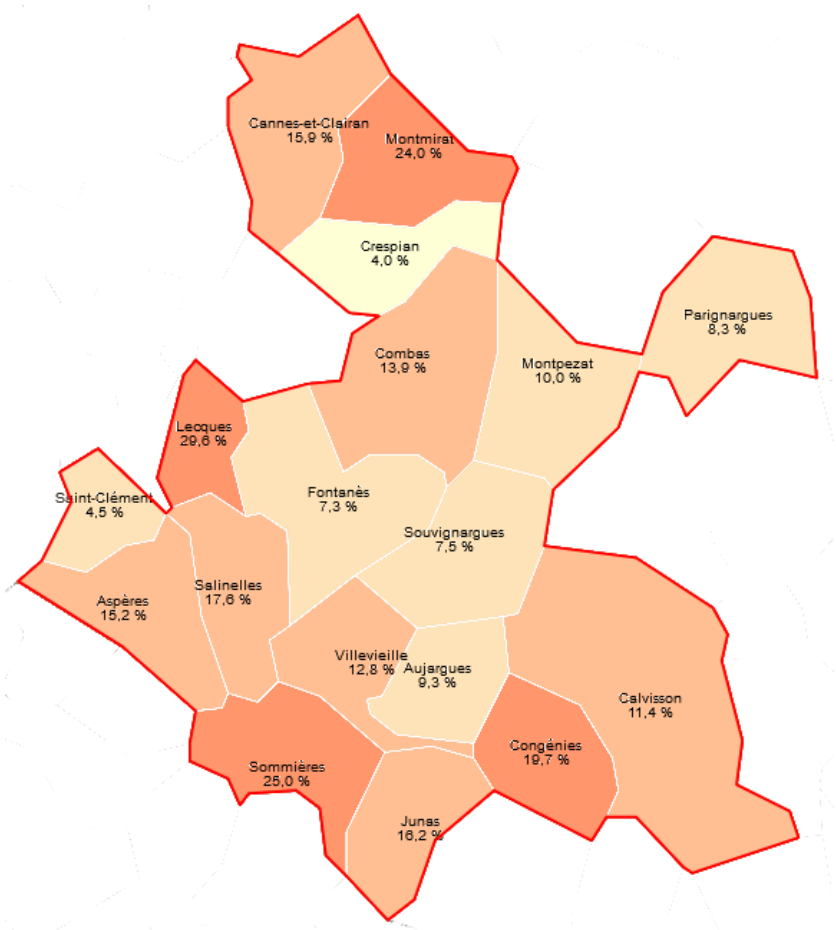

Part des familles monoparentales

Insee, recensements de la population

La part moyenne des familles monoparentales étant de 15,2% sur le territoire intercommunal, la carte ci-dessus permet de distinguer quatre communes pour lesquelles cette part est significativement plus élevée.

La voiture reste indispensable

La mobilité est un sujet déjà pris en compte dans les précédents projets sociaux, il reste d'actualité avec des besoins en matière de transport et de mobilité en général. Il est d'ailleurs suggéré d'investir la mobilité des jeunes en recherche d'emploi. Le comité de pilotage suggère que l'intercommunalité intervienne avec le centre social pour qu'une action « garantie jeunes » soit proposée sur le Pays de Sommières. Cette première réponse aux difficultés de mobilité des jeunes et d'accès aux services se concrétise au cours de la réécriture du projet social, la commune de Sommières accueille désormais le dispositif animé par la Mission locale.

La voiture individuelle est un moyen de transport indispensable pour les foyers du territoire, afin de se rendre sur les lieux de travail ou pour toutes les activités quotidiennes des ménages.
La mobilité est difficile entre les villages et les zones d'emploi, les transports en commun sont inexistants, avec un nombre très limité de dessertes en journée, et l'absence de liaison entre villages ou vers certaines zones d'activité qui restreint fortement les possibilités de déplacements. Pour se rendre dans les bassins d'emplois ouvriers situés au sud du territoire, il est nécessaire de passer par Nîmes.

	2007	2012	2017	Gard
Au moins une voiture	**88,9**	**90,2**	**91,4**	**86,3**
1 voiture	42,8	42,6	43,7	48,1
2 voitures ou plus	46,1	47,6	47,7	38,2

Insee, recensements de la population

Le territoire compte davantage de foyers avec deux voitures que dans le reste du Gard, puisque ce mode de transport est incontournable. Cependant, tous les ménages ne possèdent pas un véhicule, avec des situations différentes selon les communes. Il est à souligner que la part des foyers possédant un véhicule à Sommières est inférieure à la moyenne départementale. Environ un ménage sommiérois sur cinq ne possède pas de voiture.

Plusieurs centres communaux d'action sociale se sont saisis de cette problématique, notamment pour suppléer l'absence de liaison entre leur village et les bourgs centre de Calvisson et Sommières. Des services de transport en minibus sont ainsi proposés aux habitants de ces communes, une concertation est sans doute à proposer avec Calade. Outre le soutien financier qui peut être mobilisé auprès de Pôle emploi, les CCAS de Calvisson et Sommières proposent également une aide au permis pour les jeunes.

Les centres sociaux proposent également plusieurs services de mobilité. Le taxi solidaire répond aux demandes ponctuelles de déplacement individuel. Des voitures et des scooters sont prêtés aux personnes qui accèdent à l'emploi ou à la formation. Des ateliers de préparation au code de la route sont animés pour les personnes qui ont pour projet l'obtention du permis de conduire.

S'agissant de l'offre de transport en commun, celle-ci est jugée insuffisante, voire inexistante, notamment pour le transport d'un village à un autre ou en direction de certains bassins d'emploi (Aimargues, Lunel par exemple).

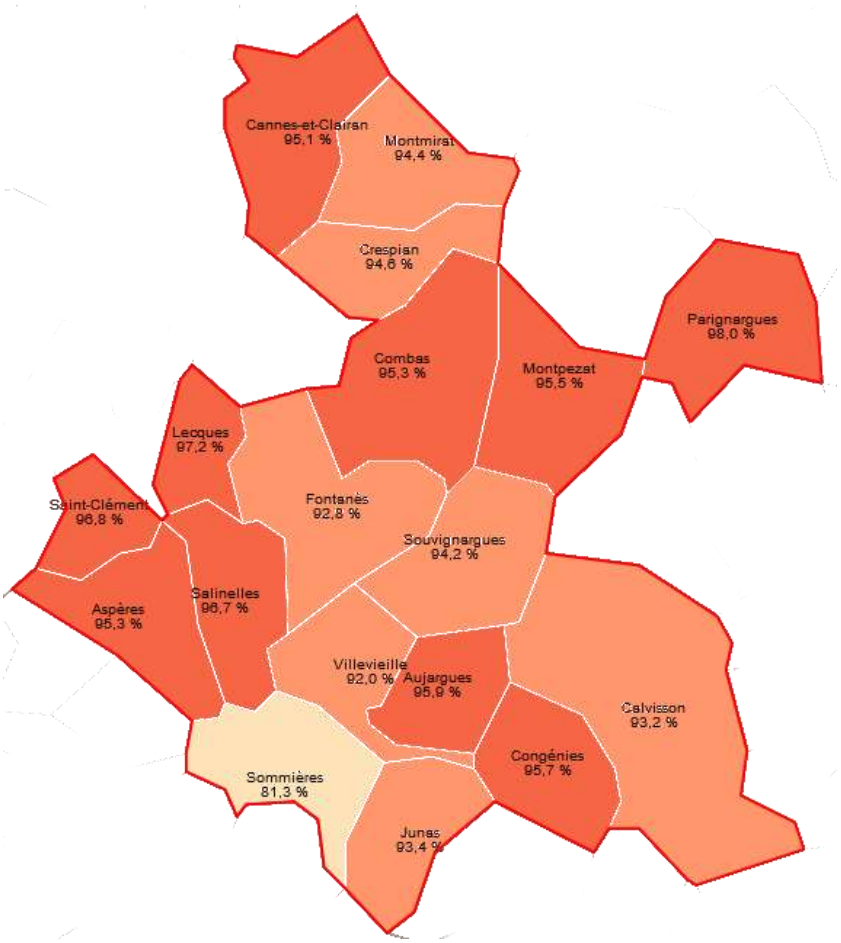

Part des ménages possédant au moins une voiture

Insee, recensements de la population

L'emploi

Une démographie portée par les « classes moyennes »

La communauté de communes du Pays de Sommières se caractérise, par rapport au reste du Gard, par une présence plus importante d'artisans, de cadres, des professions intermédiaires, d'employés, et aussi d'agriculteurs exploitants. Il s'agit des catégories socioprofessionnelles des habitants, qui peuvent exercer leur activité en dehors du territoire.

Cette information est donc à distinguer des catégories d'emploi proposées localement. Pour information, on dénombre 300 entreprises créées sur le territoire intercommunal au cours de l'année écoulée.
Il existe de grandes entreprises implantées près du territoire, avec trois des dix plus grands établissements du Gard installés au sud, et qui opèrent des recrutements saisonniers de main d'œuvre, parfois en lien avec le service public de l'emploi pour proposer des formations courtes afin d'accompagner les embauches.

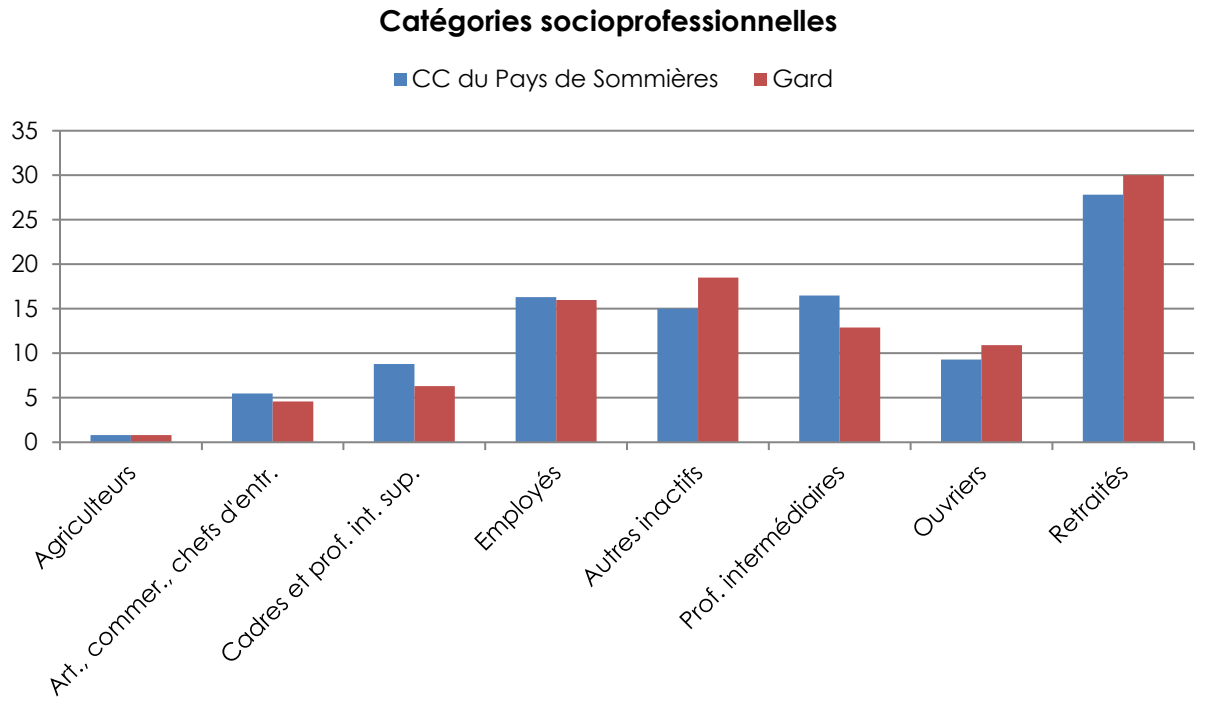

Insee, recensements de la population

La mixité des âges se constate également à travers les catégories socioprofessionnelles, on observe là-aussi que la part des retraités reste inférieure à la moyenne départementale.

Précédemment, il a été souligné la dynamique démographique forte qui perdure sur le territoire, avec une augmentation soutenue de la population. L'évolution des catégories socioprofessionnelles depuis plusieurs années confirme l'attractivité du Pays de Sommières pour de nouveaux habitants que l'on pourrait décrire comme appartenant aux « classes

moyennes ». Ces familles ont un niveau de qualification plus élevé, et recherchent une qualité de vie à proximité des grands bassins d'emploi tout en pouvant assumer les déplacements pendulaires pour se rendre sur leur lieu de travail.
Les activités familles spécifiques aux 0 à 3 ans, les ateliers petites mains petits pieds, accueillent ainsi de nombreuses mamans en congés parental, issues de catégories socioprofessionnelles supérieures, à côté de familles dont la personne de référence est inactive.
Le relais emploi accueille quant à lui des personnes dont le niveau de formation est majoritairement inférieur au baccalauréat, la mixité du public reste donc exceptionnelle, même si des demandeurs d'emploi ayant un niveau élevé fréquentent aussi le relais emploi.
Les jeunes qui se présentent, sans qualification, recherchent des emplois de préparateur de commande, alors qu'il manque plutôt sur le territoire des profils pour le bâtiment, et plus largement les corps de métiers de l'artisanat. Ces emplois nécessitent une qualification, qui peut rester en-deçà du niveau baccalauréat, mais qui supposent tout de même de s'inscrire dans un parcours de formation.
Il y aurait donc une attention particulière à porter aux habitants à faible niveau de qualification, compte-tenu de la difficulté de l'accès à la formation soulignée auparavant, et de la « concurrence » sur le marché de l'emploi de nouveaux habitants davantage formés.

	2007	2012	2017
Agriculteurs exploitants	1,8	0,9	0,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,6	5,2	5,5
Cadres, Professions intellectuelles supérieures	6,9	8,3	8,8
Professions intermédiaires	14,3	16,3	16,5
Employés	15,6	16,9	16,3
Ouvriers	11,6	11,3	9,2
Retraités	27,2	26,8	27,8
Autres personnes sans activités professionnelles	17	14,3	15

Insee, recensements de la population

Les professions intermédiaires et les cadres voient leur part augmenter depuis 10 ans, tandis que celle des ouvriers est en diminution.

La part des agriculteurs affiche une relative stabilité, et on peut observer, en parcourant le territoire une évolution des exploitations, avec parfois des installations, en particulier dans le maraîchage, peut-être dans une logique de circuits courts.
Le recensement général agricole a lieu tous les dix ans, une campagne est actuellement menée par le ministère de l'agriculture, jusqu'au printemps 2021, pour renouveler ces données. Les précédentes éditions ne permettent donc de constater des évolutions que pour la période entre 2000 et 2010. Une forte baisse du nombre d'établissements était alors observée, comme partout en France, ainsi que de la surface agricole utile. Toutefois, si le

nombre d'agriculteurs diminuait, la surface par exploitation augmentait, ce qui laisse supposer que les exploitants ont acquis des parcelles supplémentaires. Le nombre d'exploitations diminuait à 332, contre 542 auparavant, et la surface agricole utile se réduisant à 5 929 hectares, contre 7 006 lors du recensement précédent. Cela traduit bien évidement une évolution dans l'utilisation du foncier, mais cela permet aussi de constater que la taille moyenne des exploitations passe de 13 à 18 hectares, soit une hausse de 38%.

L'activité agricole conserve aussi une place sur le territoire lorsqu'on dénombre les emplois occupés. Alors que les catégories socioprofessionnelles concernent les habitants, qui n'exercent pas nécessairement sur le territoire, on peut également s'intéresser aux emplois proposés localement, qui d'ailleurs, eux aussi, sont susceptibles d'être occupés par des travailleurs venus d'autres territoires.
Les emplois agricoles et dans les métiers de la construction ont une part supérieure à 15%, soit davantage que dans le Gard, et occupent chacun une place plus importante que dans le département. A l'inverse, les emplois dans l'industrie et surtout dans le secteur tertiaire sont à un niveau inférieur à celui du département.

	CCPS	Gard	France
Agriculture	4,5%	3,7%	2,6%
Industrie	9,9%	10,4%	12,2%
Construction	10,6%	7,7%	6,9%
Commerce, transports, services divers	43,3%	41,7%	46,8%
Administration, enseignement, santé, action sociale	31,7%	36,5%	32,0%

Insee, recensements de la population, exploitation complémentaire au lieu de travail

Des actifs qui doivent se déplacer pour occuper un emploi

Les emplois proposés localement sont à distinguer des catégories socioprofessionnelles des habitants. Tous les actifs ne travaillent pas sur le territoire, une part importante se rend dans d'autres zones d'emploi. On compare ainsi le nombre d'emplois du territoire pour 100 actifs, ce qui permet de déterminer un indicateur de concentration. Si dans le Gard celui-ci s'établit à 90,3%, il est limité à 55,2% dans le Pays de Sommières.

	2007	2012	2017
Nombre d'emplois dans la zone	4 436	4 795	5 211
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	7 791	8 718	9 442
Indicateur de concentration d'emploi	56,9	55,0	55,2

Insee, recensements de la population

Ces emplois locaux ne correspondent pas nécessairement aux catégories socioprofessionnelles des habitants, ce qui implique que des actifs extérieurs au territoire puissent venir les occuper. La part des emplois locaux d'agriculteurs et d'artisans ou commerçants est un peu plus importante que dans le Gard. Parmi les habitants, les cadres, et surtout les professions intermédiaires, sont bien plus nombreux que le nombre de postes correspondant proposés sur le territoire, d'autant que la part de ceux-ci est sensiblement inférieure à la moyenne départementale. Si une équivalence peut être observée s'agissant de la répartition des actifs employés, et des postes d'employés locaux, les habitants de cette catégorie sont toutefois deux fois plus nombreux.

	Population active		Emplois locaux		Emplois Gard
Agriculteurs exploitants	140	1,3%	165	3,1%	1,9%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1022	9,5%	799	14,9%	10,1%
Cadres, Professions intellectuelles supérieures	1648	15,4%	570	10,7%	13,1%
Professions intermédiaires	3078	28,7%	1182	22,1%	26%
Employés	3029	28,3%	1574	29,4%	30,2%
Ouvriers	1722	16,1%	1057	19,8%	18,7%

Insee, recensements de la population, exploitation complémentaire au lieu de travail

De petites entreprises

Le tissu économique est principalement constitué de très petites entreprises, le plus souvent sans aucun salarié ou pour lesquelles l'information n'est pas connue.

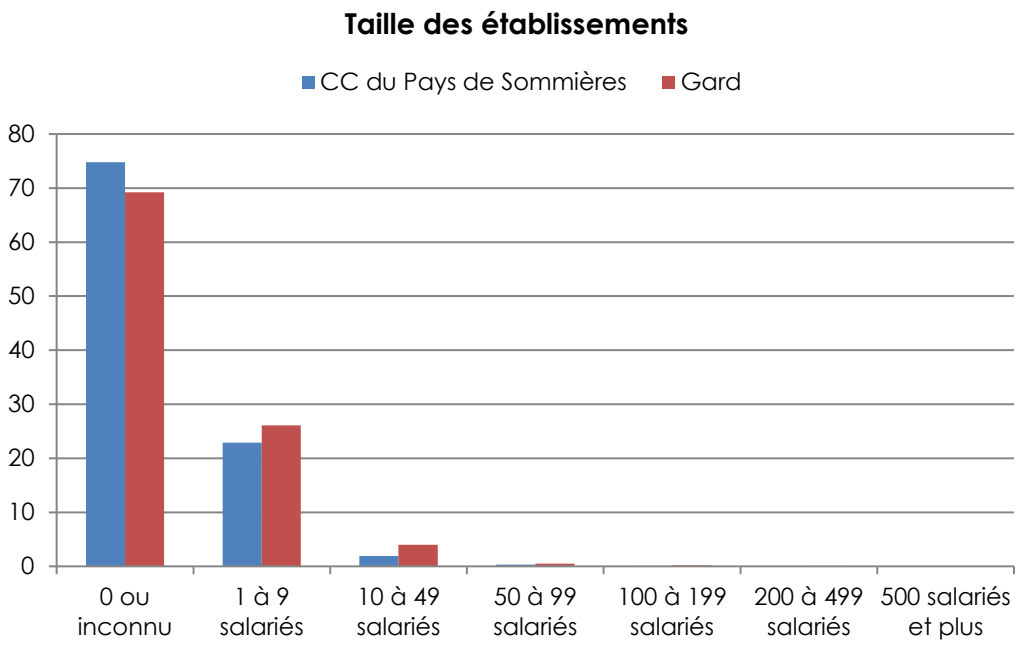

Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE Sirene)

Parmi les 300 entreprises créées au cours de l'année écoulée, la plupart pourraient être des microentreprises. Le relais emploi, qui accueille deux fois par mois une permanence de la chambre de commerce et d'industrie, confirme cette hypothèse. Ce statut juridique est fragile, notamment parce que les porteurs de projet investissent peu, or le niveau d'investissement est un des critères observés de pérennité des entreprises, voire de création d'emplois. Au cours de l'année 2020, lors de la survenue de la crise sanitaire, Calade a accueilli des entrepreneurs sous ce statut pour un soutien avec l'épicerie solidaire. Un phénomène que le Maillon n'a pour sa part pas constaté.

La création d'activité apparait dans tous les cas globalement en hausse ces dernières années.

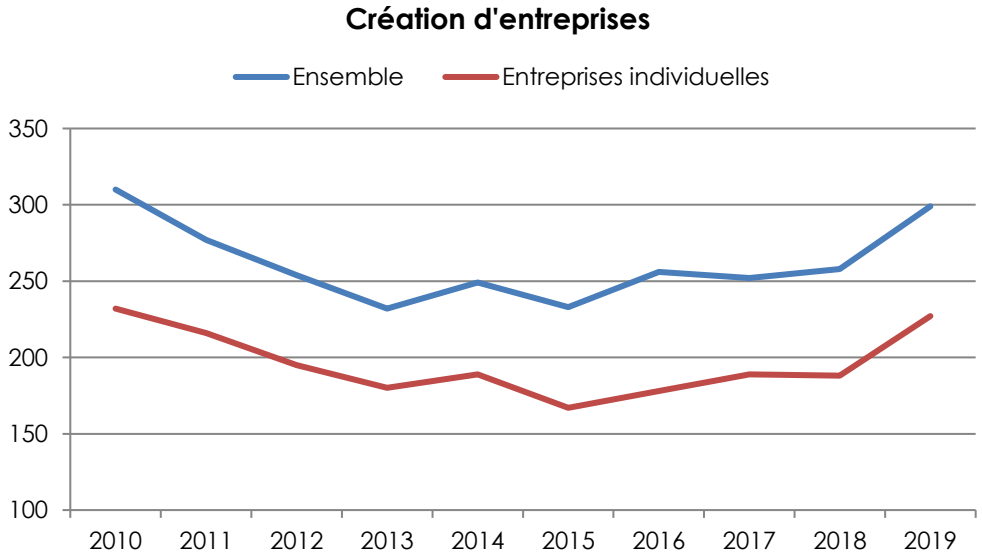

Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE Sirene)- activité marchande hors agriculture

Les créations d'entreprise dénombrées par secteur et par statut confirment la place de l'entrepreneuriat individuel. Les écarts entre le territoire et le département sont peu significatifs. Dans le détail, concernant le secteur de la construction, on peut calculer que la part des entreprises individuelles parmi les créations est supérieure de 10 points par rapport à la moyenne gardoise : elles représentent 83,8% des entreprises créées contre 73,2% des entreprises créées dans la construction au niveau du département.

	CCPS			Gard		
	Entrepr. créées	En %	Individ.	Entrepr. créées	En %	Individ.
Ensemble	299		227	8 772		6 602
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	20	6,7	17	493	5,6	398
Construction	37	12,4	31	1 265	14,4	926
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	91	30,4	64	2 718	31,0	1 962
Information et communication	9	3,0	8	273	3,1	218
Activités financières et d'assurance	9	3,0	4	180	2,1	48
Activités immobilières	13	4,3	4	215	2,5	46
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	55	18,4	41	1 737	19,8	1 282
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	33	11,0	31	877	10,0	808
Autres activités de services	32	10,7	27	1 014	11,6	914

Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE Sirene)- activité marchande hors agriculture

Chômage et marché du travail

Plusieurs sources sont utilisées pour suivre la situation sur le marché de l'emploi. Le taux de chômage, au sens du recensement, permet de mesurer la part de personnes en recherche d'emploi parmi les actifs recensés. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail, utilisé notamment pour comparer les pays, et établi grâce à une méthodologie d'enquête et de sondage, il est souvent présenté plus simplement comme « le taux de chômage ». Enfin, la source administrative constituée par Pôle emploi permet de connaître l'évolution du nombre de personnes inscrites auprès du service public de l'emploi.

Avec les dernières données disponibles du chômage au sens du recensement, qui permettent d'observer des évolutions sur une longue période, on constate que la tendance était marquée par une baisse du taux de chômage pour la communauté de communes du Pays de Sommières, à l'inverse de la hausse constatée au niveau du Gard et de la France. C'est particulièrement le chômage des femmes qui affichait une diminution importante, contribuant ainsi à l'évolution favorable constatée au niveau intercommunal. Entre les deux recensements, le taux de chômage sur le territoire, supérieur à la moyenne nationale, passait sous cette moyenne cinq ans plus tard.

	2007			2012			2017		
	CCPS	Gard	France	CCPS	Gard	France	CCPS	Gard	France
Nombre de chômeurs	1 164	46 741	3 165 531	1 358	53 092	3 770 002	1 409	55 313	4 002 352
Taux de chômage	13,1	15,6	11	**13,6**	16,8	12,7	**13,1**	17,4	13,4
Taux de chômage des hommes en %	11,5	13,3	9,8	**11,9**	15,4	12,1	**12,2**	16,3	12,8
Taux de chômage des femmes en %	14,8	18,2	12,3	**15,3**	18,3	13,3	**14,0**	18,5	14,0
Part des femmes parmi les chômeurs	53,5	55	53,2	55,1	52,5	50,6	53,2	51,7	50,9

Insee, recensements de la population

Les femmes représentent toutefois plus de 53% de la demande d'emploi locale. Le relais emploi accueille ces demandeuses d'emploi, dont beaucoup sont en recherche d'un poste dans les domaines de la bureautique et des services à la personne.
Les données de Pôle emploi concernent la demande d'emploi et l'offre d'emploi enregistrées au 31 décembre 2020. La demande d'emploi est distinguée selon plusieurs catégories, les personnes pouvant par exemple être à la recherche d'un emploi tout en occupant un poste à temps partiel.

A	Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI,CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier)
B	Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
C	Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
D	Personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeur d'emploi en formation, en maladie, etc.)
E	Personne pourvue d'un emploi, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

Fin décembre 2020, la communauté de communes du Pays de Sommières comptait 2 362 demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories A, B et C, soit une hausse de1,3% par rapport à décembre 2019. Au niveau du Gard, la hausse est de 2,4%.

	CC Pays de Sommières			**Gard**
	Nombre	**Evolution 1 an**	**Part dans Gard**	**Evolution 1 an**
Demandeurs d'emploi	2 362	+1.3 %	2.9 %	+2.4 %
Homme	1 134	+5.9 %	2.8 %	+3.3 %
Femme	1 228	-2.5 %	3.0 %	+1.6 %
Moins de 25 ans	307	-5.5 %	2.9 %	+4.0 %
50 ans ou plus	716	+3.3 %	3.0 %	+2.4 %
Inscrits < 1 an	1 058	-6.5 %	2.8 %	-4.5 %
DELD*	1 304	+8.8 %	3.0 %	+9.5 %
Inscrits > 2 ans	804	+9.8 %	3.2 %	+9.9 %
> BAC	761	-2.2 %	3.6 %	-2.2 %
BAC	568	+2.7 %	2.9 %	+4.3 %
CAP/BEP	781	+4.0 %	2.8 %	+1.4 %
Pas ou peu formés	249	+2.0 %	1.9 %	+2.0 %
RSA*	372	+9.7 %	2.4 %	+8.4 %
BOE*	206	-4.6 %	3.3 %	-8.3 %
QPV*	0	+0.0 %	0.0 %	+1.2 %
Public PIC*	1 218	+5.7 %	2.6 %	+1.4 %

Pôle emploi, données brutes, décembre 2020

DELD	Demandeurs d'emploi de longue durée
RSA	Bénéficiaire du Revenu de solidarité
BOE	Bénéficiaire de l'obligation d'emploi (travailleur en situation de handicap)
QPV	Vivant dans un quartier de la politique de la ville.
Public PIC	Demandeurs d'emploi avec un niveau de formation BAC (mais sans diplôme obtenu) et infra-BAC (strictement inférieur au BAC).

Sur le territoire, la demande d'emploi des femmes était en baisse de 2,5%, tandis que celle des hommes augmentait de 5,9%, un rythme d'ailleurs plus important que celui observé au niveau départemental. On retrouve donc à nouveau une spécificité de la demande d'emploi des femmes à l'échelle intercommunale, qui représentent 52% des inscrits.
On note également que la demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans affiche une baisse, avec une diminution de 5,5%.

La dégradation est plus forte pour les personnes ayant un niveau de formation inférieur au baccalauréat, en hausse de 5,7%, pour les bénéficiaires du RSA, avec +9,7%, les personnes inscrites depuis 2 ans ou plus avec +9,8%. Si ces évolutions selon les situations des demandeurs d'emploi sont comparables à celles observées dans le Gard, on peut relever toutefois que la demande d'emploi des personnes du territoire ayant un faible niveau de diplôme augmente bien plus vite (+5,7%) que dans le reste du département (+1,4%).

Les demandeurs d'emploi du Pays de Sommières représentent 2,9% des inscrits dans le Gard. La part de l'intercommunalité dans la population active gardoise s'élève quant à elle à 3,4% au dernier recensement : 10 747 actifs pour un total départemental de 318 384 actifs. La situation du territoire apparait donc un peu plus favorable.

La demande d'emploi pour les catégories A, B et C est détaillée par commune. Les évolutions peuvent apparaître importantes, cela s'explique par les faibles valeurs qui sont comparées.

	Décembre 2019	Décembre 2020	Evolution 1 an
Aspères	57	54	-5,3%
Aujargues	99	94	-5,1%
Calvisson	497	508	2,2%
Cannes-et-Clairan	49	51	4,1%
Combas	80	76	-5,0%
Congénies	136	125	-8,1%
Crespian	29	29	0,0%
Fontanès	65	69	6,2%
Junas	114	122	7,0%
Lecques	39	32	-17,9%

Montmirat	48	53	10,4%
Montpezat	115	110	-4,3%
Parignargues	41	47	14,6%
Saint-Clément	24	31	29,2%
Salinelles	51	53	3,9%
Sommières	660	678	2,7%
Souvignargues	76	76	0,0%
Villevieille	151	154	2,0%
CCPS	**2 331**	**2 362**	**1,3%**

Pôle emploi, données brutes, décembre 2020

Les domaines professionnels recherchés par les demandeurs d'emploi sont principalement les services à la personne et à la collectivité, ainsi que le commerce, la vente et la grande distribution.

	DEFM	Part
A - Agriculture Et Pêche, Espaces Naturels Et Espaces Verts, Soins Aux Animaux	140	6%
B - Arts et Façonnage d'ouvrages d'art	26	1%
C - Banque, assurance, immobilier	36	2%
D - Commerce, vente et grande distribution	371	16%
E - Communication, média et multimédia	59	2%
F - Construction, bâtiment et travaux publics	187	8%
G - Hôtellerie-restauration tourisme loisirs et animation	218	9%
H - Industrie	86	4%
I - Installation et maintenance	95	4%
J - Santé	89	4%
K - Services à la personne et à la collectivité	447	19%
L - Spectacle	106	4%
M - Support à l'entreprise	264	11%
N - Transport et logistique	205	9%
Z - Indéterminé	33	1%

Pôle emploi, données brutes, décembre 2020

Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi sur les 12 derniers mois s'élevaient à 307 fin décembre 2020. Ces emplois proposés localement ne peuvent donc pas satisfaire toute la demande d'emploi du territoire. Le nombre d'offres locales est en outre en diminution de 40% sur un an, tandis que la baisse était de 18% au niveau du Gard.

Les contrats à durée déterminée représentent 45% des offres d'emploi de l'année écoulée. Le temps partiel ne concerne que 9% des offres. Dans 50% des cas, ce sont des employés qualifiés qui sont recherchés par les employeurs.
Les secteurs qui recrutent le plus sont liés au tourisme ainsi que ceux de la santé.

	OEE	Part
A - Agriculture Et Pêche, Espaces Naturels Et Espaces Verts, Soins Aux Animaux	35	11%
B - Arts et Façonnage d'ouvrages d'art	0	0%
C - Banque, assurance, immobilier	7	2%
D - Commerce, vente et grande distribution	36	12%
E - Communication, média et multimédia	0	0%
F - Construction, bâtiment et travaux publics	33	11%
G - Hôtellerie-restauration tourisme loisirs et animation	61	20%
H - Industrie	0	0%
I - Installation et maintenance	10	3%
J - Santé	43	14%
K - Services à la personne et à la collectivité	38	12%
L - Spectacle	0	0%
M - Support à l'entreprise	22	7%
N - Transport et logistique	18	6%
Z - Indéterminé	0	0%

Pôle emploi, données brutes, décembre 2020

Une offre de formation initiale et professionnelle limitée

Le territoire ne dispose que d'une offre de formation scolaire, qui s'arrête au collège. Un lycée est en construction à Sommières et devrait ouvrir en septembre 2021. Cet établissement proposera une filière générale et professionnelle, ainsi qu'une filière d'enseignement supérieure.
Cette situation se traduit dans le niveau de scolarisation. A partir de 18 ans, les habitants du territoire sont moins nombreux à poursuivre une formation par rapport à la moyenne gardoise. Les trajets sont longs, il est préférable de pouvoir se rapprocher des lieux d'étude. Une partie des jeunes va donc s'installer en dehors du territoire, pour suivre une formation, on peut envisager que d'autres vont aussi rechercher un accès à leur autonomie, nécessitant un premier emploi difficile à trouver localement. La faible part des jeunes adultes parmi la population, observée précédemment, est vraisemblablement en partie expliquée par ces facteurs.

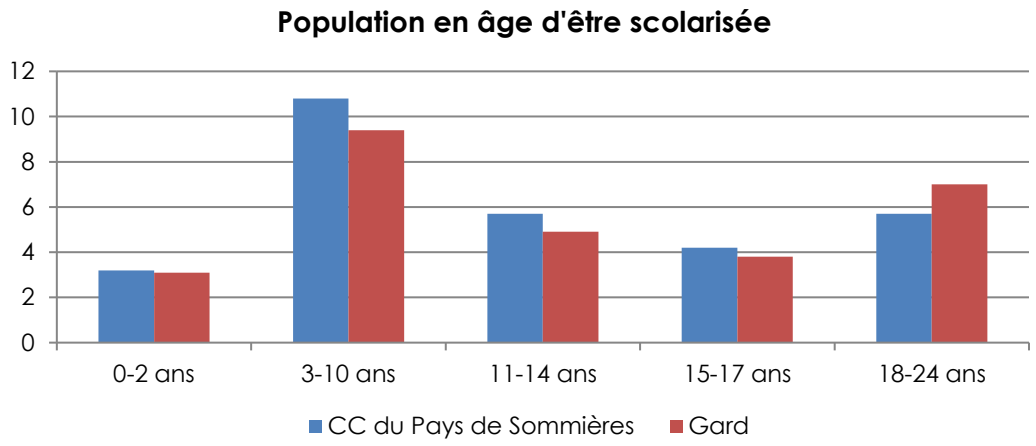

Insee, recensements de la population

La formation supérieure ou encore pour adultes, dans le cadre de la formation professionnelle continue, n'étant accessible que dans les agglomérations de Nîmes et Montpellier. L'accès à la formation constitue donc un enjeu dans les parcours d'insertion socioprofessionnelle. Toutefois, comparé à la moyenne gardoise, le niveau de qualification des habitants de la communauté de communes du Pays de Sommières est plus élevé, avec une tendance à l'amélioration. Les femmes sont davantage diplômées de l'enseignement supérieur, les hommes ont plutôt une qualification de niveau CAP ou BEP. La situation apparait ainsi favorable au niveau global, elle reste préoccupante dans quelques communes.

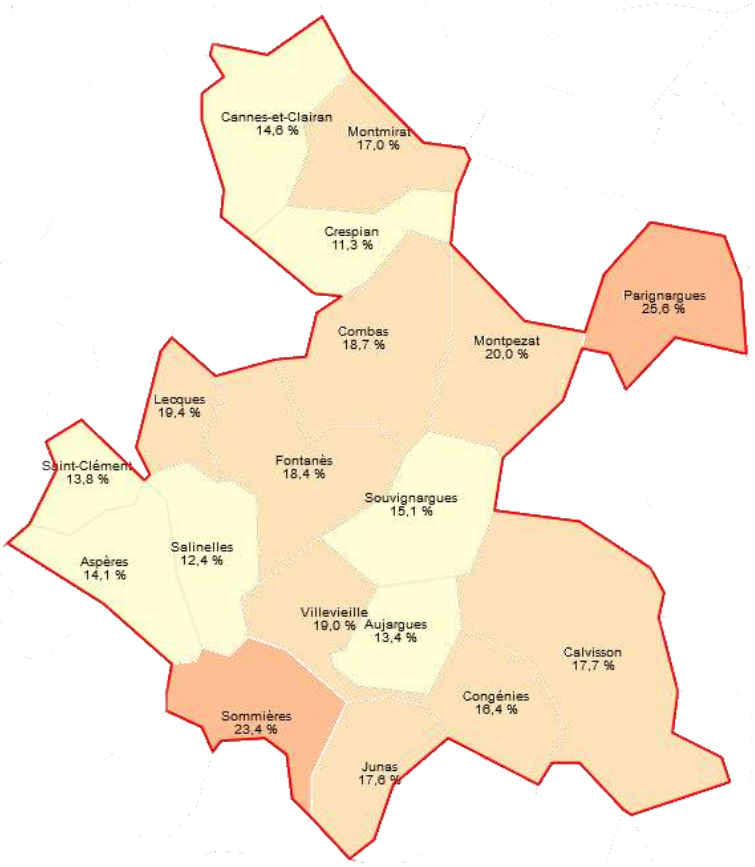

Part des non ou peu diplômés dans la pop. non scolarisée de 15 ans ou plus

Insee, recensements de la population

Les revenus et le cadre de vie

Revenu des ménages

Le revenu médian distribue la population entre la moitié des ménages qui a un revenu inférieur, et la moitié qui a un revenu supérieur. Il se différencie du revenu moyen.
Les dernières données disponibles placent le revenu médian des habitants de la communauté de communes du Pays de Sommières à 21 730 euros. Pour illustrer la définition du revenu médian, cela signifie que la moitié des ménages gagne moins, l'autre moitié gagne plus.
Les revenus augmentent, à l'instar du coût de la vie, au fil des ans. On peut toutefois comparer le revenu médian entre communes ou encore son évolution. On observe ainsi que cette évolution est bien plus rapide dans certaines communes. Par exemple, à Saint Clément, le taux de croissance annuel moyen s'élève à 3,6%, ce qui est deux fois le rythme observé en Pays de Sommières. Cela a pour conséquence de voir le revenu médian de cette commune, jusqu'alors en-deçà de celui mesuré dans l'intercommunalité, se situer désormais au-dessus du revenu médian du territoire et rejoindre celui de la commune de Villevieille, le plus élevé de l'intercommunalité. Cette dynamique peut s'expliquer par l'installation de nouveaux habitants mais aussi par l'évolution de la situation des habitants eux-mêmes. Le revenu médian progresse plus rapidement que le nombre d'habitants.

	1999	2006	2013	2018	Croissance annuelle
Aspères	11 066	16 150	18 977	22 180	**2,6%**
Aujargues	11 848	15 441	20 178	22 520	1,8%
Calvisson	12 838	18 172	20 914	23 000	1,6%
Cannes-et-Clairan				20 680	
Combas	9 806	13 674	19 684	21 170	1,2%
Congénies	13 166	18 026	21 027	23 340	1,8%
Crespian	11 658	16 201	19 511	22 800	**2,6%**
Fontanès	9 739	15 883	18 433	21 820	**2,9%**
Junas	10 780	14 315	20 089	21 350	1,0%
Lecques	8 397	11 353	18 531	20 370	1,6%
Montmirat	9 361	11 686	18 020	19 950	1,7%
Montpezat	10 678	15 197	19 353	20 860	1,3%
Parignargues				22 220	
Saint-Clément	10 567	14 127	18 871	23 340	**3,6%**
Salinelles	13 865	13 130	20 280	22 180	1,5%

Sommières	9 603	12 283	16 754	18 280	1,5%
Souvignargues	12 754	16 946	20 437	22 420	1,6%
Villevieille	13 487	18 364	21 627	23 470	1,4%
CCPS	11 226	15 059	19 543	21 730	1,8%

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

Des travaux de l'économiste Laurent Davezies montrent l'intérêt, en matière de développement territorial, de considérer les lieux de production de richesse et les lieux où ils sont effectivement distribués. Les retraités vivant sur le territoire perçoivent des revenus issus de la répartition, mais la richesse qui sert à financer cette répartition est créée principalement en dehors du territoire, dans les bassins d'emplois importants, voire dans d'autres régions, la première contributrice étant l'Ile-de-France. Les différentes catégories socioprofessionnelles du territoire participent à la création de richesse sur leur lieu de travail, en dehors de l'intercommunalité, et perçoivent un revenu. Ces ressources sont reversées à ces actifs qui sont des habitants de la communauté de communes du Pays de Sommières.
Ainsi, considérant la démographie socioprofessionnelle, avec des catégories intermédiaires, supérieures et des retraités en augmentation, le territoire pourrait capter davantage de richesses qu'il n'en produit.

Plusieurs villages voient de nombreuses constructions, ces dernières années : particulièrement à Junas, à Calvisson mais aussi à Sommières. Il est fort probable que cela aura un impact sur le nombre d'habitants mais aussi sur le niveau des revenus.
Les constructions engagées depuis un an à Sommières pourraient notamment faire évoluer fortement la situation, avec d'importants changements démographiques. La construction du lycée pourrait également renforcer l'attractivité du territoire. Ces évolutions seront en lien avec l'offre du parc immobilier. Celui-ci étant relativement tendu sur la commune, compte-tenu des contraintes liées au risque inondation, il est possible que les villages avoisinants soient sollicités par des candidats à l'installation. C'est un enjeu supplémentaire pour les parcours résidentiels, qui vient s'ajouter aux spécificités et besoins identifiés précédemment en matière de logements.

Taux de pauvreté et niveau de salaire

Le taux de pauvreté quant à lui n'est pas disponible pour la plupart des communes. Il est calculé au niveau intercommunal. Le taux de pauvreté est plus faible sur le territoire que dans le reste du Gard, mais on constate d'importantes disparités. L'information existe pour les deux plus grandes communes du territoire. A Calvisson, le taux de pauvreté se situe à 11%. Il atteint 26% à Sommières, soit un habitant sur quatre, pour une moyenne de 14,3% au niveau intercommunal, et 19,8% à l'échelle départementale. La situation de Sommières contraste

donc avec les moyennes observées, elle peut être détaillée pour certaines tranches d'âge. Entre 30 et 39 ans, un habitant de Sommières sur trois vit sous le seuil de pauvreté.

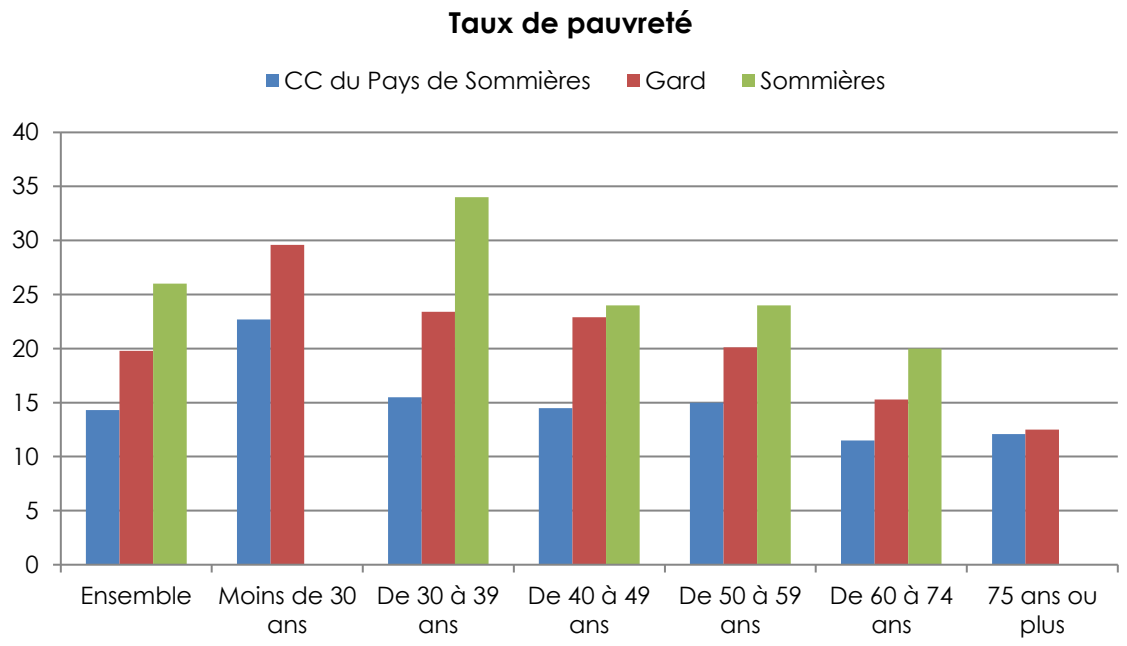

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal – hors communautés et sans abris

Il est possible de connaître le salaire net horaire moyen dans le secteur privé à partir des données échangées avec les URSSAF, en lien avec les informations du recensement. L'information n'est disponible que pour l'année 2017, toutefois elle permet de comparer le territoire avec le département mais aussi de relever les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

	CC Pays de Sommières			Gard		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Ensemble	14,2	12,6	15,4	13,5	12,0	14,4
Cadres	23,6	20,1	25,2	23,5	20,3	25,0
Professions intermédiaires	14,6	13,7	15,4	14,7	13,5	15,7
Employés	10,6	10,3	11,4	10,4	10,1	11,0
Ouvriers	11,2	10,2	11,3	10,9	9,8	11,1

Insee, déclaration annuelle de données sociales et déclarations sociales nominatives, lieu de résidence

Le salaire horaire net moyen s'établit à 14,2 euros pour les salariés qui habitent en Pays de Sommières, il est de 13,5 euros dans le Gard.

Les écarts de salaires entre les femmes et les hommes sont plus importants pour les habitants de la communauté de communes du Pays de Sommières, par rapport aux inégalités observées au niveau départemental. Il est important de souligner que cette information ne

renseigne en rien sur les rémunérations versées par les entreprises locales, il s'agit ici de déterminer le salaire perçu par les habitants du territoire, qu'ils occupent un emploi près de chez eux ou en dehors de l'intercommunalité.

	Ecart (en %) CCPS	Ecart (en %) Gard
Ensemble	-18,3	-16,7
Cadres	-20,4	-19,0
Professions intermédiaires	-11,5	-14,1
Employés	-10,1	-7,8
Ouvriers	-9,7	-12,0

Insee, déclaration annuelle de données sociales et déclarations sociales nominatives, lieu de résidence

Les informations sur le salaire net horaire moyen peuvent également être présentées selon l'âge.

	CC Pays de Sommières			Gard		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
De 18 à 25 ans	9,4	9,1	9,6	9,4	9,1	9,6
De 26 à 50 ans	14,0	12,7	15,0	13,1	12,0	13,9
Plus de 50 ans	16,2	13,4	18,2	15,7	13,2	17,5

Insee, déclaration annuelle de données sociales et déclarations sociales nominatives, lieu de résidence

Ce salaire est identique, pour les actifs de 18 à 25 ans, au niveau intercommunal et départemental. Il est pourtant déjà différencié entre les femmes et les hommes. Les inégalités se creusent au fil des âges, de la même manière qu'elles augmentent selon la catégorie socioprofessionnelle et la rémunération associée.

	Ecart (en %) CCPS	Ecart (en %) Gard
De 18 à 25 ans	-6,0	-4,9
De 26 à 50 ans	-15,3	-13,6
Plus de 50 ans	-26,3	-24,5

Insee, déclaration annuelle de données sociales et déclarations sociales nominatives, lieu de résidence

Minimas sociaux

Les allocataires de la Caisse d'allocations familiales perçoivent différentes prestations, au titre de la famille, pour le logement ou encore dans le cadre des politiques de solidarité. Une grande majorité des foyers avec enfants reçoit ce qui est communément appelé les

« allocations familiales ». Le nombre d'allocataires sur le territoire augmente plus rapidement que dans le Gard, en cohérence avec la démographie observée en Pays de Sommières.

	CC Pays de Sommières		Gard	
	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution
2016	4 128		149 724	
2017	4 249	2,9%	150 136	0,3%
2018	4 323	1,7%	152 308	1,4%
2019	4 636	7,2%	162 165	6,5%
2020	4 753	2,6%	165 247	1,9%

Cnaf, fichier FILEAS, ALLSTAT

Dans le territoire, 19% des allocataires sont des familles monoparentales, un taux supérieur à la moyenne départementale qui s'élève à 17%. Les personnes isolées représentent quant à elles 37% des allocataires en Pays de Sommières, pour une moyenne de 47% au niveau du Gard. La population des allocataires du territoire se distingue donc par une présence plus importante des situations de monoparentalité.

Ces dernières années, le nombre d'allocataires du RSA augmente plus rapidement dans le Pays de Sommières que dans le Gard.

	CC Pays de Sommières			Gard		
	Allocataires RSA	Evolution	Part RSA parmi allocataires	Allocataires RSA	Evolution	Part RSA parmi allocataires
2016	637		15,4%	29 996		20,0%
2017	636	-0,2%	15,0%	29 591	-1,4%	19,7%
2018	674	6%	15,6%	30 423	2,8%	20,0%
2019	685	1,6%	14,8%	30 479	0,2%	18,8%
2020	744	8,6%	15,7%	32 165	5,5%	19,5%

Cnaf, fichier FILEAS, ALLSTAT

La part des bénéficiaires du RSA parmi les allocataires s'élève à 15,7% sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Sommières, cette part étant de 19,5% dans le Gard. Les communes de Sommières, Combas et Junas se situent au-delà de la moyenne intercommunale, voire du département. Le centre médico-social confirme réaliser une part importante d'accompagnements d'allocataires du RSA de la commune de Junas, et relève de nombreuses situations d'hébergement.
Le tableau ci-après détaille la part des bénéficiaires du RSA parmi les allocataires, les données non renseignées correspondent au seuil de secret statistique.

	2009	2015	2017	2019	2020
Aspères	18,1%	16,9%	8,2%	14,1%	15,2%
Aujargues	6,5%	16,5%	10,5%	8,6%	9,8%
Calvisson	16,1%	17,4%	11,6%	11,4%	13,4%
Cannes et Clairan	16,4%	14,6%	10%	11,5%	12,0%
Combas	17,7%	20%	18%	18,5%	18,5%
Congénies	14,5%	18,5%	9%	11,0%	10,3%
Crespian	10,9%	16,1%	13%	10,6%	
Fontanes	17,8%	14,6%	7%	7,3%	10,5%
Junas	20%	25,1%	18%	18,6%	21,8%
Lecques	9,1%	26%	11%	10,3%	14,8%
Montmirat	10,7%	18,7%	7%	11,4%	
Monpezat	10,2%	12,6%	9%	10,9%	10,9%
Parignargues			11%	10,3%	10,6%
Saint Clément	15,9%	11,3%	14%	9,8%	10,2%
Salinelles	12,7%	8,9%	7%	8,8%	11,7%
Sommières	28,8%	34,2%	24%	22,6%	22,9%
Souvignargues	16%	20%	8%	9,5%	7,1%
Villevieille	11,2%	17,8%	10%	12,2%	12,1%
CC Pays de Sommières	**18,9%**	**22,4%**	**14,8%**	**14,8%**	**15,7%**

Cnaf, fichier FILEAS, ALLSTAT

Fin 2020, ce sont 1 404 personnes qui sont couvertes par le revenu de solidarité active. Un total de 366 365 euros par mois au titre du RSA est versé à l'ensemble des bénéficiaires du territoire.

Impact de la situation sanitaire sur la population

La situation sanitaire a une incidence sur l'évolution du nombre de personnes bénéficiant du RSA. La banque alimentaire du Gard a constaté une forte augmentation des demandes d'aide alimentaires auprès des associations de son réseau, dont Calade, et notamment de la part de salariés. Pôle emploi a maintenu les droits pour les allocations spécifiques de solidarité ainsi que pour les allocations de retour à l'emploi jusqu'en avril 2020, ce qui a pu jouer un rôle d'amortisseur social. Le projet de réforme de l'assurance chômage, qui prévoyait des mécanismes d'indemnisation des saisonniers plus défavorables, a par ailleurs été reporté. Ces dispositions limitent le recours au RSA. Toutefois, Pôle emploi constate fin 2020 une hausse de 9,7% des allocataires RSA parmi les personnes inscrites. Une hypothèse envisageable est un décalage des difficultés sociales sur l'année 2021, qui paradoxalement pourraient être renforcées si la situation sanitaire s'améliore, car cela signifierait l'arrêt de mesures exceptionnelles d'accompagnement social de la population. La communauté de

communes du Pays de Sommières dispose d'atouts mais n'est donc pas à l'abri des aléas du contexte.

Les difficultés des habitants pourraient être accrues compte tenu de la tension sur le marché locatif. Il est aussi souligné l'impact sur les situations stables, en raison de la diminution des allocations au logement qui résulte d'un nouveau mode de calcul s'appuyant sur les revenus des douze derniers mois. L'accès au logement risque de s'en trouver encore plus difficile pour les personnes occupant des emplois précaires.
Le centre social constate en outre un malaise grandissant depuis l'automne 2020 dans toutes les catégories de la population, avec des témoignages ou des signes de souffrance psychologique. Ce constat est partagé par le relais emploi qui témoigne de l'allongement des temps d'accueil, les personnes sont en demande d'écoute, de lien. Le centre médico-social est confronté à la même situation, avec des entretiens plus longs.
Par ailleurs, du point de vue de l'accompagnement professionnel, il est souligné les reports en cours dans l'offre de formation, les sessions de 2020 n'ayant pu se tenir. Cela rend l'accès difficile à la formation, ce qui aurait pu être un moyen de mobiliser les personnes dans leur parcours.

Alimentation de qualité pour tous
L'accessibilité des publics vulnérables à une alimentation de qualité est une autre préoccupation exprimée, avec une réflexion à mener sur le lien entre l'agriculture et la société. Parmi les initiatives, il existe la possibilité de proposer des ateliers cuisine avec un camion aménagé. Plusieurs acteurs, qui participent à la réécriture du projet social, sont engagés sur ces thématiques :

- CIVAM du Gard – Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural, atelier cuisine et regroupement d'agriculteurs.
- CIVAM Apicole accompagne à l'installation en apiculture (professionnel ou amateur)
- Associations d'aide alimentaire
- Circuits courts, AMAP- Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et les marchés locaux
- Cantines scolaires
- Epicerie solidaire et ateliers cuisine de Calade

L'enjeu est que les personnes en situation précaire accèdent à une alimentation de qualité. Il convient également de s'interroger pour savoir si les AMAP et les distributions des producteurs locaux peuvent être mieux valorisées.

Evaluation

L'évaluation s'appuie sur :

- l'analyse des rapports d'activités
- trois enquêtes menées auprès des habitants
- les analyses produites par le comité de pilotage, les commissions et l'équipe de salariés.

Bilan quantitatif et qualitatif

Les éléments quantitatifs consolidés portent sur les années 2018 à 2020, la réécriture du projet social se déroulant sur les années 2020 et 2021. Des informations issues de l'évaluation de la convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2021 avec la communauté de communes du Pays de Sommières sont également mentionnées, permettant de compléter les données pour le premier semestre 2021.

Accueil et services aux habitants

Calade améliore la qualité de l'accueil des habitants en modernisant les équipements, en réaménageant les espaces et avec le déménagement de Calade à Calvisson dans des locaux entièrement rénovés par la commune.
De nouvelles permanences viennent compléter l'offre de service aux habitants : Le Conseil Départemental de l'Accès aux Droits, le Centre Médico Psychologique de l'Enfant et Adolescent, la mission locale et Airelle.
Les labellisations France Service, guichet concerté et point conseil budget ont participé à la professionnalisation de nos accueils et tout début 2021, Calade crée un poste de coordination de l'accueil et de l'accès aux droits. Les animatrices de l'accueil sont formées par les partenaires CAF, CARSAT, et les opérateurs France service.
Les thématiques sollicitées concernent le social, la solidarité, l'emploi, les papiers et la citoyenneté, l'administration et les finances, la santé ou encore le logement et le cadre de vie.

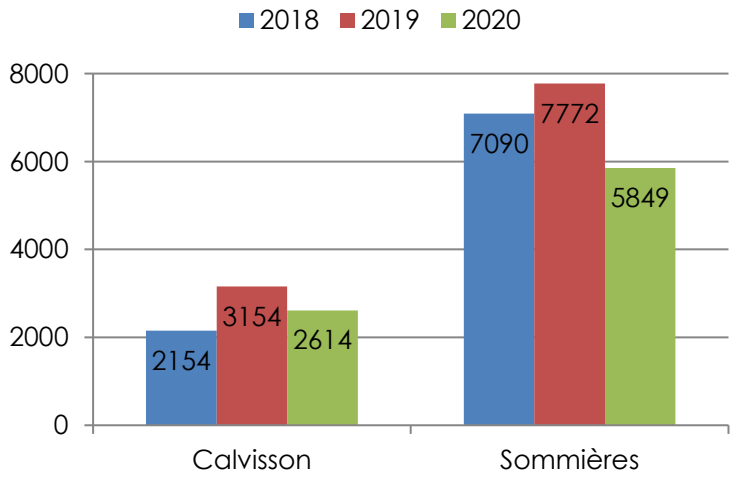

Ce graphique montre l'évolution du nombre d'accompagnements pour les démarches administratives des habitants. En 2020, les accueils sont restés ouverts : par téléphone et sur rendez-vous pendant le premier confinement. Calade a adapté les modalités d'accueil pour respecter les règles sanitaires tout en assurant le service aux habitants.
Au cours du premier semestre 2021, les accueils comptabilisent 7 182 passages, 2 297 rendez-vous d'aide administrative et 639 rendez-vous dans le cadre des permanences des partenaires.

Pour les membres du comité de pilotage, l'indispensable à créer et à améliorer :

- Permanences dans les villages de la CCPS pour faciliter l'accès aux droits des personnes qui ne sont pas mobiles
- Dispositif de recueil des problématiques d'habitants
- Développer des actions ou la communication sur les actions déjà menées par Calade pour les personnes isolées qui ne se reconnaissent pas dans les publics cibles (insertion, séniors, famille)

Enfance, jeunesse et familles

L'accompagnement à la scolarité soutient la parentalité en accompagnant les enfants du CP à la 3ème dans leur scolarité (devoirs, méthodes de travail, temps collectifs éducatifs). L'équipe se forme à des animations de gestion des émotions. Calade co-anime un café des parents à l'école de La Condamine avec le Centre médico-social régulièrement. Ce temps d'interconnaissance facilite le travail partenarial auprès des familles et renforce le lien entre les familles et l'école.
Calade accompagne la jeunesse et son engagement au service du collectif, notamment avec la référente jeunes.

	Ateliers	Enfants/jeunes
Accompagnement à la scolarité	1719	693
Café des parents	19	
Ateliers jeunes	29	48

Le comité de pilotage s'interroge sur la situation des étudiants dans les communes de la CCPS. Calade est attentive à cette population, mais n'a pas recensé de demande particulière.
L'accompagnement à la scolarité a stoppé son intervention dans les écoles pendant le premier confinement, mais a accompagné à distance les familles et imprimé plus de 1 300 copies.
La communauté de communes indique qu'elle a candidaté à un dispositif de l'Etat pour recruter deux conseillers numériques, l'un itinérant, l'autre sur le volet entreprise, et qui

pourront également intervenir auprès des jeunes, des enseignants et des délégués de parents, suite aux constats établis lors du confinement du printemps 2020.
Sur la première partie de l'année 2021, l'accompagnement à la scolarité enregistre 195 enfants inscrits, issus de 180 familles.

	Ateliers	Personnes	Enfants
Ateliers Petites Mains Petits Pieds	99	291	140
Ateliers et sorties en famille	90	598	315

Adultes et Séniors

Les ateliers numériques sont particulièrement sollicités. Un accompagnement individuel est développé pour répondre aux demandes des séniors, avec notamment les nouveaux usages tels la visioconférence, l'objectif étant de permettre aux habitants de se familiariser avec ces outils permettant de garder le lien. Les participants du comité de pilotage suggèrent de s'appuyer sur des bénévoles pour épauler les salariés, ce qui offrirait l'avantage de la souplesse pour les horaires, en particulier pour les ateliers individuels.

	Personnes	Ateliers
Ateliers numériques collectifs et individuels	211	190
Ateliers échanges de savoirs	211	240
Ateliers prévention santé	118	54
Alphabétisation et sociolinguistique	220	290

Les échanges de savoirs culinaires rencontrent un vif succès. Compte-tenu du nombre de participants à chaque séance, il est proposé de doubler les sessions, afin de réduire le nombre de personnes par atelier, ce qui facilitera la participation de chacun à la préparation des plats.

Insertion : Calade Pro et chantier d'insertion

	Calade Pro
Nombre de personnes	516
Sorties positives	152

Au début du troisième trimestre 2021, Calade Pro comptabilise 148 personnes accompagnées, avec un taux de sorties positives de 56%.

La recyclerie est ouverte depuis quelques mois, mais seulement le mercredi. Le comité de pilotage souhaiterait qu'il y ait davantage de jours d'ouverture. Il est nécessaire pour cela d'augmenter le temps d'encadrement des activités d'insertion, ce qui est une perspective à l'étude.

	Chantier d'insertion
Nombre de salariés	91
Sorties positives	18
Autres sorties	30
Nombre de chantiers	31

La collecte des objets inutilisés dans les villages fait l'objet d'une communication assurée par la communauté de communes du Pays de Sommières auprès des mairies.
Au mois de septembre 2021, le chantier compte 35 salariés en insertion accueillis au cours de l'année.
A l'issue du troisième trimestre de l'année 2021, la recyclerie a récupéré 30 tonnes d'objets divers, et a remis en circulation 20 tonnes d'articles pour une seconde vie.

Pilotage

La majorité des salariés de Calade est formée aux techniques d'animation participative, dans le but de soutenir le développement du pouvoir d'agir des habitants. Ils ont notamment suivi la formation « faire émerger et accompagner des actions collectives à visée émancipatrices » délivrée par la fédération des centres sociaux.

	2018	2019	2020
Nombre de salariés	57	67	73
Nombre de postes	43	43	44
Nombre d'ETP	26,7	29,6	32,6
Adhérents	684	664	474
Bénévoles	231	224	122

En 2021, l'effectif salarié s'élève à 49 personnes, représentant 37 équivalents temps plein. Les salariés en insertion sont au nombre de 18, pour 13 équivalents temps plein.

Evaluation partagée

L'évaluation est partagée entre le comité de pilotage et l'équipe de professionnels de Calade.
En complément de l'évaluation quantitative retranscrite précédemment à travers le récapitulatif des activités, l'approche qualitative s'orchestre en un dialogue entre les acteurs de Calade.

De la démarche de diagnostic et d'évaluation menée depuis plusieurs mois, se dégagent ensuite trois thèmes pour le futur projet social.

- Projets citoyens
- Lien social et ressources des personnes
- Vie Locale et champs des possibles

Le comité de pilotage propose alors des objectifs généraux pour décliner ces axes.

Les professionnels de Calade vont interroger, à travers les objectifs définis par le comité de pilotage, les actions du projet social 2018-2022 et mettre en avant :

- Les éléments « existants à valoriser »
- Les éléments « manquants à créer »

Le comité de pilotage s'approprie ces propositions avec pour finalité de valoriser et prioriser les actions par pôle d'intervention en répondant aux questions suivantes :

- La force de l'existant qui contribue à l'identité de Calade est…
- L'indispensable à créer…

L'équipe de salariés traduit les axes ainsi définis en fiches action.

L'ensemble de la démarche est détaillée ci-après.

Les questions évaluatives

Plusieurs hypothèses sont mises au travail pour évaluer les orientations du projet social 2018-2022. Les membres du comité de pilotage mettent en avant, en premier lieu, la solidarité et la capacité à vivre ensemble, ce qui motive leur participation à la réécriture du projet social.

Bien vivre ensemble

- Calade contribue au bien vivre ensemble si des publics différents peuvent s'y rencontrer

On peut dire que Calade a contribué au « bien vivre ensemble », si… des publics différents peuvent s'y rencontrer (qualité de la rencontre, ce qui se passe dans Calade et en dehors de Calade…).
Selon les participants au comité de pilotage Calade est un lieu bien repéré. Le lieu de rencontre est essentiel, l'interconnaissance est un moyen pour bien vivre ensemble. Des exemples sont donnés pour illustrer l'importance de la qualité de la rencontre (collecte banque alimentaire, sorties été) et de ce qu'elle produit en terme de solidarité interne et externe à Calade.
Il est souligné que la continuité des activités en visioconférence avec l'accompagnement que cela pouvait nécessiter pour certains publics a maintenu du lien malgré les circonstances extraordinaires vécues depuis mars 2020.

Ressources des personnes, du territoire

- Vérifier la capacité de Calade à animer la vie sociale dans les villages et de recueillir les attentes des habitants
- Evaluer la capacité de Calade à réduire la vulnérabilité par l'autonomie

Calade a contribué aux « ressources des personnes et du territoire » si…les personnes en situation de vulnérabilité atteignent une certaine autonomie.
La question de la définition de la vulnérabilité et de l'autonomie est un préalable. L'accompagnement des personnes en vulnérabilité numérique, de mobilité, administrative, financière, de non maîtrise de langue française leur permet-t-il d'être plus autonomes pour résoudre leurs difficultés ?
Calade a contribué aux « ressources des personnes et du territoire » si…Calade anime la vie sociale dans les villages de la Communauté de Communes du Pays de Sommières et recueille les attentes des habitants.
La question de la présence de Calade dans les communes est soulevée. Est-ce que Calade fait des actions sur les différentes communes ? Les habitants des villages connaissent-ils Calade ?

Développement local

- Calade a contribué au développement local si elle est une source d'inspiration pour d'autres démarches coopératives

Calade répond-t-elle aux besoins du territoire et de ses habitants ? L'exemple de la recyclerie qui répond à un besoin de gestion des encombrants pour les habitants et pour le territoire est évoqué.
Les actions mutualisées facilitent l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs. Les acteurs travaillent-ils mieux ensemble ? Calade est-elle source d'inspiration en ce domaine ?

119 personnes ont participé aux enquêtes, issues de 25 communes différentes dont 13 de la communauté de communes du Pays de Sommières.
Trois types des questionnaires ont été administrés, pour différencier les publics et les questions évaluatives. Les enquêtes ont été menées aux accueils, au cours des activités, dans l'espace public :

- Questionnaire « Bien vivre ensemble à Calade »
- Questionnaire « Calade et vous … même sans nous connaître »
- Questionnaire « Calade … pour tous les habitants »

Evaluation des orientations 2018-2022

Bien vivre ensemble

Les participants à la réécriture du projet social rappellent l'importance du lien entre solidarité et bien vivre ensemble, et saluent la diversité des interventions dans ce champ :

- Associations œuvrant dans le champ de la solidarité
- Centres communaux d'action sociale du territoire
- Animations et activités des associations locales
- Initiatives de collectifs d'habitants
- Actions de Calade

Un moyen de voir de quelle manière l'action du centre social contribue au bien vivre ensemble, et donc au lien social, est de se demander si des personnes qui ne se seraient jamais rencontrées en dehors du centre social ont pu tisser des liens, au cours des activités mais aussi en-dehors de ces activités. Ce qui est important pour Calade, c'est que ce lien perdure en dehors du centre social car il est potentiellement générateur de projets d'habitants. De plus, la qualité des rencontres dans les ateliers contribue alors à l'interconnaissance entre publics différents et participe au mieux vivre ensemble.

Il s'agit majoritairement de femmes, la moitié des répondants est âgée de moins de 60 ans, les trois quarts habitent sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Sommières. Les plus jeunes ne sont pas toujours issus du territoire, c'est notamment le cas pour les activités d'insertion et les ateliers petites mains petits pieds.

Parmi les personnes interrogées, la participation à des ateliers s'étend entre deux à cinq activités différentes. Cela concerne les secteurs famille, accueil et insertion.
Les deux tiers des personnes déclarent avoir développé des affinités avec d'autres participants au sein de Calade. Plus de la moitié se côtoie en dehors de Calade. On apprend que plus les personnes s'impliquent dans des ateliers différents, plus elles ont tendance à nouer des relations. Ainsi, pour celles qui fréquentent au moins trois ateliers différents, 80% déclarent avoir fait de nouvelles rencontres.

Ressources des personnes, du territoire

Nous avons spécifiquement interrogé les habitants des villages, hors Calvisson et Sommières, issus de 13 communes sur les 16 ciblées. La grande majorité connaît Calade, seulement un sur dix ne nous connaissant pas.
Le chantier d'insertion est l'action la plus repérée, suivi de l'accompagnement à la scolarité. Ces deux activités se déroulent dans les villages. Le chantier est très visible quand il intervient,

et ses réalisations sont facilement constatées dans le village. L'accompagnement à la scolarité se déroule dans la plupart des écoles du territoire. Il s'agit également des actions les plus anciennes de Calade. Le chantier, géré par Calade depuis la fin des années 2000, était auparavant administré par l'intercommunalité. L'accompagnement à la scolarité quant à lui existait avant même la constitution de l'association Calade, puisque cette activité est en partie à l'origine de la création du centre social.
Des personnes ayant participé à l'enquête mais n'habitant pas sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Sommières connaissent les actions de Calade et constatent que celles-ci n'existent pas dans leur village.

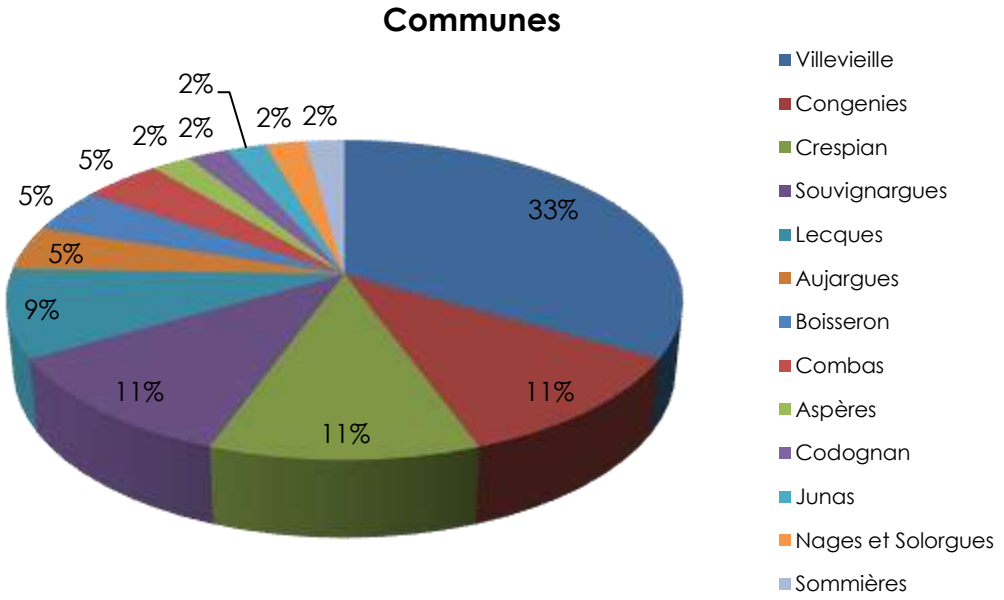

Lorsqu'on demande aux personnes les actions et services qu'elles souhaiteraient dans leur village, elles citent à nouveau les actions d'insertion et l'accompagnement socioprofessionnel. Au même niveau, on trouve des idées d'ateliers que l'on pourrait qualifier d'échanges de savoirs autour de la botanique et du jardinage, de la couture, de la cuisine, ou même encore une idée de poulailler partagé.
Sur ce type d'atelier, il y a des supports à développer, et les réunions du comité de pilotage ont pu évoquer des propositions dans ce domaine. Une première entrée pour de nouvelles activités dans les villages serait donc la création de nouveaux ateliers d'échanges de savoirs.

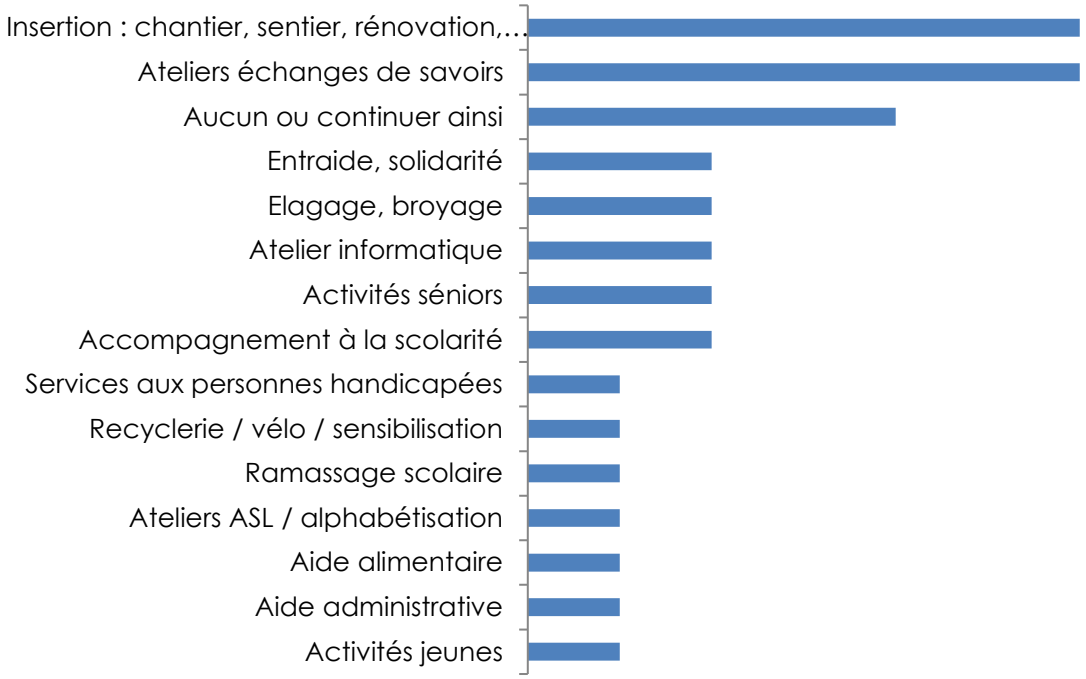

Le projet d'espace socioculturel itinérant permettrait de déployer et animer des activités dans les villages, et de soutenir la création de lien social. Le projet présenté par Calade dans le cadre de France relance, a reçu un avis favorable de la part du préfet de région Occitanie. Il sera opérationnel en 2022, avec la livraison d'un espace d'animation mobile entièrement équipé. Dès l'année 2021, l'équipe s'est mobilisée dans l'aller vers en déployant « Calade en vadrouille », des animations menées dans les villages, par et pour les habitants, en s'appuyant sur les associations locales et les municipalités. Il s'agit de créer les conditions de l'implication des habitants dans le développement de nouvelles activités dans leur commune.

Ce projet répond également à la problématique de la mobilité, et notamment au transport des séniors. Le sujet des déplacements est à nouveau souligné par le comité de pilotage. La demande en matière de mobilité est surtout individuelle. Par exemple, si un créneau régulier est proposé chaque semaine, avec un transport assuré par des bénévoles, les demandes de déplacement ne vont pas nécessairement concerner ce créneau. Le taxi solidaire s'appuie lui aussi sur des bénévoles et sur leur disponibilité, car ils vont s'engager sur un créneau régulier. Plus les bénévoles sont nombreux, plus il y a de disponibilités pour répondre aux demandes de déplacement ponctuel.

Sur le plan sanitaire, les communes de Lecques, Salinelles, Aspères et Saint-Clément, avec le soutien de la communauté de communes du Pays de Sommières, bénéficient du passage d'un bus le mardi et le samedi matin pour la vaccination des plus de 75 ans. La commune organise la prise de rendez-vous et l'accompagnement des personnes au centre hospitalier universitaire de Nîmes.

Nous avons également sollicité les habitants et les participants des actions de Calade. Parmi les personnes qui ont répondu, la situation la plus récurrente est celle d'une femme, âgée de

35 à 54 ans, ayant un ou plusieurs enfants, sans emploi et qui fréquente souvent le centre social.
La présence de Calade est avant tout importante pour le lien social, encore plus que l'aide qui pourrait être apportée. Les activités jugées les plus utiles pour les personnes sont celles à destination des familles.
Elles sont cependant suivies des aides administratives, de l'alphabétisation, de l'aide à la mobilité ou encore de l'épicerie solidaire. Toutes ces actions, quant à elles, visent à réduire la vulnérabilité des personnes en favorisant l'autonomie. Par exemple, pour l'aide administrative, avec quelqu'un qui vient tous les mois pour s'actualiser, l'objectif sera qu'il parvienne à le faire seul. L'alphabétisation et les ateliers sociolinguistiques, pour l'acquisition de la langue française, développent l'autonomie bien évidemment à travers l'accès à un savoir essentiel, mais aussi en facilitant la compréhension des interactions avec l'environnement local. L'aide à la mobilité est une réponse immédiate à un besoin individuel pour les déplacements, elle s'appuie surtout sur un accompagnement qui vise à trouver une solution pérenne. L'épicerie permet de lever des freins financiers et alimentaires pour se remobiliser dans son parcours professionnel, là-aussi, avec pour finalité un renforcement de l'autonomie, le but n'étant pas de garder les participants trop longtemps dans l'action. Cette approche se retrouve dans le concept même de l'épicerie, avec le principe du choix, notamment pour les denrées, à la différence d'un système de colis. La recyclerie a aussi été citée, elle participe de la même logique, accéder à une autonomie en facilitant l'équipement en objet de la vie quotidienne, en électroménager notamment. C'est aussi un moyen d'être acteur, en remettant en circulation des objets dont on n'a plus besoin.
Ainsi, le but de l'autonomie recherchée permet aux participants des actions de Calade d'être non seulement acteurs de leur parcours mais également acteurs de la vie sociale.
Les participants se sont aussi exprimés sur leurs attentes vis-à-vis de Calade. Pour une majorité, le centre social doit être un lieu d'accompagnement des habitants dans leur projet individuel et collectif, de lien social, un lieu d'écoute aussi. Cela fait écho au fait que le centre social est repéré dans ces domaines, tel que cela est exprimé dans les autres questionnaires. Il y a également des attentes pour des actions de prévention, dans les domaines de la santé et de l'alimentation, ou encore pour de l'activité physique. Pour ceux qui ont répondu à la question sur ce qui manque, il y a d'abord les sorties culturelles, souhaitées en particulier par les participants aux ateliers sociolinguistiques. En 2019, ils avaient pu faire des sorties et balades, pendant que les enfants étaient à l'école, ce qui représentait une opportunité car souvent, les familles dépendent aussi des envies de leurs enfants. Ces balades entre adultes apportent un soutien supplémentaire, en permettant une appréhension de la culture locale. Plus largement, les personnes voudraient davantage de sorties pour les adultes, peut-être que cela est lié au contexte sanitaire. Depuis deux ans, Calade propose des balades qui rencontrent du succès.

Spécifiquement au volet culturel, le comité de pilotage s'est interrogé sur l'accès à l'offre mais aussi sur la communication dans ce domaine. L'offre culturelle est riche et diversifiée sur le territoire :

- Programmation culturelle toute l'année

- Réseaux des bibliothèques et médiathèques
- Festivals
- Salle de cinéma et projections cinématographiques
- Office du tourisme

La médiation culturelle pour les publics vulnérables est toutefois jugée insuffisante. Calade participe au réseau Culture du cœur, qui permet notamment d'accéder à une programmation, ou encore à des évènements comme la Fête du court. Il est aussi rappelé que le foyer communal de Calvisson dispose d'un équipement complet, et qu'il serait tout à fait possible de développer bénévolement une programmation, en lien avec la municipalité. Les opportunités sont donc nombreuses pour développer l'accès à la culture.

On note que les sorties familles n'apparaissent pas dans ce qui manque, le centre social développant ce type d'activités en tenant compte des nombreuses demandes. Les familles souhaitaient plus d'activités de loisirs, nous avons donc revu le catalogue des propositions avec des sorties « attendues ». C'est dans ces sorties collectives que les familles viennent discuter de leurs besoins personnels. En fonction des thèmes récurrents, des actions de soutien à la parentalité peuvent alors se mettre en place.

Selon les personnes interrogées, le bouche-à-oreille est la première source d'information, par un voisin, une rencontre. Le comité de pilotage propose d'élargir la consultation et de s'appuyer sur le relai des collectivités afin, si possible, d'avoir une vision village par village.

Développement local

Le comité de pilotage souligne son attachement aux actions qui favorisent la communication entre partenaires et professionnels. Parmi celles-ci on peut citer :

- Petits déjeuner partenariaux
- Rencontres en réunions de service
- Projets multi partenariaux

Le réseau de professionnels a besoin de se connaître. Monter des projets ensemble participe de l'interconnaissance des professionnels et de la cohérence des accompagnements et de l'orientation des personnes.
Calade est régulièrement sollicitée pour présenter ses actions, son fonctionnement, participer à des initiatives ou encore pour recevoir des porteurs de projet qui recherchent des sources d'inspiration pour leurs propres démarches coopératives.
Ces deux dernières années, trois associations, une entreprise, quatre collectivités, ainsi que deux organisations publiques nationales ont contacté Calade.

Les interrogations portent sur notre modèle économique, l'ingénierie de projet et notamment la capacité à mobiliser des financements différents. L'association bénéficie d'un soutien des collectivités de son territoire qui représente environ 15% de ses ressources, ce qui signifie que le centre social va rechercher de multiples cofinancements pour développer les actions du projet social.

On nous a également posé des questions sur la gestion des ressources humaines et le droit social. Ces interlocuteurs ont une représentation d'une bonne ambiance au travail dans notre structure, il faut toutefois rappeler qu'avec plus de quarante salariés, nous sommes confrontés au même quotidien que les entreprises de même taille.
Nous essayons d'être présents dans les réseaux, de répondre aux invitations, d'être disponibles pour les partenaires, par principe de réciprocité. Nous accueillons de notre mieux les demandes de stage, afin de participer à la formation de futurs professionnels qui, nous l'espérons, auront un bon souvenir de Calade lorsqu'ils seront en poste. Ces approches peuvent contribuer au réseau et à l'influence de l'association.

La posture professionnelle et l'éthique du centre social sont des sujets récurrents, particulièrement parmi les porteurs de projets d'épiceries solidaires. Les associations s'intéressent également au développement du pouvoir d'agir et du bénévolat. A Calade, les bénévoles sont accueillis par d'autres bénévoles, ce qui semble satisfaisant, car les personnes qui envisagent de s'impliquer dans une association recherchent du lien social en même temps qu'une mission d'utilité sociale. Le bénévolat se construit à Calade en fonction des propositions, et en tenant compte des possibilités très différentes en termes de disponibilité.
Le centre social est aussi sollicité sur la question de son agrément, et la méthodologie d'élaboration du projet social : c'est un thème primordial pour l'existence de la structure, c'est aussi un moyen d'œuvrer avec une démarche de développement social local.

De manière plus spécifique, et parfois avec une logique de benchmark, les demandes ont concerné les activités suivantes : épicerie solidaire, accès aux droits et France service, insertion par l'activité économique et services aux habitants ou aux entreprises. Nous avons aussi été appelés par des organisations ou administrations nationales à contribuer sur les projets du dossier social partagé et de Vox usagers.

Ces sollicitations renvoient une image de Calade positive et constructive, nous pensons qu'elles contribuent aussi à la réputation du territoire.

Axes et objectifs généraux

Le comité de pilotage se consacre à la définition des orientations. Il identifie trois thèmes pour le futur projet social.

- Projets citoyens
- Lien social et ressources des personnes
- Vie Locale et champs des possibles

Il énumère ensuite des attentes, des objectifs ou des réalisations souhaitées.

Lien social et ressources des personnes

La situation sanitaire permet de constater que la notion de « social », souvent reliée aux vulnérabilités ou aux difficultés, concerne en fait tout le monde, avec le besoin d'aller vers l'autre, de lien social, de vie en société. Cela doit engager le centre social à être créatif et ouvert.

Communication

La communication reste toujours un enjeu pour Calade, à la fois pour faire connaître les activités aux habitants, mais aussi pour faire évoluer l'image du centre social, la notion d'aide pouvant être stigmatisante pour les personnes. Le partage de moments dans les ateliers est aussi une occasion de communiquer, et de s'appuyer sur les envies des participants.

Culturel

Il est recommandé de développer les actions socioculturelles partenariales pour soutenir la création de liens, en réaffirmant le rôle du centre socioculturel, souvent sollicité par des acteurs culturels pour des coopérations ou des projets. Cela implique également de s'investir dans les lieux culturels, comme les médiathèques, de participer aux évènements organisés par d'autres, et réciproquement. Des actions sont déjà menées dans les médiathèques, il est aussi souhaité davantage de liens avec les théâtres, musées et autres lieux.

Solidarité

Nous observons que Calade crée des liens qui se maintiennent. Le comité de pilotage constate que cela est générateur de solidarité entre les habitants et imagine que ces liens pourraient s'exprimer à travers des projets collectifs et citoyens. Par exemple, Il existe une initiative venue de Suède, appelée « A vélo sans âge », où une association investit dans des triporteurs qui sont conduits par des bénévoles pour transporter des personnes qui ne sont pas physiquement autonomes. A l'image du taxi solidaire, ce type d'actions permettrait de répondre aux besoins de mobilité, notamment des personnes isolées, des jeunes sans permis, des séniors, de développer l'entraide entre voisins.

Tout le monde

Les participants proposent plusieurs supports d'activité à développer. Les repair café sont des ateliers d'échanges de savoirs sur la réparation d'objets du quotidien. Il y a lien évident avec la recyclerie de Calade. Dans un tout autre registre, il est suggéré l'organisation d'ateliers dédiés aux jeux, d'organiser des compétitions, par exemple d'échecs ou de dames. Enfin, à la suite des échanges sur le volet culturel, il est rappelé que Calade, compte-tenu de ses locaux, peut offrir aux artistes des lieux d'exposition, particulièrement pour les nouveaux créateurs. Cela fait écho aux initiatives existantes, comme la participation de Calade aux Hauts de Calvisson, ou encore les affichages dans les couloirs du bâtiment de Sommières.

Vie locale et champs des possibles

La demande est importante pour que le centre social se déploie dans les villages, afin de favoriser l'émergence d'initiatives locales, qui puissent perdurer en dehors de Calade, en fonction des aspirations de la population. Une proportion plus importante de jeunes, ou de séniors, dans une commune, pourrait faire émerger des initiatives différentes.

Il est surtout question des multiples opportunités que représente cette orientation pour renforcer les liens entre nouveaux et anciens habitants. Le territoire a une démographie très dynamique, avec l'emménagement de ménages qui pour certains s'installent pour la première fois en zone rurale. Pour ces nouveaux habitants, ou encore pour les personnes de nationalité étrangère accueillies localement, l'intérêt est de connaître la vie et l'histoire du village, les traditions, les personnes ressources.
A ce sujet, il est recommandé de lister les acteurs de la vie locale pour envisager des partenariats ou simplement valoriser leurs projets. Calade dispose d'une liste des associations du Pays de Sommières qui pourrait être mise à jour.

Sur un volet culturel, certains proposent la création d'une bibliothèque ou encore l'accueil d'une troupe de théâtre. L'idée principale reste l'impulsion de projets culturels, de concerts, de tournées de théâtre et pourquoi pas d'un cinéma itinérant. Les actions avec les médiathèques seront poursuivies, avec des animations dans les lieux existants. Ce lien avec les artistes vaudrait aussi pour les artisans, un peu dans la logique des ateliers boutique ou de la valorisation du savoir-faire local, en faisant de Calade une ressource pour créer des évènements avec les habitants.

La démarche du centre social, dans les villages, pourrait être celle d'un tiers-lieu itinérant : un lieu de rencontre itinérant, convivial avec un café ou des jeux, recherchant la rencontre spontanée et l'échange informel, à la différence d'une programmation reposant sur l'adhésion et l'inscription. C'est aussi un lieu visible, présent dans les moments importants, un jour de marché ou lors d'autres animations, toujours avec la volonté de faire ensemble, de susciter de la création ou des expositions.

Le projet d'espace socioculturel itinérant, avec un véhicule aménagé, sera mis à contribution pour cette orientation. La CARSAT indique d'ailleurs qu'elle peut soutenir le déploiement de cette action. Il doit également rapprocher les services et activités de Calade, par exemple France services et les permanences administratives.

Développement local et projets citoyens

Pour les participants à la réécriture du projet social, l'innovation s'inscrit dans les projets citoyens, avec une multiplicité des thématiques d'engagement et des modes de coopération.

Il est mis en avant des initiatives sur le cadre de vie, comme la propreté de l'espace public, ou bien la sensibilisation et les actions de soutien à des causes environnementales et sociétales. Le comité de pilotage note aussi le besoin d'échanger, de partager, de débattre sur de tels sujets, l'enjeu n'étant pas le positionnement, mais la compréhension, l'appropriation, la participation.
Parmi les exemples cités, il y a celui de composteurs collectifs. Cela pourrait répondre à un besoin des habitants en appartement, pour qui le compostage serait moins évident, et c'est une occasion supplémentaire d'engager la conversation, de créer des liens entre utilisateurs. La cour de Calade est un espace situé en centre-ville, peut-être qu'elle serait utile pour ce projet. Il est même évoqué l'idée d'un poulailler partagé, ainsi que les incroyables comestibles, qui invitent les habitants à fleurir leur pas-de-porte avec des plantes comestibles. Il est également question du jardin médiéval, un projet, à relancer, qui consiste à cultiver des plantes tinctoriales ou médicinales, avec les habitants, au château de Sommières. Ces projets citoyens peuvent contribuer à l'appropriation de l'espace public, tout en sensibilisant les habitants à la propreté, au respect du cadre de vie.

Le risque de l'isolement a pris une acuité particulièrement au cours des derniers mois, et cette préoccupation concerne aussi le monde du travail. Si le télétravail peut isoler, il est espéré la création d'un espace de coworking. La fédération des CIVAM du Gard, et certainement d'autres porteurs de projet, envisage l'ouverture d'un tel lieu, il est proposé que Calade puisse contribuer à l'émergence de ce type de service.
Dans ses projets sociaux, Calade a toujours prévu des actions spécifiques à la lutte contre l'isolement. Cela concerne certaines activités en direction des séniors par exemple, qui sont menées avec l'épicerie solidaire et des associations du territoire. L'intérêt de ces projets est la rencontre entre plusieurs acteurs, et avec des publics qui ne se fréquentent pas nécessairement. La dimension intergénérationnelle, ou bien interculturelle, participe au lien social recherché.

Le comité de pilotage souhaite également que la transmission des traditions, des savoirs faire, puisse être soutenue dans le cadre des projets citoyens, et évoque des visites chez les artisans et les artistes, pour connaître l'offre culturelle, découvrir ou redécouvrir les anciens métiers de la région.

Les vacances, l'accès aux loisirs, aux séjours, sont enfin mis en avant, à plusieurs titres. Il existe l'aide aux projets vacances pour les familles, longtemps animée par Calade, et désormais, ce service est proposé aux jeunes. Le comité de pilotage se demande s'il serait possible de proposer cet accompagnement aux séniors, ou peut-être sous la forme de séjours. Il est cité l'exemple du centre communal d'action sociale de Calvisson qui organise de tels séjours. L'approche des projets citoyens intervient aussi pour les vacances, cette fois dans sa dimension solidaire, en mobilisant des initiatives pour permettre le répit des aidants. Il est à noter qu'il existe des aides possibles de la CARSAT pour les séjours aidants, intergénérationnels et bien évidemment séniors.

Le comité de pilotage propose les objectifs généraux suivants pour décliner chaque axe.

- Projets citoyens
    - Innover, c'est-à-dire initier, valoriser, promouvoir les projets citoyens
    - Renforcer la démarche de tiers-lieux du centre social
    - Identifier le centre social en tant que maison pour tous
    - Soutenir la transmission des traditions locales
    - Accompagner les solidarités pour rompre l'isolement des habitants

- Lien social et ressources des personnes
    - Mettre l'accueil au centre du projet social
    - Accompagner vers l'autonomie
    - Rendre la culture accessible à tous
    - Renforcer le partenariat et valoriser le rôle fédérateur du centre social
    - Améliorer la visibilité de Calade et faire évoluer son image sociale
    - Soutenir la communication et les échanges pour faciliter les orientations

- Vie Locale et champs des possibles
    - Favoriser les initiatives individuelles et collectives des habitants
    - Maintenir le lien social et prévenir le sentiment de solitude par l'itinérance
    - Créer du lien entre les actions du centre social et l'offre locale
    - Communiquer en allant vers les habitants et les acteurs
    - Rapprocher les services dans les villages

Ces axes et objectifs généraux sont développés dans la partie « projet social » de ce document.

Evaluation des actions du projet social 2018-2022

La finalité de ce travail est de modifier les fiches « actions » de la structure, voire en créer de nouvelles, actualiser les objectifs opérationnels en lien avec les objectifs généraux cités ci-dessus. Les professionnels vont donc mener une évaluation *ex ante* du futur projet social à partir des actions en cours en s'appuyant sur deux critères :

- Les éléments « existants à valoriser »
- Les éléments « manquants à créer »

Les résultats de cette démarche sont énumérés ci-après. Les fiches actions sont quant à elles présentées dans la partie « projet social de ce document ».

Lien social et ressources des personnes

Existant à valoriser :

- Facebook

- Site internet
- Forum des associations
- Participation au Festival d'Avignon
- Partenariat médiathèques
- Contribution des ateliers de Calade, dans leur ensemble, au renforcement du lien social

A créer :

- Affichage dans les lieux stratégiques (panneau spécial Calade dans les mairies)
- Participation aux bulletins municipaux
- Présence dans les forums des associations de tous les villages de la CCPS
- « Aller vers » pour changer la représentation de Calade (France services…)
- Espace socioculturel itinérant : créer des espaces d'échanges, d'accueil
- Echanges de savoirs autour de la réparation
- Lieu ressource pour les artistes : expo, concert…
- Partenariat avec les évènements locaux (OVNI, Carnabal, Festivalito…)
- Organisation de la « fête des associations »
- Parcours du spectateur famille/jeunes/adultes…

Objectifs :

- Renforcer le partenariat avec les mairies pour mieux communiquer sur les missions d'accueil du centre social ainsi que sur France service
- Améliorer la visibilité de Calade, par exemple : tenir des stands sur les vides greniers, créer un T-shirt couleur Calade, faire remonter nos actualités afin de faire vivre le site internet
- Améliorer la communication en interne sur toutes les actions, les permanences… afin de mieux orienter depuis l'accueil
- Créer une possibilité d'échange avec d'autres centres sociaux : réseaux pour les accueils (par exemple au niveau Fédération des Centres Sociaux)
- Accompagner vers l'autonomie en s'adaptant et en respectant le niveau de chacune des personnes
- Remettre l'accueil, au sens large, au centre du projet social : lieu repère, un lieu ressource (« lieu où on se pose, se retrouve »). Par exemple : « café truck » tous les matins, l'espace de vie sociale est garé dans la cour et propose un accueil café avec des thématiques possibles. Il s'agit d'instaurer une écoute, une confiance avec un espace repéré d'échange et de discussion, sur un temps déterminé, qui pourrait être une fréquence d'une fois par semaine, avec café, journal…
- Rendre la culture accessible à tous, favoriser l'autonomie vers les différents domaines culturels
- Changer l'image « sociale » de Calade : repenser la communication de Calade (logo, phrase qui résume, etc.) et surtout réfléchir à la représentation de l'insertion afin de modifier l'image « réinsertion sortie de prison», par exemple en présentant des témoignages des anciens
- Valoriser le rôle fédérateur de Calade : organiser la fête des associations

Vie Locale et champs des possibles

Existant à valoriser :

- Mise à disposition de livres au premier étage, à améliorer (agrandir, communiquer, refaire l'étagère…)
- Théâtre et culture : festival d'Avignon, culture du cœur, conteur (palabrages)…
- Acteur de la vie locale : liste des associations sur site des mairies, guide des familles à mettre à jour
- Rapprocher les services dans les villages/ tiers lieux : EVS itinérant

A créer :

- Boite à livres itinérante
- Cinéma itinérant
- Balade théâtralisée, pourquoi pas avec les jeunes, avec une dimension intergénérationnelle pour présenter le village aux nouveaux
- Mise à jour annuelle du guide des familles (version numérique et papier)
- Aller aux événements (marchés, fêtes)
- Visibilité de Calade : créer une émission mensuelle sur Radio Sommières, avec une thématique à chaque fois.
- Créer une journée sur l'artisanat en Partenariat CMA

Objectifs :

- Communiquer sur Calade en organisant des manifestations dans les quartiers, les villages, avec un volet festif, couplé avec les services enfance famille
- Créer du lien entre les actions de Calade et l'offre locale
- Favoriser le lien social et rompre l'isolement avec une itinérance des actions dans les villages
- Favoriser les initiatives, individuelles ou collectives, des habitants
- « Aller vers » dans les villages en organisant des courses d'orientations dans les villages du Pays de Sommières type « Calade Express » en utilisant le géocaching et le travail du balisage, à destination des écoles et décrocheurs scolaires
- Sensibiliser, par l'action, au réemploi en aidant à l'organisation du carnaval (création des structures et chars à partir d'objets réemployés)
- Rapprocher les services dans les villages : itinérance d'un tiers lieu Calade (animations de Calade, partenaires…)

Développement local et projets citoyens

Existant :

- Actions séniors
- Séjours jeunes/familles
- Sensibilisation à l'environnement (réemploi)

A développer :

- Action « rompre l'isolement »
- Sortie à l'olivette

- Clubs séniors partenariat avec CARSAT
- Café des aidants CODES
- Etre un lieu ressource repéré pour les projets d'habitants, citoyens, collectifs (composteur partagé, incroyables comestibles, poulailler partagé (voir avec jardin ouvrier de Sommières)
- Sensibilisation à l'environnement
- Transformer la recyclerie en véritable tiers-lieux ouvert aux associations du territoire : galerie d'art, café-philo, ateliers divers, stand de maraichers, etc.

Objectifs :

- Innover, c'est-à-dire initier, valoriser, promouvoir les projets citoyens
- Renforcer la démarche de tiers-lieux du centre social
- Identifier le centre social en tant que maison pour tous
- Soutenir la transmission des traditions locales
- Rompre l'isolement des habitants

Les moyens

Ressources humaines

Composition de l'équipe de professionnels en 2020

- Calade à Sommières
  - Pilotage
    - Stephan Jannez, directeur général de l'association et directeur de Calade à Sommières
    - Marie-Lise Jouve, gestionnaire paie et comptable
    - Christine Baude, saisie comptable
  - Accueil et services aux habitants
    - Céline Béchard, médiatrice France Service à Sommières et Calvisson
    - Christine Baude, médiatrice France Service à Sommières et Calvisson
    - Emmanuelle Borg, médiatrice France Service à Sommières et Calvisson
    - Chérifa Boutaïb, médiatrice France Service à Sommières et Calvisson
    - Clarys Auito, médiatrice France Service à Sommières et Calvisson
    - Marie Ibanez, médiatrice France Service de Calade à Sommières
  - Familles, Adultes et Séniors
    - Céline Schmitt, référente famille de Calade à Sommières
    - Bruno Teillet, animateur famille
  - Insertion
    - Claire Thierry, coordinatrice (Calade pro - remplacement)
    - Gérard Mega, animateur d'insertion-coordinateur (Calade Pro)
    - Monia Difallah, animatrice d'insertion (Calade pro)
    - Véronique Loriot, animatrice d'insertion (Calade pro)
    - Augusta Vital, référente de parcours (Calade pro)
    - Laurie Morio, référente de parcours (Calade pro)
    - Marie Ibanez, assistante administrative (Calade pro et Chantier d'insertion)
    - Michel Scherrer, chef de chantier d'insertion
    - Elody Frémiot, encadrante technique (chantier d'insertion)
    - Maud Bousquet, chargée de projet (chantier d'insertion)
    - Benjamin Pla, conseiller en insertion professionnelle (chantier d'insertion)
    - Victor Martinez, animateur recyclerie (chantier d'insertion)
    - Salariés en insertion : 15 postes
  - Entretien
    - Hafida Benchrifa Sabahi, salariée d'Airelle

- Calade à Calvisson
    - Pilotage
        - Sophie Almuneau, directrice adjointe de l'association et directrice de Calade à Calvisson
        - Marie-Lise Jouve, gestionnaire paie et comptable
        - Christine Baude, saisie comptable
    - Accueil et services aux habitants
        - Céline Béchard, médiatrice France Service à Sommières et Calvisson
        - Christine Baude, médiatrice France Service à Sommières et Calvisson
        - Emmanuelle Borg, médiatrice France Service à Sommières et Calvisson
        - Chérifa Boutaïb, médiatrice France Service à Sommières et Calvisson
        - Clarys Auito, médiatrice France Service à Sommières et Calvisson
    - Familles, Adultes et Séniors
        - Léa Avit, référente famille de Calade à Calvisson,
        - Bruno Teillet, animateur famille
    - Jeunesse
        - Bérénice Couderc, référente jeunes
    - Enfance
        - Nathanaëlle Jeanne, coordinatrice accompagnement à la scolarité
        - Animatrices et animateurs de l'accompagnement à la scolarité : Florence Bonnier, Marie Bourgetel, Laurence Capliez, Aurélie Dupouy Stéphanie Lascombe, Claudine Mayen, Julie Mazellier, Sophie Mignot, Eugénie Montéro, Lola Petit, Livui Rebotier, Olivier Schmitt, Cassandre You,
    - Entretien
        - Isabel Alves Rodriguez, salariée d'Airelle

- Stagiaires
    - En 2020, Calade a accueilli :
        - Myriam Bour-Him, brevet de technicien supérieur en Économie sociale familiale
        - Claire Taillefer, brevet professionnel de la jeunesse, de l'éduction populaire et du sport
        - Mérilane Le Tallec, brevet de technicien supérieur en Économie sociale familiale
        - Nassuriati M'changama, brevet de technicien supérieur en Économie sociale familiale

<u>Bénévoles</u>

- Conseil d'administration -12 bénévoles
- Enfance, Jeunesse et Familles
    - Accompagnement à la scolarité - 358 heures - 5 bénévoles
- Adultes et Séniors

        - Ateliers alphabétisation - 480 heures – 20 bénévoles
        - Ateliers sociolinguistiques - 66 heures - 1 bénévole
    - Projets d'habitants, démarches citoyennes
        - « Pause bénévoles » - 12 heures - 1 bénévole
        - Noël de la recyclade - 11 bénévoles
        - Corrida de Noël - 2 bénévoles
        - Taxi Solidaire - 4 bénévoles
        - Dispensaire bien être - 4 bénévoles
        - Citoyenneté en partage - 2 bénévoles
        - Epicerie solidaire - Collecte banque Alimentaire - 210 heures - 61 bénévoles

<u>Animation de l'équipe et formation des personnels</u>

- Animation des temps de travail avec l'équipe salariée : 58 rencontres.
    - 31 réunions d'équipe permanente
    - 27 Réunions secteurs/direction : 6 réunions secteur accueil/direction, 3 réunions secteur famille/direction, 1 réunions secteur Calade pro/direction et 17 réunions secteur chantier d'insertion/direction.
- Formation : 98 heures
    - Formation des membres Conseil économique et social – Mission SSCT
    - Hygiène et sécurité alimentaire
    - Permis B 96
    - Cloé Paie

Matériel

<u>Organisation des conditions d'accueil des activités et de leurs participants</u>

- Calade à Calvisson : accueil des activités
    - ✓ Bâtiment 6 bis avenue du 11 novembre, 140 m², loué par la commune de Calvisson, entièrement rénové et mis à disposition de Calade par la commune de Calvisson.
- Calade à Sommières : accueil des activités
    - ✓ Bâtiment 1 rue Poterie, dans l'ancien collège, 650 m² mis à disposition par la commune de Sommières. Convention d'utilisation entre la Commune de Sommières et l'association Calade avec une participation financière forfaitaire aux frais.
    - ✓ Cour, parking pour les véhicules de Calade : cinq minibus 9 places pour les activités, un camion-benne et un camion fourgon avec hayon pour le chantier d'insertion, quatre véhicules de service, neuf véhicules pour le prêt de véhicules.
- Recyclerie « Recycl'ade » à Calvisson : accueil des activités

    - ✓ Entrepôt rue des Entrepreneurs, 130 m² au sol avec une mezzanine aménagée de 90 m², loué auprès d'un bailleur privé.
- Espace de vie sociale itinérant : accueil des activités
    - ✓ Véhicule aménagé en espace d'animation mobile de 10 m² conçu à façon.
- Maison des familles et des solidarités, mise à disposition de plusieurs temps horaires hebdomadaires par le CCAS de Calvisson dans le cadre d'une convention de co-animation.
- Médiathèques de Calvisson et Sommières, mise à disposition des salles et équipements informatiques pour les ateliers informatiques.

Organigramme

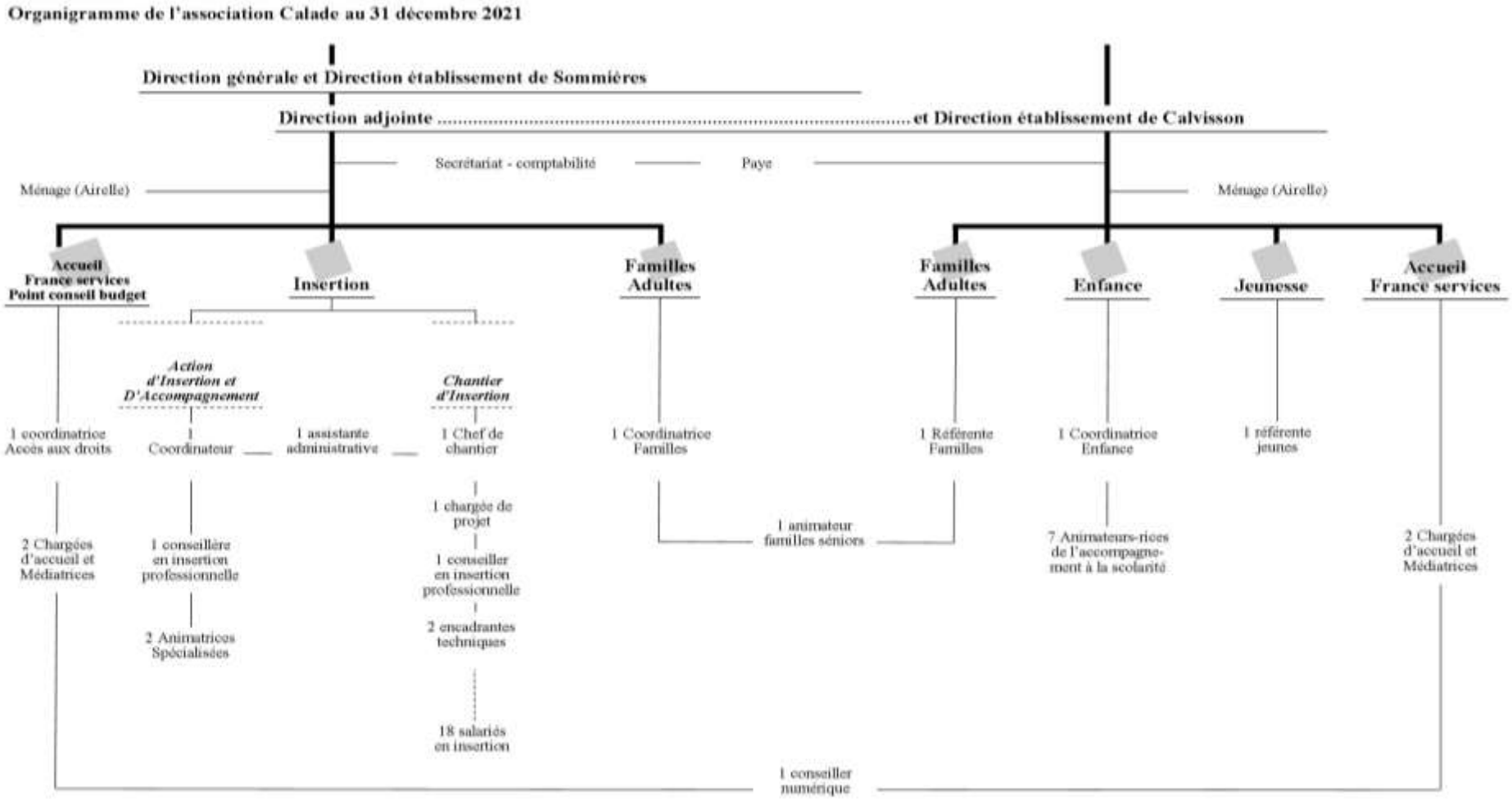

Bilan et compte de résultat 2019-2020

Association CENTRE SOCIO CULTUREL CALADE
30250 SOMMIERES

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 - 12			Exercice N-1 31/12/2019 - 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement	9 178	9 178				
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	3 622	3 622				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	13 187	11 560	1 627	2 153	526-	24.44-
	Installations techniques Matériel et outillage	322 327	194 622	127 705	79 525	48 180	60.58
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	2 170		2 170	2 000	170	8.50
	Total I	350 484	218 982	131 502	83 678	47 824	57.15
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				25	25-	100.00-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	443 043	78 395	364 648	335 475	29 173	8.70
	Valeurs mobilières de placement	2 974		2 974	2 959	15	0.52
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	439 117		439 117	342 824	96 293	28.09
	Charges constatées d'avance (2)	1 932		1 932	2 352	420-	17.87-
	Total II	887 065	78 395	808 670	683 634	125 036	18.29
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
	Ecarts de conversion actif **(V)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 237 549	297 377	940 172	767 312	172 859	22.53

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Aitis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 8[illegible]5 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 [illegible]6 131 00076 APE: 69[illegible]02

Association CENTRE SOCIO CULTUREL CALADE
30250 SOMMIERES

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	468 793	394 480	74 313	18.84
	Autres				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	85 197	74 313	10 883	14.65
	Situation nette (sous total)	553 990	468 793	85 197	18.17
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement	69 717	48 833	20 884	42.77
	Provisions réglementées				
	Total I	623 707	517 626	106 081	20.49
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	39 771		39 771	
	Total II	39 771		39 771	
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	27 009	27 009		
	Total III	27 009	27 009		
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	258		258	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	16 229	4 901	11 328	231.16
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	170 354	176 233	5 879-	3.34-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	20 929	20 929		
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	41 913	20 614	21 300	103.33
	Total IV	249 684	222 677	27 008	12.13
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	940 172	767 312	172 859	22.53

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 8[illegible]5 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 [illegible]5 131 00076 - APE: 6[illegible]202

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 202 063
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Association CENTRE SOCIO CULTUREL CALADE
30250 SOMMIERES

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél. 467 36 [illegible] axiomeassocies.fr
SIRET: 332 [illegible] 13 - [illegible] - APE: [illegible]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	1 797	2 252	455-	20.20-
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	254 083	250 887	3 196	1.27
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	963 959	933 058	30 900	3.31
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public	768	1 009	241-	23.92-
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	39 599	15 309	24 289	158.66
Utilisations des fonds dédiés		13 680	13 680-	100.00-
Autres produits	92 248	103 563	11 315-	10.93-
Total I	1 352 453	1 319 759	32 694	2.48
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	132 810	164 196	31 386-	19.11-
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	59 504	71 674	12 170-	16.98-
Salaires et traitements	731 707	724 675	7 032	0.97
Charges sociales	171 270	203 450	32 180-	15.82-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	28 925	17 277	11 648	67.42
Dotations aux provisions	46 955	19 806	27 149	137.08
Reports en fonds dédiés	39 771		39 771	
Autres charges	68 768	65 587	3 180	4.85
Total II	1 279 709	1 266 665	13 044	1.03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	72 743	53 094	19 649	37.01

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 7 472 17 249
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 10 449 3 666

Association CENTRE SOCIO CULTUREL CALADE
30250 SOMMIERES

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
R - Immeuble Altis - Bât.
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69202

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	63	94	31-	33.1
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	63	94	31-	33.1
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2		2	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	2		2	
2. Résultat financier (III-IV)	61	94	33-	34.87-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	72 805	53 188	19 617	36.88
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	7 982	17 305	9 323-	53.87-
Sur opérations en capital	18 363	12 883	5 480	42.54
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	26 345	30 188	3 843-	12.7
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	10 449	3 944	6 505	164.94
Sur opérations en capital	3 504	50	3 454	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		5 069	5 06	100.0
Total VI	13 954	9 063	4 891	53.96
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	12 392	21 125	8 733-	41.34-
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	1 378 861	1 350 041	28 820	2.13
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 293 665	1 275 728	17 936	1.41
5. EXCEDENT OU DEFICIT	85 197	74 313	10 883	14.65

Le partenariat

Concertation-partenariat-coordination

Depuis sa création, le centre socioculturel intercommunal Calade s'efforce de travailler avec tous les acteurs et intervenants sociaux de son territoire d'intervention.
La dynamique partenariale a été soumise ces dernières années, comme l'ensemble des actions de Calade, à une nouvelle forme d'animation : plus participative, plus collaborative, à l'écoute des besoins de terrain, favorisant la création de « possibles » et « d'initiatives ». Les contraintes sanitaires ont amené de nouveaux modes de communication et de travail ensemble.

A cet effet, il existe plusieurs instances repérées et attendues de tous :

- Carrefour-Info : le carrefour info est une plateforme de rencontre, d'information et de concertation réunissant sur une thématique un groupe d'acteurs locaux (professionnels, élus, bénévoles) agissant sur le territoire de la Communauté des Communes du Pays de Sommières.
  Le Carrefour Info a une fréquence qui correspond aux besoins et aux disponibilités des participants et du territoire. Cette instance est demandée, après une interruption cette dernière année.
- Commissions thématiques : la commission parentalité est une commission thématique trimestrielle qui a pour objectifs de mieux cerner les problématiques et les ressources du territoire autour de la parentalité, ainsi que de favoriser l'interconnaissance des acteurs afin de faciliter la mutualisation des compétences. Les rencontres rassemblent en moyenne une quinzaine de participants par rencontre.
- Commissions « Seniors », Commissions « Emplois », commissions « jeunesse » : Les différentes rencontres avec nos partenaires font émerger un besoin de réunir les acteurs locaux concernés par un champ d'action identique plus régulièrement. Les premiers besoins identifiés sont ceux de l'interconnaissance, de la communication et de la coordination des différentes initiatives et actions proposées sur le territoire. Le territoire de la Communauté des communes du pays de Sommières bénéficie d'actions qui gagnent à être connues et reconnues des habitants.

Une dynamique partenariale

Par le passé Calade a sollicité les partenaires afin qu'ils apportent au sein de son Conseil d'administration, de Carrefour-Info, des commissions de travail, leurs connaissances du territoire et l'expertise de leurs pratiques. Aujourd'hui Calade participe et apporte son concours à de nombreuses instances émanant du partenariat. Cette forme de réciprocité souligne bien évidemment le rôle des centres sociaux sur le territoire en matière de veille et d'animation sociale, reconnait à Calade des compétences et expertises et surtout traduit une activité très dynamique d'échanges d'expériences et de pratiques.
Plus particulièrement en cette période de croissance permanente des difficultés et précarités sociales, où les structures opératrices sont fragilisées, une des meilleures réponses, nous semble-t-il, consiste à alimenter la confiance réciproque, chercher ensemble les solutions les mieux adaptées permettant de construire au quotidien un partenariat fort.
Nous nous engageons à continuer de répondre favorablement et chaque fois que possible aux invitations de nos partenaires et à maintenir les espaces d'information et de collaboration.

- La reconnaissance de Calade lui permet aujourd'hui d'être le relais de ses partenaires sur le territoire.
- Calade siège dans les conseils d'administration du CCAS et du Collège de Calvisson ; du CCAS et du collège de Sommières ; de la Mission Locale Jeunes Petite Camargue ; Banque alimentaire du Gard ; Cultures du Cœur
- Calade siège au comité de programmation des fonds européen LEADER du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) dans le collège privé et à la commission consultative des services publics locaux créée par le Syndicat Mixte Entre Pic et Etang (SMEPE).
- Les accueils de Calade sont désormais labellisés France Service, Point conseil budget et Guichet concerté.
- La CARSAT renouvelle son soutien à Calade pour essaimer ses actions en Pays de Sommières.
- L'accueil des permanences sociales, est un outil indispensable pour le territoire. La mobilité étant un des principaux freins des habitants, nous nous efforçons d'organiser au mieux les conditions d'accueil de nos partenaires afin de favoriser un lien de proximité avec les professionnels et faciliter la fluidité des réponses aux personnes.

Permanences assurées à Calade Sommières & Calvisson 2021

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	♦Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile le petit passage	♦ Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail	♦ Logos - prévention et soins en addictologie ♦ Service Pénitentiaire Insertion et de Probation ♦ Conseil Départemental d'Accès au Droit	♦ Direction Générale des Finances Publiques ♦Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile le petit passage	♦ Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles ♦ Conseillère en Economie Sociale et Familiale de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard
	♦ Relais Emploi		♦ Mission Locale Jeunes	♦ Mission Locale Jeunes ♦ Airelle	♦ Mission Locale Jeunes
Après-midi	♦Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile le petit passage ♦ Service d'Accompagnement Vers l'Autonomie	♦ Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail	♦ Service Pénitentiaire Insertion et de Probation ♦ Centre Médico-Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent (CMPEA) ♦ Conseil Départemental d'Accès au Droit	♦ Conseillère en Economie Sociale et Familiale de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard ♦ Fédération Léo Lagrange Accompagnement Surendettement (sur rendez-vous)	♦ Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles ♦ Centre Médico-Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent (CMPEA)
	♦ Direction Générale des Finances Publiques			♦ Mission Locale Jeunes	♦ Mission Locale Jeunes

Légendes	Calade Calvisson	Calade Sommières

Les différentes formes de partenariats

Le partenariat financier

Très important parce que support de toutes les actions conduites par Calade, il ne peut pas être réduit au seul rôle de bailleur de fonds.

C'est une forme d'accompagnement qui sous-entend un véritable travail d'élaboration de projets, de mise en forme des actions et de leurs évaluations.

Ce partenariat technique et méthodologique permet d'établir avec les partenaires un véritable dialogue social, l'expression réciproque des valeurs et de l'éthique de chacun. Ainsi dans la construction commune des projets et des actions, Calade peut positionner son projet social comme objectif et finalité permanente de son action et donc ne pas être seulement opérateur d'un dispositif mais acteur de développement social local en accord et concertation avec les élus représentants des collectivités locales, l'Etat, ses services et ses établissements publics. Les conventions pluriannuelles d'objectifs sont à ce titre un outil permettant d'inscrire dans la durée les engagements des partenaires, certes en termes financiers, mais surtout sur le contenu du projet partagé, ce qui lui assure une pérennité.

Le partenariat de proximité, les réseaux

Depuis quelques années se développe une nouvelle forme d'échanges, plus informelle que le partenariat traditionnel, plus mouvante, résultant de la nécessité de se confronter à d'autres pratiques, de se réunir pour réfléchir à des problématiques communes. Nous les appelons «réseaux», non pas en référence aux réseaux médico-sociaux mais plutôt en référence aux réseaux d'échanges de savoirs.

Porter une idée en commun, s'épauler face aux difficultés quotidiennes, innover, inventer autant de termes qui s'adaptent à cette notion dont le résultat contribue à fabriquer ce que l'on appelle aujourd'hui l'intelligence collective.

PARTENAIRES	PARTENARIAT FINANCIER	PARTENARIAT TECHNIQUE et de REFLEXION
ACEE		Partenaire principal de l'action d'aide à la mobilité
Airelle		Rencontres régulières, échanges d'idées Présence au CA de Calade 2 salariés pour le ménage et ponctuellement pour des travaux Prescripteur pour l'action Calade Pro sur les étapes et notamment la mobilité Chantier d'insertion, orientation des salariés pour un emploi
Association Acceuil Réfugiés Sommières		Information, échanges avec les personnes apprenantes
Association Nationale pour le Développement des Epiceries Solidaires (ANDES)	Attribution d'une enveloppe annuelle pour l'achat de nourriture pour l'épicerie solidaire.	Animation du réseau national des épiceries solidaires. Mise en place des formations, de rencontres régionales
Banque Alimentaire du Gard	Fourniture de denrées pour l'Epicerie solidaire	Calade est membre du conseil d'administration
Bibliothèques (réseau des bibliothèque CCPS) Direction Départementale du livre et de la lecture DDLL		Prêt de livres et d'expositions Organisation d'évènement et animations communes Accès à la culture

PARTENAIRES	PARTENARIAT FINANCIER	PARTENARIAT TECHNIQUE et de REFLEXION
Caisse d'Allocations Familiales du Gard	Animation Globale Animation Collective Famille Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité Epicerie solidaire Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents	Orientation et échanges autour des situations individuelles Permanences de techniciens : Permanences administratives et permanences de travailleurs sociaux Collaborations et interventions des travailleurs sociaux l'axe de soutien à la parentalité. Co animation du café des parents) l'école de la condamine de Sommières Participation aux formation et évènement du REAAP
Carrefour Market		Dons de denrées alimentaires pour l'épicerie solidaire
CARSAT	Convention en partenariat	Accueil des permanences d'un travailleur social- Information Collective de prévention par thématique, animé par l'espace senior de la CARSAT Visioconférence de prévention santé 3 salariés de Calade – Gestionnaires Guichet Concerté
Conseil Départemental d'Accès aux Droits		Permanences juridiques sur l'accueil de Sommières
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles		Permanences à Sommières: Accès aux droits et Femmes victimes de violences Calade membre du Conseil d'Administration du CIDFF
Centre de loisirs Familles rurales		Rencontres, échanges d'informations. Actions en commun sur des actions intergénérationnelles.
Centre de Loisirs Francas		Rencontres, échanges d'informations. Actions en commun sur l'Accompagnement à la scolarité et la ludothèque.
Centre régional d'information jeunesse		Documentation, Formations
Ceregard		Documentation, Formations
Collectif Insertion par l'activité économique Gard Lozère		Rencontres, échanges de pratiques, d'informations à propos des Chantiers d'insertion Calade est membre du Conseil d'administration et du bureau
Collège de Calvisson		Calade est membre du conseil d'administration Convention d'intervention de la référente jeunesse sur le Comité d'Education à la Santé et à l'Environnement (CESCE)
Collège de Sommières	Dispositif « Devoirs faits »	Accompagnement à la scolarité Dispositif « Accroche toi » Calade est membre du conseil d'administration
Comité départemental d'éducation à la santé du Gard		Animation des Ateliers "Bien-être, Bien-vivre" de l'Epicerie solidaire et chantier d'insertion Documentations
Communauté de communes du Pays de Sommières (CCPS)	Animation Globale Insertion (référent de parcours Calade pro) Contrat Enfance Jeunesse (Accompagnement à la scolarité, jeunesse, LAEP) Chantier d'insertion Economie circulaire	Cogestion du chantier d'insertion Collaboration avec les services Affaires sociales, Enfance-jeunesse (Centre intercommunal d'animation enfance jeunesse) , Petite enfance (Maison des kangourous) et Culture Prêts de locaux (accompagnement à la scolarité)
Conférence des Financeurs CD	Ateliers intergénérationnels Accompagnement du bénévolat des séniors Parcours du spectateur séniors	Participation à la commission technique Proches aidants

PARTENAIRES	PARTENARIAT FINANCIER	PARTENARIAT TECHNIQUE et de REFLEXION
Conseil départemental du Gard	Animation Globale Référents Famille Fonds de développement social Chantier d'insertion Action d'insertion et d'accompagnement collectif et individuel Calade Pro	Comité de suivi de Calade Pro Orientation et échanges autour des situations individuelles Rencontres partenariale entre les CMS de secteurs et France Services Rencontres régulières entre les équipes du Centre médicosocial et du secteur Enfance-familles de Calade Collaboration sur l'axe parentalité : co-animation de l'atelier petites mains petits pieds (Puéricultrices de la Protection Maternelle Infantile), co-animation du café des parents à l'école la Condamine de Sommières.
Cultures du coeur		Calade est relais pour la réservation d'invitations aux spectacles. Collaborations pour des sorties culturelles
Ecole des Parents et des Educateurs		Formations
Ecoles et collèges du territoire		Accompagnement à la scolarité, Information jeunesse (forum santé, forum des métiers)
Ecologic	Convention pour les DEE (déchets d'Equipement electriques)	
Envie Gard		Filière "gros électroménagers" pour la recyclerie Dépôt-vente de produits électroménagers
Etat	DEETS – Contrats aidés, Chantier d'insertion France relance	PIJ Pôle emploi : chantier d'insertion Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) Accueil de TIG
Fédération des Centres Sociaux et réseau des centres sociaux		Participations aux formations et aux rencontres Calade est membre du Conseil d'administration et du bureau fédéral régional
Le Cart		Convention pour les repas des salariés Prêt de salles, échange de matériel Rencontres régulières, échanges d'idées Présence au CA de Calade
Léo Lagrange-Inforim		Accueil des permanences Référent RSA à Calade Sommières
L'Espélido		Collaboration dans des situations individuelles d'urgence
LIDL		Dons de denrées alimentaires pour l'épicerie solidaire
Logos		Accueil des permanences psychologue et éducateurs
Lycée Lucie Aubrac		Permanence référente jeunesse Filière Propreté de l'Environnement Urbain Collecte/Recyclage
Le Maillon		Relations et échanges avec l'accueil de Calade et différentes activités dont Calade Pro
Mairies de la CCPS	CCAS de Sommières – Epicerie solidaire CCAS de Calvisson – Maison des Familles et des Solidarités CCAS de Clarensac – accueil sur le temps de la distribution de l'aide alimentaire et aide administrative Réseaux des bibliothèques	Membre du CA au CCAS de Sommières Membre de CA au CCAS de Calvisson Prêt de matériel, de locaux CCAS de Calvisson : Maison des Familles et des Solidarités Accueil d'expositions, des ateliers informatiques et partenariat sur des actions communes (citoyenneté, etc.)

PARTENAIRES	PARTENARIAT FINANCIER	PARTENARIAT TECHNIQUE et de REFLEXION
Médiathèque de Calvisson et Sommières		Prêt de la salle multimédia Accueil des ateliers d'initiation numérique Co-construction de projets d'animation
Mission Locale Jeunes Petite Camargue		Permanences sur rendez-vous à Calvisson Rencontres régulières, échanges d'idées, prescriptions chantier d'insertion et étape mobilité (prêt de véhicules) Calade est membre du Conseil d'administration
Mob'in occitanie		Calade est membre du réseau des acteurs territoriaux de la mobilité inclusive Prêt de véhicule et atelier mobilité Calade Pro
Mutualité sociale agricole Languedoc	Actions secteur Enfance-familles, Epicerie solidaire et accueils	Echanges sur des situations individuelles avec des assistantes sociales de secteur de la MSA
Pôle d'équilibre territorial rural Vidourle Camargue (PETR)		Groupe d'action locale pour le développement de projets LEADER Chantier d'insertion, aménagement des centres sociaux, chef de projet de l'économie circulaire Calade est membre du comité de programmation Calade est membre du comité de pilotage ATI FEDER
Radio Sommières		Emissions régulières Rencontres, échanges d'informations Communication
Recyclivre	Convention pour le traitement de la filière livre	
Relai emploi		Permanences sur l'accueil de Calade Calvisson Rencontres régulière Orientation du public
Remendaires	Convention tri partite entre Calade, Pays cévenol et le centre social de St Quentin la poterie pour la mutualisation de moyens et le développement des actions d'économie circulaire sur nos territoires	Mutualisation de moyens Coopération sur les projets de recyclerie et préfiguration d'un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE)
Réseau d'Inclusion Numérique Gardois (RING)		Membre du réseau d'inclusion numérique Conseiller numérique
Restos du cœur		Relations et échanges avec l'accueil de Calade et différentes activités dont Calade Pro
Terre des enfants		Prêt de portants pour les bourses aux vêtements Filière "vêtements" pour la recyclerie

Le projet social

Description des orientations 2022-2026

Suite à la présentation du diagnostic et de l'évaluation au comité de pilotage, trois orientations ont été définies.

- Lien social et ressources des personnes
    - Mettre l'accueil au centre du projet social
    - Accompagner vers l'autonomie
    - Rendre la culture accessible à tous
    - Renforcer le partenariat et valoriser le rôle fédérateur du centre social
    - Améliorer la visibilité de Calade et faire évoluer son image sociale
    - Soutenir la communication et les échanges pour faciliter les orientations

- Vie locale et champs des possibles
    - Favoriser les initiatives individuelles et collectives des habitants
    - Maintenir le lien social et prévenir le sentiment de solitude par l'itinérance
    - Créer du lien entre les actions du centre social et l'offre locale
    - Communiquer en allant vers les habitants et les acteurs
    - Rapprocher les services dans les villages

- Projets citoyens
    - Innover, c'est-à-dire initier, valoriser, promouvoir les projets citoyens
    - Renforcer la démarche de tiers-lieux du centre social
    - Identifier le centre social en tant que maison pour tous
    - Soutenir la transmission des traditions locales
    - Accompagner les solidarités pour rompre l'isolement des habitants

Les principes d'intervention, mis en œuvre lors des précédents projets sociaux, sont conservés dans la mise en œuvre des actions.

- Aller Vers : permettre à tous les habitants de la CCPS d'avoir accès aux services et activités du centre social et plus largement.
- Pouvoir d'Agir : Permettre à tous les habitants de découvrir, de développer et de mettre en œuvre leur capacité d'initiative.
- Communication : permettre aux habitants, aux associations, aux institutions, aux bénévoles, aux salariés, de connaître et reconnaître le centre social comme un lieu d'écoute, un lieu relais, un lieu ressource.

Les orientations sont développées ci-après. Elles partagent notamment des enjeux, des aspirations communes en faveur du lien social, de la solidarité, des espaces partagés, de la culture et de la transmission, ainsi que de la place de l'engagement citoyen dans chacun de ces thèmes.

Lien social et ressources des personnes

- Mettre l'accueil au centre du projet social
- Accompagner vers l'autonomie
- Rendre la culture accessible à tous
- Renforcer le partenariat et valoriser le rôle fédérateur du centre social
- Améliorer la visibilité de Calade et faire évoluer son image sociale
- Soutenir la communication et les échanges pour faciliter les orientations

Les centres sociaux Calade demeurent des lieux d'écoute et d'expression repérés par les habitants. Ils sont sollicités lors d'évènements affectant la population, pour accueillir l'émotion et répondre aux besoins collectifs. La situation sanitaire illustre une nouvelle fois la capacité de mobilisation de Calade. Nous avons maintenu les services et l'accueil des habitants pendant toute la période. Il s'agissait, par tous les moyens, de rester ouverts, de garder le lien avec la population, en s'adaptant au contexte, en organisant la continuité du service, et en développant des solutions spécifiques. Pendant les confinements, l'accueil physique n'a pas été interrompu, permettant de soutenir les personnes les plus vulnérables, notamment avec l'épicerie solidaire ou encore les services d'accès aux droits. Nous avons répondu aux interrogations sur la situation, orienté et accompagné les demandes de personnes isolées, en lien avec les partenaires. Ce sont 15 000 attestations de déplacement et près de 1 500 pages de devoirs qui ont été imprimées pendant le printemps 2020. Le chantier d'insertion a également continué de travailler, avec une nouvelle activité, le maraîchage, qui a permis de maintenir la production du jardin de Calade qui alimente l'épicerie. Nous avons investi les technologies de communication, ce qui représente des centaines d'heures de téléphone et de messages, la création et l'animation de groupes sur divers réseaux sociaux, l'accélération de la dématérialisation de nos outils, et bien sûr le recours à l'inévitable visioconférence. Des ateliers et permanences ont permis aux habitants de se familiariser avec ces outils et de rester en contact avec leurs proches.
L'enjeu est de rassurer, d'accompagner, cela passe par l'écoute, individuelle et collective, l'organisation des animations avec le public pour que chacun y trouve un cadre sécurisant. Cette crise sanitaire a engendré souffrance et mal-être dans toutes les catégories de population. Calade s'est appuyée sur les ressources de ses partenaires, en exerçant sa veille et en mobilisant les soutiens médico-psychologiques nécessaires, y compris pour son équipe de professionnels confrontée à des situations individuelles douloureuses. Nous constatons, à travers cet évènement, que le lien social est primordial, il est un besoin indispensable, et que la solidarité entre les habitants est constitutive de ce lien. S'il s'agit d'une évidence du point de vue d'un centre social, il nous paraît encore plus partagé aujourd'hui.

L'accueil est donc le centre du projet social, parce qu'il doit rester ouvert quelles que soient les circonstances, qu'il est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation, et parce qu'il est le lien entre toutes les activités du centre social. Cette fonction est aussi une posture, elle fait partie de l'éthique et de la déontologie des acteurs du centre social, elle est présente dans

les interactions avec les personnes et les partenaires, en activité, en accompagnement ou en représentation.
La culture occupe une place toujours plus importante dans les activités du centre social, même dans les périodes difficiles. Calade et une compagnie de danse ont ainsi proposé des performances artistiques, sous les balcons, devant les habitations, pour apporter un moment d'émerveillement aux personnes confinées à domicile. Nous sommes régulièrement sollicités par les acteurs culturels pour des coopérations, l'objectif pour Calade est que ces initiatives s'appuient sur la demande des habitants, afin qu'elles soient génératrices de liens. La réécriture du projet social met en avant l'envie de développer ce type de projets, de créer de nouveaux partenariats, en variant les supports artistiques, mais aussi de s'impliquer et de valoriser les œuvres, ou encore les espaces, du secteur culturel. Engagés dans la promotion des valeurs de la fédération des centres sociaux, nous constatons un lien évident entre droits culturels et dignité.

De nombreuses propositions d'ateliers émergent, dans des domaines variés, comme autant de nouveaux supports pour constituer des occasions de favoriser la cohésion sociale. L'évaluation met en lumière le rôle des activités du centre social dans la création de liens en dehors de Calade. Les idées portent sur les arts et la culture, évoqués précédemment, mais aussi sur les loisirs, le jeu, ou encore les échanges de savoirs dans plusieurs thèmes. Parmi ceux-ci, le bricolage et la réparation sont manifestement inspirés du développement des activités de la recyclerie, ainsi que des préoccupations environnementales d'une part croissante de la population.

L'ensemble des intentions de l'orientation « lien social et ressources des personnes » participe à la communication des actions des centres sociaux Calade, et à soutenir les échanges entre les habitants, en s'appuyant sur les demandes et les attentes de la population, pour que chacun puisse se connaitre et se reconnaître.

Ce qui existe déjà à Calade

- Formation sur l'animation participative / Posture d'accueil et d'écoute
- France Service, Point conseil Budget, Guichet concerté / Réponses sociales
- Activités ouvertes à tous - familles - jeunes - adultes - intergénérationnelles
- Parcours du spectateur - Jeunes - séniors
- Sorties culturelles en famille, intergénérationnelles
- Organisation d'expositions d'habitants à la médiathèque de Calvisson
- Acteur dans le documentaire « Une touche de bleu »
- Commission parentalité

Vie locale et champs des possibles

- Favoriser les initiatives individuelles et collectives des habitants
- Maintenir le lien social et prévenir le sentiment de solitude par l'itinérance
- Créer du lien entre les actions du centre social et l'offre locale
- Communiquer en allant vers les habitants et les acteurs
- Rapprocher les services dans les villages

L'itinérance et le déploiement des centres sociaux dans les villages doivent permettre une relation de proximité avec les habitants. Ils sont avant tout un moyen de soutenir les initiatives locales, portées par les citoyens et leurs associations : pour Calade, le principe est que « l'aller vers » s'accompagne du « faire avec ». Ces actions contribuent au renforcement des liens, favorisent l'émergence de solidarités susceptibles d'engendrer de nouveaux projets collectifs, innovants, y compris sans Calade.
Ce sont également des occasions de rencontres entre nouveaux et anciens habitants. Le territoire accueille de nombreux habitants installés ces dernières années, et cette tendance se poursuit. Calade participe à des actions culturelles locales, qui font d'ailleurs l'objet de travaux sociologiques en lien avec des partenaires, et il apparaît, à travers ces moments de regroupement des habitants, que les nouveaux et les anciens ont autant le désir d'apprendre de l'autre, de connaître son histoire, et de créer ensemble une identité commune pour le village. Plus précisément, il s'agit de faire évoluer l'identité locale, à partir de ce que chacun est, pour poursuivre le processus permanent d'intégration.

La culture locale, celle du village, a une valeur certaine dans la création de cohésion sociale. Il est souhaité de développer des actions, ou participer à celles existantes, qui contribuent à la transmission des savoir-faire. Cela concerne les pratiques artistiques, la valorisation du travail des artisans et des métiers, le lien avec les associations locales, l'appropriation des lieux ressources, des traditions et de l'histoire.
La démarche de Calade, en particulier avec l'espace socioculturel itinérant, s'apparente à celle d'un tiers lieu, même si nous sommes convaincus que les centres sociaux le sont déjà par nature. Cette approche vise la rencontre, la convivialité, la spontanéité, en étant présent dans les évènements importants du village, pour qu'apparaissent de nouvelles coopérations, entre toutes les composantes de la population.

Ce qui existe déjà à Calade

- Calade en vadrouille – Espace socioculturel itinérant
- Café socio – PASSIM
- Co organisation d'évènement spécifique – Bourse aux jouets à Souvignargues avec Foyer Hubert Pascal
- Ateliers sociolinguistique et alphabétisation
- Partenariat lié à l'économie circulaire avec des entreprises locales
- Visite d'entreprises d'artisanat avec les enfants de l'accompagnement à la scolarité
- Chantier d'insertion « Valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine »

Projets citoyens

- Innover, c'est-à-dire initier, valoriser, promouvoir les projets citoyens
- Renforcer la démarche de tiers-lieux du centre social
- Identifier le centre social en tant que maison pour tous
- Soutenir la transmission des traditions locales
- Accompagner les solidarités pour rompre l'isolement des habitants

Le besoin toujours plus important de lien social, le souhait que Calade y contribue en renforçant sa présence dans les villages et en soutenant les initiatives locales, s'accompagne d'une véritable envie d'agir des habitants. Celle-ci s'exprime avec une intensité accrue, à l'occasion de la crise sanitaire, et le diagnostic partagé du projet social montre que les personnes souhaitent s'impliquer, mener des projets citoyens et solidaires, être utiles. Le bénévolat est un moyen reconnu de s'engager, on constate aussi une volonté de « faire », « ici et maintenant », en s'organisant de manière informelle ou spontanée. A cette multiplicité des modes de coopération s'ajoutent celles de l'appropriation : les besoins exprimés portent sur l'échange, le partage, le débat, la sensibilisation et bien évidemment l'action.

Les thèmes mis en avant concernent les causes environnementales, la préservation des ressources, l'alimentation. Ils sont en lien avec la qualité et le cadre de vie, ainsi que la préservation de l'espace public. Les traditions et la transmission des savoir-faire sont là-aussi citées dans les enjeux, afin que la population se rapproche de ses artisans, de ses métiers et de ses artistes régionaux.

L'organisation citoyenne prend aussi une dimension de lutte contre l'isolement, toujours grâce au lien social qui l'accompagne, et à travers les projets qu'elle promeut. Elle vise à faciliter la mutualisation et le partage de ressources. Parmi les sujets abordés par le diagnostic, on trouve le monde du travail et l'impact de crise sanitaire sur les actifs, notamment avec le télétravail. Il est à nouveau question de lieu, cette fois à travers d'un espace de travail partagé.
Les actions de Calade ont des dimensions intergénérationnelles et interculturelles. Elles ont pour préoccupation permanente de favoriser l'autonomie, renforcer l'estime de soi, et prévenir le sentiment de solitude. Les projets des centres sociaux en faveur des séniors sont reconnus, il est désormais souhaité le développement d'actions en direction des aidants. Ces initiatives, en les réalisant par et pour les habitants, participeront, une fois encore, à la création de liens sociaux, de solidarités et de relations quotidiennes de proximité. L'accès aux loisirs, aux vacances, les sorties, font partie des moyens proposés pour atteindre ces objectifs.

Ce qui existe déjà à Calade

- Bénévolat et engagement des jeunes
- Espace socioculturel itinérant « Calade en vadrouille »
- Recyclerie et atelier d'autoréparation de vélos

- Présence aux collèges et lycée avec une attention pour les jeunes en décrochage scolaire
- Epicerie solidaire, jardin solidaire
- Atelier d'expression citoyenne et animation à l'Arnède

Calade à Calvisson

Animation globale

Pilotage

Constats

Les constats généraux sont développés dans le diagnostic social.

La fonction pilotage se décline en trois axes :

- Conduite du projet social
- Gestion de l'équipe et animation de la vie associative
- Gestion administrative, comptable et financière de la structure

Le circulaire CNAF du 12 Juin 2012 rappelle les finalités d'un centre social : l'inclusion sociale (par opposition à l'exclusion), la cohésion sociale (par opposition aux groupes fermés) et le renforcement de la responsabilité et de la citoyenneté des habitants (éducation populaire).

Calade a défini les orientations de son action pour la période 2018-2022 sur les orientations suivantes :

- Lien social
- Vie locale et champs des possibles
- Développement local et projets citoyens

La conduite du projet social et l'animation de la structure s'appuie sur des méthodes participatives. L'ensemble de l'équipe s'est formée aux outils du développement du pouvoir d'agir dans le cadre des sessions ayant pour thème « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice ».

Cette méthodologie permet de faire évoluer les postures dans le repérage des inégalités existantes sur leur territoire, l'animation de groupe et l'organisation des actions. Elle renforce les compétences, entre autres, en matière d'accueil et d'écoute des habitants, d'analyse des réalités sociales et culturelles du territoire.

Il s'agit de mettre en cohérence l'animation du projet du centre social, avec la finalité du développement du pouvoir d'agir des habitants.

Le centre social est une interface permettant aux acteurs du territoire de se rencontrer, de se connaître, d'échanger des informations, de mutualiser des ressources et de faire émerger des projets. A ce titre, il veille à associer les partenaires dans les actions mises en œuvre dans le cadre du projet social. Le centre social reconnaît, valorise et communique sur les missions et savoir-faire de ses partenaires, il intervient avec eux. La dynamique partenariale s'appuie sur plusieurs supports :

- Des rencontres entre partenaires
- La constitution de groupes projet et d'instances de pilotage

- L'animation d'actions pluri-partenariales
- La formalisation de conventions de partenariat
- La mise à disposition de ressources techniques, de compétences
- La participation aux initiatives et instances des partenaires

Objectifs

Conduite du projet social

L'objectif général de l'action « conduite du projet social » s'inscrit dans la mise en œuvre des missions définies par la Caisse d'Allocation Familiales, à savoir :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle.
- Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ;
- Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative ;
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices ; Compte tenu de son action généraliste et innovante, concentrée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

Gestion de l'équipe et animation de la vie Associative

- Constituer une équipe de professionnels opérationnels et efficaces
- Gérer les ressources humaines, bénévoles et salariés, au regard de l'objet de l'association
- Garantir l'exercice des droits et obligations de chaque salarié
- Assurer à chaque salarié de bonnes conditions d'exercice de ses missions
- Impulser une dynamique associative en accord avec les valeurs et le projet du centre

Gestion technique, administrative, comptable et financière de la structure

- Dans le cadre de la législation en vigueur, veiller à maintenir pour l'association une structure financière et patrimoniale pérenne permettant de mener à bien les actions dans le cadre du projet social.
- Permettre le fonctionnement des instances de décision de la structure
- Etre un support au développement de la structure
- Favoriser, soutenir et promouvoir les actions de Calade sur le territoire
- Assister et/ ou seconder l'équipe

Modalités de mises en œuvre

Conduite du projet social

Tous les 4 ans, mise en place de la démarche de diagnostic social du territoire puis de réécriture du projet social en vue du renouvellement du contrat de projet liant l'association et la CAF.

L'animation du Projet social consiste en l'animation ou la participation aux différents temps de travail visant à assurer la cohérence des actions en cours et des projets en développement avec le projet social :

- Animation des temps de travail avec l'équipe des salariés.
- Animation ou participation aux temps de travail réguliers avec les partenaires techniques et financiers.
- Organisation et animation de la concertation et de la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.
- Mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation du projet.
- Animation de la vie associative, veille du fonctionnement des instances et du bon déroulement de la vie associative.

Gestion de l'équipe et animation de la vie Associative

- Organisation du planning et animation des réunions d'équipe salariés, secteur-direction, coordinateur-direction
- Suivi régulier et évaluation des tâches effectuées
- Plan de formation
- Réunion de travail régulière avec le bureau de l'association (rythme défini en fonction des besoins et des actualités de la structure)
- Participation au Conseil d'Administration de l'Association
- Lien entre les bénévoles administrateurs et les salariés
- Organisation et définition de la place de chacun (bénévoles et salariés) dans les manifestations et les temps forts de la vie associative
- Planification des temps de travail et de congés des salariés
- Définition des postes de travail, des profils, des niveaux de compétences et des niveaux de rémunération, organisation des recrutements
- Réunion régulière du comité social et économique
- Organisation d'entretiens individuels annuels et professionnels
- Disponibilité et écoute des sollicitations individuelles et collectives des salariés
- Coordination et diffusion des informations au sein de l'équipe des salariés, entre les deux établissements, entre administrateurs et salariés
- Veille technique en rapport avec la législation du travail et la convention collective
- Adaptation des conditions générales de travail et de sécurité à l'environnement proche
- Affichage obligatoire

Gestion logistique, administrative, comptable et financière de la structure

- Suivis de gestion réguliers, préparation des budgets prévisionnels dans le cadre défini par la CNAF
- Gestion et suivi administratif des conventions : dépôt des projets, rédaction de bilans intermédiaires et annuels, évaluation, animation de comités de pilotage et de suivi des actions, en lien avec les partenaires techniques et financiers concernés
- Suivi de l'hygiène, de la propreté des locaux et des matériels

- Etablissement du plan de prévention des risques, document unique d'évaluation des risques professionnels, règlement général sur la protection des données
- Souscription des contrats d'assurance, de maintenance, etc. nécessaires
- Suivi de la comptabilité, du paiement des fournisseurs dans les délais, de l'encaissement des factures et subventions selon les échéanciers initialement contractualisés avec les financeurs
- Organisation et répartition des postes de travail (bureaux, locaux techniques, salles d'activité…)
- Choix des lieux d'activité, de leur aménagement, du matériel requis, définition des horaires
- Mise à disposition de supports de diffusion et d'information
- Signature des conventions pour les mises à disposition
- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Connaissance du fonctionnement associatif et de ses instances
- Connaissance et maîtrise de l'utilisation des outils de gestion et de communication
- Mise en place et utilisation d'outils facilitant le tri, le stockage, l'accès et/ou le renouvellement des documents
- Mise en place et/ou utilisation d'outils spécifiques à la gestion des données avec création de banques de données de supports variés
- Maîtrise des outils informatiques liés aux activités administratives et de comptabilité

Moyens

Financiers

- Caisse d'allocations familiales
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental du Gard
- Engagement d'une démarche afin de parvenir à diversifier les financements et hybrider les ressources.

Humains

- **Calade à Sommières** : 1 direction (1etp), gestionnaire paye (0,23 etp), secrétariat-comptable (0,5 etp)
- **Calade à Calvisson** : 1 direction (1etp), gestionnaire paye (0,11 etp), secrétariat-comptable (0,5 etp)
- **Association** : CA (12 membres adhérents, 3 membres associations, 4 membres associés représentants de la CCPS, 7 représentants des partenaires institutionnels)
- Ainsi que les moyens mis en œuvre pour le développement de l'accueil, des actions, des services, et de l'accompagnement des projets.

Matériel

- Locaux de 600 m² mis à disposition par la commune de Sommières.
- Locaux de 140 m² mis à disposition par la commune de Calvisson.
- Matériel bureautique
- Logiciels de gestion

Impacts pour le public

- Une offre d'activité transversale et diversifiée, répondant aux besoins des habitants
- Une offre de service identifiée
- Une réponse aux besoins individuels et collectifs, s'adaptant à l'évolution du territoire
- Un accueil de proximité gratuit et ouverts à tous
- La reconnaissance de la place de chacun au sein de la société et du territoire
- La valorisation des ressources et la reconnaissance des potentialités des habitants
- Le sentiment d'appartenance au projet et aux valeurs de l'association
- Etre acteur de son parcours, pouvoir faire des choix, mener ses projets personnels et professionnels

Impacts pour le territoire

- Production, par les activités du centre social, d'une mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle
- Renforcement de la cohésion sociale et du sentiment de bien vivre ensemble
- Développement de la solidarité de proximité et réduction des inégalités
- Structuration et renforcement du partenariat local
- Renforcement de la vie associative locale
- Réponse aux besoins du territoire par l'émergence de projets s'appuyant sur les ressources des habitants
- Développement de services et initiatives à vocation économique et sociale
- Création de richesses engendrées par l'activité de la structure : financements extérieurs mobilisés, dépenses de fonctionnement auprès des fournisseurs locaux, retour à l'emploi des personnes en situation d'exclusion, consommation des personnels salariés de la structure, participation de personnes extérieures au territoire
- Amélioration du cadre de vie

Participation à l'attractivité et à la valorisation de l'image du territoire

Accueil

Constats

La population continue de se développer sur la Communauté de communes du Pays de Sommières (plus de 23 000 habitants), dans un contexte de précarité supérieur à la moyenne gardoise, notamment sur Sommières.
Les personnes nouvellement installées sur le territoire sont souvent sans liens familiaux et sociaux. Elles ne connaissent pas la région et expriment des besoins de connaître leur nouvel environnement.

Nous constatons toujours des difficultés de mobilité sur la Communauté de communes du Pays de Sommières (transport inter villages ou vers les centres d'activité). Ces difficultés rendent compliquées toutes démarches physiques sur les institutions publiques basées sur les villes voisines. La diminution des accueils physiques dans les institutions publiques (CAF, CARSAT, Préfecture, etc.) est souvent une source de difficulté, notamment pour le public qui a du mal à formuler une demande claire ou qui éprouve des difficultés à s'exprimer.

Les dossiers administratifs sont de plus en plus complexes. Leur gestion par internet et la dématérialisation quasi obligatoire ne sont pas accessibles à tous. La fracture numérique dans les usages quotidiens est réelle pour tous les publics (séniors mais également les plus jeunes).
Nous constatons que les publics venant à l'accueil pour des diverses demandes sont de tous âges, niveaux sociaux. Ils nous expriment leur besoin de lieu d'écoute et d'échanges.

Objectifs

- Accueillir, informer, orienter les habitants tous les jours
- Offrir un accueil et une écoute privilégiée pour tous et de proximité
- Favoriser le lien social
- Favoriser l'accès à des outils d'information et de ressources documentaires
- Permettre aux usagers d'accéder à leurs droits
- Favoriser l'identification et l'utilisation d'outils à portée de main et méconnus (agenda avec alertes sur téléphone portable…)
- Permettre au public plus de clarté, un gain de temps et d'être orienté en fonction de sa demande
- Développer et familiariser les personnes à l'usage du numérique, les rendre plus autonomes
- Accompagner les personnes dans leur gestion budgétaire (Point Conseil Budget)
- Recevoir les personnes dans la dignité et l'équité
- Aider à trouver et à construire une réponse adaptée aux besoins des personnes accueillies en tant qu'individu, famille, habitant
- Co construire avec les partenaires les bases d'un partenariat collaboratif afin d'être le plus efficace dans les réponses apportées au public

- Rôle de médiateur entre les habitants et les institutions
- Organiser les conditions pratiques et techniques de mise en place des activités et des permanences
- Repérer et relayer les besoins, problématiques et ressources des populations (veille sociale)
- Mobiliser les publics concernés pour une diffusion d'information afin d'aider nos différents partenaires à améliorer leurs services
- Etre toujours dans une dynamique d'améliorer la prise en charge du public

Présentation générale de l'action

L'accueil de Calade à Calvisson est ouvert :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h

La fonction accueil et l'espace de l'accueil sont la porte d'entrée de Calade. Les animatrices de l'accueil veillent à offrir un cadre convivial et rassurant pour les habitants. La « fonction accueil » est transversale à toutes les actions des centres socioculturels Calade, elle place l'habitant au centre du projet et des actions.

L'espace accueil est un relais important d'information sur les actions menées au sein de l'Association et par les partenaires. Les animatrices de l'accueil sont là pour mener à bien des missions qui n'ont eu cesse de se développer et se diversifier (France Service) afin d'accompagner et de répondre au mieux aux divers besoins des populations.

Calade accueille, accompagne et oriente les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Sommières.

L'équipe de l'accueil veille à recevoir avec une écoute attentive et bienveillante toutes les demandes.

- Accueil, information et orientation des habitants sur les actions proposées par le centre social, ses partenaires, l'ensemble des acteurs du territoire.
- Mise à disposition d'ordinateurs, téléphones, documentations en libre accès.
- Organisation et suivi de permanences de proximité.
- Organisation des conditions pratiques et techniques de mise en place des salles pour les activités du centre social.
- Animation France Service
- Accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives.
- Un accueil et accompagnement sur un lieu confidentiel avec un temps adapté (rdv administratifs).

L'accueil offre une démarche de qualité envers les publics accueillis : Formation continue auprès des opérateurs pour actualiser leurs connaissances et développer leurs compétences, écoute active, respect de la dignité des personnes et de leur capacité à faire.

<u>Modalités de mises en œuvre</u>

Accueil du public et lieu d'écoute

Les personnes sont accueillies avec bienveillance et repartent avec une réponse adaptée à leur demande. La fonction accueil est transversale à tous les secteurs d'activité de Calade. L'accueil est la porte d'entrée du centre socioculturel.
En fonction de leur demande, les personnes vont être orientées en interne ou en externe, accompagnées. Pour cela, les accueillants favorisent la reformulation de la demande. Il est important de ne pas laisser une personne repartir sans réponse, sans solution.

Le centre socioculturel de Calade propose un accueil convivial : un café, un espace confortable… Le public bénéfice d'un accueil bienveillant qui favorise la relation de confiance.
Il est important que les personnes se rendant à l'accueil puissent bénéficier de confidentialité de la parole recueillie.

Accueil France Service

Les médiatrices France Service accompagnent les personnes dans les démarches administratives du quotidien dématérialisées.
Selon l'autonomie des personnes et la complexité des démarches, les personnes sont renseignées, accompagnées immédiatement ou avec prise de rendez-vous. Un double écran au bureau de l'accueil facilite l'autonomie sur les démarches administratives. La répétition de certaines démarches fait l'objet d'un accompagnement vers l'autonomie des personnes pour effectuer seule cette démarche.
L'accueil est personnalisé, inconditionnel et confidentiel.
Des ordinateurs, un téléphone, une imprimante et l'accès internet sont en libre-service. Les personnes peuvent effectuer elles-mêmes leurs démarches administratives, consultations de leur boîte mail, utilisations courantes du numérique. Les médiatrices France service et le conseiller numérique sont disponibles pour apporter des renseignements ou une aide si nécessaire.
L'accompagnement de la personne peut se faire avec ou sans rendez-vous selon la complexité de la démarche. Les objectifs d'autonomie sont clarifiés avec la personne.
Les personnes peuvent être orientées par les partenaires sociaux locaux, ou via la plateforme des services publics. L'interconnaissance des partenaires institutionnels et opérationnels avec Calade favorise une orientation adaptée à la demande des personnes. Les médiatrices France Service actualisent la documentation nécessaire pour les personnes.

Calade accueille plusieurs permanences de partenaires dans ses locaux :

- Airelle
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT)
- Conseil Départemental d'Accès aux Droits (CDAD)
- Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
- Mission Locale Jeunes (MLJ)

- Relai emploi
- Union Fédérale des Consommateurs (UFC que choisir)

Ces permanences favorisent le lien direct entre les habitants et les services proposés par les partenaires.

Point conseil budget

Calade est labellisé « Point Conseil Budget » par l'Etat. Nous accompagnons les personnes qui rencontrent des difficultés budgétaires. Cela s'appuie sur une demande volontaire de la personne, sur orientation ou non d'un partenaire.
Les objectifs du Point Conseil Budget sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.
La référente Point Conseil Budget reçoit individuellement les personnes et met en place, avec la personne l'accompagnement adapté à la demande. La proximité avec l'accueil France Service facilite l'orientation pour l'accompagnement aux démarches administratives lorsque c'est nécessaire.

Guichet concerté

Calade est labélisé « Guichet Concerté » par la CARSAT. Les gestionnaires, formés par la CARSAT, accueillent en entretien les personnes âgées et abordent avec elles tous les aspects de leur vie quotidienne.
Les objectifs de ces entretiens sont d'analyser les risques de fragilité pour prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées, de conseiller, orienter, accompagner la personne dans les dimensions repérées à risque et d'évaluer le parcours de la personne.

Accompagnement numérique

Le conseiller numérique intervient auprès des publics afin de réduire la fracture numérique pour les personnes du territoire.

Calade propose des ateliers collectifs d'initiation numérique ou thématique. A l'accueil, le conseiller numérique accompagne individuellement le public vers plus d'autonomie numérique dans les démarches administratives et dans leur usage du quotidien. Il propose des ateliers collectifs thématiques en fonction des besoins repérés, pour faciliter la prise en main et l'autonomie numérique des personnes.

Le conseiller numérique co-construit des ateliers avec les différents animateurs de Calade selon les publics ou les thématiques souhaitées. Par exemple : atelier codage pour les jeunes; atelier smartphone pour les séniors ; usages des réseaux sociaux, sensibilisation au « bon usage » du numérique…

<u>Moyens</u>

Financiers

- Caisse d'Allocations Familiales

- Communauté de Communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental du Gard
- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail du Languedoc-Roussillon
- Mutualité sociale agricole du Languedoc-Roussillon
- Commune de Clarensac
- Etat

Humains

- 1 coordinatrice d'accès aux droits
- 2 animatrices d'accueil et médiatrices France service
- 1 conseiller numérique

Matériels

- Locaux de Calvisson mis à disposition par la mairie de Calvisson
- 1 espace accueil et 2 bureaux de permanence
- 1 bureau mis à disposition à la mairie de Clarensac
- Ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, scanner, téléphone
- Documentation
- Un véhicule de Calade

Impacts sur le public

- Les personnes respectent les délais imposés par les structures administratives
- Les personnes sont au centre de leurs démarches
- Démystification des outils numériques.
- Entraide spontanée entre les personnes.
- Diversification du profil des usagers.
- La plupart des usagers expriment leur confiance et se sentent rassurés pour entreprendre.

Impacts sur le territoire

- Participe à l'attractivité de Sommières et Calvisson pour les habitants dont c'est le bassin de vie
- Reconnaissance du centre social dans sa diversité
- Calade devient un lieu de rendez-vous pour les habitants
- Relais d'accompagnement des usagers sur leur pouvoir d'agir
- Appui aux partenaires du secteur

Espace socioculturel itinérant

Constats

La Communauté de communes du Pays de Sommières se situe entre les deux agglomérations de Nîmes et de Montpellier, chacune distante d'une trentaine de kilomètres.
Le territoire de la CCPS est très étendu: 194,1 km² pour 18 communes.
La mobilité est une réelle problématique territoriale: les transports en commun sont quasiment inexistants et 2 familles sur 10 du territoire ne possèdent pas leur propre véhicule. Le centre social est déjà dans cette dynamique d'aller vers et de mobilité par la mise à disposition de voitures ou de scooters, mais aussi par une action de transport individuel à la demande (taxi solidaire). Calade favorise la participation des habitants en proposant un transport simplifié avec les minibus de la structure.
Le nombre de familles monoparentales est en hausse constante, ainsi que le nombre de jeunes de 20 à 24 ans et également de personnes de plus de 55 ans vivant seules.
Une grande majorité des familles monoparentales sont portées par des mères isolées qui cumulent des difficultés en termes d'emploi, de revenus, de logement, de mobilité et sont alors en situation de fragilité. Ces mères de familles monoparentales partagent de grandes caractéristiques, qui les posent dans une situation globalement plus vulnérable que les mères en couple.
Le rapport d'étude « repérer et mobiliser les publics invisibles et en priorité les plus jeunes d'entre eux » (2019 – Mission locale Petite Camargue) note que le taux de chômage des jeunes est élevé. Les freins repérés dans ce rapport sont le faible niveau de formation et le manque d'autonomie dans les démarches administratives ou professionnelles. Malgré les divers dispositifs existant pour les jeunes (garantie jeune, contrats aidés…), ce diagnostic de territoire a permis de constater que les jeunes n'ont recours à aucune offre d'insertion sociale et professionnelle pour diverses raisons : la non connaissance, la non demande et la non-proposition. Les jeunes sont également attachés à leur territoire et souhaitent s'engager dans la dynamique de leur village.
La fracture numérique et la généralisation des démarches du quotidien en ligne met à l'écart une partie de la population et peut entraîner une précarisation des situations individuelles. L'aide pour les démarches administratives dématérialisées pour les personnes de tous âges est un enjeu sur les communes.
Lors du diagnostic partagé du projet social 2022-2026, les municipalités de la Communauté de communes du Pays de Sommières, ont remarqué que les services de Calade sont centralisés sur Sommières et Calvisson. Lorsque nous animons des activités dans les villages, nous constatons que les personnes habituées de Calade viennent, cela participe à une meilleure connaissance de leur bassin de vie, mais que peu de nouvelles personnes se joignent à ces moments dans leur village. La méconnaissance des missions de l'association n'est pas assez identifiée et identifiable. Il y a un réel besoin d'animation de la vie sociale en s'appuyant sur la dynamique des villages.

Objectifs

- Mettre à disposition un équipement visible pour animer la vie sociale dans les villages
- Porter une attention particulière aux familles monoparentales de notre territoire pour les soutenir dans leur fonction parentale
- Rompre l'isolement des familles et des jeunes dans les petits villages
- Favoriser l'accès aux droits des jeunes adultes en les accompagnant dans leurs démarches administratives
- Animer la vie sociale du village en prenant en compte les demandes et initiatives des habitants
- Accompagner les besoins des habitants isolés de notre territoire étendu
- Pallier aux difficultés de mobilité que peut présenter l'offre de notre secteur
- Gagner en visibilité
- Être au plus près des habitants et être réactif vis-à-vis des problématiques du territoire
- Avoir une action partenariale soutenue, régulière
- Tisser et recréer des relations sociales de proximité
- Favoriser un levier vers la participation des habitants
- Réhabiliter les espaces extérieurs comme espaces de vie et de socialisation
- Favoriser l'orientation du public vers des interlocuteurs et structures adaptées
- Réduire la fracture numérique en accompagnant les jeunes aux outils numériques
- Assurer le maintien des services publics en zone rurale

Présentation générale de l'action

L'équipement mobile, visible et repérable, permet d'aller au-devant des publics présents dans les villages: accueils individualisés, ateliers collectifs, permanences de partenaires, …
Il s'agit pour les professionnels de sortir du centre social, d'aller vers le public là où il se trouve (dans la rue, les parkings, les parcs…) afin d'entrer en contact, discuter, proposer des activités et par la suite les organiser ensemble. Les partenaires sont invités à se saisir de cet outil d'animation de la vie sociale itinérant.

Les modalités d'interventions dépendent des objectifs, du contexte et surtout des attentes du public. Aller au-devant de public n'induit pas qu'il ait envie de s'impliquer dans les activités proposées. Il est donc primordial de respecter le principe de libre choix et de susciter l'adhésion et l'implication d'un large public. Afin de s'assurer de répondre aux attentes du public et favoriser sa participation, nous veillons à ce qu'il s'approprie un rôle dans l'ensemble des étapes du projet. Cette démarche est proposée aux habitants.

Les propositions d'actions permettent la rencontre avec les habitants, les municipalités, les associations. Toutes les activités de Calade peuvent être concernées selon les demandes et les besoins spécifiques du village.

Modalités de mise en œuvre

Les modalités de mise en œuvre sont données à titre d'exemple et sont amenées à évoluer avec chacun des villages.

Actions familles

Actions d'accompagnement des familles monoparentales**:** partenariat avec l'équipe pluridisciplinaires de la CAF (notamment CESF) présente sur l'action "Parents après la séparation", ateliers parents enfants, ateliers familles spécifiques pour les 1000 premiers jours de l'enfant

Réseau d'entraide entre mamans / parents isolés en se rapprochant notamment du réseau « Parents solos et compagnie », qui permet des temps de répit, mais aussi des dons de jouets /vêtements/vaisselle (partenariat avec notre recyclerie mais aussi les associations du territoire comme "Terre des enfants" à Calvisson, "Le Maillon" à Sommières …), un partage de bons plans (culturels, sportifs …), ...
Un tableau de petites annonces peut être présent à bord du véhicule: entraide, offres d'emploi ...

Développer des actions de parrainage séniors / familles (notamment familles monoparentales) lorsqu'il n'existe pas de relais familial: "Adopte un papi /une mamie", "grand-parent d'adoption" (réseau de parrainage de proximité).
De nombreux seniors qui fréquentent notre association n'ont pas de petits-enfants ou ces derniers sont loin géographiquement. Le manque, la solitude et l'isolement sont parfois très lourds psychologiquement pour ce public. De "l'autre côté", nous rencontrons de nombreuses familles qui sont isolées et souffrent de cet éloignement/absence familial. Un réel besoin est exprimé par les familles de moments de rencontre intergénérationnelle. Ateliers intergénérationnels

Aide au départ en vacances (dispositif VACAF et/ou ANCV): en groupe familles solos ou accompagnement au départ individuel. Information et accompagnement aux départs aux vacances.

Actions jeunesse

Atelier d'accompagnement à l'utilisation de l'outil informatique pour les démarches administratives d'accès aux droits
En mettant à disposition des outils informatiques au sein du bus itinérant et avec la présence de la référente jeunesse, il s'agit de promouvoir les sites utiles, d'accompagner les jeunes dans les démarches d'accès au droit (santé, emploi, formation, logement,…) et de favoriser la transmission de savoir-faire informatique entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Le bus permet la mise à disposition de 4 postes informatiques et l'accueil de jeunes sans prise de rendez-vous sur des plages horaires fixes pour qu'elles soient facilement repérables pour les jeunes adultes (par exemple: tous les mercredi après-midi de 14h à 16h avec un village différent par semaine).

Atelier de remobilisation du parcours professionnel: Mise en place d'ateliers collectifs sur la thématique de l'insertion professionnelle. Présentation de l'offre d'insertion sur le territoire (chantiers d'insertion ou entreprise d'insertion), présentation des dispositifs d'aide à l'insertion

(contrat aidés,...), présentation et orientation vers les missions locales, intervention des partenaires de l'emploi et de la formation.

Cet espace permet de faire connaître les sites de recherche d'emploi et de favoriser leur utilisation, mais aussi de faire connaître les acteurs de l'insertion professionnels (leur rôle, mission, etc...), de favoriser les échanges sur les différents parcours professionnels des jeunes afin de valoriser les compétences de chacun et d'échanger autour des attitudes professionnelles et des codes culturels.

Aide au départ en vacances (ANCV et/ou CAF): informer sur les dispositifs d'aide au départ en vacances pour les jeunes et accompagner les jeunes majeurs dans leur premier départ en vacances.

Action de prévention et d'information : Avec le bus itinérant, la référente jeunesse va à la rencontre des jeunes et propose des temps d'information et de prévention concernant différentes thématiques : sexualité, addiction, alimentation… L'objectif est la promotion et l'éducation à la santé pour les jeunes éloignés des grandes villes et n'ayant pas de moyens de mobilité. La référente jeunesse écoute et oriente les jeunes vers les professionnels compétents.

Action d'information et de mobilisation des jeunes, promouvoir la culture : Aller à la rencontre des jeunes dans les villages pour relayer l'information sur les offres culturelles adressées aux jeunes sur le territoire. Accompagner les initiatives des jeunes (dispositif « projet jeune »), promouvoir les activités de loisirs du territoire et faciliter l'accès à la culture notamment intercommunale et locale.

Adultes et seniors

Ateliers numériques : Les ateliers numériques en direction des séniors favorisent leur autonomie dans les démarches du quotidien, mais également un usage plus ludique. L'Espace socioculturel itinérant permettra de rencontrer les adultes isolés dans les villages, notamment les personnes âgées en proposant des temps d'échanges de savoirs.
Ateliers d'échanges de savoirs : les personnes peuvent échanger leur savoirs faire, ces ateliers permettent de partager une activité et de tisser des liens.

Culture

Actions avec les bibliothèques : Les liens tissés avec le réseau des bibliothèques depuis plusieurs années facilitent la construction de projets communs avec les habitants autour du livre. Boites à livre, engagement bénévole dans la bibliothèque, animations autour du conte…
Relai Culturel : Calade est relai culture du cœur qui facilite l'accès à la culture aux personnes les plus éloignées. Information sur l'offre culturelle intercommunale.

France service

L'aide administrative proposée par France Service se déplace au plus près des habitants. L'espace socioculturel itinérant facilite l'accès aux droits pour les habitants. L'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes pour leurs démarches du quotidien

Communication

- Articles dans les journaux municipaux
- Réseaux sociaux et sites internet (de Calade, des communes, de la CCPS, des partenaires …)
- Communication à tous les adhérents de l'Association
- Communication aux partenaires de l'Association, notamment lors de commissions partenariales thématiques (parentalité, insertion …)
- Calendrier des actions prévues dans les villages
- Affichages dans nos locaux, dans les villages (panneaux lumineux notamment), devant les écoles ...
- Présence sur le terrain, bouche à oreilles
- Article de presse "Midi Libre"
- Interview Radio Sommières
- Rapport d'activités annuel de l'Association
- Assemblée générale de l'Association
- Forum des associations dans différents villages de la CCPS

<u>Moyens</u>

Financiers

- Etat
- Caisse d'Allocations Familiales
- Conseil Départemental
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail
- Fondation Orange
- Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
- Participation des familles
- Actions d'autofinancement

Humains

- Direction
- Coordinatrice secteur familles, adultes, séniors
- Coordinatrice secteur accès aux droits
- Référentes familles
- Référente jeunesse
- Animateur familles
- Animatrice sociolinguistique
- Conseiller numérique

- Médiatrices France Services
- Conseillers en Insertion professionnel Calade Pro et Chantier d'insertion
- Bénévoles
- Partenaires opérationnels potentiels: Mairies, Centres Communaux d'Action Sociale, Protection Maternelle et Infantile (PMI), Mission locale jeunes (MLJ), Centres médico-sociaux de Sommières et Calvisson, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Écoles maternelles et élémentaires du territoire, Professionnels de santé, etc.

Matériels
- Véhicule aménagé
- Salles municipales
- Matériel informatique
- Matériel d'activité

Impacts pour le public
- Une attention particulière est portée aux familles monoparentales pour les soutenir dans leur fonction parentale
- Rompre l'isolement des habitants du village. Aller à leur rencontre, les écouter, mettre en avant leurs capacités, compétences et répondre à leurs besoins. Ils sont au cœur des projets et leur participation sera favorisée.
- Accompagnement des besoins des habitants isolés de notre territoire étendu
- Accès aux droits des jeunes et des adultes favorisé en les accompagnant dans leurs démarches administratives
- Aller à la rencontre des habitants là où ils habitent, en étant à l'écoute des problématiques du territoire
- Tisser et recréer des relations sociales de proximité avec le lieu de rencontre et de partage qu'est l'espace socioculturel itinérant
- Réduction de la fracture numérique en accompagnant les habitants dans leurs usages des outils numériques

Impacts pour le territoire
- Animation du territoire en prenant en compte les demandes et initiatives des habitants
- Mobilité des actions favorisée, notamment vers le droit commun
- Visibilité vers les actions de Calade mais aussi des partenaires du territoire
- Action partenariale soutenue, régulière. L'orientation du public vers des interlocuteurs et structures adaptées est favorisée
- Réhabilitation des espaces extérieurs comme espaces de vie et de socialisation
- Maintien des services publics en zone rurale

Enfance, Jeunesse et Familles

Accompagnement à la scolarité

Constats

L'accompagnement à la scolarité est la première action mise en place par le centre social il y a environ 20 ans, la demande des familles - d'origine étrangère pour la plupart – est alors, d'aider leurs enfants pour les devoirs. Les parents n'ont pas le niveau pour accompagner eux-mêmes leur(s) enfant(s). Cet accompagnement a d'abord été organisé sur Sommières au Cart puis l'accompagnement à la scolarité s'est généralisé sur le territoire de la Communauté de communes du pays de Sommières.

Nous pouvons désormais constater lors des inscriptions avec les familles que les motivations sont plus variées : les difficultés scolaires, le conflit à la maison sur le temps des devoirs, les parents qui rentrent tard du travail, le plaisir de faire ses devoirs avec ses copains et copines, l'envie d'avoir des activités.

Objectifs

- Proposer aux parents et aux enfants un accueil et un accompagnement à la scolarité de qualité : développer de nouveaux sites d'interventions, créer un service de soutien individuel
- Instaurer un partenariat de confiance pour mieux accompagner l'enfant dans sa scolarité
- Renforcer l'estime de soi et l'autonomie de l'enfant en le considérant au-delà de son statut d'élève : animations de projets inter sites, projet avec des artistes locaux, gestion des émotions, développer les actions culturelles, artistiques, sportives ...
- Favoriser le partage et l'échange: mise en place d'atelier sur la laïcité
- Accompagner et soutenir les parents dans leur rôle éducatif: créer des lieux de rencontres et de paroles
- Accompagner les parents en difficulté dans le lien famille-école
- Accompagner les habitants dans leur rôle social (bénévole)
- Favoriser l'implication des bénévoles dans la mise en œuvre du projet pédagogique: former les bénévoles

Présentation générale de l'action

Il s'agit d'accompagner des enfants de 6 à 15 ans, dans les écoles et au collège, pour une aide au travail scolaire et des activités éducatives, le soir après la classe. L'accompagnement à la scolarité est également une action de soutien à la parentalité.

Les interventions des animateurs auprès des enfants s'appuient sur les principes suivants:

- Aider les enfants à utiliser les nouvelles technologies numériques.
- Acquérir des méthodes, des approches, facilitant l'accès au savoir

- Elargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche de Calade
- Promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

L'accompagnement est proposé sur certains villages du territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières en fonction des besoins des familles. L'accompagnement à la scolarité dépend d'une charte nationale et fait partie du dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité de la CAF.

On désigne par "accompagnement à la scolarité" l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.
Cet accompagnement offre aux enfants l'opportunité de rencontrer un tiers qui ne soit ni un représentant de l'école, ni un membre de la famille afin d'aborder les apprentissages « autrement ». L'aide au travail scolaire et la découverte d'activités éducatives en petits groupes valorisent les compétences et le savoir être des enfants.

Des habitants du territoire, bénévoles, s'engagent dans cette action auprès des enfants par une présence régulière aux côtés de l'animateur. L'action permet la création de nouveaux liens (intergénérationnels, mixité sociale, différence d'âges d'enfants…).

L'accompagnement à la scolarité permet d'instaurer une relation privilégiée entre l'école et les parents selon les besoins et les demandes : rencontres régulières avec les enseignants, inscriptions et expositions dans les établissements scolaires… La présence régulière et les liens de proximité de la coordinatrice de l'accompagnement à la scolarité avec les écoles est un atout pour la mise en œuvre de projet « parentalité » plus large. Par exemple, depuis 2017, celle-ci a fait émerger une problématique commune à différents partenaires (l'école de la Condamine, le Centre Social, les professionnels du Département et de la CAF), donnant lieu à la co-animation d'un café des parents au sein de l'école de Sommières. Après un temps d'interruption (crise sanitaire), le projet est à nouveau à l'étude.

<u>Modalités de mise en œuvre</u>
L'équipe d'animateurs se réunit une fois par mois pour échanger sur leurs pratiques et sur les situations rencontrées. Les bénévoles engagés sont invités à participer à des réunions durant l'année scolaire. Le fonctionnement de l'accompagnement à la scolarité permet de s'adapter à la demande des familles pour qu'un maximum d'enfants puisse y participer.

Accompagnement à la scolarité pour les enfants du primaire

Cette action est proposée deux soirs par semaine, pendant 2 heures après la classe. Les groupes sont constitués de 5 enfants minimum à 12 enfants maximum, du CP au CM2. L'accompagnement à la scolarité se découpe en un temps d'aide au travail scolaire (méthodologie, apprentissage de l'autonomie, révision, devoirs, leçons…) et un temps d'activités éducatives (activités manuelles et artistiques, scientifiques…). Le projet pédagogique est travaillé avec les intervenants et les enfants.

Communication

- Information de l'action auprès des familles: cahiers de texte des enfants (distribués par les enseignants), affichage (écoles et mairies), conseils d'école et réunions avec le corps enseignant.
- Information sur l'antenne de Radio Sommières…
- Articles dans "Midi Libre" à la rentrée et les bulletins municipaux et lettres intercommunales.
- Site de Calade et page Facebook
- Site de la Communauté des Communes du pays de Sommières
- Le « bouche à oreilles »

Inscription

Les inscriptions sont basées sur le volontariat des enfants. Ils y sont incités par les parents, les enseignants, les professionnels du médico-social ou les copains…. Les fiches d'inscriptions sont mises en ligne sur le site de Calade.

En fin d'année scolaire : préinscription des enfants (flyers distribués fin juin à tous les élèves). Ces enfants seront prioritaires lors de l'inscription.

A la rentrée scolaire : inscription fin août. Les enfants doivent être présents avec l'un des deux parents, au minimum pour rencontrer l'animateur et les bénévoles du site.

En cours d'année : en fonction des places disponibles, il est possible d'inscrire un enfant. La famille adhère à l'association Calade pour l'année.

Fonctionnement

Pour chaque site, les enfants sont accompagnés par un animateur et un bénévole. Pendant la première heure, les enfants sont soutenus dans les apprentissages et leur travail scolaire par les intervenants. Pour valoriser les compétences de tous les enfants, le tutorat est organisé par l'animateur. Pendant la deuxième heure, le groupe met en œuvre le projet éducatif imaginé ensemble. L'aboutissement de ce travail collectif fait l'objet d'une valorisation des réalisations des enfants lors d'un temps de rencontre avec les parents, les enseignants et personnels de l'école et les élus.

Afin d'échanger sur les besoins de l'enfant (travail scolaire, investissement, comportement…), Calade organise une rencontre par an avec les enseignants (accompagnée ou non des parents selon les sites).

La coordinatrice participe aux conseils d'école afin de faire le point sur l'accompagnement à la scolarité du site concerné et sur les activités proposées aux familles par Calade.

La coordinatrice travaille régulièrement avec l'équipe pédagogique pour soutenir les parents dans leur fonction parentale. Elle est également un interlocuteur repéré pour la mise en place de projet commun avec l'école (café des parents avec les acteurs sociaux du département…).
Pour un meilleur fonctionnement de l'action, des liens sont tissés au quotidien avec le personnel présent au sein des établissements scolaires.

Accompagnement à la scolarité pour les enfants du collège de Sommières

Cette action est proposée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h et de 17h à 18h au collège. Les groupes sont constitués de 10 jeunes maximums, de la 6ème à la 3ème. L'accompagnement à la scolarité est un temps d'aide au travail scolaire avec la possibilité d'accompagner des actions spécifiques collectives (lecture à voix haute, apprendre au travers de jeux, conversation en anglais, apport méthodologique …).
Des stages de préparation au brevet pour les élèves de 3ème des collèges de la communauté de communes du pays de Sommières sont proposés à différentes périodes de l'année.

Communication

- Information de l'action auprès des familles: carnets de liaison des jeunes, affichage (collèges et mairies), site des collèges
- Information sur l'antenne de Radio Sommières…
- Articles dans "Midi Libre" à la rentrée et les bulletins municipaux et intercommunaux
- Site de Calade et page Facebook
- Site de la Communauté des Communes du pays de Sommières
- Le « bouche à oreilles »

Inscription

Les inscriptions sont basées sur le volontariat des jeunes. Ils y sont incités par les parents, les enseignants, les professionnels du médico-social ou les copains. Les fiches d'inscriptions sont mises en ligne sur le site de Calade.
A la rentrée scolaire : inscription pendant la première semaine des cours. Les jeunes doivent être présents avec l'un des deux parents, au minimum pour rencontrer l'animateur et les bénévoles du site.
En cours d'année : en fonction des places disponibles, il est possible d'inscrire un jeune. La famille adhère à l'association Calade pour l'année.

Fonctionnement

Les jeunes sont accompagnés par un animateur et des bénévoles. Pour valoriser les compétences de tous les jeunes, le tutorat est organisé par l'animateur. Les jeunes travaillent en autonomie et en petit groupe, soutenus par les intervenants. Calade est présente au collège lors des rencontres parents professeurs pour les jeunes inscrits à l'accompagnement à la scolarité.
Le collège de Sommières et Calade développent ensemble des axes de travail pour faciliter la communication entre les professeurs et l'accompagnement à la scolarité des enfants.

Stage de préparation au brevet pour les élèves de troisième des collèges de la Communauté de communes

Calade propose aux élèves de troisième de la Communauté de communes des stages de préparation au brevet, dans les locaux de Calade ou dans le collège selon les périodes de l'année.

Lors des vacances scolaires et la semaine qui précède le passage des examens de brevet, Calade propose un stage de 3 demi-journées afin de préparer les enfants à l'examen de fin de troisième.

Dispositif "devoirs faits"

Depuis 2018, le collège Gaston Doumergue à Sommières mandate Calade pour mettre à disposition un animateur sur le dispositif de « devoirs faits ».

Moyens

Financiers

- Communauté de communes du Pays de Sommières
- CAF
- Conseil Départemental
- Participation des familles (en fonction des revenus) de 0.20€ à 0.50€ l'heure.
- Bénéfice de l'action "Corrida de noël" (cf. fiche action « projets d'habitants, démarches citoyennes »)

Humains

- 1 coordinatrice CLAS
- 1 animateur par site
- Des bénévoles

Matériels

- Matériel pédagogique : Armoire de rangement des fournitures nécessaire à l'action des sites.

Impacts pour le public

- L'accompagnement à la scolarité permet l'apaisement dans les relations familiales et la possibilité d'avoir plus de temps pour d'autres activités en famille.
- Les différentes manifestations de Calade dans l'école valorisent les compétences des enfants.
- L'accompagnement à la scolarité valorise l'utilité sociale, la transmission de savoirs des bénévoles.
- Des liens intergénérationnels se tissent au-delà de l'action (rencontres dans le village…)

Impacts pour le territoire

- Apprentissage du « vivre ensemble »
- Emergence de projet partenarial dans les écoles
- Création et soutien à l'emploi local
- Interconnaissance des intervenants dans l'école
- Travail avec les artistes locaux

Jeunesse

Constats

Selon notre analyse du territoire, les jeunes montrent un fort attachement à leur territoire et ont confiance dans leurs relations de proximité. Ils expriment le besoin d'être accompagnés dans un soutien aux démarches administratives quand ils entrent dans l'âge adulte pour faciliter ce passage, et un accompagnement ayant pour objectif l'entrée sur le marché du travail.

Les jeunes de moins de 25 ans sont particulièrement présents sur les communes de Lecques et Montmirat où ils représentent plus de 37% de la population. Dès 2017, nous constatons une hausse des jeunes de 20 à 24 ans vivants seuls, avec la question de leurs conditions de vie et des raisons de leurs isolements. Nous accompagnons plusieurs jeunes dans nos accueils ou nos actions d'insertion. La veille sur le territoire fait apparaître un nombre d'incivilités croissants : tapages nocturnes, occupation et dégradation de l'espace public.

Les professionnels du centre social vont également à la rencontre du public à travers des animations hors les murs ou encore en allant à la rencontre des jeunes habitants dans l'espace public que nous nommons le « Aller vers ». Des besoins ont été repérés dans ces échanges. Des filles expriment leur réticence à fréquenter des lieux où la place des garçons prédomine. Des familles de la communauté des gens du voyage expriment leur reconnaissance lorsqu'on prend le temps de la discussion.

Nous pouvons donc souligner le fait que le territoire est accueillant pour les familles, favorisant l'installation de nouvelles familles qui sont en demande de lien social. Ce phénomène va tendre à se démultiplier avec l'ouverture, depuis septembre 2021, du lycée à Sommières. De nombreux services existent, mais il est nécessaire de renforcer la communication envers les habitants et la mutualisation entre ces acteurs. Il est relevé un climat social qui se dégrade dans certaines écoles ainsi que des phénomènes de déscolarisation aux collèges.
Enfin, de nouvelles formes d'interventions sont à inventer auprès des adolescents et des plus grands, dont une part est « invisible » pour les services de droit commun. Le rapport d'étude « repérer et mobiliser les publics invisibles et en priorité les plus jeunes d'entre eux » (2019 – Mission locale petite Camargue) identifie une moyenne de 16,7% de jeunes désengagés du monde du travail et du système éducatif dans la communauté de communes du pays de Sommières.

Objectifs

- Repérer et aller vers les jeunes
- Donner aux jeunes un accès aux informations sur toutes les thématiques les concernant
- Accompagner les jeunes dans la recherche d'emploi et d'orientation professionnelle par l'accès aux informations

- Présence éducative sur le net et sensibilisation aux contours du net (limites et intérêts)
- Favoriser l'engagement des jeunes et la prise d'initiative au sein de leur territoire
- Multiplier les lieux et occasions d'expérimentation des jeunes sur les thèmes de la qualité de vie, de la vie quotidienne, de la santé

Présentation générale de l'action

L'accompagnement des jeunes sur le territoire a plusieurs axes d'actions avec comme objectifs principaux de valoriser les compétences citoyennes et d'accompagner les jeunes les plus en difficultés. Différents supports d'activités et d'actions sont proposés pour favoriser l'émergence de projets jeunes. Les « projets jeunes » regroupent des actions collectives menées par des jeunes. L'accompagnement de ces jeunes dans l'ingénierie et la réalisation des actions décidées favorise leur responsabilisation à tous les moments du projet.
Le secteur jeunesse coordonne les différentes actions de Calade en direction des jeunes.
L'ensemble des activités proposées sont choisies en concertation avec les jeunes selon leurs envies et leurs besoins.
Aussi, des partenariats avec les acteurs locaux de la jeunesse sont effectifs afin de repérer, informer et accompagner les jeunes sur le territoire (collèges, lycée, Francas, Association Familles Rurales (AFR), Maison Des Adolescents (MDA), Mission Locale Jeunes (MLJ)…).

Modalités de mises en œuvre

Relai information jeunesse

C'est un lieu ressources pour les jeunes de 12 à 25 ans. Il assure l'information et l'orientation des jeunes.

Promeneurs du net

La démarche de présence éducative sur le net est coordonnée au niveau départemental par la CAF qui a missionné la Maison Des Adolescents.
Les professionnels « promeneurs du net » peuvent répondre aux interrogations des jeunes et sont également ouverts aux sollicitations des parents et des familles. Pour les contacter, il suffit d'accéder à leur page Facebook. Un promeneur du net est un professionnel (animateur, éducateur,…) qui exerce dans le secteur de la jeunesse et qui élargit son champ d'intervention avec la « rue numérique ». A travers ce dispositif il poursuit son action éducative et peut ainsi créer du lien, écouter, conseiller, soutenir…
Pour Calade, la professionnelle inscrite dans le dispositif « promeneur du net » est sur Facebook sous le nom de : « Bérénice Promeneuse du Net ». Calade s'engage avec un promeneur du net dans cette démarche et s'initie aux nouveaux outils d'accompagnement du public. Il se rend disponible pour répondre aux sollicitations des jeunes sur les blogs, forums et autres réseaux sociaux.

Les ateliers jeunes, accompagnement aux projets jeunes

Ces ateliers ont pour objectif de faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative notamment en accompagnant des projets, en favorisant leur participation à la vie des structures et des associations du territoire.

Les mercredis après-midi, en alternance, dans les locaux de Calade Calvisson et les locaux de Calade Sommières, sont proposés des temps et des espaces d'échanges entre jeunes qui sont animés par la référente jeunesse. Ces temps vont permettre aux jeunes d'échanger, de proposer, de construire et de mettre en place des actions collectives citoyennes et solidaires. La référente jeunesse accompagne les jeunes dans ces projets favorisant la prise d'initiatives et la responsabilisation des jeunes.

Les animations socio culturelles

Dans le cadre des missions d'un centre social, des activités et des services sont proposés pour les jeunes, dans les domaines les plus variés : culture, insertion, loisirs…
Calade organise de nombreuses sorties en fonction des envies des jeunes et de l'offre du territoire (plus particulièrement pendant les vacances scolaires). Calade développe aussi le « parcours du spectateur » par et pour les jeunes, ce qui favorise un accès à la culture notamment grâce au partenariat avec les médiathèques, cultures du cœur etc. et aux métiers de la culture.

L'accompagnement au départ en vacances

En partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances et la Fédération Nationale des Centres Sociaux, les Aides aux Projets Vacances (APV) permettent de soutenir le départ en vacances collectif ou individuel des jeunes inscrits dans une dynamique de « projet vacances », en apportant un complément au financement de leur séjour. Elles veulent contribuer à rendre concret le droit aux vacances pour tous, tout en s'appuyant sur les valeurs et les démarches promues par les centres sociaux.
Les Aides aux Projets Vacances sont attribuées aux jeunes (18-25 ans) sous forme de chèques vacances, par l'intermédiaire de la référente jeunesse de Calade qui les accompagnent dans leur projet de départ en vacances.
L'accompagnement collectif, pour un départ en vacances individuel permet de travailler différents domaines de la vie quotidienne et de s'appuyer sur leurs compétences.

L'engagement bénévole

Les jeunes peuvent se mobiliser sur différentes actions à Calade en tant que bénévoles. L'engagement bénévole permet de changer le regard que portent les adultes sur les jeunes et réciproquement. Cela participe également à la dynamique de prévention jeunesse.
Calade informe les jeunes sur les actions de bénévolat possible sur le territoire, notamment dans les associations. Les jeunes peuvent également s'engager sur les événements phares organisés par Calade tels que la bourse aux vêtements, la corrida de Noël ou encore la collecte de la banque alimentaire.

L'aller vers

Il s'agit pour les professionnels de sortir du centre social, d'aller vers les jeunes là où ils se trouvent afin d'entrer en contact, discuter, proposer des activités et par la suite les organiser ensemble.

Un partenariat s'est mis en place entre les collèges du territoire et Calade avec un public de décrocheurs scolaires. Par exemple, la référente jeunesse intervient auprès des jeunes au collège de Calvisson, dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à l'environnement avec les professeurs référents.
Des actions directement dans les villages, au plus près des jeunes du territoire sont réalisées plusieurs fois par mois et sur différents villages de la CCPS. Des activités sont proposées aux jeunes adolescents mais également des permanences Point Info Jeunesse et des permanences d'accès aux droits sont proposées aux jeunes adultes (16-25 ans). (cf.fiche Espace socioculturel itinérant)

Moyens

Financier

- Caf
- Etat
- Département
- Communauté de communes du Pays de Sommières

Humains

- 1 référente jeunesse
- Les partenaires (collèges, lycée, médiathèques, MDA, autres centres sociaux…)
- Les animatrices d'accueil et le conseiller numérique
- Les intervenants extérieurs

Matériels

- Locaux de Calade à Calvisson
- Salle et locaux de la Médiathèque de Calvisson
- Minibus et voiture de Calade
- Espace socioculturel itinérant (véhicule aménagé)
- Matériel pédagogique
- Matériel informatique
- Document mensuel du CIDJ

Impacts pour le public

- Permettre l'accès aux droits communs de proximité – relai d'information jeunesse
- Donner accès à des outils pour interpeller un professionnel en toute discrétion (promeneur du net)
- Permettre aux jeunes de découvrir des nouveaux lieux, des nouvelles pratiques (sportives, culturelles…), et de pouvoir le valoriser auprès de leurs entourages (familles, amis,...)
- Valoriser l'image des jeunes par leur engagement et leur investissement (notamment dans des projets communs)

- Soutenir le sentiment d'appartenance à un groupe et permettre de rompre le sentiment d'isolement, notamment par les échanges intergénérationnels et par la création de liens entre les jeunes au sein du groupe

Impact pour le territoire

- Favoriser la mixité des groupes et le mieux vivre ensemble
- Favoriser la mise en place de projets collectifs citoyens, solidaires sur le territoire de la CPPS...
- Valoriser des ressources existantes sur le territoire (culture, loisirs, associations…)
- Participer à la dynamique de prévention et d'animation jeunesse sur le territoire en itinérance sur toute la CCPS
- Relayer les informations concernant les jeunes

Familles et Soutien à la parentalité

Constats

Lors de la création du centre social, des sorties en familles ont été organisées en lien avec les activités d'alphabétisation et d'aide aux devoirs. Depuis 2004 pour l'établissement de Sommières, et ensuite en 2005 sur le centre social de Calvisson l'embauche des référents familles a permis de proposer des activités en famille pour aborder le soutien à la fonction parentale et créer un groupe moteur.

Il y a de nombreuses associations sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières, ainsi que deux centres de loisirs, mais certains enfants ne participent à aucune activité.

De nombreuses familles sont en demande de lien et d'échanges, notamment les nouveaux arrivants sur le territoire. Le fait d'être à 30 km de Nîmes comme de Montpellier, conjugué aux difficultés de mobilité des familles les plus vulnérables, complique l'accès à l'information. Les familles sont en demande d'informations de proximité fiables.

Les familles que nous rencontrons se posent beaucoup de questions sur l'éducation et souhaitent échanger avec d'autres familles et/ou réfléchir avec des intervenants qualifiés. Les évaluations des actions en famille ont démontré le besoin de rencontres, de pause et de temps de plaisir en famille. Les familles sont en demande de projets innovants, interactifs et concrets. L'association Calade est repérée et missionnée pour la mise en place d'actions en famille. Depuis 2005 Calade a le label "Point Info Familles".

Objectifs

- Partager des moments privilégiés de plaisir en famille.
- Créer des temps et des espaces de rencontres conviviaux, pour échanger avec d'autres familles et/ou des professionnels.
- Accompagner et soutenir les parents dans leur rôle parental.
- Valoriser leurs compétences parentales.
- Obtenir une information et une écoute de qualité et de proximité.
- Trouver des solutions de proximité.
- Faciliter l'accès à la culture en famille.
- Pouvoir s'exprimer, donner ses idées, faire des propositions.
- Favoriser un maillage partenarial autour des problématiques familiales.
- Favoriser la mutualisation des compétences dans les actions de soutien à la parentalité.

Présentation générale de l'action

Les deux centres sociaux Calade à Sommières et Calade à Calvisson travaillent le soutien à la fonction parentale avec les familles sous divers modes régulièrement réadaptés à la demande et aux besoins des familles et enrichis avec des propositions d'intervenants bénévoles.

L'action se décline en différents temps de rencontres, d'échanges et de partage avec les familles. Les propositions faites aux familles du territoire répondent aux besoins de soutien à la fonction parentale. Pour favoriser des temps permettant de vivre des expériences familiales hors du quotidien, nous organisons des activités et des sorties en familles.

Point info famille

L'accueil de Calade met à disposition des informations locales et générales pour les familles. Un projet mené avec les familles du territoire et soutenu par la CAF a abouti à la publication d'un "guide des familles". Les familles sollicitent la Référente Familles (téléphone ou rendez-vous) sur des questions diverses. Calade accueille des Permanences de proximité dédiées aux familles (CAF – dispositif « Parents après la séparation », CIDFF, Association « Les mots pour le dire » médiation familiale…).

Activités parents-enfants

Calade soutient la fonction parentale en organisant des ateliers parents-enfants itinérants ("Mercredi en famille"), des ateliers d'éducation alimentaire et d'activité physique (ateliers "Ca bouge dans ta casserole" et "Fais chauffer tes baskets"), des ateliers parents/enfants pour les tout petits (atelier "Petites mains, petits pieds") et des activités en famille pendant les vacances scolaires.

Sorties en familles

Depuis plusieurs années, Calade organise la traditionnelle "sortie neige" au Mont Aigoual (financée par la bourse aux vêtements de Calade - Cf. fiche "Projets d'habitants, démarches citoyennes") et des sorties ponctuelles en fonction des envies des familles et de l'offre du territoire. Calade développe des "Parcours du spectateur en famille" grâce au partenariat avec cultures du cœur, les médiathèques du territoire, les Francas 30, l'offre culturelle locale…

Articulation avec les actions du territoire

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) "La maison des kangourous" de Sommières est un accueil libre des parents avec leurs enfants de moins de 6 ans proposé par la Communauté de Communes du Pays de Sommières. Les accueillants sont de différents horizons professionnels locaux. Les parents y trouvent un espace de jeu avec leur enfant, de rencontre avec d'autres parents et un lieu d'écoute avec des professionnels.

Dans le cadre des missions de l'Animation Collective Famille (circulaire CNAF de 2016), Calade anime une commission parentalité sur le territoire. C'est un espace de réflexion entre les acteurs locaux concernés par l'accompagnement des familles. Le fruit du travail d'interconnaissance au sein de la Commission parentalité a fait émerger la nécessité d'intervenir ensemble, de mutualiser les ressources et les compétences, afin de répondre au mieux aux besoins des familles du territoire.

Projets d'actions de soutien à la fonction parentale

L'action d'accompagnement des familles pour les départs en vacances a longtemps existé à Calade avec un partenariat fort avec la CAF et le Conseil Départemental. Ce projet est en réflexion pour mieux répondre au droit aux vacances et au répit des familles les plus fragilisées dans le contexte actuel. La référente famille est à l'écoute des demandes individuelles des familles pour les transformer en actions collectives (Ateliers de sensibilisation au numérique, réflexion commune sur l'éducation, gestion des émotions, ateliers de soutien à la parentalité avec l'Ecole des Parents et des Educateurs…). Le secteur famille s'appuie également sur des « supports innovants » afin d'aborder le soutien à la parentalité de manière ludique et adaptée. Dans ce cadre, à l'avenir nous souhaitons exploiter la médiation culturelle comme support d'intervention « Parentalité », en proposant de construire avec les habitants des « Parcours de spectateurs en famille ». Le numérique prenant une place prépondérante, nous avons le projet de réactualiser le « guide des familles » existant afin de le diffuser sous une forme dématérialisée.

Espace socioculturel itinérant

L'équipement mobile permettra un ensemble d'actions permettant d'aller au-devant des publics présents dans les villages: accueils individualisés, ateliers collectifs, permanences de partenaires, …

Il s'agit pour les professionnels de sortir du centre social, d'aller vers le public là où il se trouve (dans la rue, les parkings, les parcs…) afin d'entrer en contact, discuter, proposer des activités et par la suite les organiser ensemble.

Les modalités d'interventions dépendent des objectifs, du contexte et surtout des attentes du public. Aller au-devant de public n'induit pas qu'il ait envie de s'impliquer dans les activités proposées. Il est donc primordial de respecter le principe de libre choix et de susciter l'adhésion et l'implication d'un large public. Afin de répondre aux attentes du public et favoriser sa participation, nous veillerons à ce qu'il s'approprie un rôle dans l'ensemble des étapes du projet.

Il est primordial pour nous de développer le pouvoir d'agir des habitants.

<u>Modalités de mises en œuvre</u>

Communication

- Communication et mobilisation du public
- Affichage aux accueils de Calade et dans les locaux des partenaires
- Création et distribution de flyers
- Distribution des flyers aux enfants inscrits à l'accompagnement à la scolarité
- Création d'un document : "une semaine à Calade" qui répertorie les activités régulières, occasionnelles ou événementielles pour l'année.
- Site de Calade et page facebook
- Activation du réseau des parents
- Orientation par les accueils et le secteur insertion

- Promotion des activités sur les autres ateliers du pôle "famille adulte séniors" - Rappel des personnes les plus fragilisées
- Le « bouche à oreilles »

Point info famille

L'accueil des permanences de proximité dédiés aux familles rend accessible ces services de droit commun, notamment aux familles les moins mobiles. Les familles sollicitent la Référente Familles (téléphone ou rendez-vous) sur des questions très diverses.

Ateliers parent-enfant

Mercredi en famille (atelier parent enfant itinérant)

Ateliers pour les familles le mercredi après-midi: accueil de 14h à 17h au minimum 3 mercredi par mois. Un mercredi se fait à Calade à Sommières, un mercredi à la Maison des Familles à Calvisson et un dans un autre village de la CCPS. Les familles s'inscrivent et viennent aux ateliers de leurs choix en fonction des places disponibles (25 personnes au maximum). Nous facilitons le transport pour les familles non mobiles. Les familles doivent adhérer au centre social et l'atelier coûte 1€ par famille (participation à l'achat du matériel). Le choix des activités se fait en concertation avec le groupe des familles présentes pour les séances suivantes.

Petites Mains, Petits Pieds (atelier parents enfants de moins de 3 ans)

Atelier parents / enfants (familles avec enfants 0/3 ans), tous les mardis à Calvisson et jeudis à Sommières de 9h30 à 11h. L'atelier s'organise en quatre temps: l'accueil des familles, une activité de motricité, une activité créative et un temps autour du livre. Cet atelier permet à certaines familles d'investir les activités collectives, c'est également une étape importante pour les familles les plus fragilisées qui facilite l'accès au LAEP.

« Fais chauffer tes baskets ! »

Les différents échanges avec les familles font apparaître des problématiques communes: l'isolement social ou le sentiment de solitude et de sédentarité.

Le public accueilli sur l'aide alimentaire est composé de personnes arrivantes depuis peu sur la commune de Calvisson, sans repères ni connaissance du territoire. Pour répondre à ces besoins, nous proposons de mettre en œuvre une sortie intergénérationnelle mensuelle de type randonnée. Pour allier l'utile à l'agréable et faciliter l'accès aux personnes qui ne sont pas encore dans cette dynamique de mouvement, nous proposons d'agrémenter ces randonnées de support ludique et culturel. Les ateliers ont pour but de faire découvrir aux personnes du territoire de proximité, afin qu'ils puissent y retourner de façon autonome, ainsi que de nouer des liens sociaux. Exemples: découverte de géocaching, randonnée découverte des capitelles du territoire, visite de l'Oppidum de Nages …

Durée de la sortie: de 2 à 5h (si repas partagé).

"Ça bouge dans ta casserole!"
L'évolution des habitudes de vie du foyer est facilitée si les enfants sont impliqués et sont moteurs de ce changement.
Nous proposons la mise en œuvre d'un atelier "Cuisine en famille" mensuel ludique et créatif. L'objet de cet atelier est de travailler l'esthétique des assiettes et d'associer les enfants à la réalisation des plats afin de leur donner envie de manger de nouveaux aliments. Atelier en trois temps: cuisine - dégustation - temps de jeu autour de la nutrition (photo langage, quizz, vrai-faux …).
Durée de l'atelier: 4 heures.

Sorties familles ou intergénérationnelles
Calade soutient les initiatives collectives des familles et propose des sorties familles en fonction des demandes, notamment lors des ateliers parents enfants. Ces sorties peuvent être intergénérationnelles.

Exemple: Journée neige au Mont Aigoual Le voyage se fait en bus, avec un départ à 8h et un retour à 18h. Chaque année, nous adaptons l'organisation et le rythme de la journée, en fonction de la météo. Calade assure le financement du bus grâce aux bénéfices de l'action "Bourse aux vêtements". Les familles peuvent emprunter, à Calade, des vêtements et accessoires pour la neige (combinaison, après-ski, gants…). La location de la luge se fait sur place.

Parcours de spectateur en famille
Nous proposons des sorties en famille dans des lieux de spectacles, de festival ou de découverte du patrimoine en fonction des offres. Les familles participent au choix des spectacles, rencontrent les artistes ou les techniciens en fin de spectacle. Nous développons cet accès à la culture pour les familles en créant de nouveaux partenariats, notamment avec les médiathèques, les artistes et le tissu associatif local.

Articulation avec les actions du territoire
Commission parentalité
Les Référentes Familles animent une commission parentalité par trimestre en invitant tous les acteurs locaux concernés par l'accompagnement des familles dans leur fonction parentale. Ce groupe partage ces pratiques, postures et définitions autour des questions de parentalité. Il peut donner lieu à des échanges en groupe plus restreint sur la mise en place concrète d'actions portées collectivement.

Projets d'actions de soutien à la fonction parentale
Droit au répit, aux vacances
La poursuite de l'accompagnement des familles pour les départs en vacances est en réflexion. Le centre social reste vigilant à la demande des familles et des partenaires sur cette question.

Ateliers et projets de soutien à la fonction parentale Calade

La mise en place d'ateliers et de projets de soutien à la parentalité se réfléchit avec les familles. Des temps de partage entre pairs sont d'ores et déjà envisagés pour soutenir la parentalité et lutter contre l'isolement parental (atelier cuisine, temps de parole, intervention thématique …).

Espace socioculturel itinérant (cf. Fiche « espace socioculturel itinérant »)

Parmi les actions réalisables, voici quelques idées, à affiner selon les rencontres avec les habitants du territoire :

- Actions d'accompagnement des familles monoparentales: partenariat avec l'équipe pluridisciplinaires de la CAF (notamment CESF) présents sur l'action "Parents après la séparation"
- Réseau d'entraide entre parents isolés
- Développer des actions de parrainage séniors / familles (notamment familles monoparentales) lorsqu'il n'existe pas de relais familial :
- Aide au départ en vacances (dispositif VACAF et/ou ANCV)

Moyens

Financiers

- CAF
- Conseil Départemental
- Mutualité Sociale Agricole
- Réseau d'Ecoute d'Appui d'Accompagnement des Parents
- Etat
- Bénéfices de l'action "bourse aux vêtements"
- Participation des familles
- Actions d'autofinancement

Humains

- Coordinatrice secteur "famille adultes séniors"
- 2 Référentes Familles (Sommières et Calvisson)
- 1 animateur famille
- Intervenants extérieurs
- Les partenaires

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson
- Maison des familles et des solidarités à Calvisson
- Salles municipales dans les villages, bibliothèques et médiathèques
- Minibus du secteur famille
- Covoiturage
- Acquisition d'un minibus aménagé en centre social itinérant

- Achat de matériel d'activité ou récupération de matériel
- Mise à disposition d'un goûter par Calade

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissance rompt le sentiment d'isolement des familles.
- Pour les familles nouvellement arrivées sur le territoire, ces espaces d'échange, de rencontre permettent de se créer un réseau et de connaître leur environnement.
- L'épanouissement des membres de la famille a un impact sur la dynamique familiale.
- L'accès au droit commun dans les domaines administratifs, associatifs et culturels favorise l'implication dans la vie locale des familles.

Impacts pour le territoire

- L'Apprentissage du "vivre ensemble" dans la famille a un impact direct sur l'espace de vie.
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance.
- Emergence de projet partenarial pour et avec les familles.
- Emergence de projet partenarial en direction des écoles et de l'environnement immédiat de l'école.
- Valorisation des ressources existantes sur le territoire pour les familles (loisirs, administratifs, soutien…): les actions de Calade sont un tremplin pour l'accès au droit commun et aux activités locales.

Maison des familles et des solidarités : co-animation avec le CCAS de Calvisson

Constats

L'augmentation de la population de Calvisson ces dernières années, ainsi que la précarisation des situations individuelles a amené le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Calade à réfléchir ensemble aux solutions locales à apporter aux personnes les plus fragilisées ou isolées de la commune. La mise en place de la co-animation du CCAS et Calade à la Maison des Familles, date de 2009. Propriété de la commune, les locaux de l'ancienne crèche ont été investis par le CCAS dans le cadre de la distribution alimentaire. En parallèle, le CCAS a sollicité l'expertise de Calade pour la mise en place d'actions collectives avec et pour les familles bénéficiaires de cette aide alimentaire et avec l'ensemble des familles en contact avec Calade sur l'intercommunalité. Depuis l'installation du CCAS dans les locaux de la Maison des Familles et des Solidarités, cette co-animation s'est réaffirmée.

Objectifs

- Développer et animer la vie sociale du territoire
- Valoriser la parole des habitants, leurs aptitudes, leurs prises de responsabilité au profit du collectif
- Accompagner l'appropriation du lieu et du projet "Maison des Familles et des Solidarités"
- Favoriser les solidarités
- Renforcer une image de soi positive
- Développer la confiance en soi et l'estime de soi
- Favoriser le partage, l'échange et la rencontre
- Renforcer les liens familiaux et sociaux des personnes

Présentation générale de l'action

La Maison des Familles et des Solidarités (MFS) est un lieu d'accueil et d'animation de la vie sociale, au service des habitants. Ce projet est porté conjointement par le CCAS de Calvisson et Calade. Toutes les actions mises en place par Calade se font sur un principe d'action visant à favoriser la participation et l'implication des personnes à la construction du projet de Maison des familles et des solidarités et aux différents temps de vie du lieu. C'est un lieu repéré, une bouffée d'air et un lieu ressource pour les personnes.

Comité de pilotage

Calade est partenaire du CCAS dans la construction globale du projet "Maison des familles et des solidarités". Le comité de pilotage réunit régulièrement le CCAS, le Centre Médico-Social, Calade, l'ensemble des participants aux actions ("habitants") et des structures intervenant sur le lieu.

Accueil café

Les mercredis matin, Calade anime le temps d'accueil des bénéficiaires de l'aide alimentaire pendant que le CCAS organise la distribution alimentaire.

Cet espace-temps apparaît comme un lieu de soutien, de recherche de solutions et de partage. Les principes de libre expression de chacun et de non jugement permettent certaines prises de paroles plus personnelles. C'est également un temps de partage d'idées, de régulation pour la vie collective à la Maison des Familles et des Solidarités.

A la demande des bénéficiaires, des animations ou des ateliers se sont mis en place de 9h à 10h.

Ateliers de Calade

Calade propose des activités collectives régulières ouvertes à tous les habitants de la Communauté de communes du Pays de Sommières (ateliers créatifs, ateliers parents-enfants, actions de prévention santé séniors…).

Évènements fédérateurs

Des manifestations et événements ponctuels sont organisés par et avec les "habitants" de la Maison des Familles et des Solidarités, selon les besoins exprimés et les souhaits d'investissement.

<u>Modalités de mise en œuvre</u>

Animation de la vie du lieu

Le "coin du don" participe à l'économie circulaire: chacun peut apporter quelque chose à donner ou prendre quelque chose qui lui plaît (habitants, visiteurs, élus, animateurs…).

La méthode participative

La vie du lieu repose sur une implication volontaire des personnes (charte fonctionnement, projets, réparation, ménage, aménagement…).

Les ateliers:

Nous travaillons avec les habitants sur ce qu'ils souhaiteraient faire durant ce temps et préparons avec eux le programme des ateliers mis en place avant l'accueil café. La contrainte sanitaire nous amène à adapter nos modalités d'intervention.

Ateliers réguliers de Calade

Calade organise des ateliers avec un accès privilégié aux personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire du CCAS: activités collectives régulières ou ponctuelles (sorties intergénérationnelles…).

- Atelier créatifs (cf. fiche « adultes séniors »)
- Atelier « Ca bouge dans ta casserole » (cf fiche « familles »)
- Ateliers en famille (cf fiche « familles »)

Évènements fédérateurs

La journée « bien-être »

La journée bien-être est repérée comme un temps pour "prendre soin de soi" et faire une pause dans son quotidien. Des professionnels de la coiffure, esthétique, activités de bien-être proposent bénévolement leur service. Ce moment est l'occasion d'échanger des conseils beauté dans un contexte intime mais surtout de libérer la parole de chacun. Cette journée est proposée principalement aux personnes qui participent aux ateliers de la Maison des familles.

D'autres types d'évènements peuvent émerger en fonction du groupe d'habitants et après validation du comité de pilotage.

Moyens

Financiers

- CAF
- Conseil Départemental
- CCAS de Calvisson
- Actions d'autofinancement

Humains

- La coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- La Référente Famille
- L'animateur Famille
- Les participants aux ateliers de la Maison des Familles et des Solidarités
- Les techniciens du CCAS
- Les « professionnels » bénévoles

Matériels

- Maison des familles et des solidarités
- Minibus du secteur famille, covoiturage
- Matériel d'activité

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissance rompt le sentiment d'isolement des personnes.
- L'épanouissement individuel a un impact sur la dynamique familiale et sociale
- Personnes actrices de leur démarche, le « faire avec » permet de renforcer l'image positive et "ses capacités à…", participant à lever les freins dans l'accès à l'emploi.

Impacts pour le territoire

- L'Apprentissage collectif du "vivre ensemble" a un impact positif direct sur l'espace de vie.
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance.

- La reconnaissance du lieu ressource que représente la MFS sur la commune de Calvisson développe une image positive, accueillante de la commune.
- La mutualisation des compétences du CCAS et de Calade sur un même lieu permet une plus grande lisibilité des acteurs pour la population.

Adultes et Séniors

Adultes et Séniors, Autonomie, Âge et Partage

Constats

La progression du sentiment de solitude, ainsi que de l'isolement des personnes sont des faits que nous constatons au quotidien. Nous avons de nombreux témoignages d'habitants du territoire qui souffrent de ce sentiment, phénomène qui s'est considérablement aggravé avec la crise sanitaire.

Parallèlement, les habitants expriment l'envie et le besoin de partager des moments, des connaissances avec d'autres. Les ateliers favorisent le développement des démarches de solidarité réciproque.

Le sentiment de solitude touche également les habitants non francophones, pour qui la barrière de la langue est un frein à la rencontre et une cause d'exclusion sociale et professionnelle.

Objectifs

- Offrir un accueil convivial et une écoute bienveillante
- Découvrir des activités de bien-être et de loisirs
- Accéder au droit commun (administratif, associatifs…)
- Développer l'accès aux technologies de l'information et de la communication
- Augmenter le potentiel d'autonomie des personnes dans l'utilisation des nouvelles technologies
- Promouvoir l'échange de savoirs comme pratique d'apprentissage
- Faciliter la création de liens intergénérationnels entre les personnes
- Susciter l'envie de participer, de sortir de chez soi pour rompre avec le sentiment d'isolement
- Accueillir et aller à la rencontre des personnes les plus isolées
- Accompagner les habitants dans leur rôle social (bénévole)
- Favoriser l'implication des bénévoles dans la mise en œuvre du projet pédagogique: former les bénévoles
- Accompagner la découverte, la compréhension et l'utilisation courante de la langue française orale et écrite
- Lutter contre l'exclusion par la rencontre interculturelle
- Soutenir et proposer des occasions de débats. Aller à la rencontre des habitants de la CCPS grâce à l'espace socioculturel itinérant
- Permettre l'accès à la culture aux adultes et seniors les plus fragiles
- Proposer des solutions de répits aux aidants
- Favoriser le lien et la transmission des traditions entre les nouveaux habitants et les anciens ainsi qu'entre les générations

Présentation générale de l'action

Le centre social est "un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux" (circulaire de la CNAF relative à l'animation de la vie sociale).

Calade adhère aux valeurs de la fédération des centres sociaux (dignité, solidarité et démocratie).

Pour mettre en action ces valeurs, le Centre social Calade développe des espaces de rencontre, et propose un accueil privilégié aux habitants, afin que chacun trouve sa place en fonction de ses difficultés, potentialités et ressources.

Accueil et aides administratives (Cf fiche "Accueil")

L'accueil et l'aide administrative pour les habitants, particulièrement les séniors fragilisés, permet de lutter contre l'isolement des personnes et la dégradation de leur situation administrative.

Ateliers d'échanges de savoirs et ateliers découvertes

Les ateliers de découvertes et d'échanges de savoirs permettent, au-delà de la convivialité et de l'épanouissement personnel, la création d'un réseau de connaissance et d'entraide. Le principe des ateliers d'échanges de savoirs est le partage des connaissances des uns et des autres, et également la recherche collective de nouvelles techniques.

Les ateliers découvertes sont animés par des bénévoles professionnels ou experts pour découvrir une activité et ensuite la pratiquer dans les associations locales.

Ateliers de promotion de la culture

Un parcours de découverte de différentes disciplines artistiques est proposé tout au long de l'année: théâtre, musique, cirque, danse, sculpture, photo, peinture, écriture… à un groupe de personnes âgées isolées. Il s'agit de l'action "Parcours du spectateurs seniors".

Ateliers numériques

Pour lutter contre la fracture numérique, le centre social Calade a mis en place des ateliers d'initiation à l'informatique, une aide ponctuelle aux accueils de Calade et développe ses ateliers numériques en fonction des besoins des personnes, un conseiller numérique vient d'être récemment recruté pour améliorer encore le dispositif visant à réduire la fracture numérique à Calade.

Ateliers collectifs de prévention pour les séniors

Calade met régulièrement en place des ateliers de prévention santé animés par des partenaires spécialisés (CARSAT, BRAIN UP…) ainsi que des diffusions collectives de visioconférences autour de la santé et du bien être, proposées par la Carsat.

Des ateliers d'activités physiques douces sont proposés pour les seniors : balades, gym douce, randos-écolo …

Accueil et accompagnement des bénévoles (Cf. fiche "Projets d'habitants, démarches citoyennes")
Le centre socioculturel Calade accueille les bénévoles lors d'une "pause bénévole" et accompagne les bénévoles sur les différentes actions de Calade.

Citoyenneté (Cf. fiche "Projets d'habitants, démarches citoyennes")
Pause citoyenne: Ce sont des ateliers d'expression sur les actualités de la société et les valeurs de la République et des animations de proximité au sein du quartier de l'Arnède à Sommières.

Modalités de mise en œuvre

Communication et mobilisation du public

- Affichage aux accueils de Calade et dans les locaux des partenaires
- Création et distribution de flyers
- Site de Calade et page facebook
- Activation du réseau de partenaires et de connaissance
- Orientation par les accueils et le secteur insertion
- Promotion des activités sur les autres ateliers du pôle "famille adulte séniors"
- Rappel des personnes les plus fragilisées
- Le « bouche à oreilles »

Accueil et aides administratives (Cf. fiche « Accueil »)
Dans le cadre des missions du centre social, les animatrices de l'accueil de Calade répondent au mieux aux demandes d'aide administrative formulées par les usagers. Elles accompagnent, par exemple, les personnes dans la constitution de leur dossier retraite surtout pour le recueil des documents constitutifs de leurs carrières. Cette activité s'est fortement développée depuis la labellisation "France Service" de Calade.
L'accueil oriente les personnes vers les associations et organismes locaux, ainsi que vers les actions de Calade.

Ateliers d'échanges de savoirs
Les ateliers créatifs à Calvisson
Tous les vendredis de 9h à 12h, le groupe se réunit à la Maison des Familles et des Solidarités. Un premier temps d'accueil et d'échanges (info, livres, agenda…) permet à chacune de prendre place à son rythme. La gestion des matériaux se fait collectivement: récupération, achat (en accord avec le groupe), rangement… La contribution de 1€ par atelier est également gérée par le groupe. L'atelier participe aux évènements de Calade, de la Maison des Familles et des Solidarités et de la commune (médiathèque de Calvisson…). Deux fois par an, elles organisent un repas ensemble à la fin de l'atelier: soit à la MFS, soit au restaurant. Les participantes ont créé des liens d'amitié et de solidarité, dans et en dehors des temps d'atelier: covoiturage, sorties communes, écoute bienveillante…

Ateliers de promotion de la culture : "Parcours du spectateur seniors"

Mise en place d'un parcours de découverte de différentes disciplines artistiques tout au long de l'année: théâtre, musique, cirque, danse, sculpture, photo, peinture, écriture… à un groupe de personnes âgées isolées. Le programme des sorties est élaboré avec les participants en fonction de l'offre culturelle régionale.

Exemples de temps de visite du patrimoine local : Château de Sommières, Carrières de Junas, Oppidum de Nages, …

Exemple de propositions de découverte culturelle: Festival d'Avignon, spectacles au sein des Médiathèques du territoire, balades contées ...

Un temps de bilan trimestriel est prévu afin d'évaluer l'expérience vécue, et de favoriser l'expression des personnes âgées. Une attention particulière est apportée par l'animatrice à la prise de parole de tous et de tous les points de vue. De plus, des ateliers de valorisation du parcours du spectateur sont organisés afin de laisser une trace, pour permettre aux personnes de se retrouver, d'échanger et de créer ensemble en dehors des temps de sorties. Le ou les supports de création et de transmission sont choisis avec le groupe.

Ateliers numériques (cf fiche « Accueil et service aux habitants »)

Ateliers d'initiation à l'informatique

Ils sont ouverts à tous les adhérents et sont limités à 8 personnes (une personne par ordinateur). Une partie des places est réservée prioritairement pour les participants à Calade Pro et aux salariés du chantier dans l'objectif de levée des freins à l'emploi. Ces ateliers fonctionnent sur huit séances de deux heures (une fois par semaine). Plusieurs thèmes sont abordés : découverte de l'ordinateur et de ses fonctions de base, découverte d'internet et de la messagerie électronique, initiation aux principaux logiciels. Si les apports de base de l'utilisation d'un ordinateur restent les mêmes dans toutes les sessions, les séances évoluent différemment en fonction des questions, des besoins et des envies du groupe.

Ateliers collectifs de prévention pour les séniors.

Ateliers de prévention santé

En fonction des demandes et des propositions des partenaires, Calade met en place des ateliers de prévention santé, animés par des partenaires spécialisés (CARSAT, Brain Up…). Les thématiques concernent tous les domaines de la vie quotidienne: alimentation, être en mouvement, mémoire, être à la retraite, sérénité au volant… Les personnes s'inscrivent à la conférence et/ou aux cycles d'ateliers thématiques. Les ateliers sont gratuits pour tous. En plus des apports de l'intervenant, ces ateliers de prévention permettent de rencontrer les personnes âgées isolées et de les informer sur les possibilités d'ateliers, d'actions et de réponses à des questions spécifiques sur le territoire (orientation vers Calade et/ou ses partenaires).

Participation à des visioconférences de prévention santé de la CARSAT: suite aux contraintes sanitaires, la CARSAT a mis en place des visioconférences de prévention santé. Calade mobilise les habitants et met à disposition une salle adaptée afin de suivre ces

visioconférences en collectif, notamment grâce à un écran interactif. Exemples de thématiques proposées: prévention auditive, semaine du goût, prévention par l'activité physique, les bienfaits de la thérapie par le rire … Des professionnels animent ces visioconférences.

Activités physiques douces

Nous proposons des balades, de la gym douce, des rando-écolo (balades durant lesquelles les déchets rencontrés sur le parcours sont ramassés et revalorisés si possible).

Pour allier l'utile à l'agréable et faciliter l'accès aux personnes qui ne sont pas encore dans cette dynamique de mouvement, nous proposons d'agrémenter ces activités de support ludique et culturel. Les ateliers ont pour but de faire découvrir aux personnes du territoire de proximité, afin qu'ils puissent y retourner de façon autonome, ainsi que de nouer des liens sociaux. Exemples: découverte de géocaching, randonnée découverte des capitelles du territoire, visite de l'Oppidum de Nages …

Durée de la sortie: de 2 à 5h (si repas partagé).

Accueil et accompagnement des bénévoles (Cf. fiche "Projets d'habitants, démarches citoyennes")

L'accompagnement des bénévoles est en réflexion permanente pour répondre au mieux aux besoins des personnes bénévoles, aux personnes participantes et aux valeurs de Calade. Lors de la permanence « la pause bénévole », les futurs bénévoles sont reçus par une bénévole qui leur présente la structure Calade. Ces derniers se présentent et font part de leurs compétences, leurs souhaits, retranscrits dans une fiche de liaison, transmise ensuite au secteur d'activité concerné de Calade. Permanence les premiers mercredis du mois (matin).

Citoyenneté (Cf. fiche "Projets d'habitants, démarches citoyennes")

Action "Pause citoyenne"

Ateliers d'expression sur les actualités de la société et les valeurs de la République

Animations de proximité au sein du quartier de l'Arnède à Sommières

Moyens

La lutte contre l'isolement et le sentiment de solitude est l'affaire de tous.

Financiers

- Etat
- Caisse d'Allocations Familiales
- Conseil Départemental, Conférence des financeurs
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail
- Mutualité Sociale Agricole
- Participation des personnes
- Autofinancement

Humains

- Direction
- Coordinatrice secteur "famille adulte séniors"

- Médiatrices France service
- Conseiller numérique
- Référentes Famille
- Animateur Famille
- Animatrice sociolinguistique
- Les partenaires
- L'équipe d'acteurs bénévoles de Calade

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson
- Maison des familles et des solidarités à Calvisson
- Salles municipales dans les villages
- Minibus du secteur famille,
- Covoiturage
- Matériel d'activité
- Matériel informatique avec connexion internet
- Ecran tactile et vidéoprojecteur

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissance rompt le sentiment d'isolement.
- Pour les personnes nouvellement arrivées sur le territoire, ces espaces d'échange, de rencontre permettent de se créer un réseau et de connaître leur environnement.
- Les ateliers collectifs ont un impact positif sur l'épanouissement et la confiance en soi des personnes.
- Les habitants sont placés au cœur du montage des actions et cela participe au développement du pouvoir d'agir des habitants.
- L'accès aux droits communs dans les domaines administratifs, associatifs et culturels favorise l'implication dans la vie locale des personnes.
- Intégration des personnes non francophones sur le territoire
- Autonomie des personnes face à la dématérialisation administrative
- Création de lien intergénérationnel et utilité sociale pour les bénévoles, notamment pour les nouveaux retraités.

Impacts pour le territoire

- L'apprentissage collectif du "vivre ensemble" a un impact direct sur l'espace de vie.
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance.
- Emergence de projet partenarial pour et avec les personnes.
- L'Implication reconnue des habitants est un atout pour le territoire qui peut s'appuyer
- sur ces personnes ressources.
- Valorisation des ressources existantes sur le territoire pour les personnes (loisirs, administratifs, soutien…): les actions de Calade sont un tremplin pour l'accès aux droits communs et aux activités locales.
- Prise en charge des actions de prévention spécifiques aux aînés.

Projets d'habitants, démarches citoyennes

Constats

Au niveau local, notamment à la pause bénévole, nous constatons une hausse constante des offres de bénévolat et une évolution du sens du bénévolat : utilité sociale et engagement citoyen.

De plus en plus de personnes souhaitent privilégier la solidarité active par rapport à "l'assistanat". Le troc et l'échange sont privilégiés par les familles et les habitants. La bourse aux vêtements s'est créée dans cette optique, avec l'idée plus large que notre société gaspille trop et qu'il y a de la place pour d'autres modes de consommation. La connaissance de l'existence des ateliers d'échanges de savoirs à Calade (cf. fiche « adultes séniors ») participe à cette dynamique citoyenne.

Un groupe d'habitantes s'est retrouvé autour de l'envie de proposer un moment de danse partagé pour rompre avec l'isolement des personnes âgées (après-midi musical dansant). Un habitant a créé une course à pieds déguisée (Corrida de Noël) pour soutenir financièrement les actions de Calade (notamment l'Accompagnement Pour la Scolarité). L'investissement d'un groupe de bénévoles pour cette action en fait un rendez-vous incontournable sur le territoire.

Suite aux attentats de janvier 2015, certains habitants du territoire ont exprimé le besoin de se retrouver, d'échanger, de partager leurs émotions et inquiétudes quant au devenir du "bien vivre ensemble". L'isolement des personnes renforce le sentiment d'insécurité et de méfiance vis-à-vis des autres. Le contexte actuel démontre le besoin des personnes de se réunir autour de valeurs communes de citoyenneté.

La crise sanitaire liée au Covid-19 a particulièrement mis en exergue l'envie de s'investir et de solidarités entre les habitants. Les habitants ont désormais besoin de se retrouver, de créer de nouveaux projets ensemble.

Objectifs

- Valoriser la parole des habitants, leur prise de responsabilité au profit du collectif.
- Être repéré comme un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, de convivialité pour les habitants.
- Accueillir et soutenir l'expression des problématiques du territoire.
- Améliorer les conditions de vie quotidienne des habitants.
- Soutenir les initiatives innovantes des habitants.
- Mettre en acte les valeurs de dignité, solidarité et de démocratie pour "bien vivre ensemble": développer le pouvoir d'agir des personnes.

Présentation générale de l'action

« Le Centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés et appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Ce mouvement d'éducation populaire réfère son action à trois valeurs fondatrices : la dignité, la solidarité et la démocratie.

« Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire ».

« Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels ».

« Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir ». (Charte de la Fédération Nationale des Centres Sociaux)

Pour Calade, centre socioculturel adhérent à la Fédération des Centres Sociaux, ces valeurs se retrouvent dans toutes les actions menées et sont au cœur même de l'accompagnement de projets collectifs d'habitants, et dans la démarche entamée depuis 2015 autour d'actions spécifiques sur la citoyenneté et les valeurs qui fondent la république française et le vivre ensemble.

Calade s'engage avec les habitants et les associations locales pour développer leur pouvoir d'agir sur leur environnement immédiat.

Modalités de mises en œuvre

Pause bénévole

La pause bénévole à Sommières. Une bénévole reçoit les futurs bénévoles lors d'une permanence les premiers mercredis du mois (matin) pour leur parler de la structure Calade avec un regard de bénévole. Puis une fiche de liaison est transmise au secteur d'activité de Calade adapté aux souhaits, aux compétences du futur bénévole.

Initiatives d'habitants soutenus par Calade

Bourse aux vêtements

Le groupe de bénévoles, soutenu par Calade, organise ce dépôt-vente occasionnel lors d'une réunion de préparation. Calade organise la communication avec les bénévoles. La bourse aux vêtements se déroule sur 4 jours où les bénévoles se relaient selon un planning préétabli. Elle a lieu 2x/an.

Corrida de Noël

Cette action est portée par un habitant pour financer une action de Calade, en créant un moment festif et de partage. Il a mobilisé un groupe de bénévoles autour de l'organisation d'une course pédestre déguisée. Cette course est enregistrée dans le calendrier des courses

à pieds. Autour de cette course se déploient un marché de noël et d'autres animations au fil des années.
« Les Caladiennes »
Ce groupe d'habitantes s'est constitué au sein des ateliers des échanges de savoirs culinaires de Sommières autour d'un projet d'échanges culinaires et culturels avec un autre centre social d'Alsace.
Parallèlement, un groupe a organisé pendant 4 ans un après-midi musical dansant pour les personnes séniors isolées et organisé un thé danse koi avec une compagnie de danse contemporaine.
Calade accompagne ce groupe dans la construction de ce projet en leur mettant à disposition des moyens matériels notamment.

Citoyenneté
Ateliers d'expression sur les actualités de la société et les valeurs de la République.
Ces ateliers permettent à un groupe d'habitants de se retrouver pour échanger, confronter ses idées, ses ressentis, ses craintes, ses peurs à partir de l'actualité du moment. Le groupe est intergénérationnel, interculturel et d'origines sociales diversifiées, ce qui permet des échanges riches et favorise le développement du vivre ensemble.
Ces ateliers sont animés de manière participative, avec des outils adaptés à tous publics.
L'animateur instaure un climat de confiance, de bienveillance, d'écoute et de non jugement pour des rencontres de qualité.
1 atelier citoyenneté / mois: le jeudi de 14h à 15h30.

Animations de proximité au sein du quartier de l'Arnède à Sommières.
Ces animations donnent lieu à des échanges avec les habitants du quartier, dans et autour de notre mini-bus aménagé (Cf. Fiche "Espace socioculturel itinérant"). Ce dispositif permet d'aller vers les habitants en leur proposant différents temps de rencontre, avec des supports variés (comme le jeu). Notre présence permet de travailler le soutien à la fonction parentale, nous pouvons faciliter le tissage de lien social et du mieux vivre ensemble, apporter de la convivialité lors d'événements de proximité et favoriser la rencontre avec ses voisins.
1 animation de rue / trimestre au sein de ce quartier.

Moyens
Financiers
- Etat, CAF, Conseil Départemental
- Participation des personnes
- Autofinancement
- Sponsor

Humains
- Les habitants
- L'équipe d'acteurs bénévoles de Calade
- La direction

- La coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- Les Référentes Famille
- L'équipe salariée de Calade

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières, Maison des familles et des solidarités à Calvisson, salles municipales dans les villages, espace public
- Minibus du secteur famille, covoiturage
- Espace socioculturel itinérant
- Achat de matériel d'activité ou récupération

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissances rompt le sentiment d'isolement.
- Les actions collectives ont un impact positif sur l'épanouissement, et la confiance en soi des personnes. (Corrida de Noël, après-midi musical dansant, bourse aux vêtements)
- Les actions collectives sont également des actions d'utilité sociale où les acteurs bénévoles sont utiles pour les autres.
- Les débats sur la citoyenneté permettent une appropriation collective de concepts et des valeurs de la République.

Impacts pour le territoire

- L'Apprentissage collectif du "vivre ensemble" a un impact positif direct sur l'espace de vie.
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance.
- Emergence de projets conviviaux par des collectifs d'habitants.
- Le collectif se saisit des sujets forts de l'actualité et de la société ("société de consommation", attentat, isolement des personnes âgées...).
- Démarche Eco-citoyenne (bourse aux vêtements).

Calade à Sommières

Animation globale

Pilotage

Constats
Les constats généraux sont développés dans le diagnostic social.

La fonction pilotage se décline en trois axes :

- Conduite du projet social
- Gestion de l'équipe et animation de la vie associative
- Gestion administrative, comptable et financière de la structure

Le circulaire CNAF du 12 Juin 2012 rappelle les finalités d'un centre social : l'inclusion sociale (par opposition à l'exclusion), la cohésion sociale (par opposition aux groupes fermés) et le renforcement de la responsabilité et de la citoyenneté des habitants (éducation populaire).

Calade a défini les orientations de son action pour la période 2018-2022 sur les orientations suivantes :

- Lien social
- Vie locale et champs des possibles
- Développement local et projets citoyens

La conduite du projet social et l'animation de la structure s'appuie sur des méthodes participatives. L'ensemble de l'équipe s'est formée aux outils du développement du pouvoir d'agir dans le cadre des sessions ayant pour thème « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice ».

Cette méthodologie permet de faire évoluer les postures dans le repérage des inégalités existantes sur leur territoire, l'animation de groupe et l'organisation des actions. Elle renforce les compétences, entre autres, en matière d'accueil et d'écoute des habitants, d'analyse des réalités sociales et culturelles du territoire.

Il s'agit de mettre en cohérence l'animation du projet du centre social, avec la finalité du développement du pouvoir d'agir des habitants.

Le centre social est une interface permettant aux acteurs du territoire de se rencontrer, de se connaître, d'échanger des informations, de mutualiser des ressources et de faire émerger des projets. A ce titre, il veille à associer les partenaires dans les actions mises en œuvre dans le cadre du projet social. Le centre social reconnaît, valorise et communique sur les missions et savoir-faire de ses partenaires, il intervient avec eux. La dynamique partenariale s'appuie sur plusieurs supports :

- Des rencontres entre partenaires
- La constitution de groupes projet et d'instances de pilotage

- L'animation d'actions pluri-partenariales
- La formalisation de conventions de partenariat
- La mise à disposition de ressources techniques, de compétences
- La participation aux initiatives et instances des partenaires

Objectifs

Conduite du projet social

L'objectif général de l'action « conduite du projet social » s'inscrit dans la mise en œuvre des missions définies par la Caisse d'Allocation Familiales, à savoir :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle.
- Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ;
- Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative ;
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices ; Compte tenu de son action généraliste et innovante, concentrée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

Gestion de l'équipe et animation de la vie Associative

- Constituer une équipe de professionnels opérationnels et efficaces
- Gérer les ressources humaines, bénévoles et salariés, au regard de l'objet de l'association
- Garantir l'exercice des droits et obligations de chaque salarié
- Assurer à chaque salarié de bonnes conditions d'exercice de ses missions
- Impulser une dynamique associative en accord avec les valeurs et le projet du centre

Gestion technique, administrative, comptable et financière de la structure

- Dans le cadre de la législation en vigueur, veiller à maintenir pour l'association une structure financière et patrimoniale pérenne permettant de mener à bien les actions dans le cadre du projet social.
- Permettre le fonctionnement des instances de décision de la structure
- Etre un support au développement de la structure
- Favoriser, soutenir et promouvoir les actions de Calade sur le territoire
- Assister et/ ou seconder l'équipe

Modalités de mises en œuvre

Conduite du projet social

Tous les 4 ans, mise en place de la démarche de diagnostic social du territoire puis de réécriture du projet social en vue du renouvellement du contrat de projet liant l'association et la CAF.

L'animation du Projet social consiste en l'animation ou la participation aux différents temps de travail visant à assurer la cohérence des actions en cours et des projets en développement avec le projet social :

- Animation des temps de travail avec l'équipe des salariés.
- Animation ou participation aux temps de travail réguliers avec les partenaires techniques et financiers.
- Organisation et animation de la concertation et de la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.
- Mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation du projet.
- Animation de la vie associative, veille du fonctionnement des instances et du bon déroulement de la vie associative.

Gestion de l'équipe et animation de la vie Associative

- Organisation du planning et animation des réunions d'équipe salariés, secteur-direction, coordinateur-direction
- Suivi régulier et évaluation des tâches effectuées
- Plan de formation
- Réunion de travail régulière avec le bureau de l'association (rythme défini en fonction des besoins et des actualités de la structure)
- Participation au Conseil d'Administration de l'Association
- Lien entre les bénévoles administrateurs et les salariés
- Organisation et définition de la place de chacun (bénévoles et salariés) dans les manifestations et les temps forts de la vie associative
- Planification des temps de travail et de congés des salariés
- Définition des postes de travail, des profils, des niveaux de compétences et des niveaux de rémunération, organisation des recrutements
- Réunion régulière du comité social et économique
- Organisation d'entretiens individuels annuels et professionnels
- Disponibilité et écoute des sollicitations individuelles et collectives des salariés
- Coordination et diffusion des informations au sein de l'équipe des salariés, entre les deux établissements, entre administrateurs et salariés
- Veille technique en rapport avec la législation du travail et la convention collective
- Adaptation des conditions générales de travail et de sécurité à l'environnement proche
- Affichage obligatoire

Gestion logistique, administrative, comptable et financière de la structure

- Suivis de gestion réguliers, préparation des budgets prévisionnels dans le cadre défini par la CNAF
- Gestion et suivi administratif des conventions : dépôt des projets, rédaction de bilans intermédiaires et annuels, évaluation, animation de comités de pilotage et de suivi des actions, en lien avec les partenaires techniques et financiers concernés
- Suivi de l'hygiène, de la propreté des locaux et des matériels

- Etablissement du plan de prévention des risques, document unique d'évaluation des risques professionnels, règlement général sur la protection des données
- Souscription des contrats d'assurance, de maintenance, etc. nécessaires
- Suivi de la comptabilité, du paiement des fournisseurs dans les délais, de l'encaissement des factures et subventions selon les échéanciers initialement contractualisés avec les financeurs
- Organisation et répartition des postes de travail (bureaux, locaux techniques, salles d'activité…)
- Choix des lieux d'activité, de leur aménagement, du matériel requis, définition des horaires
- Mise à disposition de supports de diffusion et d'information
- Signature des conventions pour les mises à disposition
- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Connaissance du fonctionnement associatif et de ses instances
- Connaissance et maîtrise de l'utilisation des outils de gestion et de communication
- Mise en place et utilisation d'outils facilitant le tri, le stockage, l'accès et/ou le renouvellement des documents
- Mise en place et/ou utilisation d'outils spécifiques à la gestion des données avec création de banques de données de supports variés
- Maîtrise des outils informatiques liés aux activités administratives et de comptabilité

Moyens

Financiers

- Caisse d'allocations familiales
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental du Gard
- Engagement d'une démarche afin de parvenir à diversifier les financements et hybrider les ressources.

Humains

- **Calade à Sommières** : 1 direction (1etp), gestionnaire paye (0,23 etp), secrétariat-comptable (0,5 etp)
- **Calade à Calvisson** : 1 direction (1etp), gestionnaire paye (0,11 etp), secrétariat-comptable (0,5 etp)
- **Association** : CA (12 membres adhérents, 3 membres associations, 4 membres associés représentants de la CCPS, 7 représentants des partenaires institutionnels)

Ainsi que les moyens mis en œuvre pour le développement de l'accueil, des actions, des services, et de l'accompagnement des projets.

Matériel

- Locaux de 600 m² mis à disposition par la commune de Sommières.
- Locaux de 140 m² mis à disposition par la commune de Calvisson.
- Matériel bureautique
- Logiciels de gestion

Impacts pour le public

- Une offre d'activité transversale et diversifiée, répondant aux besoins des habitants
- Une offre de service identifiée
- Une réponse aux besoins individuels et collectifs, s'adaptant à l'évolution du territoire
- Un accueil de proximité gratuit et ouverts à tous
- La reconnaissance de la place de chacun au sein de la société et du territoire
- La valorisation des ressources et la reconnaissance des potentialités des habitants
- Le sentiment d'appartenance au projet et aux valeurs de l'association
- Etre acteur de son parcours, pouvoir faire des choix, mener ses projets personnels et professionnels

Impacts pour le territoire

- Production, par les activités du centre social, d'une mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle
- Renforcement de la cohésion sociale et du sentiment de bien vivre ensemble
- Développement de la solidarité de proximité et réduction des inégalités
- Structuration et renforcement du partenariat local
- Renforcement de la vie associative locale
- Réponse aux besoins du territoire par l'émergence de projets s'appuyant sur les ressources des habitants
- Développement de services et initiatives à vocation économique et sociale
- Création de richesses engendrées par l'activité de la structure : financements extérieurs mobilisés, dépenses de fonctionnement auprès des fournisseurs locaux, retour à l'emploi des personnes en situation d'exclusion, consommation des personnels salariés de la structure, participation de personnes extérieures au territoire
- Amélioration du cadre de vie
- Participation à l'attractivité et à la valorisation de l'image du territoire

Accueil

Constats

La population continue de se développer sur la Communauté de communes du Pays de Sommières (plus de 23 000 habitants), dans un contexte de précarité supérieur à la moyenne gardoise, notamment sur Sommières.
Les personnes nouvellement installées sur le territoire sont souvent sans liens familiaux et sociaux. Elles ne connaissent pas la région et expriment des besoins de connaître leur nouvel environnement.

Nous constatons toujours des difficultés de mobilité sur la Communauté de communes du Pays de Sommières (transport inter villages ou vers les centres d'activité). Ces difficultés rendent compliquées toutes démarches physiques sur les institutions publiques basées sur les villes voisines. La diminution des accueils physiques dans les institutions publiques (CAF, CARSAT, Préfecture, etc.) est souvent une source de difficulté, notamment pour le public qui a du mal à formuler une demande claire ou qui éprouve des difficultés à s'exprimer.

Les dossiers administratifs sont de plus en plus complexes. Leur gestion par internet et la dématérialisation quasi obligatoire ne sont pas accessibles à tous. La fracture numérique dans les usages quotidiens est réelle pour tous les publics (séniors mais également les plus jeunes).
Nous constatons que les publics venant à l'accueil pour des diverses demandes sont de tous âges, niveaux sociaux. Ils nous expriment leur besoin de lieu d'écoute et d'échanges.

Objectifs

- Accueillir, informer, orienter les habitants tous les jours
- Offrir un accueil et une écoute privilégiée pour tous et de proximité
- Favoriser le lien social
- Favoriser l'accès à des outils d'information et de ressources documentaire
- Permettre aux usagers d'accéder à leurs droits
- Favoriser l'identification et l'utilisation d'outils à portée de main et méconnus (agenda avec alertes sur téléphone portable…)
- Permettre au public plus de clarté, un gain de temps et d'être orienté en fonction de sa demande
- Développer et familiariser les personnes à l'usage du numérique, les rendre plus autonomes
- Accompagner les personnes dans leur gestion budgétaire (Point Conseil Budget)
- Recevoir les personnes dans la dignité et l'équité
- Aider à trouver et à construire une réponse adaptée aux besoins des personnes accueillies en tant qu'individu, famille, habitant
- Co construire avec les partenaires les bases d'un partenariat collaboratif afin d'être le plus efficace dans les réponses apportées au public

- Rôle de médiateur entre les habitants et les institutions
- Organiser les conditions pratiques et techniques de mise en place des activités et des permanences
- Repérer et relayer les besoins, problématiques et ressources des populations (veille sociale)
- Mobiliser les publics concernés pour une diffusion d'information afin d'aider nos différents partenaires à améliorer leurs services
- Etre toujours dans une dynamique d'améliorer la prise en charge du public

Présentation générale de l'action

L'accueil de Calade à Sommières est ouvert :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h

La fonction accueil et l'espace de l'accueil sont la porte d'entrée de Calade. Les animatrices de l'accueil veillent à offrir un cadre convivial et rassurant pour les habitants. La « fonction accueil » est transversale à toutes les actions des centres socioculturels Calade, elle place l'habitant au centre du projet et des actions.
L'espace accueil est un relais important d'information sur les actions menées au sein de l'Association et par les partenaires. Les animatrices de l'accueil sont là pour mener à bien des missions qui n'ont eu cesse de se développer et se diversifier (France Service) afin d'accompagner et de répondre au mieux aux divers besoins des populations.

Calade accueille, accompagne et oriente les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Sommières.

L'équipe de l'accueil veille à recevoir avec une écoute attentive et bienveillante toutes les demandes.

- Accueil, information et orientation des habitants sur les actions proposées par le centre social, ses partenaires, l'ensemble des acteurs du territoire.
- Mise à disposition d'ordinateurs, téléphones, documentations en libre accès.
- Organisation et suivi de permanences de proximité.
- Organisation des conditions pratiques et techniques de mise en place des salles pour les activités du centre social.
- Animation France Service
- Accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives.
- Un accueil et accompagnement sur un lieu confidentiel avec un temps adapté (rdv administratifs).

L'accueil offre une démarche de qualité envers les publics accueillis : Formation continue auprès des opérateurs pour actualiser ses connaissances et développer ses compétences, écoute active, respect de la dignité des personnes et de leur capacité à faire.

Modalités de mises en œuvre

Accueil du public et lieu d'écoute

Les personnes sont accueillies avec bienveillance et repartent avec une réponse adaptée à leur demande. La fonction accueil est transversale à tous les secteurs d'activité de Calade. L'accueil est la porte d'entrée du centre socioculturel.
En fonction de leur demande, les personnes vont être orientées en interne ou en externe, accompagnées. Pour cela, les accueillants favorisent la reformulation de la demande. Il est important de ne pas laisser une personne repartir sans réponse, sans solution.

Le centre socioculturel de Calade propose un accueil convivial : un café, un espace confortable… Le public bénéfice d'un accueil bienveillant qui favorise la relation de confiance.
Il est important que les personnes se rendant à l'accueil puissent bénéficier de confidentialité de la parole recueillie.

Accueil France Service

Les médiatrices France Service accompagnent les personnes dans les démarches administratives du quotidien dématérialisées.
Selon l'autonomie des personnes et la complexité des démarches, les personnes sont renseignées, accompagnées immédiatement ou avec prise de rendez-vous. Un double écran au bureau de l'accueil facilite l'autonomie sur les démarches administratives. La répétition de certaines démarches fait l'objet d'un accompagnement vers l'autonomie des personnes pour effectuer seule cette démarche.
L'accueil est personnalisé, inconditionnel et confidentiel.
Des ordinateurs, un téléphone, une imprimante et l'accès internet sont en libre-service. Les personnes peuvent effectuer elles-mêmes leurs démarches administratives, consultations de leur boîte mail, utilisations courantes du numérique. Les médiatrices France service et le conseiller numérique sont disponibles pour apporter des renseignements ou une aide si nécessaire.
L'accompagnement de la personne peut se faire avec ou sans rendez-vous selon la complexité de la démarche. Les objectifs d'autonomie sont clarifiés avec la personne.
Les personnes peuvent être orientées par les partenaires sociaux locaux, ou via la plateforme des services publics. L'interconnaissance des partenaires institutionnels et opérationnels avec Calade favorise une orientation adaptée à la demande des personnes. Les médiatrices France Service actualisent la documentation nécessaire pour les personnes.

Calade accueille plusieurs permanences de partenaires dans ses locaux :

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT)
- Conseil Départemental d'Accès aux Droits (CDAD)
- Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)
- Centre Medico-Psychologique Enfants et Adolescents (CMPEA)

- Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
- Logos
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Service d'Accompagnement Vers l'Autonomie (SAVA)
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
- Centre de Rééducation de l'Ouie et de la Parole (CROP)
- Action éducative en milieu ouvert (AEMO)
- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)
- Union Fédérale des Consommateurs (UFC que choisir)

Ces permanences favorisent le lien direct entre les habitants et les services proposés par les partenaires.

Point conseil budget

Calade est labellisé « Point Conseil Budget » par l'Etat. Nous accompagnons les personnes qui rencontrent des difficultés budgétaires. Cela s'appuie sur une demande volontaire de la personne, sur orientation ou non d'un partenaire.

Les objectifs du Point Conseil Budget sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

La référente Point Conseil Budget reçoit individuellement les personnes et met en place, avec la personne l'accompagnement adapté à la demande. La proximité avec l'accueil France Service facilite l'orientation pour l'accompagnement aux démarches administratives lorsque c'est nécessaire.

Guichet concerté

Calade est labélisé « Guichet Concerté » par la CARSAT. Les gestionnaires, formés par la CARSAT, accueillent en entretien les personnes âgées et abordent avec elles tous les aspects de leur vie quotidienne.

Les objectifs de ces entretiens sont d'analyser les risques de fragilité pour prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées, de conseiller, orienter, accompagner la personne dans les dimensions repérées à risque et d'évaluer le parcours de la personne.

Accompagnement numérique

Le conseiller numérique intervient auprès des publics afin de réduire la fracture numérique pour les personnes du territoire.

Calade propose des ateliers collectifs d'initiation numérique ou thématique. A l'accueil, le conseiller numérique accompagne individuellement le public vers plus d'autonomie numérique dans les démarches administratives et dans leur usage du quotidien. Il propose des ateliers collectifs thématiques en fonction des besoins repérés, pour faciliter la prise en main et l'autonomie numérique des personnes.

Le conseiller numérique co-construit des ateliers avec les différents animateurs de Calade selon les publics ou les thématiques souhaitées. Par exemple : atelier codage pour

les jeunes; atelier smartphone pour les séniors ; usages des réseaux sociaux, sensibilisation au « bon usage » du numérique…

Moyens

Financiers

- Caisse d'Allocations Familiales
- Communauté de Communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental du Gard
- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail du Languedoc-Roussillon
- Mutualité sociale agricole du Languedoc-Roussillon
- Etat

Humains

- 1 coordinatrice d'accès aux droits
- 2 animatrices d'accueil et médiatrices France service
- 1 conseiller numérique

Matériels

- Locaux de Sommières mis à disposition par la mairie de Sommières
- 1 espace accueil et 2 bureaux de permanences
- Ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, scanner, téléphone
- Documentation
- Un véhicule de Calade

Impacts sur le public

- Les personnes respectent les délais imposés par les structures administratives
- Les personnes sont au centre de leurs démarches
- Démystification des outils numériques.
- Entraide spontanée entre les personnes.
- Diversification du profil des usagers.
- La plupart des usagers expriment leur confiance et se sentent rassurés pour entreprendre.

Impacts sur le territoire

- Participe à l'attractivité de Calvisson et Sommières pour les habitants dont c'est le bassin de vie
- Reconnaissance du centre social dans sa diversité
- Calade devient un lieu de rendez-vous pour les habitants
- Relais d'accompagnement des usagers sur leur pouvoir d'agir
- Appui aux partenaires du secteur

Espace socioculturel itinérant

Constats

La Communauté de communes du Pays de Sommières se situe entre les deux agglomérations de Nîmes et de Montpellier, chacune distante d'une trentaine de kilomètres.
Le territoire de la CCPS est très étendu: 194,1 km² pour 18 communes.
La mobilité est une réelle problématique territoriale: les transports en commun sont quasiment inexistants et 2 familles sur 10 du territoire ne possèdent pas leur propre véhicule. Le centre social est déjà dans cette dynamique d'aller vers et de mobilité par la mise à disposition de voitures ou de scooters, mais aussi par une action de transport individuel à la demande (taxi solidaire). Calade favorise la participation des habitants en proposant un transport simplifié avec les minibus de la structure.
Le nombre de familles monoparentales est en hausse constante, ainsi que le nombre de jeunes de 20 à 24 ans et également de personnes de plus de 55 ans vivant seules.
Une grande majorité des familles monoparentales sont portées par des mères isolées qui cumulent des difficultés en termes d'emploi, de revenus, de logement, de mobilité et sont alors en situation de fragilité. Ces mères de familles monoparentales partagent de grandes caractéristiques, qui les posent dans une situation globalement plus vulnérable que les mères en couple.

Le rapport d'étude « repérer et mobiliser les publics invisibles et en priorité les plus jeunes d'entre eux » (2019 – Mission locale Petite Camargue) note que le taux de chômage des jeunes est élevé. Les freins repérés dans ce rapport sont le faible niveau de formation et le manque d'autonomie dans les démarches administratives ou professionnelles. Malgré les divers dispositifs existant pour les jeunes (garantie jeune, contrats aidés…), ce diagnostic de territoire a permis de constater que les jeunes n'ont recours à aucune offre d'insertion sociale et professionnelle pour diverses raisons : la non connaissance, la non demande et la non-proposition. Les jeunes sont également attachés à leur territoire et souhaitent s'engager dans la dynamique de leur village.

La fracture numérique et la généralisation des démarches du quotidien en ligne met à l'écart une partie de la population et peut entraîner une précarisation des situations individuelles. L'aide pour les démarches administratives dématérialisées pour les personnes de tous âges est un enjeu sur les communes.
Lors du diagnostic partagé du projet social 2022-2026, les municipalités de la Communauté de communes du Pays de Sommières, ont remarqué que les services de Calade sont centralisés sur Sommières et Calvisson. Lorsque nous animons des activités dans les villages, nous constatons que les personnes habituées de Calade viennent, cela participe à une meilleure connaissance de leur bassin de vie, mais que peu de nouvelles personnes se joignent à ces moments dans leur village. La méconnaissance des missions de l'association n'est pas assez identifiée et identifiable. Il y a un réel besoin d'animation de la vie sociale en s'appuyant sur la dynamique des villages.

Objectifs

- Mettre à disposition un équipement visible pour animer la vie sociale dans les villages
- Porter une attention particulière aux familles monoparentales de notre territoire pour les soutenir dans leur fonction parentale
- Rompre l'isolement des familles et des jeunes dans les petits villages
- Favoriser l'accès aux droits des jeunes adultes en les accompagnant dans leurs démarches administratives
- Animer la vie sociale du village en prenant en compte les demandes et initiatives des habitants
- Accompagner les besoins des habitants isolés de notre territoire étendu
- Pallier aux difficultés de mobilité que peut présenter l'offre de notre secteur
- Gagner en visibilité
- Être au plus près des habitants et être réactif vis-à-vis des problématiques du territoire
- Avoir une action partenariale soutenue, régulière
- Tisser et recréer des relations sociales de proximité
- Favoriser un levier vers la participation des habitants
- Réhabiliter les espaces extérieurs comme espaces de vie et de socialisation
- Favoriser l'orientation du public vers des interlocuteurs et structures adaptées
- Réduire la fracture numérique en accompagnant les jeunes aux outils numériques
- Assurer le maintien des services publics en zone rurale

Présentation générale de l'action

L'équipement mobile, visible et repérable, permet d'aller au-devant des publics présents dans les villages: accueils individualisés, ateliers collectifs, permanences de partenaires, …
Il s'agit pour les professionnels de sortir du centre social, d'aller vers le public là où il se trouve (dans la rue, les parkings, les parcs…) afin d'entrer en contact, discuter, proposer des activités et par la suite les organiser ensemble. Les partenaires sont invités à se saisir de cet outil d'animation de la vie sociale itinérant.

Les modalités d'interventions dépendent des objectifs, du contexte et surtout des attentes du public. Aller au-devant de public n'induit pas qu'il ait envie de s'impliquer dans les activités proposées. Il est donc primordial de respecter le principe de libre choix et de susciter l'adhésion et l'implication d'un large public. Afin de s'assurer de répondre aux attentes du public et favoriser sa participation, nous veillons à ce qu'il s'approprie un rôle dans l'ensemble des étapes du projet. Cette démarche est proposée aux habitants.

Les propositions d'actions permettent la rencontre avec les habitants, les municipalités, les associations. Toutes les activités de Calade peuvent être concernées selon les demandes et les besoins spécifiques du village.

Modalités de mise en œuvre

Les modalités de mise en œuvre sont données à titre d'exemple et sont amenées à évoluer avec chacun des villages.

Actions familles

Actions d'accompagnement des familles monoparentales**:** partenariat avec l'équipe pluridisciplinaires de la CAF (notamment CESF) présente sur l'action "Parents après la séparation", ateliers parents enfants, ateliers familles spécifiques pour les 1000 premiers jours de l'enfant

Réseau d'entraide entre mamans / parents isolés en se rapprochant notamment du réseau « Parents solos et compagnie », qui permet des temps de répit, mais aussi des dons de jouets /vêtements/vaisselle (partenariat avec notre recyclerie mais aussi les associations du territoire comme "Terre des enfants" à Calvisson, "Le Maillon" à Sommières …), un partage de bons plans (culturels, sportifs …), ...
Un tableau de petites annonces peut être présent à bord du véhicule: entraide, offres d'emploi ...

Développer des actions de parrainage séniors / familles (notamment familles monoparentales) lorsqu'il n'existe pas de relais familial: "Adopte un papi /une mamie", "grand-parent d'adoption" (réseau de parrainage de proximité).
De nombreux seniors qui fréquentent notre association n'ont pas de petits-enfants ou ces derniers sont loin géographiquement. Le manque, la solitude et l'isolement sont parfois très lourds psychologiquement pour ce public. De "l'autre côté", nous rencontrons de nombreuses familles qui sont isolées et souffrent de cet éloignement/absence familial. Un réel besoin est exprimé par les familles de moments de rencontre intergénérationnelle. Ateliers intergénérationnels

Aide au départ en vacances (dispositif VACAF et/ou ANCV): en groupe familles solos ou accompagnement au départ individuel. Information et accompagnement aux départs aux vacances.

Actions jeunesse

Atelier d'accompagnement à l'utilisation de l'outil informatique pour les démarches administratives d'accès aux droits
En mettant à disposition des outils informatiques au sein du bus itinérant et avec la présence de la référente jeunesse, il s'agit de promouvoir les sites utiles, d'accompagner les jeunes dans les démarches d'accès au droit (santé, emploi, formation, logement,…) et de favoriser la transmission de savoir-faire informatique entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Le bus permet la mise à disposition de 4 postes informatiques et l'accueil de jeunes sans prise de rendez-vous sur des plages horaires fixes pour qu'elles soient facilement repérables pour les jeunes adultes (par exemple: tous les mercredi après-midi de 14h à 16h avec un village différent par semaine).

Atelier de remobilisation du parcours professionnel: Mise en place d'ateliers collectifs sur la thématique de l'insertion professionnelle. Présentation de l'offre d'insertion sur le territoire (chantiers d'insertion ou entreprise d'insertion), présentation des dispositifs d'aide à l'insertion

(contrat aidés,...), présentation et orientation vers les missions locales, intervention des partenaires de l'emploi et de la formation.

Cet espace permet de faire connaître les sites de recherche d'emploi et de favoriser leur utilisation, mais aussi de faire connaître les acteurs de l'insertion professionnels (leur rôle, mission, etc...), de favoriser les échanges sur les différents parcours professionnels des jeunes afin de valoriser les compétences de chacun et d'échanger autour des attitudes professionnelles et des codes culturels.

Aide au départ en vacances (ANCV et/ou CAF): informer sur les dispositifs d'aide au départ en vacances pour les jeunes et accompagner les jeunes majeurs dans leur premier départ en vacances.

Action de prévention et d'information : Avec le bus itinérant, la référente jeunesse va à la rencontre des jeunes et propose des temps d'information et de prévention concernant différentes thématiques : sexualité, addiction, alimentation… L'objectif est la promotion et l'éducation à la santé pour les jeunes éloignés des grandes villes et n'ayant pas de moyens de mobilité. La référente jeunesse écoute et oriente les jeunes vers les professionnels compétents.

Action d'information et de mobilisation des jeunes, promouvoir la culture : Aller à la rencontre des jeunes dans les villages pour relayer l'information sur les offres culturelles adressées aux jeunes sur le territoire. Accompagner les initiatives des jeunes (dispositif « projet jeune »), promouvoir les activités de loisirs du territoire et faciliter l'accès à la culture notamment intercommunale et locale.

Adultes et seniors

Ateliers numériques : Les ateliers numériques en direction des séniors favorisent leur autonomie dans les démarches du quotidien, mais également un usage plus ludique. L'Espace socioculturel itinérant permettra de rencontrer les adultes isolés dans les villages, notamment les personnes âgées en proposant des temps d'échanges de savoirs.
Ateliers d'échanges de savoirs : les personnes peuvent échanger leur savoirs faire, ces ateliers permettent de partager une activité et de tisser des liens.

Culture

Actions avec les bibliothèques : Les liens tissés avec le réseau des bibliothèques depuis plusieurs années facilitent la construction de projets communs avec les habitants autour du livre. Boites à livre, engagement bénévole dans la bibliothèque, animations autour du conte…
Relai Culturel : Calade est relai culture du cœur qui facilite l'accès à la culture aux personnes les plus éloignées. Information sur l'offre culturelle intercommunale.

France service

L'aide administrative proposée par France Service se déplace au plus près des habitants. L'espace socioculturel itinérant facilite l'accès aux droits pour les habitants. L'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes pour leurs démarches du quotidien

Communication

- Articles dans les journaux municipaux
- Réseaux sociaux et sites internet (de Calade, des communes, de la CCPS, des partenaires …)
- Communication à tous les adhérents de l'Association
- Communication aux partenaires de l'Association, notamment lors de commissions partenariales thématiques (parentalité, insertion …)
- Calendrier des actions prévues dans les villages
- Affichages dans nos locaux, dans les villages (panneaux lumineux notamment), devant les écoles ...
- Présence sur le terrain, bouche à oreilles
- Article de presse "Midi Libre"
- Interview Radio Sommières
- Rapport d'activités annuel de l'Association
- Assemblée générale de l'Association
- Forum des associations dans différents villages de la CCPS

Moyens

Financiers

- Etat
- Caisse d'Allocations Familiales
- Conseil Départemental
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail
- Fondation Orange
- Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
- Participation des familles
- Actions d'autofinancement

Humains

- Coordinatrice secteur familles, adultes, séniors
- Coordinatrice secteur accès aux droits
- Référentes familles
- Référente jeunesse
- Animateur familles
- Animatrice sociolinguistique
- Conseiller numérique
- Médiatrices France Services
- Conseillers en Insertion professionnel Calade Pro et Chantier d'insertion
- Bénévoles

- Partenaires opérationnels potentiels: Mairies, Centres Communaux d'Action Sociale, Protection Maternelle et Infantile (PMI), Mission locale jeunes (MLJ), Centres médico-sociaux de Sommières et Calvisson, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Écoles maternelles et élémentaires du territoire, Professionnels de santé, etc.

Matériels

- Véhicule aménagé
- Salles municipales
- Matériel informatique
- Matériel d'activité

Impacts pour le public

- Une attention particulière est portée aux familles monoparentales pour les soutenir dans leur fonction parentale
- Rompre l'isolement des habitants du village. Aller à leur rencontre, les écouter, mettre en avant leurs capacités, compétences et répondre à leurs besoins. Ils sont au cœur des projets et leur participation sera favorisée.
- Accompagnement des besoins des habitants isolés de notre territoire étendu
- Accès aux droits des jeunes et des adultes favorisé en les accompagnant dans leurs démarches administratives
- Aller à la rencontre des habitants là où ils habitent, en étant à l'écoute des problématiques du territoire
- Tisser et recréer des relations sociales de proximité avec le lieu de rencontre et de partage qu'est l'espace socioculturel itinérant
- Réduction de la fracture numérique en accompagnant les habitants dans leurs usages des outils numériques

Impacts pour le territoire

- Animation du territoire en prenant en compte les demandes et initiatives des habitants
- Mobilité des actions favorisée, notamment vers le droit commun
- Visibilité vers les actions de Calade mais aussi des partenaires du territoire
- Action partenariale soutenue, régulière. L'orientation du public vers des interlocuteurs et structures adaptées est favorisée
- Réhabilitation des espaces extérieurs comme espaces de vie et de socialisation
- Maintien des services publics en zone rurale

Jeunesse et Familles

Jeunesse

Constats

Selon notre analyse du territoire, les jeunes montrent un fort attachement à leur territoire et ont confiance dans leurs relations de proximité. Ils expriment le besoin d'être accompagnés dans un soutien aux démarches administratives quand ils entrent dans l'âge adulte pour faciliter ce passage, et un accompagnement ayant pour objectif l'entrée sur le marché du travail.

Les jeunes de moins de 25 ans sont particulièrement présents sur les communes de Lecques et Montmirat où ils représentent plus de 37% de la population. Dès 2017, nous constatons une hausse des jeunes de 20 à 24 ans vivant seuls, avec la question de leurs conditions de vie et des raisons de leurs isolements. Nous accompagnons plusieurs jeunes dans nos accueils ou nos actions d'insertion. La veille sur le territoire fait apparaître un nombre d'incivilités croissant : tapages nocturnes, occupation et dégradation de l'espace public.

Les professionnels du centre social vont également à la rencontre du public à travers des animations hors les murs ou encore en allant à la rencontre des jeunes habitants dans l'espace public que nous nommons le « Aller vers ». Des besoins ont été repérés dans ces échanges. Des filles expriment leur réticence à fréquenter des lieux où la place des garçons prédomine. Des familles de la communauté des gens du voyage expriment leur reconnaissance lorsqu'on prend le temps de la discussion.

Nous pouvons donc souligner le fait que le territoire est accueillant pour les familles, favorisant l'installation de nouvelles familles qui sont en demande de lien social. Ce phénomène va tendre à se démultiplier avec l'ouverture, depuis septembre 2021, du lycée à Sommières. De nombreux services existent, mais il est nécessaire de renforcer la communication envers les habitants et la mutualisation entre ces acteurs. Il est relevé un climat social qui se dégrade dans certaines écoles ainsi que des phénomènes de déscolarisation aux collèges.
Enfin, de nouvelles formes d'interventions sont à inventer auprès des adolescents et des plus grands, dont une part est « invisible » pour les services de droit commun. Le rapport d'étude « repérer et mobiliser les publics invisibles et en priorité les plus jeunes d'entre eux » (2019 – Mission locale petite camargue) identifie une moyenne de 16,7% de jeunes désengagés du monde du travail et du sytème éducatif dans la communauté de communes du pays de Sommières.

Objectifs

- Repérer et aller vers les jeunes
- Donner aux jeunes un accès aux informations sur toutes les thématiques les concernant

- Accompagner les jeunes dans la recherche d'emploi et d'orientation professionnelle par l'accès aux informations
- Présence éducative sur le net et sensibilisation aux contours du net (limites et intérêts)
- Favoriser l'engagement des jeunes et la prise d'initiative au sein de leur territoire
- Multiplier les lieux et occasions d'expérimentation des jeunes sur les thèmes de la qualité de vie, de la vie quotidienne, de la santé

Présentation générale de l'action

L'accompagnement des jeunes sur le territoire a plusieurs axes d'actions avec comme objectifs principaux de valoriser les compétences citoyennes et d'accompagner les jeunes les plus en difficultés. Différents supports d'activités et d'actions sont proposés pour favoriser l'émergence de projets jeunes. Les « projets jeunes » regroupent des actions collectives menées par des jeunes. L'accompagnement de ces jeunes dans l'ingénierie et la réalisation des actions décidées favorise leur responsabilisation à tous les moments du projet.
Le secteur jeunesse coordonne les différentes actions de Calade en direction des jeunes.
L'ensemble des activités proposées sont choisies en concertation avec les jeunes selon leurs envies et leurs besoins.
Aussi, des partenariats avec les acteurs locaux de la jeunesse sont effectifs afin de repérer, informer et accompagner les jeunes sur le territoire (collèges, lycée, Francas, Association Familles Rurales (AFR), Maison Des Adolescents (MDA), Mission Locale Jeunes (MLJ)…).

Modalités de mises en œuvre

Point information jeunesse

C'est un lieu ressources pour les jeunes de 12 à 25 ans. Le Point Information Jeunesse (PIJ) assure l'accueil et l'information de tous les jeunes souhaitant s'informer sur un sujet de son choix. C'est une démarche initiée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales en 2012.

Le PIJ, ce sont des informations variées ayant pour thèmes : l'enseignement, les métiers, l'emploi, la formation, la vie pratique, les loisirs, les vacances, les voyages, les sports, etc. C'est aussi une écoute et une orientation vers des structures spécialisées, un espace aménagé pour accueillir les jeunes, des informations à consulter sur place et/ou à emporter, de la documentation nationale et régionale continuellement mise à jour, des guides gratuits à emporter, plusieurs ordinateurs mis à disposition, presse et journaux à consulter sur place.
Cela se traduit également par des permanences ou des liens privilégiés avec des structures de prévention en direction des jeunes (Logos, MDA, MLJ…).
Des permanences avec des ateliers spécifiques (bourses de l'enseignement supérieur, mobilité internationale, recherche de stage,...) sont proposées 2 fois par semaine dans les locaux de Calade Calvisson et Calade Sommières.

Promeneurs du net

La démarche de présence éducative sur le net est coordonnée au niveau départemental par la CAF qui a missionné la Maison Des Adolescents.

Les professionnels '' promeneurs du net '' peuvent répondre aux interrogations des jeunes et sont également ouverts aux sollicitations des parents et des familles. Pour les contacter, il suffit d'accéder à leur page Facebook. Un promeneur du net est un professionnel (animateur, éducateur,…) qui exerce dans le secteur de la jeunesse et qui élargit son champ d'intervention avec la « rue numérique ». A travers ce dispositif il poursuit son action éducative et peut ainsi créer du lien, écouter, conseiller, soutenir…
Pour Calade, la professionnelle inscrit dans le dispositif ''promeneur du net'' est sur Facebook sous le nom de : « Bérénice Promeneuse du Net ». Calade s'engage avec un promeneur du net dans cette démarche et s'initie aux nouveaux outils d'accompagnement du public. Il se rend disponible pour répondre aux sollicitations des jeunes sur les blogs, forums et autres réseaux sociaux.

Les ateliers jeunes, accompagnement aux projets jeunes

Ces ateliers ont pour objectif de faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative notamment en accompagnant des projets, en favorisant leur participation à la vie des structures et des associations du territoire.
Les mercredis après-midi, en alternance, dans les locaux de Calade Calvisson et les locaux de Calade Sommières, sont proposés des temps et des espaces d'échanges entre jeunes qui sont animés par la référente jeunesse. Ces temps vont permettre aux jeunes d'échanger, de proposer, de construire et de mettre en place des actions collectives citoyennes et solidaires. La référente jeunesse accompagne les jeunes dans ces projets favorisant la prise d'initiatives et la responsabilisation des jeunes.

L'aller vers et les actions menées par la référente jeunesse

Il s'agit pour les professionnels de sortir du centre social, d'aller vers les jeunes là où ils se trouvent afin d'entrer en contact, discuter, proposer des activités et par la suite les organiser ensemble.
Un partenariat s'est mis en place entre les collèges du territoire et Calade avec un public de décrocheurs scolaires. Par exemple, le dispositif « Accroche-toi » permet aux jeunes du collège de Sommières d'intervenir sur l'atelier « réparation vélo » à Calade avec les salariés du chantier d'insertion. Ces interventions sont encadrées par un professeur du collège et sont soutenues par la référente jeunesse de Calade.
Des actions directement dans les villages, au plus près des jeunes du territoire sont réalisées plusieurs fois par mois et sur différents villages de la CCPS. Des activités sont proposées aux jeunes adolescents mais également des permanences Point Info Jeunesse et des permanences d'accès aux droits sont proposées aux jeunes adultes (16-25 ans). (cf.fiche Espace socioculturel itinérant)
Les actions de la référente jeunesse concernent également l'engagement citoyen, l'accompagnement aux départs en vacances et l'accès à la culture avec l'objectif de favoriser l'autonomie des jeunes et la mobilisation dans leur parcours de vie.

Moyens

Financier

- Caf
- Etat
- Département
- Communauté de communes du Pays de Sommières

Humains :

- 1 référente jeunesse
- Les partenaires (collèges, lycée, médiathèques, MDA, autres centres sociaux…)
- Les animatrices d'accueil et le conseiller numérique
- Les intervenants extérieurs

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières
- Salle et locaux de la Médiathèque de Sommières
- Minibus et voiture de Calade
- Espace socioculturel itinérant (véhicule aménagé)
- Matériel pédagogique
- Matériel informatique
- Document mensuel du CIDJ

Impacts pour le public

- Permettre l'accès aux droits communs de proximité (PIJ)
- Donner accès à des outils pour interpeller un professionnel en toute discrétion (promeneur du net)
- Permettre aux jeunes de découvrir des nouveaux lieux, des nouvelles pratiques (sportives, culturelles…), et de pouvoir le valoriser auprès de leurs entourages (familles, amis,...)
- Valoriser l'image des jeunes par leur engagement et leur investissement (notamment dans des projets commun)
- Soutenir le sentiment d'appartenance à un groupe et permettre de rompre le sentiment d'isolement, notamment par les échanges intergénérationnels et par la création de liens entre les jeunes au sein du groupe

Impact pour le territoire

- Favoriser la mixité des groupes et le mieux vivre ensemble
- Favoriser la mise en place de projets collectifs citoyens, solidaires sur le territoire de la CPPS...
- Valoriser des ressources existantes sur le territoire (culture, loisirs, associations…)
- Participer à la dynamique de prévention et d'animation jeunesse sur le territoire en itinérance sur toute la CCPS
- Relayer les informations concernant les jeunes

Familles et Soutien à la parentalité

Constats

Lors de la création du centre social, des sorties en familles ont été organisées en lien avec les activités d'alphabétisation et d'aide aux devoirs. Depuis 2004 pour l'établissement de Sommières, et ensuite en 2005 sur le centre social de Calvisson l'embauche des référents familles a permis de proposer des activités en famille pour aborder le soutien à la fonction parentale et créer un groupe moteur.

Il y a de nombreuses associations sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières, ainsi que deux centres de loisirs, mais certains enfants ne participent à aucune activité.

De nombreuses familles sont en demande de lien et d'échanges, notamment les nouveaux arrivants sur le territoire. Le fait d'être à 30 km de Nîmes comme de Montpellier, conjugué aux difficultés de mobilité des familles les plus vulnérables, complique l'accès à l'information. Les familles sont en demande d'informations de proximité fiables.

Les familles que nous rencontrons se posent beaucoup de questions sur l'éducation et souhaitent échanger avec d'autres familles et/ou réfléchir avec des intervenants qualifiés. Les évaluations des actions en famille ont démontré le besoin de rencontres, de pause et de temps de plaisir en famille. Les familles sont en demande de projets innovants, interactifs et concrets. L'association Calade est repérée et missionnée pour la mise en place d'actions en famille. Depuis 2005 Calade a le label "Point Info Familles".

Objectifs

- Partager des moments privilégiés de plaisir en famille.
- Créer des temps et des espaces de rencontres conviviaux, pour échanger avec d'autres familles et/ou des professionnels.
- Accompagner et soutenir les parents dans leur rôle parental.
- Valoriser leurs compétences parentales.
- Obtenir une information et une écoute de qualité et de proximité.
- Trouver des solutions de proximité.
- Faciliter l'accès à la culture en famille.
- Pouvoir s'exprimer, donner ses idées, faire des propositions.
- Favoriser un maillage partenarial autour des problématiques familiales.
- Favoriser la mutualisation des compétences dans les actions de soutien à la parentalité.

Présentation générale de l'action

Les deux centres sociaux Calade à Sommières et Calade à Calvisson travaillent le soutien à la fonction parentale avec les familles sous divers modes régulièrement réadaptés à la demande et aux besoins des familles et enrichis avec des propositions d'intervenants bénévoles.

L'action se décline en différents temps de rencontres, d'échanges et de partage avec les familles. Les propositions faites aux familles du territoire répondent aux besoins de soutien à la fonction parentale. Pour favoriser des temps permettant de vivre des expériences familiales hors du quotidien, nous organisons des activités et des sorties en familles.

Point info famille

L'accueil de Calade met à disposition des informations locales et générales pour les familles. Un projet mené avec les familles du territoire et soutenu par la CAF a abouti à la publication d'un "guide des familles". Les familles sollicitent la Référente Familles (téléphone ou rendez-vous) sur des questions diverses. Calade accueille des Permanences de proximité dédiées aux familles (CAF – dispositif « Parents après la séparation », CIDFF, Association « Les mots pour le dire » médiation familiale…).

Activités parents-enfants

Calade soutient la fonction parentale en organisant des ateliers parents-enfants itinérants (« Mercredi en famille »), des ateliers d'éducation alimentaire et d'activité physique (ateliers « Ça bouge dans ta casserole » et « Fais chauffer tes baskets »"), des ateliers parents/enfants pour les tout petits (atelier « Petites mains, petits pieds ») et des activités en famille pendant les vacances scolaires.

Sorties en familles

Depuis plusieurs années, Calade organise la traditionnelle "sortie neige" au Mont Aigoual (financée par la bourse aux vêtements de Calade - Cf. fiche "Projets d'habitants, démarches citoyennes") et des sorties ponctuelles en fonction des envies des familles et de l'offre du territoire. Calade développe des "Parcours du spectateur en famille" grâce au partenariat avec cultures du cœur, les médiathèques du territoire, les Francas 30, l'offre culturelle locale…

Articulation avec les actions du territoire

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) "La maison des kangourous" de Sommières est un accueil libre des parents avec leurs enfants de moins de 6 ans proposé par la Communauté de Communes du Pays de Sommières. Les accueillants sont de différents horizons professionnels locaux. Les parents y trouvent un espace de jeu avec leur enfant, de rencontre avec d'autres parents et un lieu d'écoute avec des professionnels.

Dans le cadre des missions de l'Animation Collective Famille (circulaire CNAF de 2016), Calade anime une commission parentalité sur le territoire. C'est un espace de réflexion entre les acteurs locaux concernés par l'accompagnement des familles. Le fruit du travail d'interconnaissance au sein de la Commission parentalité a fait émerger la nécessité d'intervenir ensemble, de mutualiser les ressources et les compétences, afin de répondre au mieux aux besoins des familles du territoire.

Projets d'actions de soutien à la fonction parentale

L'action d'accompagnement des familles pour les départs en vacances a longtemps existé à Calade avec un partenariat fort avec la CAF et le Conseil Départemental. Ce projet est en réflexion pour mieux répondre au droit aux vacances et au répit des familles les plus fragilisées dans le contexte actuel. La référente famille est à l'écoute des demandes individuelles des familles pour les transformer en actions collectives (Ateliers de sensibilisation au numérique, réflexion commune sur l'éducation, gestion des émotions, ateliers de soutien à la parentalité avec l'Ecole des Parents et des Educateurs…). Le secteur famille s'appuie également sur des « supports innovants » afin d'aborder le soutien à la parentalité de manière ludique et adaptée. Dans ce cadre, à l'avenir nous souhaitons exploiter la médiation culturelle comme support d'intervention « Parentalité », en proposant de construire avec les habitants des « Parcours de spectateurs en famille ». Le numérique prenant une place prépondérante, nous avons le projet de réactualiser le « guide des familles » existant afin de le diffuser sous une forme dématérialisée.

Espace socioculturel itinérant

L'équipement mobile permettra un ensemble d'actions permettant d'aller au-devant des publics présents dans les villages: accueils individualisés, ateliers collectifs, permanences de partenaires, …

Il s'agit pour les professionnels de sortir du centre social, d'aller vers le public là où il se trouve (dans la rue, les parkings, les parcs…) afin d'entrer en contact, discuter, proposer des activités et par la suite les organiser ensemble.

Les modalités d'interventions dépendent des objectifs, du contexte et surtout des attentes du public. Aller au-devant de public n'induit pas qu'il ait envie de s'impliquer dans les activités proposées. Il est donc primordial de respecter le principe de libre choix et de susciter l'adhésion et l'implication d'un large public. Afin de répondre aux attentes du public et favoriser sa participation, nous veillerons à ce qu'il s'approprie un rôle dans l'ensemble des étapes du projet.

Il est primordial pour nous de développer le pouvoir d'agir des habitants.

<u>Modalités de mises en œuvre</u>

Communication

- Communication et mobilisation du public
- Affichage aux accueils de Calade et dans les locaux des partenaires
- Création et distribution de flyers
- Distribution des flyers aux enfants inscrits à l'accompagnement à la scolarité
- Création d'un document : "une semaine à Calade" qui répertorie les activités régulières, occasionnelles ou événementielles pour l'année.
- Site de Calade et page facebook
- Activation du réseau des parents
- Orientation par les accueils et le secteur insertion

- Promotion des activités sur les autres ateliers du pôle "famille adulte séniors" - Rappel des personnes les plus fragilisées
- Le « bouche à oreilles »

Point info famille

L'accueil des permanences de proximité dédiés aux familles rend accessible ces services de droit commun, notamment aux familles les moins mobiles. Les familles sollicitent la Référente Familles (téléphone ou rendez-vous) sur des questions très diverses.

Ateliers parent-enfant

Mercredi en famille (atelier parent enfant itinérant)

Ateliers pour les familles le mercredi après-midi: accueil de 14h à 17h au minimum 3 mercredi par mois. Un mercredi se fait à Calade à Sommières, un mercredi à la Maison des Familles à Calvisson et un dans un autre village de la CCPS. Les familles s'inscrivent et viennent aux ateliers de leurs choix en fonction des places disponibles (25 personnes au maximum). Nous facilitons le transport pour les familles non mobiles. Les familles doivent adhérer au centre social et l'atelier coûte 1€ par famille (participation à l'achat du matériel). Le choix des activités se fait en concertation avec le groupe des familles présentes pour les séances suivantes.

Petites Mains, Petits Pieds (atelier parents enfants de moins de 3 ans)

Atelier parents / enfants (familles avec enfants 0/3 ans), tous les mardis à Calvisson et jeudis à Sommières de 9h30 à 11h. L'atelier s'organise en quatre temps: l'accueil des familles, une activité de motricité, une activité créative et un temps autour du livre. Cet atelier permet à certaines familles d'investir les activités collectives, c'est également une étape importante pour les familles les plus fragilisées qui facilite l'accès au LAEP.

« Fais chauffer tes baskets ! »

Les différents échanges avec les familles font apparaître des problématiques communes: l'isolement social ou le sentiment de solitude et de sédentarité.

Le public accueilli sur l'aide alimentaire est composé de personnes arrivantes depuis peu sur la commune de Calvisson, sans repères ni connaissance du territoire. Pour répondre à ces besoins, nous proposons de mettre en œuvre une sortie intergénérationnelle mensuelle de type randonnée. Pour allier l'utile à l'agréable et faciliter l'accès aux personnes qui ne sont pas encore dans cette dynamique de mouvement, nous proposons d'agrémenter ces randonnées de support ludique et culturel. Les ateliers ont pour but de faire découvrir aux personnes du territoire de proximité, afin qu'ils puissent y retourner de façon autonome, ainsi que de nouer des liens sociaux. Exemples: découverte de géocaching, randonnée découverte des capitelles du territoire, visite de l'Oppidum de Nages …

Durée de la sortie: de 2 à 5h (si repas partagé).

« Ça bouge dans ta casserole! »

L'évolution des habitudes de vie du foyer est facilitée si les enfants sont impliqués et sont moteurs de ce changement.

Nous proposons la mise en œuvre d'un atelier "Cuisine en famille" mensuel ludique et créatif. L'objet de cet atelier est de travailler l'esthétique des assiettes et d'associer les enfants à la réalisation des plats afin de leur donner envie de manger de nouveaux aliments. Atelier en trois temps: cuisine - dégustation - temps de jeu autour de la nutrition (photo langage, quizz, vrai-faux …).

Durée de l'atelier: 4 heures.

Sorties familles ou intergenerationnelles

Calade soutient les initiatives collectives des familles et propose des sorties familles en fonction des demandes, notamment lors des ateliers parents enfants. Ces sorties peuvent être intergénérationnelles.

Exemple: Journée neige au Mont Aigoual Le voyage se fait en bus, avec un départ à 8h et un retour à 18h. Chaque année, nous adaptons l'organisation et le rythme de la journée, en fonction de la météo. Calade assure le financement du bus grâce aux bénéfices de l'action "Bourse aux vêtements". Les familles peuvent emprunter, à Calade, des vêtements et accessoires pour la neige (combinaison, après-ski, gants…). La location de la luge se fait sur place.

Parcours de spectateur en famille

Nous proposons des sorties en famille dans des lieux de spectacles, de festival ou de découverte du patrimoine en fonction des offres. Les familles participent au choix des spectacles, rencontrent les artistes ou les techniciens en fin de spectacle. Nous développons cet accès à la culture pour les familles en créant de nouveaux partenariats, notamment avec les médiathèques, les artistes et le tissu associatif local.

Articulation avec les actions du territoire

Commission parentalité

Les Référentes Familles animent une commission parentalité par trimestre en invitant tous les acteurs locaux concernés par l'accompagnement des familles dans leur fonction parentale. Ce groupe partage ces pratiques, postures et définitions autour des questions de parentalité. Il peut donner lieu à des échanges en groupe plus restreint sur la mise en place concrète d'actions portées collectivement.

LAEP Lieu d'accueil enfants-parents

La Référente famille est "accueillante" une fois par mois à la Maison des kangourous gérée par la Communauté de communes du Pays de Sommières. Elle participe aux rencontres d'organisation, de régulation et des temps de formation. Elle fait le lien pour les familles de l'atelier "Petites mains, petits pieds" vers le LAEP.

Projets d'actions de soutien à la fonction parentale

Droit au répit, aux vacances

La poursuite de l'accompagnement des familles pour les départs en vacances est en réflexion. Le centre social reste vigilant à la demande des familles et des partenaires sur cette question.

Ateliers et projets de soutien à la fonction parentale Calade

La mise en place d'ateliers et de projets de soutien à la parentalité se réfléchit avec les familles. Des temps de partage entre pairs sont d'ores et déjà envisagés pour soutenir la parentalité et lutter contre l'isolement parental (atelier cuisine, temps de parole, intervention thématique …).

Espace socioculturel itinérant (cf. Fiche "espace socioculturel itinérant")

Parmi les actions réalisables, voici quelques idées, à affiner selon les rencontres avec les habitants du territoire :

- Actions d'accompagnement des familles monoparentales: partenariat avec l'équipe pluridisciplinaires de la CAF (notamment CESF) présents sur l'action "Parents après la séparation"
- Réseau d'entraide entre parents isolés
- Développer des actions de parrainage séniors / familles (notamment familles monoparentales) lorsqu'il n'existe pas de relais familial:
- Aide au départ en vacances (dispositif VACAF et/ou ANCV)

Moyens

Financiers

- CAF
- Conseil Départemental
- Mutualité Sociale Agricole
- Communauté de Commune du Pays de Sommières
- Réseau d'Ecoute d'Appui d'Accompagnement des Parents
- Etat
- Bénéfices de l'action "bourse aux vêtements"
- Participation des familles
- Actions d'autofinancement

Humains

- Coordinatrice secteur "famille adultes séniors"
- 2 Référentes Familles (Sommières et Calvisson)
- 1 animateur famille
- Intervenants extérieurs
- Les partenaires

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson
- Maison des familles et des solidarités à Calvisson
- Salles municipales dans les villages, bibliothèques et médiathèques
- Minibus du secteur famille
- Covoiturage
- Acquisition d'un minibus aménagé en centre social itinérant
- Achat de matériel d'activité ou récupération de matériel
- Mise à disposition d'un goûter par Calade

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissance rompt le sentiment d'isolement des familles.
- Pour les familles nouvellement arrivées sur le territoire, ces espaces d'échange, de rencontre permettent de se créer un réseau et de connaître leur environnement.
- L'épanouissement des membres de la famille a un impact sur la dynamique familiale.
- L'accès au droit commun dans les domaines administratifs, associatifs et culturels favorise l'implication dans la vie locale des familles.

Impacts pour le territoire

- L'Apprentissage du "vivre ensemble" dans la famille a un impact direct sur l'espace de vie.
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance.
- Emergence de projet partenarial pour et avec les familles.
- Emergence de projet partenarial en direction des écoles et de l'environnement immédiat de l'école.
- Valorisation des ressources existantes sur le territoire pour les familles (loisirs, administratifs, soutien…): les actions de Calade sont un tremplin pour l'accès au droit commun et aux activités locales.

Adultes et séniors

Adultes et Séniors, Autonomie, Âge et Partage

Constats

La progression du sentiment de solitude, ainsi que de l'isolement des personnes sont des faits que nous constatons au quotidien. Nous avons de nombreux témoignages d'habitants du territoire qui souffrent de ce sentiment, phénomène qui s'est considérablement aggravé avec la crise sanitaire.

Parallèlement, les habitants expriment l'envie et le besoin de partager des moments, des connaissances avec d'autres. Les ateliers favorisent le développement des démarches de solidarité réciproque.

Le sentiment de solitude touche également les habitants non francophones, pour qui la barrière de la langue est un frein à la rencontre et une cause d'exclusion sociale et professionnelle.

Objectifs

- Offrir un accueil convivial et une écoute bienveillante
- Découvrir des activités de bien-être et de loisirs
- Accéder au droit commun (administratif, associatifs…)
- Développer l'accès aux technologies de l'information et de la communication
- Augmenter le potentiel d'autonomie des personnes dans l'utilisation des nouvelles technologies
- Promouvoir l'échange de savoirs comme pratique d'apprentissage
- Faciliter la création de liens intergénérationnels entre les personnes
- Susciter l'envie de participer, de sortir de chez soi pour rompre avec le sentiment d'isolement
- Accueillir et aller à la rencontre des personnes les plus isolées
- Accompagner les habitants dans leur rôle social (bénévole)
- Favoriser l'implication des bénévoles dans la mise en œuvre du projet pédagogique: former les bénévoles
- Accompagner la découverte, la compréhension et l'utilisation courante de la langue française orale et écrite
- Lutter contre l'exclusion par la rencontre interculturelle
- Soutenir et proposer des occasions de débats. Aller à la rencontre des habitants de la CCPS grâce à l'espace socioculturel itinérant
- Permettre l'accès à la culture aux adultes et seniors les plus fragiles
- Proposer des solutions de répits aux aidants
- Favoriser le lien et la transmission des traditions entre les nouveaux habitants et les anciens ainsi qu'entre les générations

Présentation générale de l'action

Le centre social est "un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux" (circulaire de la CNAF relative à l'animation de la vie sociale).

Calade adhère aux valeurs de la fédération des centres sociaux (dignité, solidarité et démocratie).

Pour mettre en action ces valeurs, le Centre social Calade développe des espaces de rencontre, et propose un accueil privilégié aux habitants, afin que chacun trouve sa place en fonction de ses difficultés, potentialités et ressources.

Accueil et aides administratives (Cf fiche "Accueil")

L'accueil et l'aide administrative pour les habitants, particulièrement les séniors fragilisés, permet de lutter contre l'isolement des personnes et la dégradation de leur situation administrative.

Ateliers d'échanges de savoirs et ateliers découvertes

Les ateliers de découvertes et d'échanges de savoirs permettent, au-delà de la convivialité et de l'épanouissement personnel, la création d'un réseau de connaissance et d'entraide. Le principe des ateliers d'échanges de savoirs est le partage des connaissances des uns et des autres, et également la recherche collective de nouvelles techniques.

Les ateliers découvertes sont animés par des bénévoles professionnels ou experts pour découvrir une activité et ensuite la pratiquer dans les associations locales.

Ateliers de promotion de la culture

Un parcours de découverte de différentes disciplines artistiques est proposé tout au long de l'année: théâtre, musique, cirque, danse, sculpture, photo, peinture, écriture… à un groupe de personnes âgées isolées. Il s'agit de l'action "Parcours du spectateurs seniors".

Ateliers numériques

Pour lutter contre la fracture numérique, le centre social Calade a mis en place des ateliers d'initiation à l'informatique, une aide ponctuelle aux accueils de Calade et développe ses ateliers numériques en fonction des besoins des personnes, un conseiller numérique vient d'être récemment recruté pour améliorer encore le dispositif visant à réduire la fracture numérique à Calade.

Ateliers d'apprentissage de la langue française

Pour lutter contre l'exclusion "par la langue", Calade met en place des ateliers sociolinguistiques et d'alphabétisation. Ces ateliers permettent d'accompagner la pratique de la langue française avec un apprentissage des codes culturels français et de développer l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

Ateliers collectifs de prévention pour les séniors
Calade met régulièrement en place des ateliers de prévention santé animés par des partenaires spécialisés (CARSAT, BRAIN UP…) ainsi que des diffusions collectives de visioconférences autour de la santé et du bien-être, proposées par la CARSAT.
Des ateliers d'activités physiques douces sont proposés pour les seniors : balades, gym douce, randos-écolo …

Accueil et accompagnement des bénévoles (Cf. fiche "Projets d'habitants, démarches citoyennes")
Le centre socioculturel Calade accueille les bénévoles lors d'une "pause bénévole" et accompagne les bénévoles sur les différentes actions de Calade.

Citoyenneté (Cf. fiche "Projets d'habitants, démarches citoyennes")
Pause citoyenne: Ce sont des ateliers d'expression sur les actualités de la société et les valeurs de la République et des animations de proximité au sein du quartier de l'Arnède à Sommières.

<u>Modalités de mise en œuvre</u>
Communication et mobilisation du public

- Affichage aux accueils de Calade et dans les locaux des partenaires
- Création et distribution de flyers
- Site de Calade et page facebook
- Activation du réseau de partenaires et de connaissance
- Orientation par les accueils et le secteur insertion
- Promotion des activités sur les autres ateliers du pôle "famille adulte séniors"
- Rappel des personnes les plus fragilisées
- Le "bouche à oreilles"

Accueil et aides administratives (Cf. fiche « Accueil »)
Dans le cadre des missions du centre social, les animatrices de l'accueil de Calade répondent au mieux aux demandes d'aide administrative formulées par les usagers. Elles accompagnent, par exemple, les personnes dans la constitution de leur dossier retraite surtout pour le recueil des documents constitutifs de leurs carrières. Cette activité s'est fortement développée depuis la labellisation "France Service" de Calade.
L'accueil oriente les personnes vers les associations et organismes locaux, ainsi que vers les actions de Calade.

Ateliers d'échanges de savoirs
<u>Les ateliers créatifs à Sommières</u>
Tous les lundis de 14h à 17h, le groupe se réunit dans les locaux de Calade. Un premier temps d'accueil et d'échanges permet à chacune de prendre place à son rythme. La gestion des matériaux se fait collectivement: récupération, achat (en accord avec le groupe), rangement. L'atelier participe aux évènements de Calade. Les participantes ont créé des

liens d'amitié et de solidarité, dans et en dehors des temps d'atelier: covoiturage, sorties communes, écoute bienveillante…

Les ateliers d'échanges culinaires à Sommières

Un lundi par mois, de 9h à 14h les personnes se retrouvent pour confectionner et partager le repas. Les enfants peuvent aussi venir manger avec leurs parents ou grands-parents qui ont confectionné le repas. Le choix du menu se décide d'un atelier sur l'autre par les participants. Chacun montre aux autres une recette qu'il connaît. Les personnes adhèrent à l'association Calade et participent à hauteur de 3€ pour l'achat des ingrédients.

Ateliers de promotion de la culture : "Parcours du spectateur seniors"

Mise en place d'un parcours de découverte de différentes disciplines artistiques tout au long de l'année: théâtre, musique, cirque, danse, sculpture, photo, peinture, écriture… à un groupe de personnes âgées isolées. Le programme des sorties est élaboré avec les participants en fonction de l'offre culturelle régionale.

Exemples de temps de visite du patrimoine local : Château de Sommières, Carrières de Junas, Oppidum de Nages, …

Exemple de propositions de découverte culturelle: Festival d'Avignon, spectacles au sein des Médiathèques du territoire, balades contées ...

Un temps de bilan trimestriel est prévu afin d'évaluer l'expérience vécue, et de favoriser l'expression des personnes âgées. Une attention particulière est apportée par l'animatrice à la prise de parole de tous et de tous les points de vue. De plus, des ateliers de valorisation du parcours du spectateur sont organisés afin de laisser une trace, pour permettre aux personnes de se retrouver, d'échanger et de créer ensemble en dehors des temps de sorties. Le ou les supports de création et de transmission sont choisis avec le groupe.

Ateliers numériques (cf fiche « Accueil et service aux habitants »)

Ateliers d'initiation à l'informatique

Ils sont ouverts à tous les adhérents et sont limités à 8 personnes (une personne par ordinateur). Une partie des places est réservée prioritairement pour les participants à Calade Pro et aux salariés du chantier dans l'objectif de levée des freins à l'emploi. Ces ateliers fonctionnent sur huit séances de deux heures (une fois par semaine). Plusieurs thèmes sont abordés : découverte de l'ordinateur et de ses fonctions de base, découverte d'internet et de la messagerie électronique, initiation aux principaux logiciels. Si les apports de base de l'utilisation d'un ordinateur restent les mêmes dans toutes les sessions, les séances évoluent différemment en fonction des questions, des besoins et des envies du groupe.

Ateliers d'échanges de savoirs numériques

Pour les personnes qui utilisent déjà le numérique mais qui souhaitent approfondir un sujet ou partager leur connaissance sur un outil particulier, l'atelier d'échange de savoirs permet, au-delà du support numérique de créer du lien entre les participants.

Ateliers d'apprentissage de la langue française

Ateliers Sociolinguistiques

Les ateliers d'apprentissage sociolinguistique sont contextualisés: discussions en langue française articulés autour d'animations sur les thèmes de la vie quotidienne. Les échanges de savoirs culturels valorisent les compétences et connaissances de chacun. Des sorties culturelles agrémentent l'utilisation du vocabulaire et l'ouverture vers la nouveauté. Ces ateliers favorisent notamment l'autonomie des femmes sans activité professionnelle. Les personnes adhèrent à l'association Calade et les ateliers sont gratuits.

Ateliers d'alphabétisation

C'est un atelier d'accompagnement individuel des apprenants pour développer leurs compétences en écriture et lecture de la langue française. Cet atelier est animé par un groupe de bénévoles. Les personnes sont accueillies individuellement les mardis de 14h à 15h30. Les bénévoles et l'apprenant signent conjointement une charte d'engagement réciproque. Les personnes adhèrent à l'association Calade et les ateliers sont gratuits.

Ateliers collectifs de prévention pour les séniors.

Ateliers de prévention santé

En fonction des demandes et des propositions des partenaires, Calade met en place des ateliers de prévention santé, animés par des partenaires spécialisés (CARSAT, Brain Up…). Les thématiques concernent tous les domaines de la vie quotidienne: alimentation, être en mouvement, mémoire, être à la retraite, sérénité au volant… Les personnes s'inscrivent à la conférence et/ou aux cycles d'ateliers thématiques. Les ateliers sont gratuits pour tous. En plus des apports de l'intervenant, ces ateliers de prévention permettent de rencontrer les personnes âgées isolées et de les informer sur les possibilités d'ateliers, d'actions et de réponses à des questions spécifiques sur le territoire (orientation vers Calade et/ou ses partenaires).

Participation à des visioconférences de prévention santé de la CARSAT: suite aux contraintes sanitaires, la CARSAT a mis en place des visioconférences de prévention santé. Calade mobilise les habitants et met à disposition une salle adaptée afin de suivre ces visioconférences en collectif, notamment grâce à un écran interactif. Exemples de thématiques proposées: prévention auditive, semaine du goût, prévention par l'activité physique, les bienfaits de la thérapie par le rire … Des professionnels animent ces visioconférences.

Activités physiques douces

Nous proposons des balades, de la gym douce, des rando-écolo (balades durant lesquelles les déchets rencontrés sur le parcours sont ramassés et revalorisés si possible).

Pour allier l'utile à l'agréable et faciliter l'accès aux personnes qui ne sont pas encore dans cette dynamique de mouvement, nous proposons d'agrémenter ces activités de support ludique et culturel. Les ateliers ont pour but de faire découvrir aux personnes du territoire de proximité, afin qu'ils puissent y retourner de façon autonome, ainsi que de nouer des liens sociaux. Exemples: découverte de géocaching, randonnée découverte des capitelles du territoire, visite de l'Oppidum de Nages …

Durée de la sortie: de 2 à 5h (si repas partagé).

Accueil et accompagnement des bénévoles (Cf. fiche "Projets d'habitants, démarches citoyennes")

L'accompagnement des bénévoles est en réflexion permanente pour répondre au mieux aux besoins des personnes bénévoles, aux personnes participantes et aux valeurs de Calade. Lors de la permanence « la pause bénévole », les futurs bénévoles sont reçus par une bénévole qui leur présente la structure Calade. Ces derniers se présentent et font part de leurs compétences, leurs souhaits, retranscrits dans une fiche de liaison, transmise ensuite au secteur d'activité concerné de Calade. Permanence les premiers mercredis du mois (matin).

Citoyenneté (Cf. fiche "Projets d'habitants, démarches citoyennes")

Action "Pause citoyenne"

Ateliers d'expression sur les actualités de la société et les valeurs de la République

Animations de proximité au sein du quartier de l'Arnède à Sommières

Moyens

La lutte contre l'isolement et le sentiment de solitude est l'affaire de tous.

Financiers

- Etat
- Caisse d'Allocations Familiales
- Conseil Départemental, Conférence des financeurs
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail
- Mutualité Sociale Agricole
- Participation des personnes
- Autofinancement

Humains

- Direction
- Coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- Médiatrices France service
- Conseiller numérique
- Référentes Famille
- Animateur Famille
- Animatrice sociolinguistique
- Les partenaires
- L'équipe d'acteurs bénévoles de Calade

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson
- Maison des familles et des solidarités à Calvisson
- Salles municipales dans les villages
- Minibus du secteur famille,

- Covoiturage
- Matériel d'activité
- Matériel informatique avec connexion internet
- Ecran tactile et vidéoprojecteur

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissance rompt le sentiment d'isolement.
- Pour les personnes nouvellement arrivées sur le territoire, ces espaces d'échange, de rencontre permettent de se créer un réseau et de connaître leur environnement.
- Les ateliers collectifs ont un impact positif sur l'épanouissement et la confiance en soi des personnes.
- Les habitants sont placés au cœur du montage des actions et cela participe au développement du pouvoir d'agir des habitants.
- L'accès aux droits communs dans les domaines administratifs, associatifs et culturels favorise l'implication dans la vie locale des personnes.
- Intégration des personnes non francophones sur le territoire
- Autonomie des personnes face à la dématérialisation administrative
- Création de lien intergénérationnel et utilité sociale pour les bénévoles, notamment pour les nouveaux retraités.

Impacts pour le territoire

- L'apprentissage collectif du "vivre ensemble" a un impact direct sur l'espace de vie.
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance.
- Emergence de projet partenarial pour et avec les personnes.
- L'Implication reconnue des habitants est un atout pour le territoire qui peut s'appuyer
- sur ces personnes ressources.
- Valorisation des ressources existantes sur le territoire pour les personnes (loisirs, administratifs, soutien…): les actions de Calade sont un tremplin pour l'accès aux droits communs et aux activités locales.
- Prise en charge des actions de prévention spécifiques aux aînés.

Projets d'habitants, démarches citoyennes

Constats

Au niveau local, notamment à la pause bénévole, nous constatons une hausse constante des offres de bénévolat et une évolution du sens du bénévolat : utilité sociale et engagement citoyen.

De plus en plus de personnes souhaitent privilégier la solidarité active par rapport à "l'assistanat". Le troc et l'échange sont privilégiés par les familles et les habitants. La bourse aux vêtements s'est créée dans cette optique, avec l'idée plus large que notre société gaspille trop et qu'il y a de la place pour d'autres modes de consommation. La connaissance de l'existence des ateliers d'échanges de savoirs à Calade (cf. fiche « adultes séniors ») participe à cette dynamique citoyenne.

Un groupe d'habitantes s'est retrouvé autour de l'envie de proposer un moment de danse partagé pour rompre avec l'isolement des personnes âgées (après-midi musical dansant). Un habitant a créé une course à pieds déguisée (Corrida de Noël) pour soutenir financièrement les actions de Calade (notamment l'Accompagnement Pour la Scolarité). L'investissement d'un groupe de bénévoles pour cette action en fait un rendez-vous incontournable sur le territoire.

Suite aux attentats de janvier 2015, certains habitants du territoire ont exprimé le besoin de se retrouver, d'échanger, de partager leurs émotions et inquiétudes quant au devenir du "bien vivre ensemble". L'isolement des personnes renforce le sentiment d'insécurité et de méfiance vis-à-vis des autres. Le contexte actuel démontre le besoin des personnes de se réunir autour de valeurs communes de citoyenneté.

La crise sanitaire liée au Covid-19 a particulièrement mis en exergue l'envie de s'investir et de solidarités entre les habitants. Les habitants ont désormais besoin de se retrouver, de créer de nouveaux projets ensemble.

Objectifs

- Valoriser la parole des habitants, leur prise de responsabilité au profit du collectif.
- Être repéré comme un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, de convivialité pour les habitants.
- Accueillir et soutenir l'expression des problématiques du territoire.
- Améliorer les conditions de vie quotidienne des habitants.
- Soutenir les initiatives innovantes des habitants.
- Mettre en acte les valeurs de dignité, solidarité et de démocratie pour "bien vivre ensemble": développer le pouvoir d'agir des personnes.

Présentation générale de l'action

« Le Centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés et appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Ce mouvement d'éducation populaire réfère son action à trois valeurs fondatrices : la dignité, la solidarité et la démocratie.

« Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire ».

« Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels ».

« Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir ». (Charte de la Fédération Nationale des Centres Sociaux)

Pour Calade, centre socioculturel adhérent à la Fédération des Centres Sociaux, ces valeurs se retrouvent dans toutes les actions menées et sont au cœur même de l'accompagnement de projets collectifs d'habitants, et dans la démarche entamée depuis 2015 autour d'actions spécifiques sur la citoyenneté et les valeurs qui fondent la république française et le vivre ensemble.

Calade s'engage avec les habitants et les associations locales pour développer leur pouvoir d'agir sur leur environnement immédiat.

Modalités de mises en œuvre

Pause bénévole

La pause bénévole à Sommières. Une bénévole reçoit les futurs bénévoles lors d'une permanence les premiers mercredis du mois (matin) pour leur parler de la structure Calade avec un regard de bénévole. Puis une fiche de liaison est transmise au secteur d'activité de Calade adapté aux souhaits, aux compétences du futur bénévole.

Initiatives d'habitants soutenus par Calade

Bourse aux vêtements

Le groupe de bénévoles, soutenu par Calade, organise ce dépôt-vente occasionnel lors d'une réunion de préparation. Calade organise la communication avec les bénévoles. La bourse aux vêtements se déroule sur 4 jours où les bénévoles se relaient selon un planning préétabli. Elle a lieu 2x/an.

Corrida de Noël

Cette action est portée par un habitant pour financer une action de Calade, en créant un moment festif et de partage. Il a mobilisé un groupe de bénévoles autour de l'organisation d'une course pédestre déguisée. Cette course est enregistrée dans le calendrier des courses

à pieds. Autour de cette course se déploient un marché de noël et d'autres animations au fil des années.
"Les caladiennes"
Ce groupe d'habitantes s'est constitué au sein des ateliers des échanges de savoirs culinaires de Sommières autour d'un projet d'échanges culinaires et culturels avec un autre centre social d'Alsace.
Parallèlement, un groupe a organisé pendant 4 ans un après-midi musical dansant pour les personnes séniors isolées et organisé un thé danse koi avec une compagnie de danse contemporaine.
Calade accompagne ce groupe dans la construction de ce projet en leur mettant à disposition des moyens matériels notamment.

Citoyenneté
Ateliers d'expression sur les actualités de la société et les valeurs de la République.
Ces ateliers permettent à un groupe d'habitants de se retrouver pour échanger, confronter ses idées, ses ressentis, ses craintes, ses peurs à partir de l'actualité du moment. Le groupe est intergénérationnel, interculturel et d'origines sociales diversifiées, ce qui permet des échanges riches et favorise le développement du vivre ensemble.
Ces ateliers sont animés de manière participative, avec des outils adaptés à tous publics.
L'animateur instaure un climat de confiance, de bienveillance, d'écoute et de non jugement pour des rencontres de qualité.
1 atelier citoyenneté / mois: le jeudi de 14h à 15h30.

Animations de proximité au sein du quartier de l'Arnède à Sommières.
Ces animations donnent lieu à des échanges avec les habitants du quartier, dans et autour de notre mini-bus aménagé (Cf. Fiche "Espace socioculturel itinérant"). Ce dispositif permet d'aller vers les habitants en leur proposant différents temps de rencontre, avec des supports variés (comme le jeu). Notre présence permet de travailler le soutien à la fonction parentale, nous pouvons faciliter le tissage de lien social et du mieux vivre ensemble, apporter de la convivialité lors d'événements de proximité et favoriser la rencontre avec ses voisins.
1 animation de rue / trimestre au sein de ce quartier.

Moyens
Financiers
- Etat, CAF, Conseil Départemental
- Participation des personnes
- Autofinancement
- Sponsor

Humains
- Les habitants
- L'équipe d'acteurs bénévoles de Calade
- La direction

- La coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- Les Référentes Famille
- L'équipe salariée de Calade

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières, Maison des familles et des solidarités à Calvisson, salles municipales dans les villages, espace public
- Minibus du secteur famille, covoiturage
- Espace socioculturel itinérant
- Achat de matériel d'activité ou récupération

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissances rompt le sentiment d'isolement
- Les actions collectives ont un impact positif sur l'épanouissement, et la confiance en soi des personnes. (Corrida de Noël, après-midi musical dansant, bourse aux vêtements)
- Les actions collectives sont également des actions d'utilité sociale où les acteurs bénévoles sont utiles pour les autres
- Les débats sur la citoyenneté permettent une appropriation collective de concepts et des valeurs de la République

Impacts pour le territoire

- L'Apprentissage collectif du "vivre ensemble" a un impact positif direct sur l'espace de vie
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance
- Emergence de projets conviviaux par des collectifs d'habitants
- Le collectif se saisit des sujets forts de l'actualité et de la société ("société de consommation", attentat, isolement des personnes âgées...)
- Démarche Eco-citoyenne (bourse aux vêtements)

Insertion

Calade Pro

Constats

La zone couverte par le projet est un territoire en mutation, avec une croissance démographique significativement supérieure à la moyenne nationale, et dont la situation de l'emploi est préoccupante. Le taux de chômage est nettement supérieur à la moyenne nationale. Le marché du travail est caractérisé par une importante activité saisonnière : les secteurs concernés sont l'hôtellerie et la restauration, l'agriculture et l'industrie. Les services, et particulièrement le commerce, occupent la plus grande part de l'activité économique constituée essentiellement de très petites entreprises. L'accès à la formation est difficile pour des publics peu qualifiés et peu mobiles. Les transports en commun sont très peu développés, et les organismes de formation peu présents sur le territoire.
Le territoire d'implantation du centre social intercommunal Calade connaît des indicateurs de précarité élevés et supérieurs aux moyennes : minimas sociaux, part des foyers non imposables, part des foyers ne disposant pas d'un véhicule, niveau de formation, niveau de scolarisation, taux de familles monoparentales.

Ce contexte général s'accompagne de constats plus précis :

- Situation de l'emploi dégradée
- Nombre insuffisant d'offres d'emploi locales
- Difficultés de mobilité : transport en commun peu développés
- Niveau de scolarité et de qualification faible
- Pas de lieu de formation à proximité
- Situations de vulnérabilité : endettements, cumul de difficultés, manque de solidarité familiales, formation initiale quasi inexistante, etc …
- Précarisation et appauvrissement d'une certaine partie de la société. Recherche de solution à ses difficultés quotidiennes quant aux besoins primaires
- Précarisation et appauvrissement de la population du territoire
- Nombre important de personnes allocataires de minima sociaux, nombre de foyers non imposables important
- De nombreuses familles dans le besoin d'aide alimentaire
- Isolement social des personnes ou des familles

Ces constats, et notamment ceux liés aux besoins primaires, représentent des obstacles dans les parcours d'insertion sociale et socioprofessionnelle. Aux personnes considérées comme inactives au sens du Fonds Social Européen (FSE), du fait de leurs difficultés particulières, s'ajoutent les demandeurs d'emploi confrontés à un marché du travail dégradé. L'accès de ces publics à l'emploi pose également la question de l'adéquation de l'offre et de la demande, et la nécessité pour eux d'adapter leur projet professionnel aux besoins du tissu économique.

Objectifs

- Favoriser le parcours professionnel et lever les freins à l'emploi des participants par un accompagnement socio-professionnel renforcé
- Favoriser les projets professionnels en activant des aides et des prestations sociales (mobilité, accès au logement, à la santé, aides financières, etc.)
- Accompagner et développer les compétences et les capacités à s'insérer
- Evaluer et développer l'employabilité et les possibilités de retour à l'emploi par un accompagnement lors des mises en situation de travail
- Accompagner l'adaptation à un milieu professionnel
- Accompagner à l'orientation professionnelle et au reclassement
- Faciliter l'accès aux formations qualifiantes et diplômantes, ainsi qu'aux habilitations professionnelles
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes
- Promouvoir l'égalité des chances et les principes de non-discrimination
- Mettre en œuvre les objectifs environnementaux des politiques de développement durable

Présentation générale de l'action

L'action s'adresse aux personnes qui envisagent un retour à l'activité. Elle comprend une approche métier, par la découverte d'environnements professionnels, le développement des compétences et la levée de freins à l'insertion professionnelle. Elle vise également à renforcer l'autonomie des personnes et s'adresse ainsi aux personnes pour lesquelles les objectifs d'insertion sociale constituent un préalable à l'insertion professionnelle. Nous nous employons à construire avec le participant, un parcours d'accompagnement renforcé et individualisé vers une activité professionnelle ou visant la levée des freins à l'insertion professionnelle.
La découverte des milieux professionnels concerne la production de biens et la réalisation de services, en lien avec le marché du travail local. Les activités proposées sont le maraîchage, la restauration et le métier d'employé polyvalent en commerce en libre-service (gestion du stock, entretiens des surfaces).

L'action s'articule en trois axes :

- L'accompagnement socioprofessionnel
- La préparation du projet professionnel par la mise en situation
- La levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle

Le parcours du participant est personnalisé il mobilisera tout ou partie des supports d'accompagnement collectifs et individuels du projet :

- Accueil et diagnostic socioprofessionnel (évaluation de la situation sociale, familiale et professionnelle)
- Sollicitation des partenaires sociaux du territoire et mobilisation des aides et prestations sociales
- Construction du parcours d'insertion professionnelle, suivi individuel régulier, méthodologies de prise de décision « Activation du Développement Vocationnel et Personnel » (ADVP), outils de la Programmation Neuro-Linguistique (PNL)

- Accompagnement transversal
- Accompagnement vers l'emploi
- Accompagnement vers une formation qualifiante ou diplômante
- Ateliers collectifs : responsabilisation, transposition, respect des personnes, solidarité
- Informations collectives
- Acquisition de connaissances, de savoirs être
- Mises en situation, découvertes des milieux professionnels, périodes de mises en situation en milieu professionnel.

Modalités de mises en œuvre

Le diagnostic socioprofessionnel effectué à l'entrée de l'action permet d'identifier les freins et de poser des objectifs individuels de travail. La valorisation et le développement des compétences s'organisent ensuite selon les modalités d'intervention suivantes :

- L'accompagnement socioprofessionnel individuel effectué par la référente de parcours
- La conduite d'activités support (maraîchage, restauration, commerce) pour faire émerger des centres d'intérêt et révéler des habiletés (techniques, organisationnelles, relationnelles, etc.)
- L'animation d'ateliers collectifs qui s'appuient sur la dynamique de groupe, les échanges de connaissances et le partage d'expériences. Ces ateliers permettent d'apporter des éléments de réponses aux freins liés à la mobilité géographique (mise à dispositions de véhicules), aux freins psychologiques (ateliers vie quotidienne, ateliers mobilité). Elle favorise l'accès aux droits (aide administrative, atelier informatique) et contribue à lever les freins financiers (gestion de budget, aide alimentaire, montage de dossiers de microcrédit)

Les ateliers proposés sont spécifiques : techniques de recherche d'emploi, accès au numérique, mais aussi en lien avec l'approche métiers en abordant des thèmes tels que les règles d'hygiène en restauration, l'économat, l'équilibre alimentaire, la gestion de stocks, la rotation des cultures, etc. ou encore en lien avec le quotidien afin d'aider à atténuer des difficultés sociales telles que les problématiques logement, familiales, budgétaires ou encore de compréhension et d'expression en langue française, etc.

Accompagner les participants dans leur parcours d'insertion sociale ou professionnelle

- L'accompagnement individuel : diagnostic socioprofessionnel, construction du parcours d'insertion socioprofessionnelle
- Ateliers Techniques de Recherche d'Emploi : réalisation de CV et lettres de motivation, recherche d'offres d'emploi, réalisation de candidatures spontanées, préparation aux entretiens de recrutement

Mobiliser les participants et preparer le projet professionnel : la découverte des métiers par la mise en situation

- L'activité de maraîchage : apprentissage des techniques de cultures, découverte de l'agriculture bio, de différentes espèces de plants, valorisation de son savoir-faire et de transmettre ses connaissances

- L'activité de restauration : élaboration de menus équilibrés privilégiant les produits de saison et tenant compte du coût des matières premières, acquisition de techniques pour l'élaboration des repas et le service en salle en appliquant les bonnes règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- L'activité du commerce : approvisionnement, nettoyage et rangement, gestion du magasin (logiciel de gestion)

Lever les freins a l'insertion sociale ou professionnelle

- Accroître la mobilité physique et psychologique : solution mobilité avec mise à disposition de voitures ou de scooters, ateliers de mobilité (apprendre à se repérer sur un plan, un tableau horaire de bus, préparer son entrée en formation au code de la route, préparer sa famille à son absence)
- Lutter contre l'illectronisme par les ateliers d'informatique
- Développer des savoirs et des compétences dans divers domaines de la vie quotidienne
- Lever les difficultés financières : épicerie solidaire, constitution de dossiers microcrédit

Mobilisation d'un partenariat elargi

Relais emploi, réseau des métiers gardois, chambres consulaires, Pôle emploi, chargée de relation entreprises AFIG SUD, centre médico-social, centre médico-psychologique, Carrefour Market Villevieille, Lidl Sommières, Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) du Vidourle, CIVAM du Gard, Banque Alimentaire du Gard, Association Addictologies France, Logos, Codes 30.

Réseau de partenaires orienteurs : Centre Médico Social de l' Unité Territoriale d'Actions Sociales et d'Insertion Camargue Vidourle(CMS UTASI CV), divers Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Pôle Emploi Vauvert, St Césaire, Le Vigan, CAF, MSA, Airelle Entreprise Temporaire d'Insertion (ETTI) et Association Intermédiaire (AI), MLJ Petite Camargue

Partenariat opérationnel : l'association ACEE fournit les voitures pour le prêt de véhicule et en assure l'entretien mécanique, la Banque alimentaire du Gard, Carrefour Market Villevieille et Lidl Sommières fournissent l'épicerie.

<u>Moyens</u>

Financiers

- Convention avec le Conseil Départemental (Direction Interventions Sociales)
- Convention avec le Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projet du Fonds Social Européen
- Centre communal d'action sociale de Sommières
- Caisse d'allocations familiales du Gard
- Communauté de Communes du Pays de Sommières

Humains

- 1 référente de parcours emploi formation
- 2 encadrants

- 1 coordonnateur de l'action
- 1 assistante administrative
- Des intervenants extérieurs qui animent des ateliers ou des informations collectives.

Matériels

- Deux bureaux à Calade Sommières
- Trois pièces (accueil, activité, magasin) 200 m² au 1er étage de Calade Sommières
- 8 ordinateurs pour les ateliers informatiques
- Du matériel de cuisine, informatique, de bricolage…
- Une parcelle de 7000 m2 louée à la commune de Villevieille
- Du matériel de jardinage
- 2 minibus
- 9 voitures et 2 scooters (prêtés par ACEE)

Impacts sur le public

- Amélioration des conditions de vie du participant et de la famille (augmentation du pouvoir d'achat)
- Accès aux droits
- Accès à l'emploi
- Autonomie des déplacements (prêt, achat, etc.)
- Développement des compétences, des connaissances
- Augmentation du niveau de qualification
- Renforcement de la confiance en soi et l'estime de soi

Impacts sur le territoire

- Augmentation des revenus des personnes
- Augmentation du pouvoir d'agir
- Baisse du chômage
- Baisse du nombre de bénéficiaires des minima sociaux
- Augmentation du niveau de qualification de la population
- Développement du lien social

Chantier d'Insertion « Valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine »

Constats

Nous constatons que l'offre d'emploi sur le territoire n'est pas adaptée à la demande d'emploi. Le relais emploi accueille des personnes dont le niveau de formation est majoritairement inférieur au baccalauréat, la mixité du public reste donc exceptionnelle, même si des demandeurs d'emploi ayant un niveau élevé fréquentent aussi le relais emploi. Les jeunes qui se présentent, sans qualification, recherchent des emplois de préparateur de commande, alors qu'il manque plutôt sur le territoire des profils pour le bâtiment, et plus largement les corps de métiers de l'artisanat. Ces emplois nécessitent une qualification, qui peut rester en-deçà du niveau baccalauréat, mais qui supposent tout de même de s'inscrire dans un parcours de formation.

Il y aurait donc une attention particulière à porter aux habitants à faible niveau de qualification, compte-tenu de la difficulté de l'accès à la formation soulignée auparavant, et de la « concurrence » sur le marché de l'emploi de nouveaux habitants davantage formés.

Le taux de chômage (fin décembre 2020) est en hausse de 1,3% par rapport à décembre 2019. La dégradation est plus forte pour les personnes ayant un niveau de formation inférieur au baccalauréat, en hausse de 5,7%, pour les bénéficiaires du RSA, avec +9,7%, les personnes inscrites depuis 2 ans ou plus avec +9,8%. Si ces évolutions selon les situations des demandeurs d'emploi sont comparables à celles observées dans le Gard, on peut relever toutefois que la demande d'emploi des personnes du territoire ayant un faible niveau de diplôme augmente bien plus vite (+5,7%) que dans le reste du département (+1,4%).

Le taux de pauvreté est plus faible sur le territoire que dans le reste du Gard, mais il existe de grande disparité selon le village d'habitation. A Calvisson le taux de pauvreté se situe à 11% et à Sommières il atteint 26%, donc un habitant sur quatre. Ces dernières années, le nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) augmente plus vite dans le pays de Sommières que dans le Gard.

L'isolement des publics précaires s'est accru avec la crise sanitaire. Le centre social, comme ses partenaires, relais emploi ou Centre Médico-Social (CMS) constate un malaise grandissant depuis l'automne 2020 dans toutes les catégories de la population, avec des témoignages ou des signes de souffrance psychologique.

La mobilité reste un frein à l'accès à l'emploi, particulièrement pour les publics en fragilité. Le manque de solution de transport en commun et le coût d'un véhicule lorsque les revenus ne sont pas stabilisés est un problème récurrent dans l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi ou pour se maintenir dans l'emploi.

Objectifs

- Accueillir et intégrer les participants en milieu de travail
- Accompagner les participants sur les volets professionnel et social
- Mettre en relation les participants avec les entreprises
- Accéder à l'emploi, une formation qualifiante, à la création d'activité
- Contribuer à l'activité économique et au développement territorial
- Soutenir les personnes dans leurs parcours d'insertion
- Améliorer les conditions de vie quotidienne
- Renforcer une image de soi positive, développer la confiance en soi et l'estime de soi pour aller vers plus d'autonomie
- Favoriser le partage, l'échange et la rencontre
- Développer son sentiment d'utilité sociale et de responsabilité sociale

Présentation générale de l'action

Le chantier d'insertion de Calade est une activité d'Insertion par l'Activité Économique. C'est un accompagnement individuel et collectif avec l'objectif de lever les freins à l'emploi ou à la formation, pour parvenir à l'insertion professionnelle. Convention annuelle de 12 postes en contrats aidés.

Supports d'activité : réhabilitation du petit patrimoine, d'espaces verts paysagers et économie circulaire.

L'activité du chantier se décline en travaux de maçonnerie traditionnelle, construction de murs en pierres sèches, enduits à la chaux, aménagement paysager d'espaces verts, débroussaillage, élagage, taille, écobuage, plantations, entretien des sentiers de randonnées, atelier vélo solidaire, collecte d'objets réemployables, valorisation et revente de ces objets au sein de la recyclerie. Les interventions du chantier concernent uniquement des éléments du patrimoine ou des espaces paysagers appartenant aux communes constitutives de la Communauté de Commune (CCPS).

L'activité du chantier est assurée dans le cadre d'une gestion en compétences partagées avec la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Les bénéficiaires :

12 postes pour des allocataires du RSA, des demandeurs d'emploi de longue durée et pour des jeunes suivis par la mission locale.

Modalités de mise en œuvre

Le recrutement des salariés en insertion se fait en concertation avec Pôle emploi, la direction de l'insertion du Conseil départemental et la Mission locale jeunes Petite Camargue. Depuis 2021, les candidats peuvent s'inscrire via la plateforme de l'inclusion.

Le temps de travail est réparti sur la semaine en demi-équipes, équipe complète et accompagnement social et professionnel. La réalisation des tâches est induite par les chantiers en cours. L'apprentissage des savoirs faire et des savoirs être sur les chantiers, lors de formations professionnelles ou de périodes immersions (Période de Mise en Situation en

Milieu Professionnel - PMSMP) est accompagné sur le terrain par les encadrants techniques et reprise en entretien individuel avec le conseiller en insertion professionnelle (CIP).

Les salariés bénéficient d'une formation interne d'initiation « gestes et postures » en situation de travail, de l'utilisation et l'entretien des machines thermiques, et externes en prévention et secours civiques niveau 1, réactualisation de certification et habilitation (CACES, SIAPS1, etc.), ingénierie de formation et accès aux formations qualifiantes.

Le travail de valorisation du petit patrimoine est un support qui permet aux salariés en insertion de se sentir utiles, les élus des communes visitent les chantiers dans leur commune et échangent avec les salariés du chantier. Cette reconnaissance de l'intérêt de leur travail pour la collectivité est un vecteur d'amélioration du regard porté sur soi, sur sa capacité à faire et à travailler.

L'accompagnement socioprofessionnel permet la définition d'un projet professionnel et la formalisation des étapes de parcours :

- Diagnostic, bilan personnel et professionnel
- Identification des compétences, aptitudes, atouts, et freins
- Test d'intérêts, prospection spécialisée
- Mobilisation des dispositifs de droit commun (accès aux droits, accès à la formation, aides à l'embauche)

L'apprentissage des techniques de recherche d'emploi avec le conseiller en insertion prépare la sortie du chantier pendant ou à l'issue du contrat de travail : organisation et méthodologie de la recherche d'emploi, rédiger un CV, créer une lettre de motivation, la mettre en forme, la diffuser, préparer un entretien d'embauche, les offres d'emploi, les candidatures spontanées, les compétences et aptitudes, les fiches métiers, le réseau personnel, les Agences Intérim et les agences Intérim d'Insertion, les sites de recherche d'emploi, utiliser internet dans sa recherche d'emploi, l'espace personnel Pôle Emploi, participation aux forums de l'emploi.

Le conseiller accompagne les salariés dans l'amélioration de leur vie quotidienne et les oriente vers les partenaires internes ou externes à Calade :

- Repérage des freins et des atouts
- Accès aux soins et maintien des suivis santé, vérification des couvertures sécurité sociale et complémentaires
- Aide administrative
- Aménagements des modalités de contraintes judiciaires
- Mobilisation de solution de mobilité, démarches liées à la récupération ou l'obtention du permis de conduire,
- Orientation vers les partenaires spécifiques selon les problématiques, obtention microcrédit

- Renforcement des savoirs fondamentaux : initiation à l'informatique, ateliers sociolinguistiques et alphabétisation, dispositif compétences Clés…

Les partenaires sont mobilisés pour les projets individuels des salariés et en informations collectives : CODES, CARSAT, CPAM, Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH), Association Addictions France (AAF), Centre Médico-Social (CMS), Centre Médico-Psychologique (CMP), CIDFF, SPIP, Caisse d'Epargne, Face Gard, Collectif IAE, Airelle, etc.

Moyens

Financiers

- Etat - DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)
- Conseil Départemental
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- PETR Vidourle Camargue - Programme LEADER (acteur reconnu pour la gestion des programmes européens)

Humains

- 1 chef de chantier et 2 encadrantes techniques
- 1 conseiller en insertion en charge de l'accompagnement social et professionnel des salariés
- 1 assistante administrative
- 1 chargée de projet

Matériels

- 1 minibus, une remorque et un camion plateau
- Matériels et outillages fournis par la Communauté de communes du Pays de Sommières et les communes : outillages, engins thermiques, bétonnière, broyeur, groupe électrogène …
- Les équipements de protection individuelle fournis par Calade

Impacts pour le public

- Accéder à l'autonomie
- Retour à l'emploi
- Valorisation personnelle et professionnelle
- Appropriation par les salariés du territoire et de l'environnement local
- Prise en compte de la notion de « respect » du travail des autres et du coût assumé pour et par la collectivité.
- Des salariés s'impliquent dans le bénévolat.
- Diversification des compétences des salariés

Impacts pour le territoire

- Faire évoluer les idées reçues autour des bénéficiaires des minimas sociaux auprès des habitants et des élus de la CCPS
- Le contact régulier avec les élus permet de mieux appréhender les rôles et prérogatives de chacun
- Reconnaissance du savoir faire
- Intégration du chantier dans certains marchés publics
- Création de richesses pour le territoire : mobilisation de financements externe pour la mise en emploi de bénéficiaires de minimas sociaux ; création de revenus de personnes accédant à l'emploi dans le cadre du chantier et retrouvant ensuite un emploi durable
- Contribution au développement économique et touristique du territoire par la mise en valeur du patrimoine et des sentiers de randonnées

Chantier d'Insertion « Réemploi et économie circulaire »

Constats

En janvier 2018, Calade propose aux salariés du chantier d'insertion de diversifier leurs actions : un agent polyvalent/mobilité. Ce recrutement en interne permet de définir trois intérêts pour les salariés du chantier liés à cette diversification.

- Permettre une meilleure employabilité
- Développer de nouvelles compétences
- Moyen d'acquérir de la reconnaissance et de la motivation

Pour l'association, il est pertinent d'ouvrir le chantier à de nouvelles compétences afin de proposer des postes diversifiés. Cette diversification concerne différents objectifs

- C'est un facteur de mixité pour le recrutement
- Elle permet le développement de la communication autour de l'identité et des valeurs de l'association
- Maintien du travail en réseau, en abordant de nouveaux partenariats

Calade a bénéficié d'un accompagnement d'un cabinet conseil missionné par l'Etat pour diversifier ses activités dans les filières vertes. Au cours de cette mission, il apparaît l'opportunité de développer les actions dans le champ du réemploi. Calade dispose d'une expérience avec les bourses aux vêtements et aux jouets. Cette stratégie répond aux objectifs sociaux, en permettant aux habitants d'accéder à des marchandises à bas coût, à un objectif économique en créant de nouvelles sources de financement pour le chantier d'insertion, et à un objectif environnemental en développant un circuit de réutilisation de certains déchets.

Calade a missionné un nouveau bureau d'étude pour réaliser une étude de faisabilité technique et économique dans le champ de l'économie circulaire, afin de créer ce nouveau service pour les habitants, en partenariat avec deux autres structures. Le projet coopératif des « Remendaires » nait ainsi en 2020. Parallèlement, Calade expérimente l'atelier vélo solidaire et participatif dans le cadre du chantier d'insertion. L'étude propose d'expérimenter la démarche sur d'autres filières : les échanges avec la communauté de communes font émerger un besoin autour des encombrants. La recyclerie ouvre ses portes en septembre 2020. Une équipe de salariés en insertion est dédiée aux activités d'économie circulaire.

Objectifs

- Augmenter le nombre de postes en insertion
- Accueillir et intégrer les participants en milieu de travail
- Accompagner les participants sur les volets professionnel et social
- Mettre en relation les participants avec les entreprises

- Accéder à l'emploi, une formation qualifiante, à la création d'activité
- Contribuer à l'activité économique et au développement territorial
- Diversifier les activités du chantier d'insertion
- Soutenir les personnes dans leurs parcours d'insertion
- Améliorer les conditions de vie quotidienne
- Renforcer une image de soi positive, développer la confiance en soi et l'estime de soi pour aller vers plus d'autonomie
- Favoriser le partage, l'échange et la rencontre
- Développer son sentiment d'utilité sociale et de responsabilité sociale

Présentation générale de l'action

Le chantier d'insertion de Calade est une activité d'Insertion par l'Activité Économique. C'est un accompagnement individuel et collectif avec l'objectif de lever les freins à l'emploi ou à la formation, pour parvenir à l'insertion professionnelle. Convention annuelle de 9 postes en contrats aidés.
Support d'activité : le réemploi et la réutilisation d'objets.

L'activité "économie circulaire" du chantier se décline en 3 volets :

- le réemploi d'objets au sein de la recyclerie : accueil, tri, diagnostic, rénovation, réparation et revente d'objets initialement destinés à la déchetterie
- la collecte à domicile des encombrants : organisation de la tournée des encombrants sur le territoire du Pays de Sommières incluant la collecte chez l'habitant, le tri et l'apport en recyclerie ou déchetterie
- L'atelier d'auto réparation et de réparation de vélos : accueil du public et accompagnement dans la réparation de leur vélo mais aussi collecte, diagnostic, réparation et revente de vélos d'occasion initialement destinés à la déchetterie

D'autres activités annexes peuvent compléter ces actions :

- l'animation du territoire via des événements grand public, des ateliers thématiques, des partenariats avec d'autres structures comme des collèges, des lieux touristiques, etc.
- la sensibilisation à l'environnement via des campagnes de communication, des animations en milieu scolaires, etc.

L'activité du chantier est assurée dans le cadre d'une gestion en compétences partagées avec la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Bénéficiaires
9 postes d'agent valoriste pour des allocataires du RSA, des demandeurs d'emploi de longue durée et des jeunes de moins de 25 ans.

Modalités de mise en œuvre

Les activités d'économie circulaire font partie intégrante du chantier d'insertion de Calade. Les modalités de recrutement, d'accompagnement et d'encadrement technique sont donc similaires à celles du chantier d'insertion.

Recyclerie et atelier vélo

La recyclerie de Calade est ouverte du mercredi au samedi, à Calvisson

Le magasin est ouvert le mercredi de 10h à 18h, le jeudi de 9h à16h et le samedi de 9h à 13h.

La réception des dons se fait le vendredi de 9h à 13h.

Les collectes préservantes à domicile se font sur rendez-vous, l'ordre de mission nous est communiqué par le service déchet de la CCPS.

L'atelier d'autoréparation de vélos est ouvert le mercredi de 9h à 15h à Sommières et le jeudi de 9h à 16h à Calvisson.

Les salariés en insertion assurent les missions d'agent valoriste :

Collecte :

- Préparer la collecte (itinéraire, matériel, véhicule)
- Se déplacer sur les lieux de la collecte (permis B)
- Gérer le contact avec l'usager
- Effectuer un premier diagnostic des objets à collecter
- Sélectionner puis ramener les objets réemployables à l'atelier
- Gérer les stocks via le logiciel GDR : flux entrants et sortants

Valorisation :

- Evaluer le potentiel de réemploi des objets récupérés, puis trier
- Valoriser ces objets par réemploi : simple nettoyage, test, remise en état pour vente en boutique
- Valoriser ces objets par recyclage : démantèlement, tri de la matière, et livraison aux filières de recyclage adaptées
- Valoriser ces objets par rénovation ou upcycling : customisation de meubles, détournements d'objets du quotidien, création artistique, etc.
- Valoriser ces objets par réparation (vélos, meubles, hifi)

Vente :

- Participer au réapprovisionnement des boutiques, à la valorisation des objets, à la fixation des prix, aux temps de vente en accueillant et conseillant les clients
- utiliser le logiciel de caisse
- Programmer les livraisons
- Prendre les réservations
- Gérer les retours éventuels
- Maintenir l'espace de vente rangé et propre

Gestion des Filières Partenaires :

- Gérer les dépôts et collectes des DEEE en collaboration avec ENVIE Gard
- Gérer le tri et envoi des livres en collaboration avec Recyclivre
- Gérer les dépôts et collectes de vêtements, linges de maison, vaisselle et objets de puériculture en collaboration avec Terre des Enfants et le Maillon
- Gérer le stock de petit DEEE défectueux en collaboration avec Ecologic

Sensibilisation :

- Participer et animer des stands d'information et de sensibilisation au réemploi des objets (vélo, jouet, etc.)

- Co-animer des interventions en milieu scolaire
- Créer des outils de communication spécifiques

Evaluation :

- Participer à l'évaluation des outils de la recyclerie et en proposer de nouveau
- Participer à l'évaluation d'impact social du projet en collaboration avec l'Essec Business School

Coopération territoriale et économie circulaire

Remendaires ou « Réparateurs » en Occitan est un projet gardois constitué de trois recycleries complémentaires permettant le traitement de déchets verts, encombrants, vélos, aides techniques médicalisées ainsi que le surcyclage de vélos et meubles.

Le projet est le fruit d'une collaboration entre les chantiers d'insertion de Calade (Sommières), Pays Cévenol (St Hippolyte du Fort) et Pierre Mendès France (St Quentin la Poterie). Cette mutualisation permet de couvrir 102 communes du Gard et emploie 60 salariés en insertion. Le partenariat inédit entre les 3 chantiers permet la mutualisation de savoir-faire, ressources humaines et matériels.

La dynamique de la coopération entre ces structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et les collectivités suscite l'émergence de nouvelles coopérations dans plusieurs filières avec des acteurs locaux : agriculteurs, entreprises, syndicats de traitement des déchets, établissements médico-sociaux, associations. Pour structurer, créer des passerelles et mobiliser au mieux les atouts de leurs territoires, ces partenaires ont décidé de créer un pôle territorial de coopération économique (PTCE) qui est un groupement d'acteurs, ancrés sur un territoire qui vise à développer ensemble des projets économiques innovants, par une stratégie de coopération et de mutualisation. Le PTCE œuvre actuellement dans trois filières, l'économie circulaire, l'alimentation et la construction.

L'évaluation de l'impact social des actions est accompagnée par l'ESSEC Business School.

<u>Moyens</u>

Financiers

- Etat - DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)
- Conseil Départemental du Gard
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Vidourle Camargue - Programme LEADER (acteur reconnu pour la gestion des programmes européens)
- Caisse Nationale des MSA
-

Humains

- 1 chef de chantier et 2 encadrantes techniques
- 1 conseiller en insertion en charge de l'accompagnement social et professionnel des salariés
- 1 assistante administrative
- 1 chargée de projet en économie circulaire

Matériels

- Un camion plateau et un fourgon avec hayon
- Matériels et outillages de rénovation de meubles et réparation d'objets divers
- Les équipements de protection individuelle

Impacts pour le public

- Accéder à l'autonomie
- Retour à l'emploi
- Valorisation personnelle et professionnelle
- Appropriation par les salariés du territoire et de l'environnement local
- Prise en compte de la notion de « respect » du travail des autres et du coût assumé pour et par la collectivité.
- Des salariés s'impliquent dans le bénévolat
- Diversification des compétences des salariés vers des emplois d'avenir (filière verte)
- Sensibilisation à l'environnement, au réemploi et au tri
- Sensibilisation aux enjeux environnementaux et du réemploi
- Développement de nouvelles compétences pour les salariés en insertion

Impacts pour le territoire

- Faire évoluer les idées reçues autour des bénéficiaires des minimas sociaux auprès des habitants et des élus de la CCPS
- Le contact régulier avec les élus permet de mieux appréhender les rôles et prérogatives de chacun
- Reconnaissance du savoir faire
- Création de richesses pour le territoire : mobilisation de financements externe pour la mise en emploi de bénéficiaires de minimas sociaux ; création de revenus de personnes accédant à l'emploi dans le cadre du chantier et retrouvant ensuite un emploi durable
- Contribution au développement économique et touristique du territoire via la recyclerie
- Réduction des déchets en déchetterie
- Sensibilisation à l'environnement et au réemploi d'objets
- Service aux habitants : collecte, réparation de vélo, équipement à petit prix
- Création de lien social : évènements grand public, animations en milieu scolaire, etc.
- Commerce de proximité pour les habitants à mobilité réduite
- Evacuation de déchets via des filières du réemploi
- Nouveau service économique et environnemental
- Création de nouveaux partenariats

Budgets

PRODUITS 2022	Calade à Sommières	Calade à calvisson	Association Calade
Vente de produits finis			
Participations usagers	34 150	5 050	39 200
Participations autres	29 451	6 000	35 451
P.S. CAF Anim. Globale	69 739	69 739	139 478
P.S. CAF Anim. Familles	23 332	23 332	46 664
P.S. CAF CLAS	-	30 756	30 756
P.S. CAF Jeunes	-	18 144	18 144
sous-total	**156 672**	**153 021**	**309 693**
Subventions Etat			
Etat DIRECCTE ASP Dotation CDDI Salariés chantier	322 015	-	322 015
Etat DIRECCTE Modulation	13 645	-	13 645
S. Etat DRJSCS PCB	15 000	-	15 000
S. Etat DDCS Intégration	4 000	3 000	7 000
S. Etat France services	40 000	40 000	80 000
S. Etat ARS	0	5 000	5 000
S. Etat Jeunesse et Sports FONJEP	0	7 100	7 100
S. Etat DREETS	5 000	5 000	10 000
S. ADEME	9 900	-	9 900
sous-total	**409 560**	**60 100**	**469 660**
Subventions département			
S. C.G. DI ACI (Epicerie)	40 000	-	40 000
S. C.G. DI Chantier	69 500	-	69 500
S. C.G. Anim. Globale	11 000	11 000	22 000
S. C.G. Parentalité	20 540	20 540	41 080
S. C.G. Périscolaire	-	3 600	3 600
S. C.G. FDS Ateliers sociolinguistiques	4 000	-	4 000
S. C.G. Conférence des financeurs	7 250	7 250	14 500
sous-total	**152 290**	**42 390**	**194 680**
Subventions communes			
S. CCAS Calvisson et Clarensac	4 532	3 500	8 032
S. CCAS Sommières	6 000	-	6 000
S. CCPS Anim. Globale	40 137	40 003	80 139
S. CCPS Enfance	-	48 485	48 485
S. CCPS Jeunesse	-	10 000	10 000
S. CCPS Chantier	71 061	-	71 061
S. CCPS Référent Calade Pro	2 351	-	2 351
S. CCPS LAPE	1 985	-	1 985
sous-total	**126 066**	**101 987**	**228 053**
Subventions CAF			
S. CAF Act. Soc.	10 000	-	10 000
S. CAF FPT	-	7 940	7 940
S. CAF Act. Soc. Fonds propres	8 000	8 000	16 000
S. CAF Act. Soc. REAAP	-	3 500	3 500
sous-total	**18 000**	**19 440**	**37 440**
Subventions autres			
CARSAT	3 000	3 000	6 000
MSA	8 667	-	8 667
FSE	143 475	-	143 475
FEADER	7 091	-	7 091
ANDES	3 900	-	3 900
sous-total	**166 132**	**3 000**	**169 132**
TOTAL SUBVENTIONS	**872 049**	**226 917**	**1 098 966**
Autres produits gestion			
Contrepartie charges supplétives générales	46 349	6 928	53 277
Contrepartie charges supplétives chantier	12 228	-	12 228
Contrepartie charges supplétives Mobilité	6 709	-	6 709
Cotisations	1 500	550	2 050
Remb. Format.	5 843	3 657	9 500
Exonération Taxe Salaire	12 940	8 098	21 039
sous-total	**85 570**	**19 233**	**104 803**
Produits exceptionnels			
Quote part des subventions d'investissement	16 221	-	16 221
Quote part des subventions d'investissement réparties	661	413	1 074
sous-total	**16 882**	**413**	**17 295**
TOTAL PRODUITS	**1 131 172**	**399 585**	**1 530 757**

CHARGES 2022	Calade à Sommières	Calade à calvisson	Association Calade
Achats			
Fournitures non stockables	100	1 900	2 000
Gaz	72	-	72
Carburants	5 369	1 031	6 400
Fournitures d'entretien spécifiques	7 700	850	8 550
Fournitures d'entretien générales	3 414	2 136	5 550
Fournitures d'entretien sous-total	11 114	2 986	14 100
Fournitures administratives générales	1 845	1 155	3 000
Fournitures administratives consommables	1 046	654	1 700
Fournitures administratives sous-total	2 891	1 809	4 700
Linge et vêtement de travail	1 500	-	1 500
Autres fournitures (produits ent.)	554	346	900
Alimentation	7 585	2 015	9 600
sous-total	**29 184**	**10 088**	**39 272**
Services			
Locations immobilières	33 408	-	33 408
Locations mobilières	1 890	-	1 890
Entretien et réparations et petit équipement	308	192	500
Entretien et réparations véhicules	6 215	1 035	7 250
Entretien et réparations sous-total	6 523	1 227	7 750
Maintenance materiel+ consommables photocopieur	1 599	1 001	2 600
Maintenance informatique	3 444	2 156	5 600
Maintenance générale	1 107	693	1 800
Maintenance sous-toto	6 151	3 849	10 000
Primes d'assurances Véhicules	8 232	1 214	9 446
Primes d'assurances RAQVAM	3 275	2 050	5 325
Primes d'assurances sous-total	11 507	3 264	14 771
Divers serv.ext. (documentation)	1 107	693	1 800
Frais séminaires, conférences	492	308	800
sous-total	**61 078**	**9 341**	**70 419**
Autres services			
Personnel extérieur	5 228	3 272	8 500
Honoraires comptable	2 091	1 309	3 400
Honoraires commissaire aux comptes	1 968	1 232	3 200
Publications - Lettre de calade	1 169	731	1 900
Transports d'activités	600	100	700
Déplacements des personnels	530	500	1 030
Missions -réceptions	500	600	1 100
Frais instances associatives	500	500	1 000
Frais postaux	677	423	1 100
Téléphone	3 690	2 310	6 000
Internet	554	346	900
Services bancaires	1 900	400	2 300
Cotisations	6 100	2 200	8 300
Frais d'activités (et transports activités)	5 000	1 300	6 300
Frais de formation généraux	5 843	3 657	9 500
sous-total	**36 350**	**18 880**	**55 230**
sous-total comptes 60-61-62	**126 612**	**38 309**	**164 921**
Impôts et taxes			
Taxe sur salaires	34 261	20 064	54 325
Formation professionnelle	19 284	5 678	24 962
Fonds paritaire 0,08%	551	192	742
sous-total	**54 096**	**25 934**	**80 030**
FRAIS DE PERSONNEL ETP	***14,45***	***9,04***	***23,50***
Salaires et appointements bruts	393 297	216 269	609 566
Animateurs d'activité	-	22 775	22 775
Salariés chantier d'insertion 15,6 ETP	294 762	-	294 762
Indemnités et avantages et CSE	5 705	3 570	9 276
Rémunérations (sous-total)	**693 764**	**242 614**	**936 378**
Charges patronales (sous-total)	**143 954**	**75 835**	**219 789**
sous-total	**837 718**	**318 449**	**1 156 167**
sous-total comptes 63-64	**891 814**	**344 383**	**1 236 197**
Autres charges			
Charges supplétives	46 349	6 928	53 277
Charges supplétives chantier (CCPS)	12 228	-	12 228
Charges supplétives Prêt de véhicules (parking, garages)	6 709	-	6 709
Frais activités internes	765	255	1 020
sous total	**66 051**	**7 183**	**73 234**
Dotations			
Provisions pour départ en retraite	3 396	1 876	5 272
Amortissements spécifiques	30 586	1 174	31 760
Amortissements généraux	12 715	6 659	19 374
Amortissements et provisions sous total	**43 301**	**7 833**	**51 134**
sous total	**46 697**	**9 709**	**56 406**
TOTAL CHARGES	**1 131 173**	**399 585**	**1 530 757**

Processus d’évaluation

Le processus d'évaluation de l'action des deux centres socioculturels intercommunaux, Calade à Sommières et Calade à Calvisson, s'effectue en deux temps distincts

1er temps : réécriture du projet social

Au rythme de tous les trois ou quatre ans, la réécriture du projet social permet dans la phase intitulée "Evaluation" de mesurer les écarts :

- entre le projeté et le réalisé ;
- entre les attentes et besoins exprimés, et les actions mises en œuvre ;
- entre les missions et les réalisations ;
- entre le sens contenu dans le projet et sa mise en œuvre ;
- entre les moyens existants et les besoins (ressources humaines, ressources financières, moyens matériels) ;

Au travers du prisme de la réécriture d'autres outils vont être expérimentés et mis en place pour une analyse plus approfondie :

- Questionnaires et enquêtes, auprès des usagers, des bénévoles, des salariés, des habitants ;
- Rencontres et interviews, individuellement pendant les enquêtes, sous forme de réunions partenariales, sur notre demande auprès des élus des communes dans les conseils municipaux;

Les résultats de ces mesures, questionnaires, rencontres, vont être directement confrontés à l'analyse du recueil des données objectives et chiffrées.

De cette confrontation, explicitée et analysée par le Comité de pilotage, vont émerger les problèmes et priorités les plus importants du territoire lesquels à leur tour vont déterminer les axes et objectifs du nouveau projet.

Dans une structure comme Calade, dont l'association gère deux centres socioculturels sur un territoire hétérogène et très étendu, 18 communes, 24 000 habitants au total, avec un développement démographique très important, soit un territoire qui se présente de manière complexe, afin de maintenir la visibilité et la lisibilité des missions et de l'action, les projets successifs s'inscrivent à la fois dans la continuité les uns des autres et sont à la fois porteurs de changement.

Le changement intervient dans l'angle d'approche des questions posées, les modalités de mise en place des actions, les priorités définies vis-à-vis des publics, le rapport à l'évolution du projet lui-même.

2ème temps : rapports d'activités

Elaborés et abondés par les responsables de l'exécution et de la mise en œuvre des actions, ces temps annuels (ou biannuel) d'évaluations des actions en regard des objectifs décrits dans les fiches actions, tiennent compte :

- De l'évolution des besoins
- Des attentes des habitants
- De la concertation avec les autres acteurs de terrain

- Des retours des adhérents-usagers-participants
- De l'impact des actions réalisées

Afin de rendre plus accessible à chacun ce travail d'appropriation et de restitution des résultats, réalisations et impacts, une fiche type a été élaborée et soumise à chacun des responsables d'action. Cette fiche d'évaluation type permet d'intégrer les indicateurs, différents pour chaque type d'action.

Fiche d'évaluation

FICHE SUIVI ACTION / RAPPORT ACTIVITE ANNUEL
TITRE DE L'ACTION
Nom des acteurs de l'action bénévoles, salariés, stagiaires

Rappel des objectifs et moyens de l'action et de la présentation générale de l'action
En lien avec les fiches actions du projet social

Synthèse des activités de l'année

- Bilan qualitatif des activités sur l'année
- Faits marquants
- Communication sur l'action pendant cette période
- Fonctionnement du partenariat
- Lien avec une autre action de Calade
- Satisfaction du public

En chiffre
(*) Noter uniquement les chiffres disponibles sur l'action. Sinon, noter ND (Non Disponible)

Nombre de personnes différentes venues sur l'action :
Nombre de passages sur l'action :

Nombre d'hommes : Nombre de femmes :

Tranches d'âge :

0-3 ans	3-10 ans	11-15 ans	16-25 ans	26-65 ans	+65 ans

Village de résidence :

Sommières		Congénies		Montpezat	
Calvisson		Crespian		Parignargues	
Aspères		Fontanes		Saint Clément	
Aujargues		Junas		Salinelles	
Cannes et Clairan		Lecques		Souvignargues	
Combas		Montmirat		Villevieille	

Hors CCPS :

% de personnes vivant avec des revenus sociaux :

Commentaires sur les chiffres :

Autres chiffres significatifs pour l'action :

Perspectives sur les 6 prochains mois et sur 1 an

Mesure de l'impact

- Impact sur le public
- Impact sur le territoire

Aides et explications pour remplir la fiche de suivi des actions

Cette fiche est une fiche type dont tous les éléments ne correspondent pas à toutes les actions.

Pour cela, pour les éléments qui ne peuvent pas être remplis pour certaines actions, il est possible de noter « non concerné ». Merci d'éviter de laisser une partie vide qui laisserait penser qu'elle a été oubliée.

Synthèse des activités de l'année

- Bilan qualitatif des activités sur l'année :
  - L'objectif est de se rappeler concrètement ce qui s'est passé : Actions réalisées, Thème des ateliers, dates des réunions…
  - Les attendus et les résultats spécifiques à l'action. Chacun peut noter des éléments spécifiques à l'action comme par exemple : évolution du groupe de bénévoles, contrats conclus pour les salariés du chantier, …
- Faits marquants
  - L'objectif est de mettre en avant un événement spécifique
- Communication sur l'action pendant cette période
  - L'objectif est d'expliquer les modes de communication sur l'action (Articles Midi Libre, journaux communaux, mailing, lettre, courrier, affiche (pour qui?), article sur le site internet de Calade... mais aussi moment de « représentation ». Quand sur une rencontre, le professionnel ou le bénévole a parlé de Calade et/ou de l'action (exemple : conseil d'école...)….)
  - Ne pas réciter le nombre de rencontres mais imager cette fonction de communication.
- Fonctionnement du partenariat
  - L'objectif est de lister et mesurer le type de partenariat noué
  - Liste des partenaires contactés sur l'action pendant la période. Dépôt d'une demande de subvention, nouvelle convention...
  - Satisfaction pour les partenaires « ce qu'en disent les partenaires »
- Lien avec une autre action de Calade
  - Réunion formelle ou informelle entre secteur, participation à une action d'un autre secteur...
- Satisfaction du public
  - On cherche à mesurer les différents degrés de « participation » réalisé par rapport à ceux attendus sur l'action : présence, information, consultation, concertation, codécision/coproduction.

En chiffre

- L'objectif est de récupérer des éléments objectifs de comparaison.
  - Nombre de personnes différentes venues sur l'action et/ou nombre de passages, typologie des personnes si on en a une (homme/femme ; âge ; commune de résidence ; autres).

- Autres chiffres significatifs sur l'action : chacun peut ajouter au choix : nombre de réunions, de rencontres, d'ateliers, de déplacements..., nombre de tracts imprimés, … nombre de permanences (ayant eu lieu, annulée...).
- Explication des écarts, commentaires rapides pour tous les chiffres : attendus, plus faible, plus haut

Projection sur les 6 mois à venir et sur l'année à venir

- L'objectif est d'imaginer la suite de l'action. Point d'amélioration, de continuité ou d'arrêt (en le motivant)
- Question en cours au sein de l'action.
- Veille sociale : Les attentes du public en termes d'activité, de service, de liens... qui concernent ou non les missions de Calade... A partir de situations qui reviennent régulièrement... relever une attente, un besoin...
- Suivi des orientations prévues dans le Rapport d'Activité précédent.

Mesure de l'impact

- Impact sur le public
  - L'objectif est de mesurer si les actions réalisées ont amené des changements du public (au regard des objectifs posés) ex : autonomie, emploi, participation…
- Impact sur le territoire
  - L'objectif est de mesurer en quoi les actions réalisées ont provoqué du changement sur le territoire (partenaires, développement local, économique…)
- Les impacts sur le public et le territoire au regard des orientations et des axes du projet social
  - Lien social et ressources des personnes
  - Vie locale et champs des possibles
  - Projets citoyens
  - Aller vers
  - Pouvoir d'agir
  - Communication

Annexes

Questionnaire « Bien vivre ensemble à Calade »

Bien vivre ensemble à Calade

L'équipe de Calade met tout en œuvre pour que vous passiez des bons moments lors des activités/ateliers... Mais est-ce vraiment le cas ?A vous de nous le dire grâce à ce questionnaire anonyme !

Bienvenue !

Bienvenue ! Et si nous parlions du...

1. Etes-vous ?

Une seule réponse possible.

- femme
- Homme
- Je ne souhaite pas le préciser

2. Quel âge avez-vous ?

Une seule réponse possible.

- ( ) - 18 ans
- ( ) 18-25 ans
- ( ) 25-40 ans
- ( ) 40 - 60 ans
- ( ) 60 ans et plus

3. Dans quelle commune habitez-vous ?

_____

4. Quelle est votre situation familiale ?

Une seule réponse possible.

- ( ) Célibataire
- ( ) Couple
- ( ) famille monoparentale
- ( ) Autre : _____

5. Quelle est votre situation professionnelle ?

Une seule réponse possible.

- ( ) En activité professionnelle
- ( ) Sans activité professionnelle
- ( ) Retraité
- ( ) Etudiant
- ( ) Autre : _____

6. A quels ateliers/activités de Calade avez-vous participé ?

7. Comment évalueriez-vous l'ambiance lors de ces ateliers/activités ?

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	
Mauvaise	◯	◯	◯	◯	◯	Très bien

8. Avez-vous créé des affinités durant ces ateliers/activités?

Une seule réponse possible.

◯ Oui
◯ non

9. Si oui, racontez-nous une anecdote à ce sujet :

10. Continuez-vous à voir les participants de ces ateliers/activités en dehors de Calade ?

Une seule réponse possible.

- Jamais
- Parfois
- Souvent

11. Merci de votre contribution !

Questionnaire « Calade et vous … même sans nous connaître »

Bonjour, merci de prendre quelques secondes afin de répondre à ce questionnaire sur les actions de **Calade dans votre commune.**

Quelle est votre commune de résidence ?…….....…

Quel âge avez-vous ? ……..

Connaissez-vous **Calade** ? o Oui o Non

Quelles actions ou services de **Calade** connaissez-vous dans votre village ?

……...

De quels services ou actions auriez-vous besoin ou envie dans votre village ?

……
……
……...

Questionnaire « Calade … pour tous les habitants »

Calade Centre socioculturel intercommunal, pour tous les habitants

Tout centre social doit veiller à l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, au développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur le territoire, à la prise de responsabilité des usagers et au développement de la citoyenneté de proximité.

Le projet social, véritable clé de voûte d'un centre social détermine les axes d'interventions prioritaires, les résultats attendus et est la base du processus "centre social ". Calade, en tant que centre socioculturel a pour objectif de devenir un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale mais aussi un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Par ailleurs, Calade a pour objectif d'organiser une fonction d'accueil et d'écoute pour tous, d'assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant de leur proposer un accompagnement adapté.

Nous développons des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire tout autant que des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.

Pour parvenir à réaliser ces objectifs, nous travaillons à la mise en œuvre d'une organisation visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles. Nous encourageons et travaillons à une concertation et à une coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire en ayant à cœur de respecter trois valeurs fondatrices :

La dignité humaine, la solidarité, la démocratie.

Le questionnaire ci-après contribuera à nous permettre d'évaluer notre activité, merci d'y prendre part.

QUESTIONNAIRE

Connaissez-vous le Centre Social Calade ? □ oui □ non

Avez-vous déjà participé à au moins une activité du Centre Social ? □ oui □ non

La présence du Centre Social est-elle importante sur le territoire ? □ oui □ non

Si oui, précisez :
- □ pour le dynamique du territoire
- □ pour son image
- □ pour le lien social
- □ autre :……

Pouvez-vous classer par ordre d'importance les services ou prestations que vous pensez importante pour la vie locale ? (5 choix prioritaires)

Accueil

- □ Aide administrative
- □ Aide au budget
- □ Taxi solidaire
- □ Permanences sociales
- □ Mise à disposition d'ordinateurs
- □ Guichet concerté

Calade Pro

□ Epicerie solidaire
□ Papille et compagnie
□ Aide à la mobilité

Chantiers d'insertion

□ Accompagnement socio-professionnel
□ Recyclerie
□ Chantier d'insertion
□ Atelier vélo

Adultes -Séniors

□ Atelier CARSAT
□ Echanges de savoirs numériques
□ Atelier créatif
□ Atelier d'alphabétisation
□ Echanges culinaires
□ Animations intergénérationnelles
□ Atelier informatique
□ Pause bénévoles
□ Atelier sociolinguistique
□ Les jeudis citoyens

Enfance- Famille- Jeunesse

□ Accompagnement à la scolarité
□ Mercredi en famille
□ Projet collectif jeunes
□ Bourse aux vêtements
□ Petites mains petits pieds
□ Sortie parents enfants
□ Soutien à la fonction parentale

Projet des habitants

□ Corrida de noël (course à pieds)

□ **Autres** : .....
……..

De quoi auriez-vous besoin au Centre Social Calade? (plusieurs réponses possibles)

□ Etre un lieu d'écoute, d'échange, d'information et d'orientation
□ Favoriser le lien social
□ S'occuper des personnes en difficulté
□ Favoriser la vie associative
□ Mener des actions de prévention (santé, sécurité routière ou domestique ….)
□ Accompagner mes habitants dans leurs projets individuel ou collectif

Pour vous, le Centre Social communique-t-il suffisamment sur ce qu'il propose ?

□ oui □ non

Précisez si vous le souhaitez :
……
……
……

Comment avez-vous eu connaissance des activités de Centre Social ?

□ flyer □ site □ réseaux sociaux
□ affichage □ presse □ invitations e -mail
□ bouche à oreille □ professionnel □ autre ……..

Selon vous quelles autres actions ou services pourraient être développés par le Centre Social ?

……
……
……
…… ..

Quel est votre niveau de satisfaction générale du Centre Social ?
1 = mauvais, 2 = moyen, 3 = bon, 4 = très bien, 5 = sans avis

□ 1 □ 2 □ 3 □ 4 □ 5

Vis-à-vis du Centre Social vous êtes (ou vos enfants) :

□ usager fréquent
□ usager ponctuel
□ personne sans lien
□ salarié du Centre Social
□ élu local
□ partenaire du Centre Social
□ salarié ou élu d'une institution

Vous avez :
□ de 15 à 34 ans
□ de 35 à 54 ans
□ de 55 à 64 ans
□ 35 ans et plus

Vous êtes :
□ un homme
□ une femme

Vous habitez :
……..

Avez- vous des enfants,
si oui combien ?
□ …. 0-3 ……
□ …. 4-12 ans ……..
□ …. 13-17 ans …….

Votre situation actuelle : (cochez la case correspondante)
□ scolaire, étudiant
□ salarié du secteur privé
□ fonctionnaire
□ artisan, travailleur indépendant
□ sans emploi par choix
□ sans emploi par obligation (invalidité)
□ sans emploi en recherche d'emploi
□ retraité(e)

Facultatif :
(Nom, prénom)…….

Merci de votre participation

Statuts du Centre socioculturel intercommunal : Calade

Préambule

Depuis plusieurs années l'association Le Cart a assuré à Sommières le développement d'actions culturelles et sociales avec l'aide de partenaires comme les Directions Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, le Conseil Régional, le Conseil Général, la ville de Sommières, la Caisse d'Allocations Familiales, Le Fonds d' Action Sociale (FAS), ...etc.
Pour pérenniser et développer certains de ces services, il convient de constituer une association nouvelle dont voici ci-dessous les statuts.

Article 1 : Dénomination

L'association communément appelée Calade, animation sociale en Pays de Sommières (Centre socioculturel intercommunal), est fondée conformément à la loi de 1901 entre les personnes physiques et morales adhérant aux présents statuts.
Sa durée est illimitée.
Son siège social est situé à Sommières, 31 rue Émilien Dumas. Il peut être déplacé par décision du conseil d'administration, soumise à ratification de l'assemblée générale suivante.
Par décision du Conseil d'Administration et par ratification de l'Assemblée Générale du 5 février 2000, le siège social est transféré au 1 rue Poterie BP 81005 - 30251 Sommières Cedex 1.

Article 2 : Objet

L'association a pour objet de gérer le Centre socioculturel intercommunal, à savoir :

- promouvoir tous services et activités à caractère social, éducatif, culturel, sportif.
- développer la participation et les échanges pour dynamiser le lien social entre toutes les catégories de la population et leurs associations.
- favoriser la solidarité au sein de l'intercommunalité.

Article 3 : Territoire

Déterminé par l'adhésion des communes, communauté de communes, collectivités territoriales aux présents statuts.

Article 4 : Les membres

L'association se compose de quatre catégories de membres :

- membres adhérents, personnes physiques et morales
- membres associés, représentants des communes, communauté de communes, collectivités territoriales
- membres de droit, représentants des partenaires institutionnels.
- membres d'honneur

Tous les membres doivent adhérer aux présents statuts et les respecter.

I - Membres adhérents : personnes physiques et morales, qui en font la demande auprès du conseil d'administration, sont agréés, règlent la cotisation annuelle et déclarent adhérer aux présents statuts.
Les membres adhérents, personnes physiques, siègent à l'assemblée générale avec voix délibérative, sauf les mineurs de moins de 16 ans. Ils sont éligibles au conseil d'administration.

Les membres adhérents, personnes morales, telles que les associations loi 1901 et les institutions non associatives (à l'exception des partenaires institutionnels, membres de droit) dont le siège où l'activité sont sis sur le territoire, sont représentés à l' assemblée générale par une personne dûment mandatée, qui a voix délibérative, sauf les mineurs de 16 ans. Lors des assemblées générales statutaires, les membres adhérents, personnes morales, se constitueront en collège pour désigner leurs candidats à l'élection au conseil d'administration. Le personnel rétribué de l'association Calade peut en être membre adhérent, mais ne peut pas être élu au conseil d'administration.

II - Membres associés : communes, communauté de communes, collectivités territoriales, qui déclarent adhérer aux présents statuts et s'engagent à soutenir l'action de l'association.

Les membres associés siègent à l'assemblée générale avec voix délibérative à raison de deux représentants dûment mandatés par tranche de 0 à 2000 habitants, dont au moins un(e) élu(e) de chaque commune associée au centre social.

Les représentants des communes se constitueront en collège pour désigner en leur sein 4 à 6 membres dont 4 de la Communauté de communes du Pays de Sommières et au plus 2 membres d'autres collectivités au conseil d'administration où ils siègeront avec voix délibérative.

III - Membres de droit : représentants des partenaires institutionnels.

Les organismes qui soutiennent le centre social : CAF, DDSS, Jeunesse et sports, FAS, ..., désigneront les personnes qui les représentent aussi bien à l'assemblée générale qu'au conseil d'administration où ils siégeront avec voix consultative.

IV – Membres d'honneur

Sur proposition du bureau le Conseil d'administration peut accorder le titre de membre d'honneur en raison des services rendus à l'association.

Les membres d'honneur siègent à l'assemblée générale et au conseil d'administration avec voix consultative.

Ils sont dispensés de cotisation.

Article 5 : Radiations

La qualité de membre se perd par :

a) la démission

b) le décès pour les personnes physiques, la liquidation ou la dissolution pour les personnes morales.

c) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par le conseil d'administration, par lettre recommandée, à fournir des explications. Le membre ainsi exclu peut faire appel devant l'assemblée générale.

Article 6 : L'assemblée générale

Elle est convoquée une fois par an, au moins, par le conseil d'administration.

Le bureau du conseil d'administration est le bureau de l'assemblée générale.

Elle comprend tous les membres de l'association : membres adhérents, membres associés et membres de droit et membres d'honneur.

Elle entend le rapport moral présenté par le président du conseil d'administration.

Elle entend et approuve le rapport financier et le bilan présenté par le trésorier.
Elle vote le budget de l'exercice suivant.
Elle fixe les grandes orientations de l'association et notamment le projet social.
Les décisions sont prises à la majorité simple des votants. Le scrutin peut être secret à la demande d'un seul membre.
Elle élit à bulletin secret le conseil d'administration parmi les membres adhérents, personnes physiques et morales, et les membres associés selon les désignations décrites à l'article 4.
Le vote par pouvoir est autorisé. Les membres à voix délibérative ne peuvent être porteurs que d'un pouvoir en plus de leur propre voix. L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année au cours du premier trimestre. Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par écrit par les soins du secrétaire, l'ordre du jour est indiqué sur les convocations.
Ne devront être traitées au cours de l'assemblée générale que les questions prévues à l'ordre du jour.
Une assemblée supplémentaire peut en outre être convoquée par le président, sur sa décision ou sur la demande du tiers des membres de l'association. Cette assemblée suit les mêmes règles que l'assemblée générale ordinaire.

Article 7 : Assemblée générale extraordinaire

Pour modifier les statuts, pour dissoudre l'association, pour acheter ou vendre des biens immobiliers, une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée dans les conditions prévues ci¬-dessus. Pour pouvoir délibérer cette assemblée générale devra réunir au moins les deux tiers des membres de l'association. Si ce quorum n'est pas atteint une autre assemblée générale extraordinaire convoquée quinze jours plus tard sera valide quel que soit le nombre des présents.
Les décisions de l'assemblée générale extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.
Le vote par pouvoir n'est pas admis pour l'assemblée générale extraordinaire.

Article 8 : Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration
Ce conseil a les pouvoirs les plus étendus pour prendre toute décision qui n'est pas réservée à l'assemblée générale.
Il est garant des orientations définies par l'assemblée générale
Il anime les commissions de travail
Prépare les budgets et suit les comptes.
Il rend compte de sa gestion à l'assemblée générale et la fait approuver.
Le conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an sur convocation de son Président ou à la demande d'au moins un tiers des membres.
La présence effective de la moitié des membres plus un est nécessaire à la validité des délibérations.
En cas de partage des voix la voix du Président est prépondérante.
Tout membre du conseil d'administration qui sans excuse n'aura pas assisté à trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire.

Composition :

Le conseil d'administration est composé de :

- 16 à 23 personnes ayant voix délibérative, soit :
- ✓ 9 à 12 membres élus par l'assemblée générale parmi les membres adhérents, personnes physiques,
- ✓ 3 à 5 membres élus par l'assemblée générale parmi les membres adhérents, personnes morales, présentés par leur collège,
- ✓ 4 à 6 membres associés, représentants des communes, communauté de communes, collectivités territoriales, désignés par leur collège pour la durée de leur mandat électif.

- des personnes ayant voix consultative :
- ✓ représentant les partenaires institutionnels dont nécessairement la CAF, la DDSS, ...
- ✓ membres d'honneur

En cas de vacance d'un poste parmi

- les membres élus, le conseil d'administration pourvoit à son remplacement par cooptation avec validation par l'assemblée générale ordinaire suivante, le terme du mandat demeurant inchangé.
- les membres associés, à l'assemblée générale ordinaire suivante, le collège pourvoit au remplacement.

Renouvellement

Sont renouvelables par tiers à chaque assemblée générale ordinaire les membres adhérents élus, personnes physiques et personnes morales.

La désignation des membres à renouveler se fait par tirage au sort les deux premières années.

Bureau

Chaque année, le conseil d'administration élit au scrutin secret parmi les membres ayant voix délibérative un bureau composé de :

- Un Président
- Deux Vice-Présidents
- Un trésorier et si nécessaire un trésorier adjoint
- Un secrétaire et si nécessaire un secrétaire adjoint

Le bureau se réunit au moins une fois par mois, il exécute les décisions du conseil d'administration. Il est chargé du suivi du fonctionnement au quotidien du centre social dont il est le moteur. Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.

En cas de vacance d'un poste, le C.A. pourvoit à son remplacement.

Le Président représente l'association dans les actes de la vie civile.

La gestion du personnel salarié est assurée par le président qui peut déléguer avec l'accord du bureau. La délégation doit être ratifiée par le conseil d'administration.

De même en ce qui concerne les délégations de signature.

Le Directeur (trice) peut être invité(e) par le bureau de manière permanente ou ponctuelle aux séances du conseil d'administration.

Article 9 : Dissolution de l'association

En cas de dissolution, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par l'assemblée générale extraordinaire qui prononce la dissolution et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Article 10 : Ressources de l'association

Les ressources de l'association comprennent :

- les subventions et les dons,
- les cotisations des membres adhérents
- les participations financières des communes, communauté des communes, collectivités territoriales associées
- les produits des manifestations organisées par l'association et toutes les ressources autorisées par la loi.

Article 11 : Formalités

Le président est mandaté pour remplir toutes les formalités de déclaration et de publication prévues par la loi du 1er juillet 1901 et par son décret d'application.
Le président est mandaté pour ester en justice.

Article 12 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale ordinaire. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

Les présents statuts ont été adoptés en assemblée générale tenue à Sommières
le 28 novembre 1998 sous la présidence de Monsieur André Bost assisté de Madame Annie La Rocca.

Modifiés en assemblée générale tenue à Junas le 5 février 2000 sous la présidence de Monsieur André Bost assisté de Madame Pierrette Bosc, secrétaire : modification portant sur le changement de siège social
Modifiés en assemblée générale extraordinaire tenue à Calade à Sommières le 22 avril 2004 sous la présidence de Madame Claude Couty : modification portant sur ; l'article 4 : les membres, l'article 8 : composition du conseil d'administration, l'article 11 : formalités
Modifiés en assemblée générale extraordinaire tenue à Calade à Sommières le 20 avril 2006 sous la présidence de Monsieur Günter Lölkes, modifications portant sur l'article 4 : les membres, l'article 8 : composition du conseil d'administration, l'article 11 : formalités.
Le 22 avril 2006,

Président,	Secrétaire,
M. Günter Lölkes	M. Jean Perchet

Composition du conseil d'administration

Calade, centre socioculturel intercommunal

Composition du Conseil d'Administration suite aux élections de l'assemblée générale du 9 juin 2021 et délibérations du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Sommières du 23 juillet 2020.

Membres associés, représentants de la Communauté de communes du Pays de Sommières
Délégués titulaires
Madame Guy Sandrine
Madame Poher Bernadette
Monsieur Larroque Marc
Monsieur Mercier Jean-Claude

Délégués suppléants
Monsieur Héraud Alain
Madame Bouscaud Marie-Thérèse

Membres du Conseil d'administration au titre des membres adhérents personnes physiques, représentants des usagers
Madame Sauvelet Jacqueline
Madame Camus Florence
Madame Rolland Marie-Louise
Madame Roudier Bernadette
Madame Triadou Stéphanie
Madame Venuti Denise
Madame Payre Martine
Madame Celma Véronique
Monsieur Laverdant Pierre
Madame Micheline Helaleh
Madame Martine Theulle

Membres du Conseil d'administration au titre des membres adhérents personnes morales, représentants des associations et institutions
Madame Freychet Véronique, Le Cart
Madame Courtois Isabelle et Madame Alcojor Nathalie, Airelle

Représentants des partenaires institutionnels
Monsieur Jean Lionel, Mutualité sociale agricole Languedoc
Monsieur Paquette Didier, Caisse d'allocations familiales du Gard
Madame Chich Emmanuelle, Caisse d'allocations familiales du Gard
Madame Joubin Cécilia, Caisse d'allocations familiales du Gard
Madame Marquet-Barial Virginie, Conseil départemental du Gard

Membre d'honneur
Madame Claude Couty

Composition du Bureau élu lors du Conseil d'Administration du 9 juin 2021
Présidente : ..... Madame Marie-Louise Rolland
Vice-Présidente : ..... Madame Bernadette Roudier
Trésorière : .....Madame Jacqueline Sauvelet
Trésorière adjointe : ..... Madame Micheline Helaleh
Secrétaire : ..... Madame Martine Theulle
Secrétaire adjointe : ..... Madame Martine Payre

Charte fédérale des centres sociaux

Nous,
Centres sociaux et socio-culturels de France fédérés,

divers dans nos origines, nos inscriptions territoriales et nos formes institutionnelles nous entendons, dans notre Charte, expliciter le sens que nous donnons à notre action. Nous nous exprimons alors que notre société est traversée par de profondes mutations qui, tout en ouvrant de nouveaux possibles, mettent à mal nombre de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles.

Notre conception du Centre social et socio-culturel

Le Centre social et socio-culturel entend être **un foyer d'initiatives porté par des habitants associés** appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à **trois valeurs fondatrices** : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

la dignité humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels.

L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé.

Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels.

La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire.

L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

la solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les Centres sociaux et socio-culturels de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres.

Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens…

Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus.

la démocratie

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les Centres sociaux et socio-culturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité.

Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus.

La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

Nos façons d'agir

L'action des Centres sociaux et socio-culturels s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le centre social.

l'élaboration de l'action

La vision des Centres sociaux et socio-culturels ne fractionne pas la vie humaine en autant de segments qu'il y a d'administrations ou de prestataires de service : elle identifie ce qui fait la globalité de l'existence individuelle et des situations collectives.

Les Centres sociaux et socio-culturels prennent autant en compte les potentialités que les difficultés. Ils font de l'écoute et de la rencontre des habitants, mais aussi de l'observation et du recueil méthodique de données, les instruments de leurs analyses, contribuant ainsi à l'élaboration de **diagnostics territoriaux concertés.**

Les Centres sociaux et socio-culturels insèrent leur action quotidienne dans **un "projet social" cohérent et pluriannuel,** explicitant objectifs et moyens. Référé aux caractéristiques du territoire, ce projet est élaboré avec les habitants et concerté avec les partenaires des Centres sociaux et socio-culturels.

Avec ce projet, les Centres sociaux et socio-culturels vont au-devant d'individus, de groupes et d'associations, dont la préoccupation ordinaire est de construire leur vie selon leur propre spécificité. Ils accompagnent cette volonté tout en l'ouvrant à la vie familiale et sociale et à la participation à des initiatives **de développement social local**.

Lorsque ces individus et ces groupes souffrent de dépendance ou d'exclusion, les Centres sociaux et socio-culturels entendent favoriser les conditions pour que ceux-ci puissent agir librement, et discuter les projets qui les concernent **à égalité de droits et de garanties**.

Les Centres sociaux et socio-culturels n'agissent pas seuls. Ils connaissent les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de leur territoire de projet. Ils nouent avec eux les relations nécessaires aux actions à conduire. Ils formalisent, de préférence, ces relations dans **des conventions de partenariat**. Par contre, ils n'entendent pas être instrumentalisés ni devenir de simples prestataires de services ou réduire leur projet social à des délégations de service public.

la conduite de l'action

Dans la conduite de leurs actions, les Centres sociaux et socio-culturels entendent être **participatifs, opérationnels et responsables.**

Participatifs, les Centres sociaux et socio-culturels le sont dans leur constitution même et dans leur fonctionnement en associant, dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives, des habitants auteurs et acteurs du "projet social", des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet.

Participatifs, ils le sont lorsque, délibérément, ils inscrivent l'engagement actif d'habitants et de bénévoles dans une logique d'éducation populaire en favorisant leur formation.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils prennent publiquement la parole pour avertir et faire des propositions ou pour dénoncer l'inacceptable.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils coopèrent avec des acteurs publics, afin de produire avec eux des "biens publics", tels que, par exemple, la qualité des espaces collectifs ou l'esprit civique.

Opérationnels, les Centres sociaux et socio-culturels le sont par leur capacité à conduire avec professionnalisme une pluralité d'actions coordonnées, ponctuelles ou durables, individuelles ou collectives, dans la proximité ou pour l'ensemble d'un territoire.

Responsables, les Centres sociaux et socio-culturels le sont **lorsqu'ils s'activent à rassembler les moyens de leur "projet social"** tels que le concours actif de bénévoles compétents, le recrutement de salariés qualifiés, la transformation d'emplois précaires en emplois permanents, la disposition de locaux adaptés, l'obtention de financements pérennes.

Responsables, ils le sont aussi lorsqu'ils font connaître aux habitants et à leurs partenaires leur programme d'action, lorsqu'ils gèrent avec rigueur l'argent public qui leur est attribué, lorsqu'ils se soucient de soumettre leurs actions et leur gestion à l'évaluation interne et externe.

Notre engagement fédéral

Notre Charte est l'expression de Centres sociaux et socio-culturels qui ont fait de leur **adhésion volontaire** à la Fédération des Centres sociaux et socio-culturels de France un acte politique et stratégique.

un acte politique

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels se créent un espace d'élaboration partagée du "projet centre social et socio-culturel".

Ils acquièrent collectivement une **capacité politique** à dire publiquement leurs finalités, leurs modes d'action et à prendre part au débat public.

Ils se dotent démocratiquement d'instances garantes de leur volonté commune.

Ils se donnent les moyens, y compris financiers, de préserver leur indépendance fédérale.

Ils nouent des liens à l'échelle européenne et internationale de façon à faire progresser leurs valeurs et leurs formes de pratique.

un acte stratégique

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels se mettent en réseau, à différents échelons de territoire, pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs difficultés, et pour **s'organiser stratégiquement** quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir.

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels font valoir, plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de leur propre action au bénéfice d'**une société plus solidaire**.

Une charte ne se justifie que si elle conduit aux actes, à l'action…

Il va de soi que ces affirmations de principe ne sont des engagements vivants et concrets que dans la mesure où elles s'expriment en actes et selon des modalités de mise en œuvre précises, qui font l'objet de textes du fédéralisme (textes statutaires, pactes et protocoles, modes de reconnaissance, méthodes de travail…).

C'est pourquoi, elle implique de la part de tous ceux qui s'y réfèrent et des instances fédérales en particulier, qu'ils l'accompagnent d'un Programme d'actions concertées pluriannuel (4 ou 5 ans).

Élaboré sous la responsabilité du Conseil d'administration de la FCSF, débattu dans le réseau préalablement à sa présentation en assemblée générale, ce programme sera articulé autour d'axes et d'objectifs précis permettant une évaluation qui servira de base à la préparation du programme suivant. C'est le programme pluriannuel qui constituera le rapport d'orientation de la FCSF. Il devra s'appuyer sur une démarche prospective car il constituera l'élément central de la politique de développement du réseau en termes d'extension et de qualité.

Charte FCSF adoptée par l'Assemblée générale d'Angers le 18 juin 2000

Circulaire CAF N°2012-013 du 20 juin 2012

Paris, le 20 juin 2012

Direction
des politiques
familiale et sociale

Département vie sociale,
logement et solidarité

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des Caisses d'allocations familiales

Circulaire n°2012-

Colette Legat
Tel : 01.45.65.54.09

Objet : Circulaire relative à l'animation de la vie sociale

Madame, Monsieur le Directeur,

Levier de la politique familiale et sociale des Caf, l'animation de la vie sociale, concourt aux quatre missions identifiées dans la convention d'objectifs et de gestion 2009 – 2012. Composante de l'offre globale de service, elle contribue à faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne, en particulier au travers des centres sociaux et des structures d'animation locale.

Inscrite dans les objectifs de la Cog 2009 -2012, la circulaire « animation de la vie sociale » permet de soutenir une politique sociale déterminante pour les familles et les territoires en réaffirmant et en renforçant l'engagement institutionnel et le rôle central de la branche Famille. Texte de référence pour l'ensemble des structures, elle participe au renforcement de l'approche globale territoriale et donne aux Caf les moyens de dynamiser le partenariat pour mieux soutenir les structures. La clarification des finalités et des missions communes aux structures confèrent une plus grande lisibilité et davantage de cohérence à cette politique sociale.

Cette circulaire a été élaborée dans le cadre d'un groupe de travail Cnaf - Caf, avec la consultation des partenaires dont la fédération nationale des centres sociaux. Ce document est enrichi d'annexes constituées, pour l'essentiel, d'outils transmis par les Caf et utilisés localement. Tous les contributeurs sont ici remerciés pour leur participation.

Enfin, je souhaite attirer votre attention sur la nécessité de créer les conditions favorables pour développer une véritable politique d'animation de la vie sociale et je vous invite à engager un partenariat renouvelé et renforcé avec les différents acteurs de l'animation de la vie sociale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur

Hervé DROUET

1

Introduction

L'animation de la vie sociale est un secteur d'intervention sociale enraciné dans des initiatives privées de la fin du XIX siècle[1] ; il s'est développé à partir des politiques de reconstruction de l'après-guerre 39-45, en s'appuyant principalement sur les centres sociaux et sur le travail social collectif. Aujourd'hui, ce sont près de 2800 structures de proximité, centres sociaux et structures d'animation locale, qui s'inscrivent dans la politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille.

Depuis le début des années 1970, par délégation de l'État, la Cnaf et les Caf ont été positionnées comme un acteur central en raison de leur responsabilité en matière d'agrément, agrément qui, ipso facto, engage des financements institutionnels et entraîne le soutien des partenaires.

Les derniers textes institutionnels servant de référence[2] pour l'ensemble des acteurs de l'animation de la vie sociale ont été élaborés entre 1995 et 2002, dans le prolongement des résultats de l'enquête Observatoire de 1991. Ils ciblent des types d'équipements sans préconiser une approche politique de l'ensemble du territoire de compétence de la Caf.

La Convention d'objectifs et de gestion 2009-2012 a fixé à la branche Famille l'objectif de faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne, en particulier au travers des centres sociaux et des structures d'animation locale. Quatre axes de travail en découlent :

- faciliter l'insertion sociale des familles dans leur environnement et favoriser le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale,
- rendre lisible le projet social global des structures d'animation de la vie sociale et développer des outils de gestion et d'évaluation,
- encourager les initiatives des habitants, la dynamique participative au sein des structures et la concertation entre acteurs de l'animation de la vie sociale,
- améliorer l'économie générale du secteur de l'animation de la vie sociale.

Pour faciliter la mise en œuvre de ces axes de travail, la présente circulaire élaborée dans le cadre d'un groupe de travail Cnaf – Caf, apporte des éléments opérationnels et actualise le corpus de circulaires et de lettres circulaires qui régissent les structures de l'animation de la vie sociale. Elle vise, sur la base des résultats de l'enquête observatoire des centres sociaux de 2006, à répondre aux enjeux relatifs à l'amélioration de la lisibilité de l'animation de la vie sociale, enjeux confirmés par les enseignements de l'enquête de notoriété réalisée en 2011, qui par ailleurs identifie la nécessité de consolider le rôle pivot des Caf.

Cette circulaire est un document de doctrine qui a pour objectifs :

- de contribuer au développement d'une politique territoriale d'animation de la vie sociale ;
- de développer la lisibilité et la cohérence de ce secteur d'intervention sociale en précisant les finalités et en actualisant les missions des structures ;
- de clarifier les notions centrales de projet social et de participation ;
- de préciser le rôle des Caisses d'allocations familiales et de clarifier les critères d'agrément ;
- d'encourager les différents acteurs à s'engager dans un partenariat renouvelé et renforcé.

D'application immédiate, la présente circulaire annule et remplace les Circulaires Cnaf n°56-95 du 31 octobre 1995 et n°07-2002 du 31 janvier 2002, les lettres circulaires Cnaf n° 267 et 268 du 31 octobre 1995, n°195 et 196 du 27 juillet 1998 et n°224 du 4 octobre 1999. Les dispositions réglementaires inchangées des prestations de service énoncées dans les instructions ci-dessus, sont reprises dans les annexes[3].

---

[1] Parmi ces œuvres privées de la fin du XIX siècle : l'Union familiale de Charonne fondée en 1894, l'Oeuvre sociale de Popincourt fondée en 1897, puis la Résidence sociale de Levallois-Perret créée en 1920.

[2] Circulaire Cnaf n°56-85 du 31 décembre 1985, Circulaire du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale du 12 mars 1986, Circulaire Cnaf n°56-95 du 31 octobre 1995, lettres circulaire Cnaf n° 267 et 268 du 31 octobre 1995, n° 195 et 196 du 27 juillet 1998 et n°224 du 4 octobre 1999, Circulaire n°07-2002 du 31 janvier 2002.

[3] Voir dans les annexes, Dispositions réglementaires inchangées relatives aux prestations de service des structures de l'animation de la vie sociale.

Sommaire

I. La politique d'animation de la vie sociale, un axe constant de la politique familiale et sociale portée par la branche Famille

11 Un besoin d'interventions d'animation de la vie sociale confirmé par les principales évolutions de l'environnement

12 L'engagement de la branche Famille dans le soutien à l'animation de la vie sociale est cohérent avec les besoins des habitants des territoires et avec l'offre globale de service institutionnelle

121 l'animation de la vie sociale, une réponse aux besoins des familles et des territoires

122 l'animation de la vie sociale, une composante de l'offre de service des Caf

II La politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille s'appuie sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale[4]

21 Les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent des finalités identiques et partagent des valeurs et principes d'action communs

211 des finalités qui transcendent l'ensemble des projets sociaux

212 des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre

22 Un projet social qui adapte des missions d'intérêt général aux besoins des habitants du territoire

23 L'animation de la vie sociale s'incarne dans des structures de proximité, les centres sociaux et les espaces de vie sociale

231 les centres sociaux

- cinq missions complémentaires aux missions générales
- la mise en place d'un projet « familles »
- les formes d'organisation des centres sociaux

232 Les espaces de vie sociale

- l'implantation
- le projet social des espaces de vie sociale

III – Le soutien à l'animation de la vie sociale par la branche Famille se traduit par une politique à la fois départementale et locale des Caf

31 La Caf développe une politique départementale recherchant l'implication des partenaires institutionnels

[4] Les structures bénéficiaires des prestations d'animation locale portent des noms très divers ; dorénavant, elles seront regroupées sous l'appellation « espace de vie sociale ».

311 la Caf établit un schéma directeur de l'animation de la vie sociale, point d'appui à la mobilisation des principaux partenaires

312 la Caf met en place des instances pour organiser la concertation et la coordination des partenaires, elle encourage la formalisation de l'engagement des partenaires dans des conventions cadres pluri-partenariales

32 La Caf développe une politique locale d'animation de la vie sociale via sa responsabilité d'agrément des structures AVS

321 Le projet social est « l'élément » central, impérativement établi dans le cadre d'une démarche participative, il est construit en associant les principaux partenaires financeurs

- les caractéristiques du projet social
- la participation des usagers-habitants comme principe méthodologique incontournable
- des temps d'échange à prévoir avec les principaux financeurs au cours de la période d'élaboration du projet social

322 L'agrément du projet social est apprécié par la Caf selon une liste de critères institutionnels, mesurés par des indicateurs définis localement

323 Les relations avec la Caf

33 les Caisses d'allocations familiales soutiennent les structures de l'animation de la vie sociale par des moyens financiers, en mobilisant leurs compétences en ingénierie et interventions sociales

331 Les caisses d'allocations familiales engagent des moyens financiers en faveur des structures

Le cas particulier des gestions directes

332 Les caisses d'allocations familiales apportent également leur capacité d'expertise et d'ingénierie sociale pour soutenir la fonction pilotage ou pour la mise en œuvre d'actions spécifiques ; elles participent à l'animation et à la coordination du réseau des professionnels

Liste des Annexes

I. La politique d'animation de la vie sociale, un axe constant de la politique familiale et sociale portée par la branche Famille

L'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales, elle s'appuie sur des équipements de proximité (centres sociaux, structures d'animation locale). La caractéristique de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire.

11 Un besoin d'interventions d'animation de la vie sociale confirmé par les principales évolutions de l'environnement

Certaines évolutions sociales, communes à de nombreux territoires, interrogent et/ou ont un impact sur la notion de « vivre ensemble » :

- l'accentuation des questionnements autour des familles (monoparentalité, responsabilités éducatives, décohabitation, ruptures familiales),
- la place des jeunes dans la société et leurs relations avec les autres classes d'âge,
- le développement de la précarité et le renforcement des enjeux de la relation à l'école et de l'insertion dans le monde professionnel,
- le vieillissement de la population,
- l'amplification des préoccupations relatives au développement durable.

Le développement des nouvelles technologies modifie également les formes du lien social et réinterroge les notions de proximité et de voisinage. Plus globalement, l'accélération du changement technologique peut fragiliser la société, qui n'a plus le temps de faire de cette innovation technologique un apprentissage social.

Dans le monde du travail, la flexibilité croissante des horaires de travail, la durée des temps de transport, le recours accru à des services extérieurs dans la gestion de la sphère familiale (relais éducatifs, loisirs, etc.) créent des problèmes d'harmonisation et de capacité à produire du vivre-ensemble.

Enfin on repère des évolutions plus accentuées sur certains territoires autour des mouvements migratoires qui déstabilisent les formes traditionnelles du vivre ensemble :

- l'arrivée de nouvelles populations en zone rurale (rurbanisation) ou urbaine (renouvellement urbain),
- la désertification de certaines zones rurales,
- l'extension des zones périurbaines.

Ces évolutions ne sont pas exhaustives des mutations des territoires mais elles interrogent les modalités de création du lien social dans la relation de proximité.

12 L'engagement de la branche Famille dans le soutien à l'animation de la vie sociale est cohérent avec les besoins des habitants des territoires et avec l'offre globale de service institutionnelle

Depuis 1971, la branche Famille a soutenu l'engagement du réseau des Caf dans le champ de l'animation de la vie sociale en favorisant le développement progressif des équipements. Cet engagement recouvre désormais une actualité particulière autour des objectifs de la branche pour accompagner les évolutions des territoires et mobiliser des dynamiques de projet.

121 L'animation de la vie sociale, une réponse aux besoins des familles et des territoires

Au regard des mutations en cours, les familles sont en demande d'espaces de rencontre et de soutien dans leur environnement proche. En réponse à cette attente, l'animation de la vie sociale est un ensemble

d'interventions qui s'appuie sur des structures de proximité qui sont des lieux-ressources proposant des services et activités coordonnés, à finalités sociales, éducatives et culturelles qui favorisent la mise en œuvre des initiatives locales.

Ainsi, une majorité de français (60%) interrogés sur les valeurs républicaines[5] indique qu'en France il y a de moins en moins de fraternité et l'expliquent :

- par les conditions de vie difficiles qui amènent les gens à se replier sur eux-mêmes (47%) ;
- par la crise économique qui rend les gens moins solidaires et plus individualistes (46%).

De même, l'enquête « Conditions de vie et aspirations des français » menée par le Credoc met en évidence de manière régulière l'attente en terme d'équipements et de services en matière de politique familiale : une forte majorité de la population (67% en 2010) continue à considérer préférable, pour mieux aider les familles, de leur distribuer des aides sous forme d'équipements et de services plutôt que des prestations monétaires. Depuis 1998, cette préconisation reste largement majoritaire dans la population et fluctue entre 62 et 70%.

C'est pourquoi l'animation de la vie sociale constitue une réponse pertinente et adaptée car son action se fonde sur une démarche globale pour répondre :

- aux problématiques sociales collectives d'un territoire,
- aux besoins des habitants et aux difficultés de la vie quotidienne des familles.

L'approche est multidimensionnelle : approche globale de la situation d'une personne, prise en compte d'une famille dans sa globalité, ouverture à tous les publics et à toutes les classes d'âge, analyse globale du territoire d'implantation.

Ces lieux ouverts à la population recherchent la mixité des publics et l'intergénérationalité. Ils peuvent orienter vers les services publics, voire les accueillir (ex : permanences).

Ils permettent la valorisation des talents, la mise en œuvre des initiatives locales à la fois individuelles et collectives. Les structures d'animation de la vie sociale sont des lieux ressources pour l'ensemble des acteurs du développement social local. Ils s'appuient sur la participation de tous et sont donc facteurs de développement social local, travaillant ainsi les enjeux de cohésion sociale et d'inclusion en cohérence avec les orientations européennes et ministérielles.

C'est pourquoi la structuration de l'animation de la vie sociale constitue une des dimensions possibles de l'aménagement du territoire.

122 L'animation de la vie sociale, une composante de l'offre globale de service des Caf

Conformément à la logique développée dans la COG 2009-2012, l'offre globale de service est un continuum d'interventions en direction des publics des Caisses d'allocations familiales :

- soit portée directement par chaque Caf (versement des prestations légales et extralégales, offre de service administrative et sociale),
- soit portée par des partenaires financés par la Caf.

Dès la circulaire d'orientations Cnaf du 15 décembre 1992[6], les structures de l'animation de la vie sociale, tout particulièrement les centres sociaux, sont définies comme des équipements à caractère polyvalent qui, en raison de leur vocation sociale globale, contribuent à l'offre de service des caisses d'allocations familiales.

[5] Enquête TNS-Sofres-Logica menée en mars 2010 ;

[6] La circulaire Cnaf du 15-12-1992 porte sur les orientations d'action sociale pour la période 1992-1995 ;

Dans le contexte actuel de la branche, l'animation de la vie sociale concoure à l'offre globale de service des Caf selon trois axes :

- tout d'abord, ces structures (via les financements en prestation de service qui leur sont consacrés) participent, à l'échelle de leur territoire d'intervention, à la politique de la Caf concernant l'environnement et le cadre de vie des familles ;
- elles peuvent également être un point d'appui au déploiement du travail social et des offres de service de la Caf en permettant une mise en relation directe avec les populations ;
- enfin, au-delà de leur mission première d'animation de la vie sociale et au travers des services et activités qu'elles proposent (Eaje, Alsh, Ram, Clas, Laep etc[7]), elles soutiennent les différentes politiques de la Caf et répondent aux quatre missions identifiées dans la COG[8].

Les structures AVS étant positionnées sur un point de convergence avec la plupart des politiques sectorielles des Caf, elles constituent à ce titre un levier et des relais essentiels de la politique familiale. A titre d'illustration, les enfants constituent le public principal des structures, 62% des inscrits aux activités régulières des centres sociaux sont des enfants ou des jeunes[9].

II La politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille s'appuie sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale[10]

La politique d'animation de la vie sociale s'appuie sur des équipements de proximité, principalement des centres sociaux mais également des espaces d'animation sociale. Ces structures relevant de la politique d'animation de la vie sociale portent des missions d'intérêt général référées à un territoire délimité.

Malgré la diversité apparente des équipements et les spécificités territoriales, toutes les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent les mêmes finalités et partagent des valeurs communes. « Le projet social » en est la clé de voûte. Centres sociaux et espaces de vie sociale répondent à des missions générales communes et se distinguent par des spécificités liées à leur champ et capacité d'intervention.

21 Les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent des finalités identiques et partagent des valeurs et principes d'action communs

211 Des finalités qui transcendent l'ensemble des projets sociaux

Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit leur importance ou les particularités de leur territoire d'implantation, poursuivent trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain.

---

[7] EAJE : établissements d'accueil du jeune enfant ; Alsh : accueil de loisir sans hébergement ; Ram : relai d'assistants maternels ; Clas : contrat local d'accompagnement à la scolarité ; Laep : lieu d'accueil parents-enfants.

[8] Les quatre missions identifiées de la Branche Famille : aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ; soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents – enfants ; accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et leur cadre de vie ; créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

[9] Voir les résultats de l'enquête Observatoire national des centres sociaux – données 2006.

[10] Les structures bénéficiaires des prestations d'animation locale portent des noms très divers ; dorénavant, elles seront regroupées sous l'appellation « espace de vie sociale ».

Ces besoins sociaux fondamentaux ont été mis en évidence par des experts, ils renvoient aux dimensions individuelle et collective de toute personne. Il s'agit du besoin affectif d'appartenance (parfois qualifié de besoin de reconnaissance sociale), du besoin d'estime personnelle et du besoin d'épanouissement personnel (extrait de la pyramide de Abraham Maslow) ou encore le besoin d'appartenance et le besoin d'accomplissement (extraits de la théorie du besoin de réalisation de David McClelland).

Il convient de noter que la troisième finalité relative à « la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité », constitue un axe d'action des structures peu valorisé jusqu'à présent. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie. Il s'agit d'une spécificité des structures de l'animation de la vie sociale ; à ce titre, elle constitue un élément de leur plus-value sociale.

212 Des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre

Les valeurs et principes de la République française s'appliquent tout naturellement aux structures de l'animation de la vie sociale. En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :

- Le respect de la dignité humaine ;
- La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- La solidarité ;
- La participation et le partenariat.

Pour un secteur d'intervention qui a pour objectif transversal le « vivre ensemble », il s'agit de points de repère qui renvoient à une éthique à partager avec toutes les parties prenantes. Il peut être parfois utile de s'y référer au cours de la vie animée des structures pour trouver un terrain d'apaisement en cas de difficultés, voire de conflit, dans les relations inter personnelles ou entre les groupes de personnes.

Au titre de la neutralité, les structures de l'animation de la vie sociale ne peuvent héberger aucune activité politique, syndicale, confessionnelle.

22 Un projet social qui adapte des missions d'intérêt général aux besoins des habitants du territoire

« Le projet social » est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

Concrètement, en référence aux finalités et missions générales de l'animation de la vie sociale d'une part, et en réponse aux besoins sociaux constatés sur le territoire d'autre part, le projet social global explicite les axes d'interventions prioritaires et propose un plan d'actions et d'activités adaptées.

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées :

- **un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;**
  Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

- **un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :** il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux

problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

23 L'animation de la vie sociale s'incarne dans des structures de proximité, les centres sociaux et les espaces de vie sociale

Centres sociaux et espaces de vie sociale sont des structures ayant en commun les mêmes finalités, valeurs et principes d'action, et les mêmes missions générales ; ce qui les distingue, c'est leur capacité d'intervention. Les premiers disposent de professionnels et de ressources plus importants que les seconds, ces derniers fonctionnent, le plus souvent, avec des bénévoles et des moyens limités.

231 Les centres sociaux

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Cinq missions complémentaires aux missions générales :

- ⇨ Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations[11] ;

  L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.

  Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.

  Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

- ⇨ Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;

- ⇨ Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;

- ⇨ Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;

- ⇨ Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

La mise en place d'un projet « familles »

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

[11] Voir dans les annexes le référentiel de la fonction accueil établi par la Caf des Alpes maritimes ;

Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- ⇨ Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- ⇨ Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales;
- ⇨ Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- ⇨ Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Par leur position d'acteur du développement social local, les centres sociaux peuvent également contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur leur territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents et les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants des centres sociaux, ainsi que sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles. Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie / ou à favoriser la vie sociale des familles.

La mise en œuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées :

- l'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants;
- les groupes d'échanges favorisent l'expression de la parole et le soutien entre pairs ;
- les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant ;
- les manifestations notamment festives favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social.

Les formes d'organisation des centres sociaux

Le centre social s'incarne dans un lieu repéré par les habitants. Il peut néanmoins prendre différentes formes pour être au plus près des usagers : centre social centré sur un seul équipement, centre social éclaté sur plusieurs locaux, voire partiellement itinérant.

Des modalités d'organisation pourront être arrêtées localement afin de répondre à certaines spécificités territoriales : articulation avec des projets de partenaires, prise en compte de l'évolution des compétences des collectivités territoriales, mutualisation de moyens ou de certaines fonctions, etc. Ces modalités particulières devront toutefois être mises en place dans le respect de la réglementation et des contraintes de gestion.

L'appartenance à d'autres réseaux (MJC[12], MPT[13] etc.) n'est pas en soi un obstacle à l'agrément « centre social », sous réserve que les éléments incontournables comme le projet social, le respect des missions du centre social et la qualification des personnels soient respectés ; le cas échéant, il pourra être demandé à certains personnels de suivre une formation complémentaire d'adaptation aux fonctions exercées dans un centre social.

---

[12] MJC : maison des jeunes et de la culture ;

[13] MPT : maison pour tous ;

Des formes atypiques actuellement soutenues par des Caf, comme les centres sociaux Gens du Voyage, feront l'objet de précisions complémentaires ultérieurement.

232 Les espaces de vie sociale

Les espaces de vie sociale contribuent à la politique d'animation de la vie sociale au même titre que les centres sociaux. Ils adoptent les mêmes finalités et méthodologies mais leur action est adaptée aux moyens humains et financiers dont ils disposent. Leur territoire d'intervention et leur projet social répondent aux besoins repérés et sont définis en fonction de leur capacité d'intervention.

L'implantation des espaces de vie sociale est favorisée dans les situations suivantes :

- les territoires totalement dépourvus d'équipements d'animation de la vie locale ;
- les territoires isolés d'un pôle d'activités, que ce soit en milieu rural ou en zone urbaine ;
- les territoires sur lesquels l'action d'un centre social a besoin d'être renforcée au regard de problématiques sociales préoccupantes ; dans ce cas de figure, il devra y avoir deux gestionnaires distincts et une coordination des interventions ainsi qu'une certaine vigilance concernant leur complémentarité.

Le projet social des espaces de vie sociale[14] répond aux finalités, aux principes et aux missions générales de l'animation de la vie sociale. Le projet social, défini en fonction des ressources disponibles – souvent restreintes, doit prévoir prioritairement des actions permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Un espace de vie sociale ne peut pas reposer sur une mono-activité. Ses champs d'action doivent être multiples et adaptés aux besoins du territoire. Il peut s'agir :

- de soutien à la fonction parentale et de renforcement des relations intergénérationnelles ;
- de renforcement des solidarités et des réseaux sociaux de proximité ;
- d'appropriation de l'environnement et du cadre de vie ;
- de service facilitant l'organisation de la vie quotidienne ;
- d'inclusion et de socialisation ;

L'espace de vie sociale doit toucher tous les publics et a minima les groupes enfants-jeunes et les familles. Ses actions se déroulent tout le long de l'année.

Les espaces de vie sociale sont gérés exclusivement par des associations locales qui veillent à l'implication et à la participation des usagers – habitants tant pour l'élaboration des projets, que pour la conduite des activités ou la gestion.

Lorsque sur un territoire donné, un besoin d'animation locale a été repéré mais qu'il n'existe aucune association locale en capacité d'en assurer le portage, de façon transitoire, il peut être dérogé à la règle de gestion par une association locale. Dans ce cas de figure et à titre exceptionnel, une collectivité territoriale, un centre communal d'action sociale, une fédération départementale pourrait ponctuellement assurer le portage de l'espace de vie sociale, pour autant que le projet social soit effectivement élaboré et adapté aux besoins et aux ressources du territoire d'implantation. La dérogation à la gestion associative devra faire l'objet d'un accord préalable de la Cnaf, elle portera sur une durée maximale de deux ans, délai permettant la constitution d'une association locale qui prendra le relais de gestion.

[14] Voir dans les annexes la méthodologie du projet d'animation locale - Caf de l'Aude ;

Le responsable du projet social de l'espace de vie sociale doit être clairement identifié. Ce peut être un professionnel de l'intervention ou un bénévole de l'association gestionnaire. Au besoin, il pourra lui être suggéré une formation dans le cadre de son adaptation à la prise de fonction.

III – Le soutien à l'animation de la vie sociale par la branche Famille se traduit par une politique à la fois départementale et locale des Caf

Le choix fait par l'État dans les années 1970 de confier à la branche Famille la responsabilité de l'agrément a entrainé une forte mobilisation des moyens des Caf sur le secteur d'animation de la vie sociale, ce qui a contribué à un développement conséquent du nombre des structures avec près de 2800 structures en 2011.

Il convient aujourd'hui de conforter le rôle des Caf, de préciser les attentes institutionnelles à l'égard des structures et de mettre en valeur l'ensemble des moyens mobilisables pour, au final, améliorer le mieux vivre des familles et dans les territoires.

Pour ce faire, les Caf sont invitées à développer une politique à la fois départementale et locale, intégrant l'ensemble de leurs leviers d'intervention.

31 La Caf développe une politique départementale recherchant l'implication des partenaires institutionnels

Pour une plus grande efficacité sociale, dans le prolongement des responsabilités déjà assumées, et en réponse aux attentes des partenaires, les Caf assurent une fonction de chef de file coordinateur de l'animation de la vie sociale.

Du fait de leur responsabilité en matière d'agrément, mais aussi en raison de leur neutralité, de leur connaissance des populations et des territoires, de leur capacité d'expertise et d'ingénierie sociale, des moyens qu'elles engagent en faveur des structures, il est demandé aux Caf de formaliser une politique départementale de l'animation de la vie sociale.

Dans cette perspective, les Caf établiront un schéma directeur de l'animation de la vie sociale et mobiliseront les partenaires du secteur. La concertation et la coordination des partenaires seront organisées dans le cadre d'instances et d'accords-cadres.

311 La Caf établit un schéma directeur de l'animation de la vie sociale, point d'appui à la mobilisation des principaux partenaires

Dans un objectif de cohérence avec les besoins sociaux, la politique d'animation de la vie sociale doit être appréhendée dans une vision globale du territoire départemental. C'est pourquoi chaque Caf devra élaborer un schéma directeur de l'animation de la vie sociale.

Le schéma directeur de l'animation de la vie sociale, établi selon un format adapté au contexte local, sera organisé autour d'un état des lieux et des perspectives d'évolutions souhaitables ;

- L'état des lieux comprendra :
  - une analyse de l'adéquation de la répartition territoriale des structures, y compris l'équilibre entre centres sociaux et espaces de vie sociale ;
  - sur la base d'un bilan des problématiques d'animation de la vie sociale, la mise en évidence de territoires pour lesquels l'implantation d'une structure constituerait une réponse sociale appropriée ;
  - un état du partenariat, les partenaires impliqués et leur engagement financier ; pour la Caf, il conviendra de prendre en compte l'ensemble des prestations de service et des fonds propres mobilisés par les structures de l'animation de la vie sociale ;

- Les perspectives d'évolution porteront sur:
  - les évolutions qualitatives (ex : prise en compte d'une problématique sociale émergente, coordination entre différentes structures sur un territoire pour répondre plus efficacement aux besoins, mutualisation de démarches ou de ressources entre structures, coopérations entre équipements pour la réalisation d'un projet exceptionnel, etc.) ;
  - la mise en évidence des développements quantitatifs souhaitables au regard des besoins repérés ;
  - une dimension prospective intégrant les possibles évolutions liées à l'intercommunalité et à la dynamique partenariale et associative.

Ce schéma sera alimenté des diagnostics territoriaux menés par la Caf, il bénéficiera également des apports de l'observatoire national des structures de l'animation de la vie sociale. Il pourra être décliné dans une approche infra-départementale.

Le schéma directeur de l'animation de la vie sociale peut être élaboré à l'initiative de la Caf mais, de préférence, il sera co-construit avec les partenaires.

Les perspectives d'évolution repérées dans le schéma directeur de l'animation de la vie sociale devront, le cas échéant, être intégrées dans les conventions territoriales globales.

Enfin, le schéma directeur de l'animation de la vie sociale servira de point d'appui à la mobilisation des principaux partenaires.

312 La Caf met en place des instances pour organiser la concertation et la coordination des partenaires, elle encourage la formalisation de l'engagement des partenaires dans des conventions cadres pluri-partenariales

Pour une plus grande efficacité, il est nécessaire d'organiser la coordination et la concertation des partenaires des structures de l'animation de la vie sociale. La Caf, organisme de référence de ce secteur d'intervention sociale, est naturellement portée à assumer cette mobilisation.

L'enjeu est triple :

- reconnaître l'intérêt et la plus-value de l'action des structures de l'animation de la vie sociale ;
- partager une culture commune concernant ce mode d'intervention sociale, en particulier le principe de participation des habitants-usagers ;
- articuler les politiques et développer les synergies des différents partenaires.

La Caf recherchera l'implication des différents acteurs pertinents localement, les partenaires déjà engagés dans le financement des structures ou susceptibles d'être intéressés par l'action de ces structures. Ces acteurs peuvent être le Conseil Général, l'État (Préfet, Directeur départemental de la cohésion sociale, Préfet délégué pour l'égalité des chances), les communes et intercommunalités, le Conseil régional, les fédérations de centres sociaux, la MSA, la CARSAT, des représentants de l'éducation nationale (école, collège, lycée), etc.

La concertation pourra s'engager sur la base du schéma directeur de l'animation de la vie sociale, en particulier pour partager et développer des positions partenariales sur les éléments essentiels d'une politique concertée :

- le repérage des problématiques d'animation de la vie sociale ;
- la pertinence de la couverture des territoires ;
- le repérage de perspectives d'amélioration ;
- les orientations de chaque partenaire concernant les structures, orientations cohérentes avec les missions dévolues aux structures telles que définies dans la présente lettre-circulaire ;
- la nécessaire coordination des financements et des interventions en leur direction ;
- l'observation et l'évaluation de l'action des structures et de la politique départementale d'animation de la vie sociale.

Dans cette perspective, la Caf veillera à mettre en place une instance de coordination départementale[15] ou inscrira cette mobilisation dans des instances existantes, sous réserve qu'elles aient une vocation départementale (ex : comité de pilotage des conventions territoriales globales départementales).

L'instance ou le groupe technique opérationnel sera mobilisé comme instance de concertation locale, pour coordonner les structures, repérer et diffuser les bonnes pratiques, assurer une fonction de veille sociale, et lorsque la situation d'une structure demande un examen conjoint des différents partenaires (notamment en phase de préfiguration ou en situation de crise).

Compte-tenu de sa fonction de chef de file coordinateur, il est souhaitable que ce soit la Caisse d'allocations familiales qui assure l'animation et le secrétariat de ces instances.

Ce partenariat, fortement souhaité mais qui ne pourra être imposé, pourra se traduire par la conclusion d'un accord-cadre départemental et pluriannuel qui, le cas échéant pourra être intégré dans la convention territoriale globale.

Les conventions ou accords-cadres pluriannuels permettront de formaliser le partenariat et l'engagement financier des partenaires de façon à assurer stabilité et sécurité financière aux structures.

Au niveau de chaque structure, cette formalisation du partenariat pourra se traduire par une convention pluri partite et pluri annuelle[16] ; au regard du projet social, les partenaires pourront y formuler leurs attentes et leurs contributions, ce type de convention devrait être généralisé de façon à favoriser la pérennité financière des structures et leur permettre de se consacrer à la conduite de leur projet social.

32 La Caf développe une politique locale d'animation de la vie sociale via sa responsabilité d'agrément des structures AVS

321 Le projet social est « l'élément » central, impérativement établi dans le cadre d'une démarche participative, il est construit en associant les principaux partenaires financeurs

Les caractéristiques du projet social

Le projet social est la clé de voûte et le document de référence de la structure d'animation de la vie sociale ; établi en fonction des problématiques sociales et des ressources disponibles, il traduit concrètement les finalités et les missions de la structure dans un plan d'action.

Le projet social est établi[17] sur le même schéma par toutes les structures qu'il s'agisse d'un centre social ou d'un espace de vie sociale, cependant le périmètre du diagnostic et des prévisions d'interventions varient selon la nature de la structure, et aussi en fonction de son ancienneté.

Il est impérativement élaboré dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles et les habitants-usagers. Préparé par l'instance de pilotage composée de professionnels et/ou de bénévoles, il est validé par l'instance de gouvernance de la structure (conseil d'administration pour une association, comité de gestion pour les co gestions, conseil municipal pour une ville).

Le projet social est établi pour une période pluriannuelle de quatre années ; pour les nouvelles structures, le premier projet social sera établi pour une période d'une année de façon à accompagner sa montée en charge.

---

15 Voir dans les annexes, le règlement intérieur des instances partenariales dans la convention cadre des centres sociaux des Bouches du Rhône ;

16 Voir dans les annexes, les conventions cadres des Bouches du Rhône, de Lille (Nord), de la Loire ;

17 Voir dans les annexes, le guide méthodologique des centres sociaux des Yvelines, chapitre 2 : l'élaboration du projet social et les fiches outils ;

Pour être opérationnel, le projet social devra respecter une structure type :

- comprendre un diagnostic social concerté avec mise en évidence des problématiques sociales et des potentialités repérées sur le territoire d'implantation[18], le cas échéant, enrichi des conclusions et recommandations de l'évaluation du précédent projet social[19] ;
- être référencé explicitement aux finalités de l'animation de la vie sociale, à savoir l'inclusion et la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur le territoire, ainsi que la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté des habitants-usagers ;
- mettre en évidence les axes d'intervention prioritaires ainsi que les objectifs généraux poursuivis au travers du plan d'actions et d'activités ;
- préciser les principaux résultats attendus pour chacun des objectifs généraux ; pour faciliter la démarche d'évaluation, des indicateurs de résultats auront été fixés[20] ;
- indiquer la nature des services, des activités éducatives, sociales, culturelles voire sportives ;

S'agissant des centres sociaux, le projet social décline la fonction d'animation globale. Au-delà des spécificités du territoire et des problématiques sociales, il prend en compte les interrelations entre les différents groupes de population, enfants, jeunes, familles, groupes de femmes, seniors, mono-parents, demandeurs d'emploi, populations issues de l'immigration ou en voie d'inclusion, voire entre micro-territoires. Le plan d'action se réfère à ces interrelations dans la conception de la réponse sociale.

Par ailleurs pour les centres sociaux qui disposent d'une équipe de professionnels à la différence de la majorité des espaces de vie sociale, le projet social devra :

- préciser les actions d'interventions sociales qui seront mises en place pour répondre aux problématiques sociales du territoire d'implantation ;
- indiquer les actions ou les modalités de soutien en faveur des publics fragilisés
- comprendre, sauf situation particulière qui sera argumentée, un projet « familles » avec les actions envisagées pour répondre aux problématiques familiales spécifiques du territoire.

Le projet social doit être articulé avec le ou les projets des autres partenaires et avec le projet du territoire, s'il en existe. Cette recherche d'articulation, voir d'harmonisation permet le cas échéant de mettre en évidence et de développer des complémentarités, des partenariats opérationnels et/ou des synergies de façon à renforcer l'efficacité de l'action publique.

La participation des usagers-habitants comme principe méthodologique incontournable

La dynamique participative constitue un principe fondateur[21] et une plus value de l'animation de la vie sociale. La participation concerne à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

Cette participation des usagers-habitants et des bénévoles contribue directement à la troisième finalité de l'animation de la vie sociale, la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité. Comme évoqué précédemment, la participation permet le développement des capacités des personnes et leur autonomie.

Sur le plan de la conduite de l'action publique, la dynamique participative permet la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par le terrain et une adaptation des orientations politiques des financeurs ; cette

[18] Voir dans les annexes, le diagnostic partagé, outil au service du protocole de Roubaix, Caf du Nord ;

[19] Voir dans les annexes, les critères d'évaluation de la réalisation du projet social – Caf de Moselle ;

[20] Voir dans les annexes, les arbres à objectifs des Caf de l'Eure et de Haute-Garonne ;

[21] Dès 1952, puis dans la circulaire ministérielle du 3 août 1970, il est fait référence à la participation effective des usagers à la gestion, aux activités et à l'animation. La nécessité de faire participer les usagers, y compris au fonctionnement des centres sociaux, a été reprise dans tous les textes de référence.

démarche qui reconnaît l'expertise d'usage de la population, contribue à une meilleure adéquation et efficacité, voire efficience, de l'action publique.

Du point de vue des usagers et des habitants, les modalités de participation correspondent à différents niveaux d'engagement :

- la présence, consommation de services ou d'activités;
- l'implication dans une instance d'information et de consultation ;
- la contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif ;
- la collaboration « permanente » et la prise de responsabilité ;
- la contribution au processus de décision.

Toutefois, du point de vue de la branche Famille, la seule présence ou consommation d'activités ne constitue pas un niveau suffisant de participation des usagers, de même l'implication dans une instance d'information ou de consultation, doit le plus souvent être considérée comme une participation symbolique.

La notion de participation significative peut être employée pour qualifier le niveau de participation attendu dans les structures de l'animation de la vie sociale.

Pour la structure, la participation des habitants-usagers permet :

- d'avoir une meilleure connaissance du territoire d'intervention et de ses habitants, de ses problématiques sociales et de ses ressources ; de recenser les attentes prioritaires des acteurs ;
- de susciter les initiatives, en particulier celles qui répondent aux besoins des habitants et du territoire ;
- d'associer et de responsabiliser les « parties prenantes » dans la réalisation des actions et dans la gestion de la structure ;
- d'appréhender les effets de ces actions sur les usagers – habitants et sur le territoire.

Si la participation des habitants-usagers ne se décrète pas, tous les moyens doivent être engagés pour faire de celle-ci une réalité. Certains moments sont propices au développement de l'implication des usagers et habitants : le diagnostic, l'élaboration du projet social, des temps de la vie collective (fêtes, périodes de tension sur le territoire, etc.) mais aussi dans les phases de bilan et d'évaluation.

Aussi la structure doit créer les conditions favorables à la participation :

- d'abord, le temps d'accueil, de prise de connaissance et de reconnaissance des personnes, est primordial, en particulier pour les publics les plus vulnérables car leur engagement dans une activité sociale est souvent difficile ;
- mais aussi, aller vers les habitants, sur leurs lieux de vie, diversifier les formes et les espaces de communication ;
- et surtout instaurer des instances et des actions favorisant la prise de parole et de responsabilité.

Ainsi le projet social devra préciser comment les usagers participeront à sa mise en œuvre, voire à la gestion de la structure ; au besoin, des actions spécifiques ayant pour finalités d'impliquer et de favoriser la participation des habitants – usagers pourront constituer un axe prioritaire du projet social.

Cependant si l'expression et l'engagement doivent être encouragés, cela ne signifie pas pour autant que toutes les suggestions seront retenues dans le projet social. Celui-ci est de la responsabilité des instances de pilotage et de gouvernance des structures.

Le caractère incontournable de la participation a des conséquences sur les modalités de gestion des structures. La forme associative paraît la plus adaptée, les gestions municipales ou intercommunales peuvent être envisagées si des garanties concernant la participation des habitants sont apportées par le gestionnaire.

Dans tous les cas, la Caf veillera à ce que les centres sociaux ne soient pas instrumentalisés par l'un des financeurs.

En revanche, des modes de gestion comme la délégation de service public ou la procédure d'appel à projets ne peuvent être adoptés pour les centres sociaux. En effet ces modalités sont incompatibles avec la procédure d'élaboration du projet social impliquant la participation des usagers-habitants, et avec la procédure d'agrément Caf. L'existence d'un contrat entre le donneur d'ordre et le délégataire rend caduque la place réelle des usagers-habitants et s'oppose par nature au mode de fonctionnement d'une structure d'animation de la vie sociale. Si des délégations de service public ont été engagées, elles devront faire l'objet d'un réexamen à l'issue de la période d'agrément. Les collectivités territoriales peuvent avantageusement privilégier les régies à finalités spécifiques et fonctionnement adapté, ou la procédure de convention d'objectifs[22].

Des temps d'échange à prévoir avec les principaux financeurs au cours de la période d'élaboration du projet social

La structure d'animation de la vie sociale cherche, via son projet social, à apporter une réponse coordonnée et équilibrée :

- aux besoins des habitants et du territoire ;
- aux exigences de la Caf dans la perspective de l'agrément ;
- aux orientations politiques de ses partenaires financeurs.

A ce titre et selon des modalités à définir localement, la structure doit chercher à associer ses partenaires financeurs, au moins à deux moments clés de l'élaboration du projet social :

- au moment du lancement de la démarche, dans la phase de diagnostic pour enrichir le diagnostic social et partager une vision commune des ressources et problématiques sociales du territoire. Ce peut être un temps propice pour que les financeurs rappellent ou précisent les champs d'interventions sociales qu'ils soutiennent au travers de leur politique, et qu'ils expriment leurs « attentes » et les orientations spécifiques qu'ils souhaitent soutenir à travers le projet de la structure et pour le territoire.

  La Caf sera attentive à l'adéquation des attentes – demandes des financeurs au regard des missions dévolues aux structures de l'animation de la vie sociale.
- dans la phase de bouclage, pour s'assurer du soutien des financeurs, du principe de leur contribution financière et pour identifier les articulations à développer. Il est fortement souhaitable que le projet social soit articulé avec les projets des autres partenaires et du territoire, ce qui permet le cas échéant de développer des complémentarités, des partenariats opérationnels et/ou des synergies de façon à renforcer l'efficacité de l'action publique.

De même au moment de l'examen du dossier, avant de se prononcer sur l'agrément, la Caf recherchera l'appréciation des partenaires et financeurs de la structure, en particulier pour estimer la viabilité de la structure et la faisabilité du projet social.

Cette démarche peut être de nature à renforcer le partenariat autour de la structure et faciliter la gestion durant la période d'agrément, le projet social constitue alors la référence unique des co-financeurs.

En tant que de besoin dans un contexte partenarial délicat, la Caf devra aider la structure à organiser ces temps de concertation avec l'ensemble des financeurs.

322 L'agrément du projet social est apprécié par la Caf selon une liste de critères institutionnels, mesurés par des indicateurs définis localement

L'agrément du projet social des centres sociaux et des espaces de vie sociale est de la responsabilité du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiale, instance politique de la Caf.

[22] Voir dans les annexes, Statut de Régie – conditions d'agrément pour les centres sociaux non associatifs – Caf de Gironde ;

Pour agréer un projet social, la Caf mobilise un socle de critères :

1. le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;
2. la formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure ;
3. la pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;
4. la cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;
5. la faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure ;
6. l'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;
7. l'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables ;
8. pour les centres sociaux, le niveau de qualification et le temps de travail du directeur.

L'exercice de la fonction de directeur d'un centre social nécessite une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale, ainsi que des compétences avérées sur les principaux domaines d'activités du management de ce type de structure : la conduite de projet dans un environnement complexe, l'animation du partenariat, de la vie associative et du bénévolat, la gestion des ressources humaines et la coopération des bénévoles, la gestion financière et administrative[23].

La direction d'un centre social nécessite un équivalent temps plein. Selon les contextes locaux, notamment en milieu rural, la direction du centre social pourra être partagée entre directeur et adjoint. Ce critère est laissé à l'appréciation de la Caf.

Un centre social peut également solliciter un agrément pour son projet « familles ». Les critères suivants sont alors mobilisés :

1. la cohérence entre les problématiques familiales repérées et les objectifs généraux des actions collectives familles prévues ;
2. le respect d'une démarche participative s'appuyant sur les compétences des parents et des enfants ;
3. l'inscription et l'articulation du projet « familles » avec le projet d'animation globale et la vie sociale sur le territoire ;
4. la qualification du référent famille[24]. Le référent doit consacrer au moins un mi-temps à cette activité et être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3.

Concernant la qualification des personnels, en l'absence du niveau de diplôme souhaité, la Caf a la possibilité de prendre en compte un niveau de diplôme immédiatement inférieur associé à une expérience professionnelle garantissant des compétences professionnelles indispensables et accompagnée de perspectives de formations lors de la prise de fonction.

Sauf situation particulière, la Caf sera attentive à ce que le niveau de qualification et le temps de travail du directeur soient adaptés au projet social de la structure.

La Caf associera à chaque critère les indicateurs[25] qui lui sembleront pertinents pour apprécier le projet social dans le contexte de la structure et de l'environnement local. Toutefois, le niveau d'exigence sera adapté pour

---

[23] Voir dans les annexes une fiche profil type – fonction de directeur de centre social dans le guide de procédure de recrutement établi par la Caf des Bouches du Rhône ;

[24] Voir dans les annexes le référentiel de fonction du référent famille élaboré par la Caf des Alpes maritimes ;

les projets sociaux des espaces de vie sociale qui, le plus souvent, fonctionnent exclusivement avec des bénévoles.

Selon les spécificités du territoire et du partenariat, des dispositions particulières pourront être adoptées localement par chaque conseil d'administration, elles seront formalisées dans le cadre du règlement intérieur d'action sociale de la Caf.

La décision d'agrément appartient au Conseil d'Administration de la Caf[26]. Elle peut prendre trois formes :

- l'agrément du nouveau projet, éventuellement un agrément sous conditions ;

Si un ou plusieurs critères ne sont pas respectés de façon satisfaisante, et en fonction du contexte, le conseil d'administration peut accorder un agrément conditionné à des actions d'amélioration qui feront l'objet d'un suivi ;

Cet agrément peut prendre effet au maximum avec une rétroactivité de 3 mois par rapport à la date du Conseil.

- la prorogation du projet existant (non reconductible et limitée à une durée maximale d'un an) si le nouveau projet présenté nécessite un travail complémentaire pour répondre aux critères d'agrément ;
- le refus d'agrément ; dans ce cas, le conseil d'administration de la Caf explicitera les motifs de sa décision et formulera expressément ses attentes dans la perspective d'une prochaine présentation de demande d'agrément.

La durée d'agrément doit être suffisante pour permettre l'entière réalisation du projet qui aura été élaboré pour une échéance de quatre années.

Si au cours de la période d'agrément, la structure connait d'importantes difficultés[27] qui ne lui permettent pas de poursuivre la mise en œuvre du projet social, le conseil d'administration de la Caf doit être saisi. Celui-ci, au vu des éléments qui lui sont présentés, peut décider de retirer l'agrément soit de façon définitive soit de façon temporaire.

Recommandation

Pour un premier agrément de centre social ou d'espace de vie sociale, il est recommandé d'agréer un projet de préfiguration pour une période d'une année ; afin d'accompagner une montée en charge progressive, le premier véritable projet social devrait être agréé pour une période de deux années ; si les conditions le permettent, les autres projets sociaux seront ensuite agréés pour les durées habituelles de quatre années.

Dans le cas d'une préfiguration, la Caf veillera à ce que les activités et les actions prévues pendant la période de préfiguration permettent d'aboutir à l'élaboration d'un projet social dans toutes les dimensions inscrites dans le présent document.

323 Les relations avec la Caf

Les structures de l'animation de la vie sociale entretiennent des relations régulières avec la Caisse d'allocations familiales, en particulier au titre de l'agrément et des conventions de financement.

---

[25] Voir dans les annexes, la fonction animation globale et coordination, attendus et critères -Caf du Vaucluse ; la procédure d'agrément des centres sociaux – critères et indicateurs – Caf d'Ille et Vilaine ;

[26] Après décision du Conseil d'administration de la Caf, la fiche signalétique Cnaf, accessible sur la base institutionnelle Lotus sera créée ou actualisée.

[27] Par exemples : problèmes de fonctionnement, manque de personnel, liquidation judiciaire, etc.

En vue d'une demande d'agrément, le dossier remis à la Caf par le centre social ou l'espace de vie sociale devra comprendre les éléments suivants :

- Le projet social ;
- Un organigramme détaillé, avec la qualification des salariés, en particulier du Directeur, du référent famille s'il y a lieu ;
- Un budget prévisionnel sur pour l'année N ou N+1 et une programmation budgétaire pluriannuelle.

Après la notification de la décision du Conseil d'administration de la Caf, dans l'hypothèse d'un agrément, une convention d'objectifs et de financement est signée par la Caf et le représentant légal de la structure ; celui-ci s'engage à :

- mettre en œuvre le projet social ;
- fournir à la Caf les pièces (justificatifs) nécessaires au traitement des dossiers de prestations de service et aux aides éventuelles sur fonds locaux ;
- mettre en place un dispositif de suivi et contribuer aux enquêtes de la Caf ;
- engager une procédure d'évaluation finale de façon à mettre en évidence les effets des actions conduites par la structure d'animation de la vie sociale ;
- contribuer à l'observatoire national des structures de l'animation de la vie sociale par la production de données permettant le suivi des indicateurs nationaux.

En cours d'agrément, au travers du suivi intermédiaire de la mise en œuvre du projet social, la Caf vérifiera la capacité de la structure à faire preuve d'adaptation et de réactivité ; elle s'assurera de la réalité de son soutien aux projets des habitants.

En cas de vacance de poste du Directeur ou du référent Famille, les services de la Caf déterminent l'opportunité du maintien ou non de la prestation de service.

Dans le cadre du plan de la maîtrise des risques de la Caf, les structures de l'animation de la vie sociale peuvent faire l'objet d'un contrôle ; dans ce cas, elles doivent fournir à la Caf les pièces justificatives nécessaires à la vérification des conditions réglementaires aux paiements des prestations de service et des aides financières sur fonds propres.

33 Les Caisses d'allocations familiales soutiennent les structures de l'animation de la vie sociale par des moyens financiers, en mobilisant leurs compétences en ingénierie et interventions sociales

331 Les caisses d'allocations familiales engagent des moyens financiers en faveur des structures

L'agrément accordé par le conseil d'administration de la Caf ouvre droit à des prestations de service sur fond Cnaf et, selon les politiques locales des Caf, à des subventions complémentaires financées sur la dotation d'action sociale.

Les prestations de service Cnaf sont des prestations à la fonction ; pour les centres sociaux elles contribuent au financement de l'animation globale et coordination et au projet « familles », pour les espaces de vie locale elles contribuent au financement de l'animation locale.

Les prestations de service étant plafonnées à un pourcentage du coût de la fonction, la Caf encourage les partenaires financeurs à s'engager dans des conventions financières pluriannuelles ; celles-ci auront pour principal objet d'apporter une sécurité financière aux structures.

Les financements sur fonds locaux de la Caf peuvent être accordés en référence à des critères politiques identifiés localement et réexaminés à l'occasion de chaque Cpog par le Conseil d'Administration. Ces financements constituent soit un complément pour la fonction pilotage de la structure, soit une aide à la mise en œuvre d'actions spécifiques ; ils peuvent également financer des investissements.

Le cas particulier des gestions directes.

Seuls des centres sociaux peuvent être concernés par la question de gestions directes. Conformément à l'engagement de vérifier la pertinence des gestions directes, lorsqu'une Caf assure la gestion de(s) structure(s), elle recherchera, le cas échéant, les moyens de procéder à des transferts de gestion, pour autant que ces transferts puissent être réalisés dans des conditions respectueuses des principes de fonctionnement d'un centre social (dont la dynamique participative et la pérennité financière) et des caractéristiques du territoire.

La Caf privilégiera le transfert vers une gestion associative, garante de la dynamique participative. Cependant, dans certaines situations la gestion par une collectivité territoriale constituera la solution « idoine ». Dans ce cas, il conviendra de s'assurer que la participation des habitants - usagers soit effective dans toutes les dimensions du projet social de la structure.

Si le transfert de gestion n'est pas possible, la Caf recherchera des co-financements tant pour la fonction animation globale, que pour le projet « Familles » ou les actions et projets spécifiques.

332 Les caisses d'allocations familiales apportent également leur capacité d'expertise et d'ingénierie sociale pour soutenir la fonction pilotage ou pour la mise en œuvre d'actions spécifiques ; elles participent à l'animation et à la coordination du réseau des professionnels

Les structures d'animation de la vie sociale doivent identifier un interlocuteur privilégié au sein des services de la Caf. Si l'organisation des services de la Caf le permet, il s'agit du conseiller technique animation de la vie sociale.

Au-delà du suivi des conventions, la Caf peut répondre à un besoin de soutien ou d'accompagnement à certains moments particulièrement sensibles de la vie des structures. Dans la phase d'élaboration du projet social ou à tout moment de sa mise en œuvre et de son évaluation, la Caf peut apporter son expertise, en particulier afin :

- d'établir le diagnostic social, rechercher des données et mettre en évidence les problématiques sociales du territoire ;
- de concevoir certains projets spécifiques ;
- de favoriser la réflexion et le travail inter-partenarial opérationnel ;
- de faciliter les procédures de travail avec les partenaires ;
- d'accompagner les structures dans certaines situations difficiles, parfois en état de crise financière.

Un chargé d'études, un agent de développement social local, un conseiller en gestion peuvent être sollicités pour répondre à ces besoins.

Par ailleurs des travailleurs sociaux Caf peuvent être missionnés au sein des structures de l'animation de la vie sociale pour développer une action ou un projet correspondant aux orientations politiques de la Caf. Il s'agit alors :

- soit d'une mission ponctuelle, pour la mise en place d'une action particulière ;
- soit d'une mission spécifique, sur un horaire limité, un temps partiel, voire un temps plein, pour assurer une activité ou une action de façon régulière.

Dans ce cas, un dispositif conventionnel devra confirmer que la Caf n'interfère pas dans la gestion de la structure.

La Caf peut également contribuer à des dispositifs de veille et de soutien autour des structures[28] : appui technique à la gestion, soutien au management, professionnalisation du recrutement[29] etc.

[28] Voir dans les annexes, le centre de ressources et la cellule de veille - autres outils de la contractualisation, Roubaix, Caf du Nord ;

Ces dispositifs peuvent être gérés :

- directement par la Caf,
- dans le cadre d'une expertise mutualisée entre Caf,
- par des centres ressources pour lesquels la Caf contribue au financement.

Enfin, les Caf contribuent à l'animation du réseau des structures de l'animation de la vie sociale.

La Cnaf finance la fédération nationale des centres sociaux sur la base d'objectifs généraux. Les Caf peuvent, sur fonds propres, financer les fédérations départementales ou régionales, des réseaux de centres sociaux, sur la base d'un cadre contractuel adapté au contexte local et comprenant des objectifs ciblés sur des structures ou sur le réseau local. Pour illustrer ce partenariat, des exemples de contractualisation sont annexés[30] à la présente lettre circulaire ; il peut s'agir de partenariats globaux et pluriannuels, ou de financement d'actions ponctuelles.

[29] Voir dans les annexes, le guide de la procédure de recrutement du directeur (trice) de centre social des Bouches du Rhône ;

[30] Voir dans les annexes les conventions pluri-partenariales avec les fédérations départementales de centres sociaux de la Nièvre, de Seine Saint Denis et de Vendée.

Circulaire CAF N°2016-005 du 16 mars 2016

Paris, le 16 mars 2016

Direction des politiques familiale et sociale

Circulaire n°2016-005

Mesdames et Messieurs les directeurs
et agents comptables des Caf

Objet : Agrément des structures d'animation de la vie sociale : appréciation du critère de participation des habitants quel que soit le statut du gestionnaire et son mode de désignation – référentiel directeur de centre social et documents repères, référent « familles » et chargé d'accueil en lien avec la circulaire n° 2012-013

Madame, Monsieur le directeur,
Madame, Monsieur l'agent comptable,

La branche Famille a refondé en 2012 sa politique d'intervention en matière d'animation de la vie sociale. La circulaire Cnaf n°2012-013 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale (Avs) en constitue le support de référence pour l'ensemble des Caf.

Dans ce cadre, la Cnaf a confirmé les engagements de la branche Famille en faveur du développement territorial de ce secteur d'intervention, autour d'un partenariat renouvelé et renforcé, d'une plus grande lisibilité et cohérence des actions, notamment par une meilleure définition des finalités et des missions des structures d'animation de la vie sociale financées par les Caf.

Le déploiement de cette politique, dans le cadre des schémas départementaux de l'animation de la vie sociale, s'appuie sur un large partenariat et sur des structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale) que les Caf ont la responsabilité d'agréer sur la base d'un socle de critères définis par la Cnaf[1].

[1] *Les conditions d'agrément d'un centre social sont appréciées à partir du socle de critères suivants :*
- *respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;*
- *formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure ;*
- *pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;*
- *cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;*
- *faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure ;*
- *accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;*
- *existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables ;*
- *niveau de qualification et temps de travail du directeur.*

Parmi ces critères, la participation des usagers/habitants à l'élaboration du projet social et à la vie des équipements est l'élément central de l'agrément délivré par les Caf aux centres sociaux et espaces de vie sociale. Cette démarche participative des usagers/habitants doit être appréciée par les Caf indépendamment des modes de gestion des structures.

De même, au titre de l'examen des critères d'agrément des centres sociaux et du calcul des prestations de service Avs, les Caf doivent vérifier les niveaux de qualification et temps d'activités des personnels des structures. Un référentiel fonction de directeur et des documents repères pour les fonctions de référent « familles » et de chargé d'accueil (missions, attendus, activités) sont joints à cette lettre au réseau pour faciliter le travail des Caf.

La présente circulaire, complémentaire à la circulaire Cnaf n°2012-013 du 20 juin 2012, a pour objet de préciser les exigences de la branche Famille en matière d'appréciation des critères d'agréments des centres sociaux et espaces de vie sociale.

1. La démarche participative des usagers/habitants est l'élément fondamental de l'agrément des centres sociaux et des espaces de vie sociale, elle est appréciée par les Caf indépendamment du statut et du mode de gestion des structures d'animation de la vie sociale

Dès 1952, les notions de participation des usagers[2] se sont imposées dans le champ de l'animation de la vie sociale. La circulaire ministérielle du 3 août 1970 et l'ensemble des textes de référence suivants ont confirmé la nécessité de promouvoir la participation effective des usagers à la gestion, aux activités et à l'animation des structures d'animations.

Sur le plan de la conduite de l'action publique, la dynamique participative permet la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par les habitants et une adaptation des orientations politiques des financeurs. Cette démarche qui reconnaît l'expertise d'usage de la population, contribue à une meilleure adéquation et efficacité, voire efficience, de l'action publique.

La participation des usagers à la définition du projet social et à la mise en œuvre de celui-ci fonde la plus-value et la spécificité des structures d'animation de la vie sociale. La participation vise à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

Sous réserve du respect de cette condition, les Caf peuvent examiner les demandes d'agrément déposées par les centres sociaux et espaces de vie sociale, quels que soient leur statut et mode de gestion : forme associative, gestion publique directe (conseil municipal, régie municipale, Ccas,…), entreprise publique locale, et leur mode de désignation (délégation de service public, appel d'offre…).

Si la forme associative favorise davantage, a priori, la participation des usagers, l'application des directives européennes, notamment relatives aux « services dans le marché intérieur » ne peut en effet, dans le respect des règles de la concurrence, exclure du champ de l'animation de la vie sociale des acteurs du seul fait de leurs statuts. Ainsi, les Caf peuvent, par exemple, examiner une demande d'agrément déposée par un centre social géré dans le cadre d'une délégation de service public ou d'un marché public (procédure d'appel d'offre, commande publique, procédure d'appel à projet).

---

[2] *Cf Guide méthodologique EVS fiche sur la démarche participative*

Toutefois, compte tenu des modalités de fonctionnement pouvant être induites par ce type de gestion, et plus globalement par les gestions autres qu'associatives, les Caf seront vigilantes, lors de l'examen des demandes d'agrément, au caractère effectif des démarches participatives des usagers/habitants mises en œuvre par ces structures, tant dans l'élaboration du projet social, que dans les instances de gouvernance du projet. En effet, l'existence, dans ce type de mode de gestion, d'un contrat entre le donneur d'ordre et le délégataire, établi, au préalable de toute procédure associant les habitants, peut rendre caduque la place réelle des usagers/habitants et s'opposer au mode de fonctionnement participatif attendu d'une structure d'animation de la vie sociale.

Le délégant (personne morale de droit public, collectivité territoriale, établissement public…) devra apporter à la Caf la garantie du respect, par son délégataire, de la démarche participative et de sa capacité à la mettre en œuvre.

Pour ce faire, les Caf vérifieront que la participation des usagers/habitants est :

- soit inscrite, avant la diffusion de l'appel à projet, dans la phase préalable de diagnostic, dans l'élaboration du projet et dans sa mise en œuvre ;
- soit incluse dans le cahier des charges, depuis la conception du projet social jusqu'à sa mise en œuvre et son évaluation.

En outre, les Caf s'assureront également de la mise en œuvre effective de la participation des usagers/habitants au projet et à la vie de la structure tout au long de la période de l'agrément « animation globale et coordination » pour les centres sociaux ou « animation locale » pour les espaces de vie sociale.

La dynamique participative constitue pour la branche Famille le critère fondamental de l'agrément délivré par les Caf aux centres sociaux et espaces de vie sociale. Si aucun opérateur ne peut être écarté de la demande d'agrément du fait de son statut et mode de gestion, aucun opérateur ne peut non plus être exempté du respect de ce critère de l'agrément.

2. La diffusion d'éléments de cadrage des fonctions de directeur, de référent « familles » et de chargé d'accueil pour faciliter l'examen par les Caf des critères d'agréments et le calcul des prestations de services « animation globale et coordination » et « animation collective famille »

Pour faciliter l'action des Caf en matière d'examen des critères d'agrément des centres sociaux, la Cnaf a élaboré, en concertation avec les conseillers techniques des Caf réunis dans les comités techniques régionaux dédiés à l'animation de la vie sociale (Ctr Avs), trois documents de référence sur les fonctions des personnels des centres sociaux.

Ces documents constituent pour les Caf la base des éléments utiles au calcul des prestations de service « animation globale et coordination » et « animation collective famille ». Ils définissent les finalités de chacune des fonctions et au regard des missions attendues les principales activités et compétences requises (savoirs, savoir-faire, savoir-être relationnels).

2.1 Un référentiel métier qui clarifie les fonctions du directeur de centre social

L'exercice de la fonction de directeur d'un centre social nécessite une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale, ainsi que des compétences avérées sur les principaux domaines d'activités du management de ce type de structure : conduite de projet dans un environnement complexe, animation du partenariat, (fonction essentielle lorsque le centre social inscrit son action dans le cadre d'une convention territoriale globale et qu'il est situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville), de la vie associative et du bénévolat, gestion des ressources humaines et coopération des bénévoles, gestion financière et administrative. A ce titre, la présence d'un équivalent temps plein (Etp) de directeur constitue la règle retenue par la Cnaf.

Le référentiel « métier de directeur de centre social », joint en annexe 1, est un outil d'accompagnement pour les Caf, notamment pour les conseillers techniques AVS. Il a pour objectif de les aider à apprécier la fonction de pilotage du directeur du centre social, qui sert de base au calcul de la prestation de service animation globale et coordination des centres sociaux financée par la Caf.

Ce référentiel est reconnu par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (Fscf) et par le Syndicat employeur des acteurs du lien social et familial (Snaecso) qui en assureront la diffusion au sein de leurs réseaux.

- **Les conditions de dérogation à la règle de l'équivalent temps plein du directeur de centre social**

La fonction de direction peut, exceptionnellement et selon le contexte local apprécié par la Caf, notamment en milieu rural, être partagée entre un directeur et un directeur-adjoint. Dans ces cas, la Caf, en s'appuyant sur le référentiel « métier de directeur » s'assurera que la qualification et les compétences de l'adjoint au directeur sont en rapport avec l'exercice des missions de pilotage attendues.

Le temps de travail du directeur ne pourra toutefois pas être inférieur à ½ Etp et le cumul du temps de travail du directeur et du directeur adjoint ne pourra être inférieur à 1 Etp.

2.2 Un document repères qui précise les fonctions du référent « familles » dans le cadre de l'agrément « animation collective familles »

Le référent « familles » met en œuvre un projet familles spécifique aux problématiques familiales repérées sur le territoire d'intervention du centre social. Il développe des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales. Il coordonne les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social et facilite l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire. Il participe à ce titre aux politiques développées dans le cadre du schéma départemental des services aux familles et constitue un relais essentiel du référent parentalité.

Le document repères consacré à la fonction du référent « familles », joint en annexe 2, définit la mission de coordination et de développement d'actions collectives en faveur des familles attendue de ce professionnel. Dans le cadre du financement de la prestation d'« animation collective familles » (Ps ACF), le référent familles doit être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3 et consacrer un minimum d'½ Etp à cette mission.

2.3 Un document repères qui dresse les contours du poste du chargé d'accueil au sein du centre social

Si au quotidien l'accueil des usagers d'un centre social est globalement pris en charge de manière collective par l'ensemble de l'équipe d'animation, la Cnaf s'est toutefois attachée à définir les contours du poste de chargé d'accueil, agent reconnu et repéré par les usagers et les partenaires pour l'exercice régulier de la fonction d'accueil au sein du centre social. Il doit être en capacité d'apporter une offre globale d'information, d'orientation favorisant l'accès aux droits au sens large, de contribuer à la facilitation numérique et de recueillir et identifier les besoins des habitants et leurs aspirations collectives. Dans ce cadre, la fonction accueil, décrite à l'annexe 3 jointe à cette instruction, doit être assurée, à titre principal, par au moins un agent du centre, clairement identifié sur l'organigramme.

Le temps de travail du chargé d'accueil consacré à cette fonction est a minima de ½ Etp ; son poste émarge sur la partie pilotage du budget du centre social retenue pour le calcul de la prestation de service « animation globale et coordination ».

Le référentiel fonction de direction et les documents repères fonction de référent « familles » et de chargé d'accueil précisent les attendus et compétences de ces trois postes et fonctions essentiels au fonctionnement d'un centre social : le pilotage de la structure, la coordination du projet et actions « familles » l'accueil des usagers-habitants et des partenaires, pour les centres sociaux qui perçoivent la prestation animation collective famille.

Les Caf adapteront pour chacune de ces trois fonctions, selon la taille des équipements, la teneur des projets et le contexte local, leur niveau d'exigence en matière d'agrément vis-à-vis de leurs partenaires.

Ce référentiel et les documents repères joints peuvent également servir de supports à la construction de formations visant la mise à niveau des personnels en poste ou l'adaptation à la fonction dans le cadre des recrutements réalisés par les centres sociaux.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le directeur, Madame, Monsieur l'agent comptable, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur général

Daniel Lenoir

P J : Référentiel métier : Directeur de centre social (annexe 1) ;
Document repères : les missions du référent familles (annexe 2) ;
Document repères : les missions du chargé d'accueil (annexe 3).